

**L'impact de la réforme du Bac pro 3 ans
sur la structure de l'offre de formation
dans la voie professionnelle, dans six académies
et quatre spécialités de formation**

Matériaux pour l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme

*Gérard BOUDESSEUL, Yvette GRELET - CAR, Céreq Caen
Chantal LABRUYERE - Céreq
Stéphane MICHUN - CAR, Céreq Montpellier
Nathalie QUINTERO, Céreq*

**L'impact de la réforme du Bac pro 3 ans
sur la structure de l'offre de formation
dans la voie professionnelle, dans six académies
et quatre spécialités de formation**

Matériaux pour l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme

*Gérard BOUDESSEUL
Yvette GRELET
Chantal LABRUYERE
Stéphane MICHUN
Nathalie QUINTERO*

*Avec la collaboration de Morgan PEUVREL
et Emmanuel PRUDENT pour la réalisation
des monographies académiques, de
Christelle GAUTHIER pour les traitements
statistiques et de Zineb MOUACI pour la
mise en forme du rapport.*

Cette étude a été réalisée avec le soutien financier de la DEPP

Remerciements

Nous tenons à remercier pour leur coopération les recteurs qui ont facilité nos investigations de terrain ainsi que tous les acteurs qui ont accepté de nous recevoir dans les académies, d'Aix-Marseille, Besançon, Caen, Montpellier, Nice et Versailles, au niveau des services académiques, des établissements scolaires et des services régionaux.

Nous remercions également les services de la DEPP pour leur soutien, et tout particulièrement Pascale Pollet, responsable du Bureau des études statistiques sur la formation des adultes, l'apprentissage et l'insertion des jeunes pour les données fournies.

Ce qu'il faut retenir

Conformément aux souhaits des initiateurs de la réforme, la rénovation de la voie professionnelle ne semble pas avoir détourné, en 2009 et 2010, les élèves de la voie générale et technologique, dont les flux ont même légèrement augmenté en seconde. Elle s'est naturellement traduite par une augmentation massive des élèves (+ 57 % en moyenne) s'engageant dans un cursus conduisant au baccalauréat professionnel, ce qui devrait augurer d'une augmentation significative des candidats voie scolaire au bac en 2012, sous réserve que les taux de sorties en cours de cursus n'explorent pas, ce que nous n'avons pas observé en 2009 et 2010. La progression a été bien moindre pour les apprentis en bac pro, en 2009 (+22% en moyenne), les CFA ayant souvent choisi de maintenir provisoirement la formule BEP + bac pro deux ans.

Cette rénovation s'est réalisée à flux quasiment constants vers la voie professionnelle, avec cependant des équilibres totalement renouvelés d'une part entre le niveau V, représenté par les cursus conduisant au CAP, et le niveau IV, correspondant au cursus vers le bac pro et d'autre part entre voie scolaire et apprentissage. En sortie de 3^{ème}, pendant que les orientations vers le BEP, cantonnées à quelques filières dérogatoires, devenaient marginales (à peine 11% en 2010), les orientations en CAP sont passées de 19 % en 2007 à 24 % en 2010, la grande majorité des élèves (65%) étant désormais orientée vers le bac pro 3 ans.

Ces constats globaux masquent des disparités significatives entre les différentes académies étudiées, tant du point de vue de l'importance des expérimentations menées en 2008, que des nouveaux équilibres mis en place entre le CAP et le bac pro, en voie scolaire.

Au-delà de l'évolution de la structure de l'offre, cette étude a permis d'interroger le fonctionnement de ce nouveau cursus, pour lequel on enregistre un niveau significatif de redoublements, de mouvements transversaux aux filières et d'enchaînements de cursus.

Beaucoup d'inquiétudes s'étaient fait jour à l'annonce de la réforme sur les capacités d'une partie significative des élèves à suivre un cursus en trois ans, plus ambitieux en seconde professionnelle qu'il ne l'était en 1^{ère} année de BEP. Les premiers résultats sur les taux de passage en première et le taux de sortie précoce ne semblent pas, pour l'instant, venir conforter les craintes qui s'étaient manifestées.

Les sorties vers l'apprentissage restent elles aussi encore très mal appréhendées au niveau central, même si des progrès sont en cours au niveau des académies.

A mi parcours de la mise en œuvre de la réforme, il nous semble utile d'attirer l'attention sur quelques mouvements peu stabilisés, encore peu documentés au plan statistique ou mal appréhendés par les acteurs de terrain. La maîtrise des équilibres antérieurs entre la voie générale et technologique et la voie professionnelle, à l'issue de la troisième, constatée en 2009 et 2010, reste cependant une préoccupation majeure des rectorats. En témoignent les mesures prises par certains pour limiter drastiquement les réorientations précoces de la voie générale vers la voie professionnelle.

Sur la question de la place à accorder au niveau V (donc au CAP) dans les orientations en fin de troisième, les opinions semblent en revanche diverger notablement d'une académie à l'autre, avec des arbitrages différents d'une spécialité à l'autre.

Les flux du CAP vers le Bac Pro, actuellement de faible ampleur, n'esquissent-ils pas cependant la reconstitution potentielle d'une filière 2+2 ?

Sommaire

Introduction	09
Partie 1 - Vue d'ensemble de la voie professionnelle avant et après la réforme	11
1.1 Structure et évolution selon les académies	11
1.1.1 Répartition des effectifs à l'issue de la 3 ^{ème}	11
1.1.2 Transformation des BEP en CAP	13
1.2 Entrées et sorties de la filière professionnelle	15
1.2.1 Origine des inscrits en filière professionnelle	15
1.2.2 Importations des 2 ^{nde} GT selon la classe d'arrivée	17
1.2.3 Origine des inscrits en apprentissage qui étaient dans la voie scolaire en 2008	19
1.2.4 Origine des secteurs public/privé des entrants en 2 ^{nde} pro public/privé	19
Partie 2 - Des dynamiques régionales différenciées	21
2.1 Un zoom sur 6 académies à partir de quelques indicateurs	21
2.1.1 Destination en 2010 des élèves de 2 ^{nde} pro de 2009 dans six académies	21
2.1.2 Sorties prématurées des 2 ^{nde} pro voie scolaire de 2008	22
2.1.3 Sorties vers l'apprentissage en 2008 (2009) des 2 ^{nde} Pro	23
2.1.4 Sorties vers l'apprentissage en 2010 des 2 ^{nde} pro de 2009	24
2.2 Les choix et les contraintes des acteurs académiques	25
Partie 3 - Des dynamiques contrastées selon les filières	33
3.1 Un zoom sur 4 filières à partir de quelques indicateurs	33
3.2 Des stratégies d'acteurs différenciées selon les académies	42
Conclusion	49
Annexes	53

Introduction

Un an après la généralisation de la réforme du bac pro mise en œuvre à la rentrée 2009¹, le ministère de l'Éducation nationale s'est interrogé sur l'impact de cette réforme sur la carte des formations professionnelles, la répartition des flux d'élèves entrant dans la voie professionnelle entre le CAP et le bac professionnel, ainsi que sur l'alimentation des différentes filières et les réorientations en cours de cursus.

L'objectif de la réforme étant d'augmenter le niveau de qualification en orientant plus massivement les jeunes vers le baccalauréat professionnel, la suppression des classes de BEP devait être compensée par une création importante de classes de bac pro 3 ans, tout en assurant partout une alternative possible au niveau V désormais représenté exclusivement par le CAP. Comment cette nouvelle orientation s'est-elle traduite concrètement, dans les académies, quels nouveaux équilibres entre niveau V et niveau IV ont-ils été construits par les acteurs qui gèrent la carte scolaire, quels effets cette restructuration a-t-elle produits sur l'orientation des élèves, telles sont quelques-unes des questions que la DEPP a souhaité éclairer afin d'enrichir ses scénarios d'évolution des flux d'élèves à l'horizon 2012-2014.

Pour tenter d'y répondre et contribuer ainsi à une première vague d'évaluation précoce de la réforme, le Céreq a mis en place un dispositif d'enquête qualitative, qui lui permette par une approche compréhensive, d'identifier les différents types de stratégies élaborées par les acteurs, dans les académies et les établissements, et d'en comprendre la logique interne. Le traitement de ce matériau s'est adossé à celui des données statistiques construites en parallèle à la réalisation de l'enquête, voire même ultérieurement à celle-ci. Ces données portent sur les premiers effets, en termes de flux d'élèves et d'alimentation des filières. Pour l'essentiel elles sont tirées de la base centrale de pilotage (BCP) du ministère, certains compléments ayant pu être obtenus localement auprès des services statistiques académiques ou régionaux. Dans le cadre de cette étude, 6 académies ont été investiguées : Aix-Marseille, Besançon, Caen, Montpellier, Nice et Versailles. Pour prendre la mesure des spécificités de l'offre liées aux différentes spécialités de diplôme, un zoom sur quatre spécialités a également été réalisé (administration/gestion ; commerce/vente ; électricité /électronique ; BTP second œuvre).

Les résultats de ces différentes investigations sont présentés ci-dessous.

Une première partie tente de donner une vue d'ensemble des évolutions de la voie pro entre 2007 et 2010, sachant que la mise en œuvre de la réforme s'est étalée sur les rentrées 2008 et 2009. Elle propose une typologie des académies selon la structure de leur offre en 2007, et examine les évolutions de cette offre en 2009 et 2010. Elle s'intéresse aussi à l'alimentation des filières de la voie professionnelle et aux réorientations en cours de cursus, aussi bien en voie scolaire qu'en apprentissage.

Dans une seconde partie la dynamique propre de chacune des six académies de l'échantillon est analysée, à partir des données qualitatives collectées auprès des acteurs.

La dynamique des spécialités est abordée, elle, dans la troisième partie du rapport, à partir de données fines issues de la BCP et d'entretiens réalisés auprès des inspecteurs de spécialité et de chefs d'établissement.

¹ Cette réforme modifie en profondeur le cursus préparant au baccalauréat professionnel : en supprimant l'étape préalable du cursus conduisant au BEP, elle harmonise les cursus de la voie professionnelle avec ceux de la voie générale, avec un baccalauréat préparé en 3 ans par des élèves sortant de 3^{ème}. Elle ne supprime pas le BEP comme certification, mais celui-ci est délivré désormais au cours du cursus conduisant au bac professionnel. Cf décrets n° 146, 147 et 148 du 10 février 2009 et arrêtés correspondants.

Encadré méthodologique

L'enquête de terrain s'est déroulée dans les 6 académies entre novembre 2010 et avril 2011. Sur chacune des académies une douzaine d'acteurs ont été rencontrés : au niveau des rectorats, les différents responsables contribuant à l'élaboration de la carte des formations : les Secrétaires généraux des rectorats, les responsables du service statistique, les délégués académiques à la formation initiale et continue (DAFPIC), ou les délégués académiques à l'enseignement technique (DAET) et les délégués académiques à la formation continue (DAFCO), les Conseillers académiques à l'orientation et à l'information (CSAIO), les inspecteurs chargés de l'apprentissage, les IEN des différentes spécialités. Des entretiens ont également été conduits au niveau des établissements d'enseignement professionnel, là où se discutent, en premier, les projets d'ouverture et de fermeture de sections : trois ou quatre équipes locales, représentées par le proviseur et certains de ses collaborateurs ont ainsi été rencontrées dans chaque académie.

Du côté de l'approche par spécialité, le projet de départ était de regarder comment s'étaient restructurées les spécialités à gros flux, qui constituent dans toutes les académies, le socle de base de l'offre de formation, ainsi que des spécialités caractérisées par une forte prédominance du Brevet Professionnel en apprentissage. Une fois les domaines retenus (administration/gestion ; commerce/vente ; électricité /électronique et BTP second œuvre), il a fallu définir l'ensemble des diplômes qui seraient pris en compte dans l'analyse du fonctionnement de chacun des quatre « domaines de spécialité » (voir en annexe la liste des diplômes retenus dans chacun des domaines), en se basant sur les regroupements opérés par les CPC elles-mêmes, tels qu'en rend compte la liste annuelle des diplômes publiée par la Dgesco¹. L'identification des interlocuteurs pertinents s'est révélée plus difficile que prévue : la notion même de domaine de spécialité (appelé parfois filière ailleurs dans le texte, ce qui constitue un usage peu conventionnel de cette notion) ne correspond à aucun découpage homogène de l'offre de formation, sur le terrain, à aucune organisation systématique et stable dans le temps des corps d'inspection dans les académies : ainsi par exemple la filière électricité/électronique, que nous avons construite en référence à la sous-commission électrotechnique, électronique, automatisme et informatique de la 3^{ème} CPC (Métallurgie), s'est avérée être suivie, du point de vue de la réflexion sur l'offre, à la fois par des inspecteurs plutôt rattachés aux spécialités industrielles et d'autres à des spécialités du BTP, selon la spécialité fine dont il est question. On a d'ailleurs vu se dessiner, sur le terrain, une filière implicite, qui avait du sens pour les acteurs, celle des diplômes liés à la conception, l'installation et la maintenance des équipements dans le domaine de l'énergie, du froid et de la climatisation, qui se trouve de fait à cheval entre les deux domaines évoqués précédemment (second œuvre BTP et électricité/électronique). Ce qui s'est traduit par une multiplicité d'interlocuteurs potentiels sur le terrain et des choix différents opérés d'une académie à l'autre, en fonction de la dynamique propre à l'enquête.

Les traitements statistiques effectués, conçus au départ pour donner quelques éléments de cadrage de l'offre et de son évolution dans chacune des 6 académies, ont été développés de manière assez conséquente et étendus à l'ensemble des 26 académies de France métropolitaine. Une série de 81 indicateurs caractérisant chacune des académies¹, a ainsi permis de positionner chacune d'entre elles par rapport aux autres et à la moyenne métropolitaine. Certains de ces indicateurs ont donné lieu à des traitements statistiques particuliers (analyse en composantes principales et classification ascendante hiérarchique). La plupart des traitements sur les effectifs au niveau national ont été réalisés sur le champ « France métropolitaine ». Lorsque ce n'est pas le cas, le champ retenu est indiqué (ex. France entière, y compris Outre-Mer).

¹ Liste des diplômes. Année 2010. CPC

¹ Voir le tableau des indicateurs en annexe

Partie 1

Vue d'ensemble de la voie professionnelle avant et après la réforme

Quels que soient les indicateurs choisis, ils ne donnent qu'une vue très partielle de l'enseignement professionnel. Celui-ci est inséparable de l'histoire démographique et industrielle des régions, qui se traduisent par un dynamisme variable, des flux migratoires à l'entrée et à la sortie des régions inégaux, des reconversions dans les services favorisant ou non les petites unités productives, avec une intensité en technologie hétérogène, et des entreprises inégalement réceptrices à l'apprentissage.

Du point de vue de la démographie, retenons seulement que les flux de sorties de 3^e sont plutôt en voie de tassement sur la période 2006-2009². Quelques écarts sont toutefois à relever. Parmi les académies qui attireront plus particulièrement notre attention, celles d'Aix, Besançon et Versailles vérifient cette tendance alors que les effectifs des académies de Caen, Montpellier et Nice sont constants. Aucun effet de pression démographique n'est donc à attendre. L'enjeu prévisible est donc plutôt dans les changements de répartition de ces effectifs, entre voie pro et voie générale et technologique, puis entre voie scolaire et apprentissage, et enfin entre CAP et Bac Pro.

1.1 Structure et évolution selon les académies

La répartition des élèves à la sortie de la 3^e vérifie des oppositions connues entre académies selon qu'elles attribuent une grande part à l'enseignement professionnel et/ou à l'apprentissage, mais l'introduction des niveaux de diplômes dans l'analyse suggère un paysage plus nuancé. Ainsi les académies pourraient être subdivisées en quatre grands groupes.

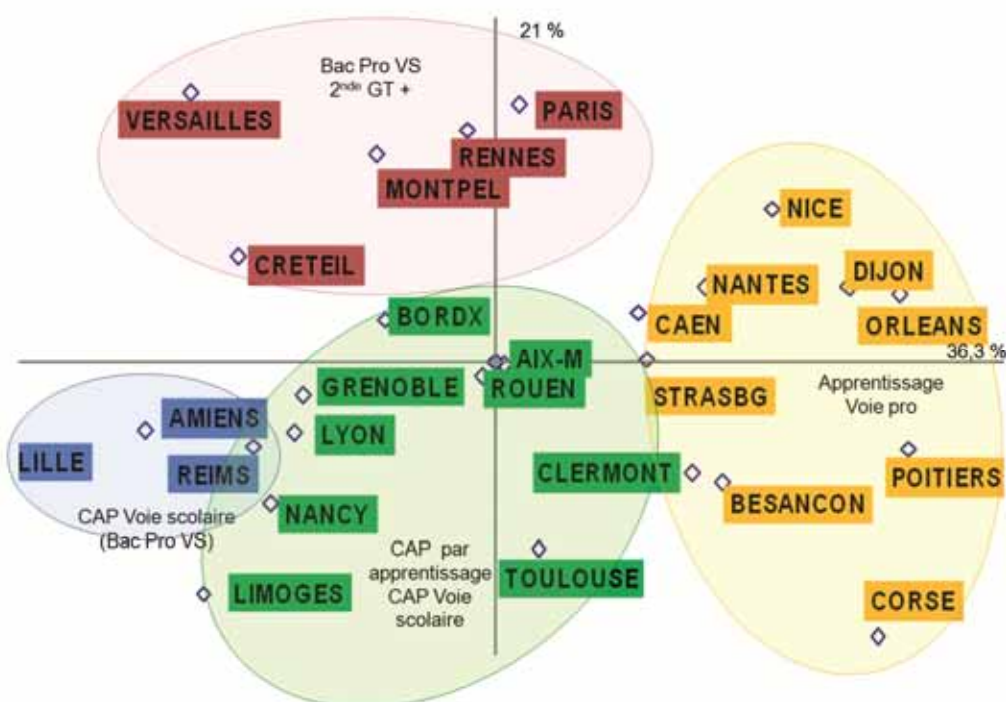
1.1.1 Répartition des effectifs à l'issue de la 3^{ème}

Le graphique ci-dessous présente les résultats d'une analyse en composantes principales élaborée sur huit indicateurs révélateurs de la structure de la formation initiale dispensée en second cycle général ou professionnel dans chacune des académies de France métropolitaine. Sont entourées les quatre classes mises en évidence par une classification ascendante hiérarchique sur les mêmes données.

Le premier axe, horizontal (36,3 % de l'inertie), oppose les académies selon l'importance respective accordée à l'apprentissage et à la voie scolaire dans la formation professionnelle des jeunes. Le second axe, vertical (21 % de l'inertie), distingue les académies qui orientent plus fréquemment les élèves vers les filières générales (classe rouge, en haut du graphique). Sont « tirées » vers le haut du graphique aussi, les académies où la filière bac pro est déjà mise en place. Vers le bas du graphique on reconnaît à gauche les académies du Nord où la tradition d'une formation professionnelle en lycée est encore fortement ancrée (classe bleue), et à droite les académies où les CFA assurent une bonne part de cette formation (classe jaune). Entre les deux, la classe verte, où la part respective des deux voies de formations, est équilibrée au sens où elle rejoint la moyenne.

² Les effectifs de 3^e passent de 772 604 en 2006-2007 à 750 412 en 2009-2010, soit une érosion de 2,9 %.

Graphique 1
ACP sur la répartition des effectifs à l'issue de la 3^e (voie scolaire et apprentissage 2009)



Source : MEN, BCP, France métropolitaine, Public+privé, année scolaire 2009-2010.

Encadré 1
Les indicateurs actifs dans l'analyse

- part des élèves de seconde inscrits en 2nde générale et technologique
- parmi les inscrits en première année de cycle professionnel :
 - o part des apprentis
 - o part des inscrits en 1^{ère} année de CAP par apprentissage
 - o part des inscrits en 1^{ère} année de CAP voie scolaire
 - o part des inscrits en 1^{ère} année de BEP par apprentissage
 - o part des inscrits en 1^{ère} année de BEP voie scolaire
 - o part des inscrits en 1^{ère} année de Bac pro en 3 ans par apprentissage
 - o part des inscrits en 1^{ère} année de Bac pro en 3 ans voie scolaire.

Pour limiter l'importance des écarts entre académies extrêmes, les indicateurs ont été recodés en rangs. Récapitulatif des 4 types (le code couleur sera conservé dans la suite de la présentation) :

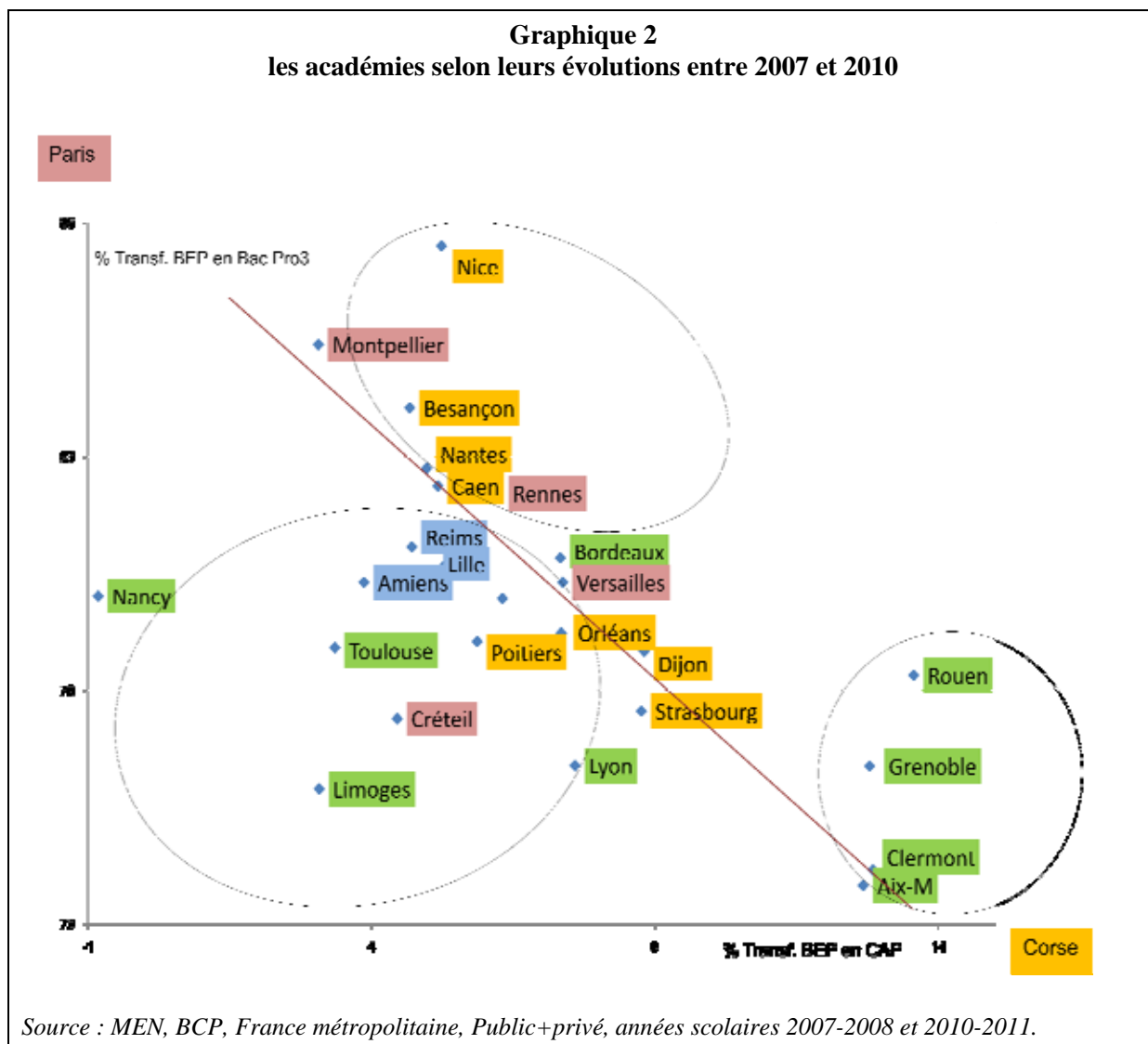
Types d'académies	
	Bac pro , 2 nd e GT
	Apprentissage, Voie pro
	CAP Apprentissage, CAP Voie scolaire
	CAP Voie scolaire

1.1.2 "Transformation" des BEP en CAP et en Bac Pro 3 ans entre 2007 et 2010

Cette structure d'ensemble s'infléchit dans des directions parfois inattendues lorsque sont observés les choix de transformation des BEP, effectués pour les uns au profit des Bac Pro et pour d'autres plutôt par le renforcement des CAP.

Trois indicateurs rendent compte des transformations à l'œuvre au sein des formations professionnelles en lycée : ils mesurent les déformations de la structure des entrées en 2nd cycle professionnel, entre CAP, BEP et bac pro en 3 ans, et les tendances à la disparition progressive des BEP en faveur, soit du CAP, soit du Bac pro (entrées en 1^e année voie scolaire 2007 et 2010). En particulier le volume des inscrits en CAP s'est accru de 20 %. On positionne les académies sur le graphique selon leur « taux de transformation du BEP en Bac Pro en 3 ans » (axe vertical), et leur « taux de transformation du BEP en CAP » (axe horizontal - Voir l'encadré 2 pour la définition et le mode de calcul de ces indicateurs).

Ce graphique fait apparaître deux dynamiques qui soufflent des vents contraires : vers le renforcement du CAP, ou vers l'ouverture des bacs pro en 3 ans. Ces dynamiques paraissent faiblement liées à la structure, puisqu'elles ne concentrent pas les classes de la typologie dans les mêmes secteurs. On remarque quand même que les académies ayant beaucoup de CAP dans les deux filières de formation sont plutôt timides quant à l'essor du bac pro en 3 ans.



Encadré 2 - Mode de calcul des indicateurs de transformation du BEP

Taux de BEP « transformés » en CAP, voie scolaire :

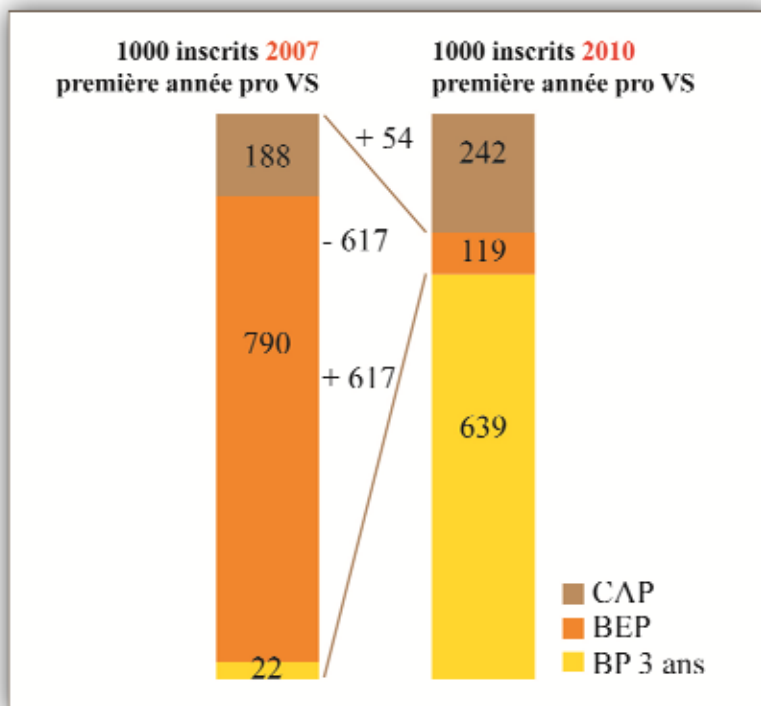
$$\text{TXBEP}^{\text{CAP}} = (\text{T}_x \text{ CAP } 2010 - \text{T}_x \text{ CAP } 2007) / \text{T}_x \text{ BEP } 2007 = 54/790 = 6,8$$

Taux de BEP « restés » BEP, voie scolaire :

$$\text{TXBEP}^{\text{BEP}} = (\text{T}_x \text{ BEP } 2010 - \text{T}_x \text{ BEP } 2007) / \text{T}_x \text{ BEP } 2007 = 119/790 = 15,1$$

Taux de BEP « transformés » en Bac pro 3 ans, voie scolaire :

$$\text{TXBEP}^{\text{BP3}} = (\text{T}_x \text{ BP3 } 2010 - \text{T}_x \text{ BP3 } 2007) / \text{T}_x \text{ BEP } 2007 = 617/790 = 78,1$$



Lecture du graphique :

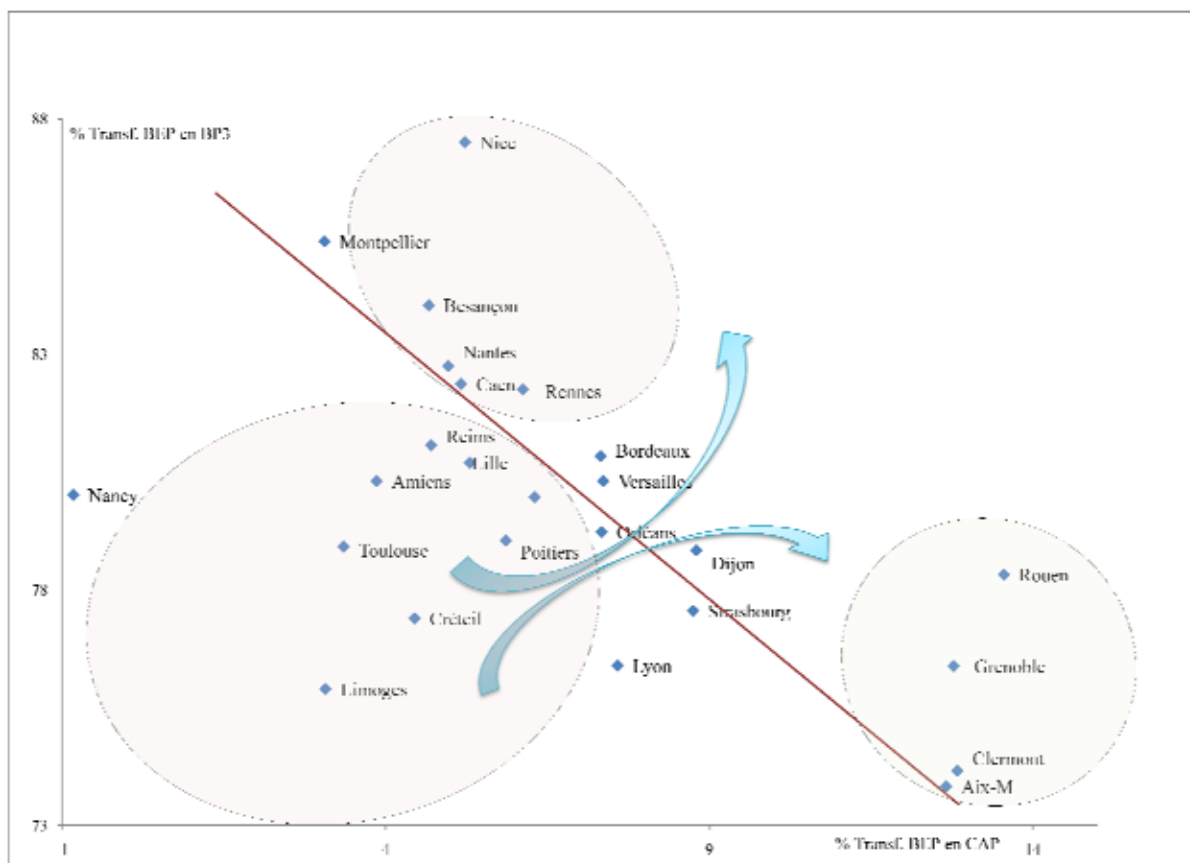
En 2007, sur 1000 entrants en 1^{er} année de 2nd cycle professionnel, 790 étaient inscrits en BEP. En 2010, sur 1000 inscrits, seuls 119 étaient engagés en BEP ; en revanche, le CAP avait gagné 54 inscrits, et le bac pro en 3 ans, 617. Si l'on considère que ces gains sont « pris » sur les pertes de BEP, c'est alors 54/790, soit 6,8 % des BEP qui ont été « transformés » en CAP, et 619/790, soit 78,1 % « transformés » en BP3. 15,1 % des stocks de BEP se sont maintenus.

Lecture du graphique 2 : Les académies de France métropolitaine sont situées sur le graphique selon la valeur du taux de BEP transformés en CAP, reportée sur l'axe horizontal, et celle du taux de BEP transformés en BP3, reportée sur l'axe vertical. Les deux académies de Paris et de Corse prenant sur ces deux variables des valeurs extrêmes, sont situées hors du graphique dans des secteurs opposés. Le code couleur attribué aux académies correspond à leur appartenance à l'une des 4 classes précédentes. La droite est la droite de régression des deux indicateurs. La moyenne nationale se situe sur cette droite juste au-dessous de Versailles.

Le pourcentage de BEP non transformés peut signaler un retard d'engagement dans la Rénovation. Par exemple : à Limoges 76 % des BEP sont transformés en Bac Pro, 3 % en CAP : restent 21 % non transformés, ce qui est plus que la moyenne (14 %). A Créteil, 18 % des BEP se sont maintenus. Ce retard peut être dû à une présence plus importante de spécialités qui ont maintenu de façon dérogatoire des enseignements de BEP. Ces académies (en bas à gauche du graphique 3) peuvent suivre deux orientations indiquées par les flèches, l'évolution la plus probable devrait cependant les amener à accroître la part des Bacs Pros en 3 ans.

Les flèches ne sont qu'indicatrices du chemin possible à suivre par les académies demeurées sous la droite de régression et qui ont encore des transformations de BEP à effectuer.

Graphique 3
Quelles évolutions pour les académies qui ne se sont pas encore engagées dans la réforme ?



Source : MEN, BCP, France métropolitaine, Public+privé, années scolaires 2007-2008 et 2010-2011.

1.2. Entrées et sorties de la filière professionnelle (voie scolaire)

Une certaine inertie des structures d'offre selon les académies est-elle à l'œuvre, conditionnant les flux d'élèves ? Il convient tout d'abord d'observer le poids des redoublements et des passerelles entre filières.

1.2.1 Origine des inscrits en filière professionnelle : 14 à 18 % d'entrées latérales ou de redoublements en première année

Les inscrits en première année de cycle professionnel de l'année 2010 proviennent, pour 82 à 86 %, directement de collège ou de Segpa (cf. Tableau 1). Cela peut paraître banal, mais signifie *a contrario* que 14 à 18 % des inscrits en première année, que ce soit de CAP, de BEP ou en 2nde Pro, entrent latéralement à partir d'autres classes ou bien redoublent. Ces nombreuses entrées latérales se répartissent presque à égalité entre redoublements ou changements d'orientation au sein de la voie professionnelle, et captation d'élèves venant de 2nde générale et technologique. Ainsi 7,5 % des 2nde pro et 2nde BEP sont alimentés par la 2nde GT. Faut-il y voir un des effets de la rénovation ? On peut en douter car alors, ce flux en provenance de la 2nde GT devrait être plus important vers la 2nde pro que vers la 2nde BEP, ce qui n'est pas le cas, ils sont équivalents.

Il reste que c'est encore beaucoup : 7,4 % de 158 500, cela représente **11700 inscrits élèves de 2nde pro en provenance de la 2nde GT**. L'arrivée en 2nde pro après une 2nde GT peut également être vue comme un redoublement. Si on cumule les entrées en 2nde Pro après 2nde Pro et 2nde GT, le pourcentage d'élèves redoublants atteint 12,4 % ! S'agit-il d'un défaut d'orientation ou d'une passerelle à construire ? **La réponse à cette question sera lourde de conséquences, puisque dans un cas il s'agira de réduire le flux alors que dans l'autre il s'agirait de l'entériner, voire de le développer.**

De manière plus précise, le pourcentage d'élèves redoublant est plus élevé en 2^{nde} pro qu'en BEP (5 % contre 2 %) : le niveau est-il plus exigeant ? Ceci pose une autre question : le raccourcissement de la durée de formation de quatre à trois ans et l'alignement sur le rythme de l'enseignement général et technologique ont-ils pour effet d'infléchir les pratiques d'évaluation des élèves et des décisions des conseils de classe dans le sens d'une plus grande exigence ?

Ce n'est pas certain car la 2^{nde} pro reste ouverte à des entrées latérales : 1,5 % des élèves entrent en 2^{nde} pro après avoir terminé un cycle de CAP, et 1,2 % un cycle de BEP. Le taux est faible mais l'effectif n'est pas négligeable puisque plus de **4000 élèves sont ainsi engagés dans un cursus de 5 ans !**

Mais un cursus maintenu en 4 ans est plus fréquent puisqu'on observe la reconstitution d'une filière 2+2 par enchaînement d'une 1^e Pro après une terminale de CAP (environ 7000 élèves, 3,5 % des 1^e Pro). Dans l'autre sens, 1200 élèves de 2^{nde} Pro vont alimenter les CAP en seconde année (2,5 % des 2^{ème} année de CAP). L'alimentation des CAP par d'anciens élèves de 2^{nde} (pro ou GT) n'est pas négligeable : 5 % des entrants en CAP viennent de 2^{nde}.

Il est malaisé de distinguer les « vrais » redoublements, de ceux qui masquent un changement de spécialité. De plus certains changements de cursus professionnel peuvent résulter d'une stratégie d'accumulation de diplômes. Ces stratégies étant liées à l'état du marché de l'emploi et aux modes d'insertion, le panorama des entrées-sorties de la filière professionnelle demanderait à être complété par les données semblables sur l'apprentissage, qui ne sont pas encore disponibles pour l'année en cours.

Dans l'ensemble, la rénovation ne semble pas se traduire par un raccourcissement de la scolarité des élèves, les cursus supérieurs à 3 ans demeurant non négligeables.

Tableau 1
Origine des élèves inscrits en filière professionnelle Voie Scolaire en 2010

Classe année en cours 2010								
Origine 2009	2 ^{nde} Pro	2 ^{nde} BEP	1 CAP2	1 ^{ère} Pro	2 CAP2	Autres Pro.	Term. BEP	Ensemble
Collège (3 ^{ème} ...)	82,3	85,5	86,1	0,2	0,1	0,4	0	37,8
2 ^{nde} GT, 1 ^{ère} GT Term. GT	7,4	7,7	2,6	2,8	0,3	12,9	0,5	4,5
2 ^{nde} Pro	5	1,6	2,5	61,5	2,5	0,6	0,5	24,5
1 ^{ère} Pro	0,3	0,2	0,2	1,8	0,3	0,5	0	0,8
2 ^{nde} BEP	0,5	2	0,5	0,1	0,1	0,3	94,9	5,1
Term. BEP	1,2	0,4	0,6	28,7	1,2	41,7	3,7	13
1 CAP2	0,8	0,6	4,2	0,2	90,3	2,4	0,1	9,1
2 CAP2	1,5	1,3	1,1	3,5	4,4	11,2	0,4	2,8
CAP 1 et 3 ans	0,3	0,2	0,4	0,3	0,2	5,7	0	0,5
Term. Pro, BP	0,1	0	0,1	0,4	0,1	9,6	0	0,6
Autres	0,7	0,3	1,7	0,4	0,3	14,6	0,1	1,3
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	158 532	26 294	57 669	195 936	48 767	22 998	26 863	537 059

Source : MEN, BCP, France métropolitaine, Public+privé, années scolaires 2009-2010 et 2010-2011.

Note : les flux en provenance des 1^{ères} Générales et Technologiques (GT) et Terminales Générales et Technologiques (GT) ont été assimilés aux 2^{ndes} GT car ils sont peu significatifs. Les flux de SEGPA sont assimilés au collège. La Terminale de Brevet Professionnel (BP) est agglomérée à la Terminale de Bac Pro.

1.2.2 « Importations » de 2^{nde} GT selon la classe d'arrivée : le grand écart entre académies

Le taux d'alimentation des 2^{nde} pro par les 2^{nde} GT est variable (de 3 à 11 %) et visiblement non lié à la structure (les couleurs des classes se distribuent à tous les niveaux. Cf. Tableau 2 et code couleur Graphique 1). Une douzaine d'académies recrutent de 9 à 11 % de leurs 2^{nde} Pro en 2^{nde} GT.

A l'entrée en 2^{nde} pro les arrivées de la 2^{nde} GT varient du simple (2,9 % à Versailles) au triple (11,1 % à Toulouse). Parmi les académies spécifiquement observées, Montpellier, Aix et Caen sont au dessus de la moyenne et Versailles est très en dessous.

Tableau 2
Proportion des inscrits en filière professionnelle scolaire, provenant de 2^{nde} GT

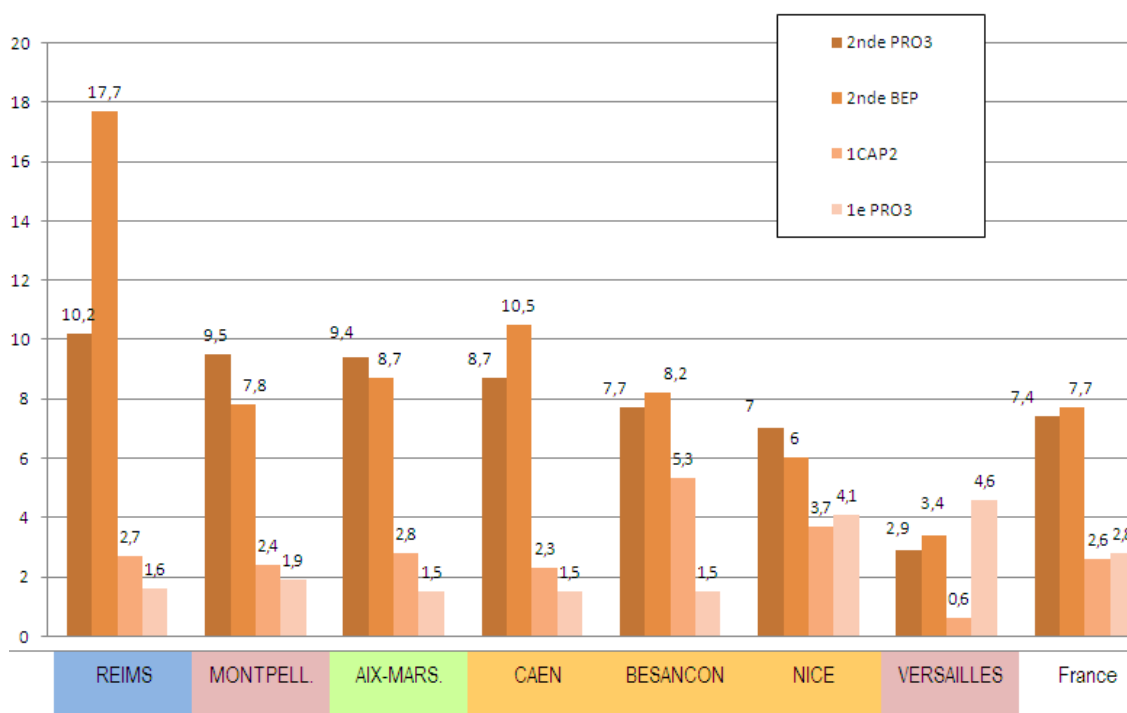
Académies	2 ^{nde} Pro	Ensemble Pro. 1 ^{ère} 2 ^{nde} Term. CAP BEP Bac
Toulouse	11,1	5,5
Clermont	10,6	5
Reims	10,2	5,4
Poitiers	9,9	5,2
Amiens	9,8	4,5
Montpellier	9,5	4,9
Aix-Marseille	9,4	4,3
Orleans	9,3	5,1
Lyon	8,9	4,8
Caen	8,7	4,7
Rennes	8,7	4,7
Corse	8,6	3,2
Grenoble	8,1	3,8
Bordeaux	7,9	4,4
Nancy-Metz	7,8	4,5
Besançon	7,7	4,3
Paris	7,4	6
Dijon	7,2	4,2
Nice	7	5
Strasbourg	6,5	4,1
Lille	6,4	3,3
Nantes	6,3	4,4
Limoges	5,8	2,5
Rouen	5,4	3,5
Creteil	3,9	6,2
Versailles	2,9	3,2
France	7,4	4,5
Effectif	158 532	537 059

Source : MEN, BCP, France métropolitaine, Public+privé, année scolaire 2010

Si l'on distingue à présent les « importations » de 2^{nde} GT selon la classe d'arrivée, il apparaît qu'elles sont de même grandeur en 2^{nde} pro et en 2^{nde} BEP (de 6 à 10 % des effectifs de la voie scolaire en 2010, cf. graphique 4), ainsi qu'on l'a vu précédemment. Cette stabilité nationale de recrutement entre 2^{nde} BEP et 2^{nde} Pro masque un renforcement pour certaines et un recul pour d'autres (sous hypothèse que cette comparaison en coupe 2010 tient lieu d'indicateur « proxy » de transformation des BEP en Bac Pro). Reims est mentionnée pour mémoire.

Seule Versailles « importe » plus de 2^{nde} GT en 1^e Pro qu'en 2^{nde} Pro. Les flux de 2^{nde} GT en 1^{ère} pro (« importations décalées », plus tardives) sont notables à Nice et Versailles. A Nice et Besançon, ce sont les flux vers la 1^{ère} année de CAP qui sont remarquables (Nice confirme ainsi son caractère dual entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel).

Graphique 4
Alimentation de la voie professionnelle scolaire
par des élèves provenant de 2^{nde} GT, selon la classe d'arrivée



Source : MEN, BCP, France métropolitaine, Public+privé, année scolaire 2010.

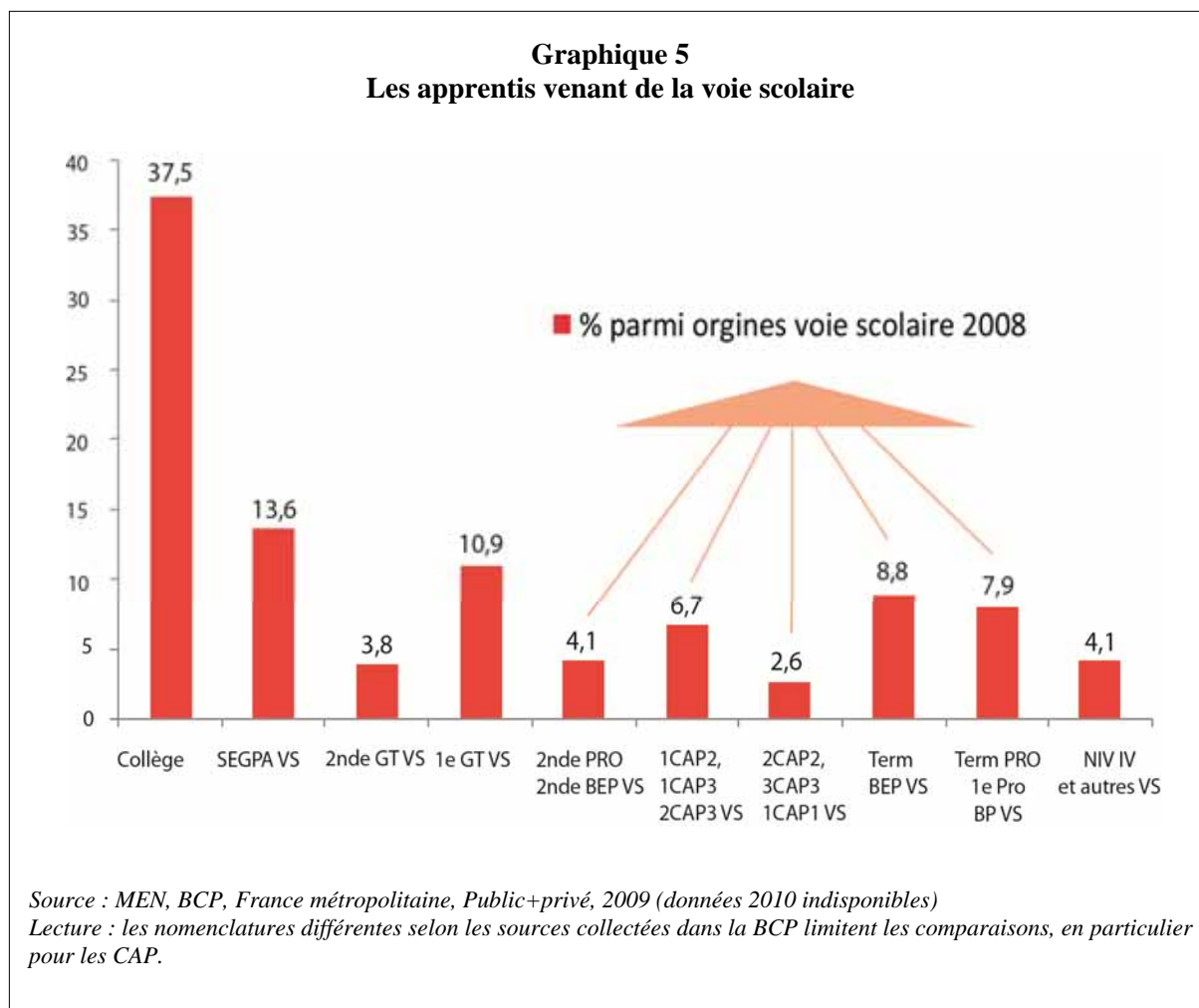
Note : Code couleur cf. Graphique 1

1.2.3 Origine des inscrits en apprentissage en 2009 qui étaient dans la voie scolaire en 2008

(Niv. IV et V hors Titres Homologués et hors Formation Continue.)

Au total, 31,1 % des apprentis de 2009 qui étaient inscrits dans la voie scolaire en 2008 viennent d'un cursus d'enseignement professionnel (cf. graphique 5). L'arrivée en provenance du collège mais aussi des filières générales et technologiques est donc très majoritaire. Plus préoccupante est l'entrée en apprentissage en cours de formation en voie scolaire. Mais parmi eux, seulement 4,1 % viennent de 2nde pro ou 2nde BEP.

Renversons les chiffres : 4,1 % des 123 836 apprentis viennent de la voie scolaire, soit 5077 jeunes qui représentent seulement 2,8 % des inscrits en 2nde Pro (n=158 532) ou 2nde BEP (n=26 294) voie scolaire. Cette faible proportion invalide l'hypothèse d'un déversement des jeunes de l'enseignement professionnel en lycée vers l'apprentissage, que ce soit en cours de formation ou en fin de cycle.



1.2.4 Origine des secteurs PUBLIC / PRIVE des entrants en 2nde Pro PUBLIC / PRIVE : un jeune sur quatre en position de choix alternatif entre le public et le privé

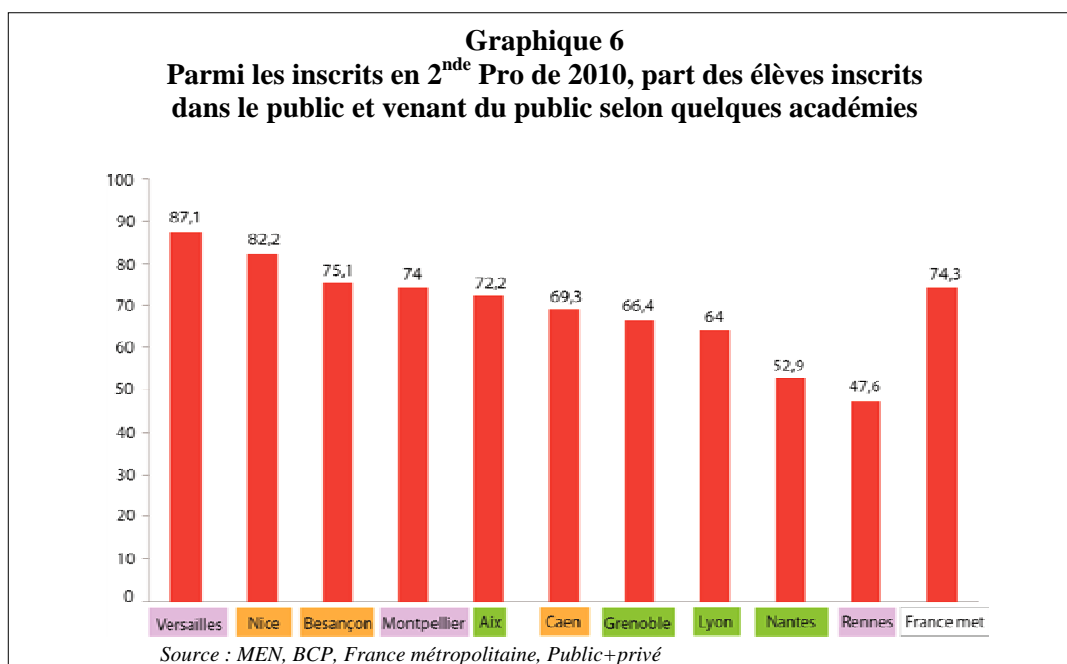
Il faut souligner l'importance du privé dans la formation professionnelle, environ 20 % des inscrits en 2nde Pro en 2010 (cf. tableau inséré dans le graphique 6). Cette importance est d'autant plus grande si l'origine de l'élève l'année précédente est prise en considération : en moyenne un élève sur quatre arrivant en 2nde Pro est inscrit dans le privé en 2010 ou y était l'année d'avant. C'est même le cas d'un élève sur trois sortant de 3^{ème}.

Certains établissements privés peuvent élaborer une offre de formation qui n'équilibre pas de la même façon que dans le public les deux voies, CAP et Bac pro, ou les spécialités. Par exemple les Maisons Familiales Rurales (MFR) maintiennent des taux très forts de CAP et n'orientent pas prioritairement vers le Bac Pro. Le plein succès de la Rénovation requiert donc une concertation avec les différents acteurs de la formation.

Tableau 3
Parmi les inscrits en 2^{nde} Pro de 2010,
part des élèves inscrits dans le public et venant du public selon la classe d'origine

2nde PRO 2010		Secteur 2010	
Classe origine 2009	Secteur origine 2009	Privé	Public
3è	Privé	7.9	5.2
	Public	6.2	63.9
2nde PRO3	Privé	0.9	0.2
	Public	0.5	3.4
2nde GT, 1è GT	Privé	0.9	0.3
	Public	1.4	4.8
1CAP2	Privé	0.2	0.1
	Public	0.1	0.4
1è PRO3	Privé	0.1	0.0
	Public	0.0	0.1
2CAP2	Privé	0.5	0.1
	Public	0.2	0.8
Autre LP	Privé	0.4	0.1
	Public	0.4	0.9
Ensemble	Privé	10.8	6.1
	Public	8.8	74.3
Privé+Public	Privé	19.6	80.4
Effectif	Public	30723	125743

Selon les académies, la part des 2^{nde} Pro inscrits dans le secteur public et y étant restés depuis l'année précédente varie très significativement de 47,6 % dans l'académie de Rennes, à 87,1 % dans l'académie de Versailles (les académies se situant autour de la moyenne ne sont pas représentées sur le graphique). Si le fait est connu pour les extrêmes, il l'est moins pour de grosses académies comme Grenoble et Lyon. Pour ce groupe d'académies, qui inclut Caen et Nantes, les choix de cartes scolaires liées à la Rénovation risquent d'être entachés d'une incertitude plus grande quant aux choix des familles et à l'inflexion de la structure d'offre du secteur privé.



Des dynamiques régionales différenciées

2.1 Un zoom sur six académies³ à partir de quelques indicateurs

Sur le plan national, la part de l'entrée en 2^{de} GT (hors tableau) varie peu puisqu'elle passe de 64 % en 2007 à 64,6 % en 2010. La part de la voie professionnelle dans les orientations est stable à 32,3 %. La somme des deux peut parfois dépasser 100 en raison des redoublements et réorientations. La part de l'apprentissage est elle aussi stable (hors tableau) perdant un point à 12,9 % des sortants de 3^e. La seule variation significative provient de la progression des élèves de 1^e année de CAP qui passent de 18,8 % des entrants en voie professionnelle sous statut scolaire en 2007 à 23,8 % en 2010. Il s'agit d'un accroissement sur les quatre ans qui se traduit par un gonflement remarquable des effectifs de 20 %, passant ainsi de 46 731 à 57 669 jeunes, mais avec un tassement en 2010.

2.1.1 Destination en 2010 des élèves de 2^{de} Pro de 2009 dans six académies

L'académie d'**Aix** illustre particulièrement cette recrudescence des entrées en CAP, ici de 50 %, et en constitue sans doute l'extrême, alors que la mise en place du Bac Pro en 3 ans y est la plus lente : 59,4% des entrants soit 6 points de moins que nationalement.

L'académie de **Besançon** se caractérise par un niveau historiquement élevé de l'apprentissage qui se cumule aujourd'hui à un accroissement de la part des CAP dans les entrées en voie professionnelle sous statut scolaire. La mise en place de la Rénovation du Bac Pro s'en trouve à peine supérieure au regard de la moyenne nationale.

L'académie de **Caen** part d'une situation proche de celle de Besançon en ce qui concerne l'apprentissage. La part des CAP y était moindre, bien que légèrement supérieure aux données France entière. Mais surtout, la tendance est au rapprochement car cette part s'est accrue passant de 19,3 % à 23,5 %. La mise en place du Bac Pro y est légèrement plus rapide que nationalement.

L'académie de **Montpellier** part d'un niveau moyen de l'orientation vers la voie professionnelle et de l'apprentissage. Le seul fait significatif est ici que la part du CAP qui était légèrement supérieure à la moyenne nationale est maintenant inférieure de près de 2 % en dépit d'une croissance des effectifs. Il est vrai que la mise en place des Bac Pro y est plus rapide que dans d'autres académies, puisqu'elle implique 68,9 % des entrants contre 65,4 % nationalement.

L'académie de **Nice** a un profil tout à fait différent des précédentes : la part de la voie scolaire y est exceptionnellement faible, 26 % contre 32,2 % nationalement et reste stable. En revanche, l'apprentissage est tout aussi exceptionnellement répandu : 34,9 % au lieu de 28,4 % nationalement. La part du CAP dans l'entrée en voie professionnelle scolaire est la plus faible des six académies d'observation (16,2 % contre 18,8 % nationalement), mais l'introduction du nouveau Bac Pro y est la plus rapide si on prend 2008 comme année de base : 73,4 % contre 65,4 % nationalement. Le nouveau Bac Pro et l'apprentissage semble être les deux pôles caractéristiques de changement dans cette académie au détriment des autres formations professionnelles sous statut scolaire.

L'académie de **Versailles** ressemble en première approche à celle de Nice au vu d'une part très faible de la voie professionnelle, ici 27,4 %, ainsi qu'à une apparente rapidité de mise en place du nouveau Bac Pro, ici 69,2 % des entrants allant en 2^{de} Pro. Mais tout les oppose par ailleurs : c'est la seule académie où la part de la voie professionnelle a plutôt tendance à régresser, encore que modérément, mais surtout, l'apprentissage y est le moins répandu, 20,9 %. La part des CAP étant elle-même très faible (16,5 %), on retiendra seulement qu'elle s'accroît au même rythme que nationalement pour atteindre 21,8 %.

³ Ces six académies n'illustrant pas les quatre classes mentionnées plus haut, quelques autres sont parfois ajoutées dans les tableaux.

Le tableau ainsi dressé montre qu'au-delà des héritages dont il est malaisé de se défaire (Besançon, Caen), surtout lorsque de gros effectifs sont en jeu comme à Aix, Montpellier et surtout Versailles qui représente la somme des deux précédentes, des orientations diverses et parfois radicalement divergentes ont été prises. Le plus souvent, c'est au bénéfice du CAP, bien que le nouveau Bac Pro soit massivement mis en place pour les deux-tiers des effectifs. Les académies qui privilégient l'orientation en 2^{de} GT au détriment de la voie professionnelle sont aussi celles qui mettent le plus rapidement en place le Bac Pro (Nice, Versailles). L'apprentissage fréquent se cumule parfois avec une part croissante des CAP (Aix, Caen), où au contraire, au détriment des CAP (Nice).

Tableau 4
Indicateurs structurels réduits de l'entrée en voie professionnelle
à l'issue de la 3^e selon six académies

Indicateurs	Part des entrants en voie professionnelle (scolaire) à l'issue de la 3 ^{ème}		Part des CAP dans l'entrée en voie professionnelle scolaire		Part des BAC Pro dans l'entrée en voie pro. scolaire	Part apprentissage parmi les entrants en voie pro.
	2007	2010	2007	2010	2010	2009
Aix Mars.	0	++	0	+++	- - -	++
Besançon	0	0	+	++	0	+++
Caen	0	0	0	+++	0	+++
Montpellier	0	0	0	++	++	0
Nice	- - -	0	-	+++	+++	+++
Versailles	- - -	0	-	+++	++	- - -
France Met.	32,2	32,3	18,8	23,8	65,4	28,4

Source : MEN, BCP, France métropolitaine, Public+privé, données chiffrées en annexe 1

Lecture : Les +, 0 et - signalent les écarts académiques à la moyenne France métropolitaine : 0 pour les écarts par rapport à la France Mét. < 1,5 % ; symbole + ou - pour écarts compris entre 1,6 % et 3 % ; ++ et - - pour écarts compris entre 3,1 % et 4 % ; +++ et - - - pour écarts > 4,1 %

2.1.2 Sorties prématurées des 2^{de} Pro Voie Scolaire de 2008

Les sorties vers l'apprentissage dépendent pour beaucoup de l'offre existante, avec cependant une exception pour Nice, qui cumule le taux le plus élevé d'apprentissage à un taux de sortie vers l'apprentissage en dessous de la moyenne.

Les sorties « inexpliquées » vont de 6 à 11, 5 %, soit du simple au double. A noter que l'académie de Versailles qui a eu une politique privilégiant le Bac pro enregistre un taux de sortie global plus élevé que la moyenne.

Tableau 5
Destination en 2010 des élèves de 2nde Pro de 2009 dans huit académies

Académies	1 ^{ère} Pro	2 nd e Pro	1 CAP2 2 CAP2	Autres	Sorties apprentissage et inexpliquées	Total
Aix Mars.	79,8	4,3	2,1	0,9	12,9	100
Besançon	79,8	3,7	2,0	0,6	13,9	100
Caen	76,6	5,4	2,1	1,4	14,6	100
Montpellier	75,6	6,2	2,9	1,2	14,0	100
Nice	81,5	2,6	1,2	1,9	12,7	100
Versailles	78,4	6,1	1,3	0,7	13,6	100
Créteil	74,7	5,6	1,0	0,8	17,8	100
Amiens	71,3	7,6	2,5	1,6	16,9	100
France	78,2	5,1	1,7	1,4	13,5	100

Source : MEN, BCP, France métropolitaine, Public+privé

Note : Les académies de Créteil et d'Amiens sont mentionnées pour mémoire

2.1.3 Sorties vers l'apprentissage en 2008 (2009) des 2nde Pro

Les sorties vers l'apprentissage après une 2de pro Voie scolaire sont faibles, mais en augmentation. Ces données sont à prendre avec précaution car l'obtention d'un contrat d'apprentissage est particulièrement sensible à la conjoncture économique.

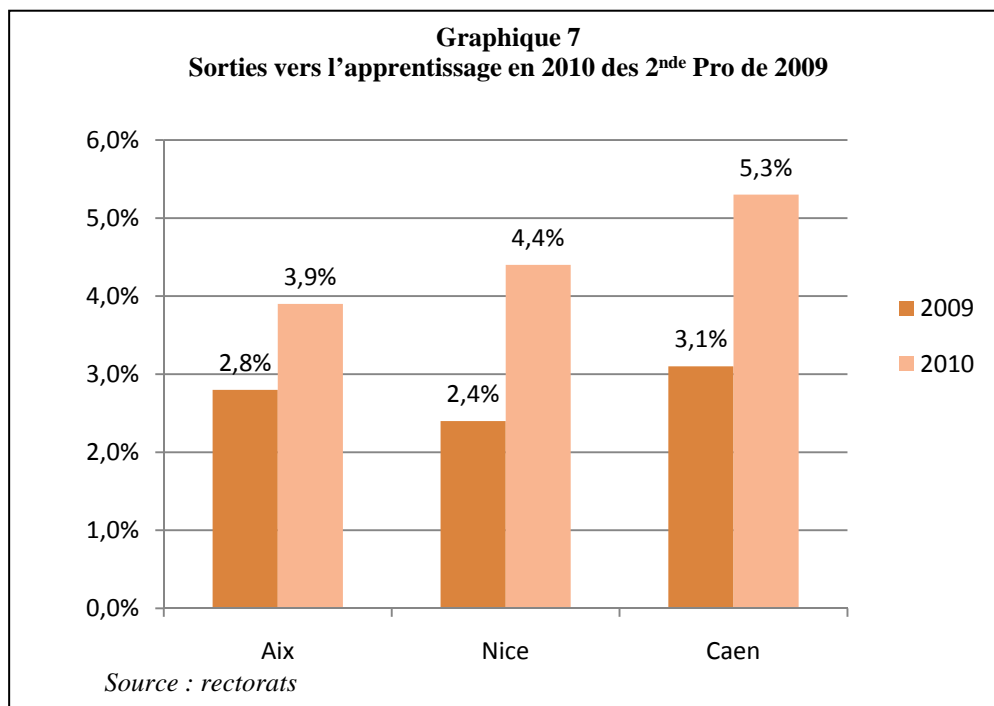
Tableau 6
Sorties prématurées en juin 2009 des 2nde Pro de 2008

Académies	Sorties vers apprentissage	Sorties inexpliquées	Ensemble sorties
Aix Mars.	2,8	9,7	12,5
Besançon	2,9	5,7	8,8
Caen	3,1	8,1	11,2
Montpellier	1,6	10,4	12,0
Nice	2,4	9,1	11,5
Versailles	1,5	11,4	12,9
France	2,6	9,1	11,7

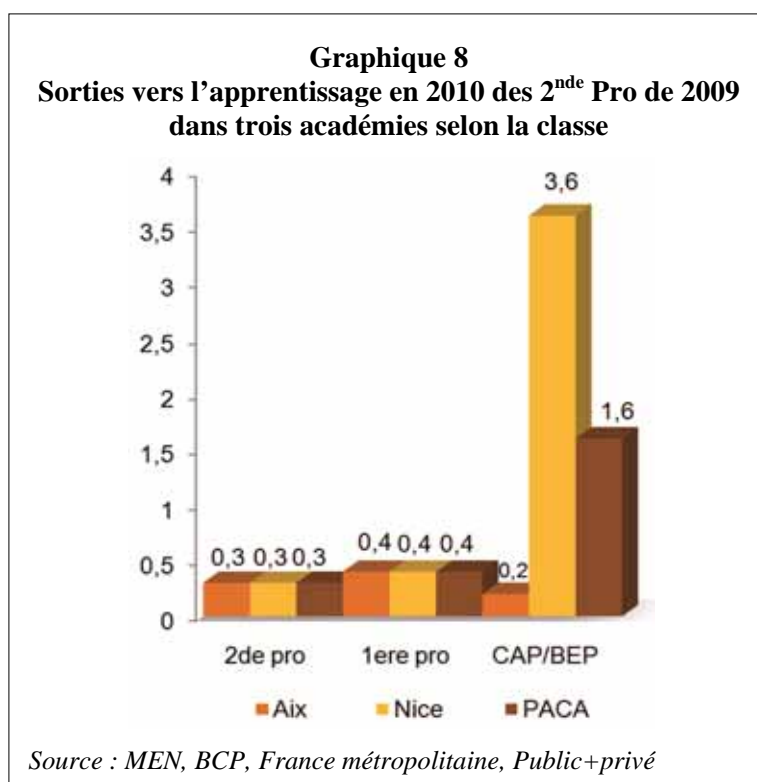
Source : MEN, BCP, France métropolitaine, Public+privé

2.1.4 Sorties vers l'apprentissage en 2010 des 2nde Pro de 2009

Les données récentes fournies par les rectorats d'Aix, Nice et Caen montrent que les sorties vers l'apprentissage représentent respectivement 3,9 % (sur les 12,9 % de sorties constatées dans le tableau 4) 4,4 % (sur les 12,7 % de sorties) et 5,3 % (sur les 14,6 % de sorties).



Parmi ces sorties, le taux de poursuite en bac pro apprentissage est très faible, presque équilibré entre première et deuxième année et identiques pour les 3 académies, comme le montrent les données recueillies à Aix et Nice. En revanche les sorties vers le CAP sont très contrastées d'une académie à l'autre.



2.2 Les choix et contraintes des acteurs académiques

Nous rendons compte, dans ce qui suit, du point de vue et des analyses développées par les acteurs de terrain, interrogés sur les objectifs poursuivis et les stratégies mises en œuvre dans leur académie, à l'occasion de la réorganisation de la carte des formations induite par la réforme du bac pro et la suppression des cursus de BEP.

La revalorisation de la voie professionnelle n'implique en rien son développement quantitatif, selon les autorités académiques

L'arrivée des Bac pro en 3 ans n'est pas nécessairement synonyme de développement quantitatif de l'offre en voie professionnelle. Il s'agit plutôt, pour nos interlocuteurs, de saisir une occasion de tout remettre à plat et d'engager la voie professionnelle dans une nouvelle dynamique. Revaloriser cette voie, améliorer son image, coller mieux aux besoins et pratiques des entreprises locales sont autant d'objectifs que poursuivent toutes les académies, en particulier celles de Nice et de Montpellier.

Ainsi, l'académie de Nice connaissait-elle, en 2007, une situation très dégradée avec un fort taux d'érosion au niveau V. Le lycée professionnel pâtissait d'une détérioration très importante de son image donnant lieu à un taux de remplissage des formations très modeste et à des déperditions d'effectifs importantes. Peu motivés et présentant des déficits importants en termes scolaires, les élèves trop souvent orientés vers le lycée professionnel par défaut n'y réussissaient guère, quand ils n'abandonnaient pas en cours de route. A titre d'exemple, avant la réforme, seulement 25% des élèves qui rentraient en lycée professionnel en BEP se retrouvaient ensuite en Bac pro. L'académie a donc saisi l'opportunité de revoir de fond en comble sa carte de formation. Dès 2008, près de 80% de l'offre de BEP a été transformée en Bac pro et un nouvel équilibre CAP / Bac pro a été recherché.

Le changement a été très rapide et même trop accentué aux yeux du Rectorat. En effet, le regain d'attractivité du lycée professionnel a provoqué en 2008 un effet de concurrence non anticipé et non souhaité : des élèves sont venus en lycée professionnel alors qu'ils auraient pu intégrer la voie générale et technologique. Cela a été rattrapé en 2009 où un nouvel équilibre entre les deux voies de formation a été trouvé. L'appréciation négative portée sur cet engouement pour la voie professionnelle au détriment de la voie générale dénote une hiérarchie persistante entre les deux voies, la voie professionnelle se voyant assigné un rôle de rattrapage, malgré les discours parfois laudatifs, des élèves en difficulté scolaire. Les académies continuent de fonder leur action en direction prioritairement de la voie générale et technologique, voie « royale » qu'il faut consolider voire développer pour rattraper la moyenne nationale (Montpellier). L'heure n'est pas à la concurrence frontale entre les différentes voies de formation.

On le voit, la réforme a parfois été complexe à mettre en œuvre. Elle a en tout cas révélé des représentations différentes voire conflictuelles entre les diverses parties prenantes et a pointé de nombreux enjeux : des enjeux en termes d'image, de lutte contre le manque d'ambition scolaire, de maintien ou de développement de certaines filières, d'équilibre entre les niveaux IV et V, de réduction des sorties précoces et d'accès plus facile à l'enseignement supérieur notamment.

La généralisation de 2009 a été précédée selon les cas par peu ou pas d'expérimentations et une anticipation d'ampleur très variable en 2008

L'anticipation de la réforme en 2008 a été très variable d'une académie à l'autre : quasi-totale à Nice, elle a porté sur plus de 40% des effectifs concernés à Montpellier, Versailles et Besançon, tandis qu'elle demeurait très faible à Aix-Marseille et Caen.

L'académie de Nice a quasiment sauté l'étape de la phase d'expérimentation pour anticiper la généralisation du Bac pro 3 ans dès 2008. C'est que la situation du lycée professionnel apparaissait ici urgente et grave. Des flux d'élèves non maîtrisés, un manque de motivation fréquent, de nombreuses sorties du système scolaire avant d'atteindre le niveau Bac menaçaient de remettre radicalement en cause la légitimité de la voie professionnelle, en tout cas dans sa composante voie scolaire. L'apprentissage quant à lui apparaissait très attractif : en 2007, le poids de l'apprentissage était de

39,6% contre 34,2% au niveau national. Le Rectorat n'a d'ailleurs pas hésité à faire le *forcing* face à un Conseil régional réticent.

Dans l'académie de Montpellier, l'expérimentation a été moins étendue que sur Nice mais a néanmoins porté sur de forts effectifs. En 2008, environ 40% des capacités d'accueil des BEP ont été supprimés et transformés. Le « taux d'anticipation », calculé en rapportant les effectifs de la 1^{ère} année de Bac pro 3 ans en 2008 à ceux observés en 2009, s'est alors élevé à 49%. Deux secteurs ont tout particulièrement été concernés par cette expérimentation : l'électrotechnique et le tertiaire administratif. Environ, un tiers des établissements se sont lancés dans cette expérimentation et pratiquement tous les établissements privés sous contrat ont répondu à l'appel. Pour le Secrétaire Général, il fallait entrer vite dans le dispositif et jouer la carte de la réforme dans la mesure où le développement de l'enseignement professionnel était un objectif ancien mais relativement difficile à atteindre dans l'académie de Montpellier. Ce dernier se souvient encore des réticences de certains partenaires de l'Education nationale (les représentants de l'hôtellerie-restauration par exemple) et surtout de l'inertie due aux phénomènes de reproduction sociale qui tirent vers le bas le niveau de formation.

L'académie de Versailles a débuté l'expérimentation du Bac pro 3 ans dès 2004 afin de renforcer l'attractivité de la voie professionnelle et de limiter l'« érosion » rencontrée dans certaines filières. En 2006, 1.833 élèves étaient inscrits dans un cursus de bac pro 3 ans. En 2007, c'était le cas de 2.202 élèves et en 2008, on en comptait 5.468 (soit un taux d'anticipation de 47%). Dès l'expérimentation, la demande sociale a été très forte de la part des familles (une place offerte pour trois demandes). L'académie de Besançon a connu un processus analogue. Des expérimentations ont été menées avant 2008 et cette année-là, le taux d'anticipation du Bac pro 3 ans atteignait 40,5% (même valeur qu'au niveau national).

L'expérimentation a été beaucoup plus limitée dans l'académie de Caen et s'est concentrée sur la seule année 2008. Cette année-là, le Recteur a souhaité faire porter l'expérimentation sur seulement 20% des entrants en voie professionnelle et a circonscrit cette dernière aux seuls établissements où existaient à la fois des diplômes de niveau V et un ou plusieurs Bac pro en 2 ans. Quant à l'académie d'Aix-Marseille, elle n'a pas vraiment anticipé la réforme en 2008. Le taux d'anticipation du Bac pro s'est péniblement établi à 16,3% alors qu'il atteignait 40,6% au niveau national.

La généralisation a été l'occasion pour les acteurs de réinterroger sur la carte des formations dans de nombreuses spécialités

La généralisation a été l'occasion, ici ou là, de remettre à plat certaines filières surdimensionnées (tertiaire administratif), attractives (filière énergétique), en décalage avec les attentes des entreprises (réparation automobile) ou coûteuses en termes de plateaux techniques (productique). Mais, dans l'ensemble, la généralisation n'a pas posé de gros problèmes aux responsables académiques : leurs prévisions en termes de flux d'élèves se sont *grosso modo* vérifiées et les ajustements nécessaires ont pu être réalisés dans de bonnes conditions.

Même dans l'académie de Nice où de fortes tensions opposaient, en 2008, Rectorat et Conseil régional, la généralisation s'est faite en 2009 sans grosses difficultés. Tout au plus, note-on quelques réajustements en termes de CAP (à la hausse en 2009, à la baisse en 2010). Ainsi, entre 2009 et 2010, observe-t-on un resserrement de l'offre de CAP sur la filière automobile. Suite à une étude menée en 2009, le DAFPIC a décidé de fermer toute l'offre de formation de CAP maintenance en lycée professionnel (l'offre est maintenue en apprentissage dans les CFA de la profession), pour ne garder qu'un Bac pro. A l'inverse, dans le domaine de la carrosserie, l'académie a choisi de conserver un niveau V et d'organiser des passerelles vers le Bac pro Carrosserie.

Dans l'académie de Versailles, certaines filières ont vu leurs capacités d'accueil réduites (le tertiaire administratif et la productique en particulier) alors que d'autres bénéficiaient de capacités supplémentaires (la filière énergétique par exemple a connu ce scénario mais non sans mal dans la mesure où il a été difficile de trouver des enseignants compétents en ce domaine). Dans l'ensemble, la voie professionnelle a vu ses effectifs se contracter, de plus en plus d'élèves étant orientés vers la voie

générale et technologique. La contrainte budgétaire n'y est pas pour rien (les plateaux techniques sont parfois très coûteux). Un scénario semblable se dessine pour l'académie de Besançon : le Rectorat veille à ce que la voie professionnelle ne se développe pas trop (son poids est supérieur de 1,4 points à celui enregistré au niveau national).

Dans l'académie d'Aix-Marseille, la réflexion du Rectorat, aiguillonnée par le Conseil régional, a porté sur une offre intégrée de formation au niveau territorial (bassins de formation). Cette démarche relativement innovante permet d'appréhender l'ensemble des choix qui s'offrent aux élèves dans leur environnement local (lycées publics et privés mais aussi CFA). Dans certains cas, des CAP ont été créés même s'il n'y avait pas toujours d'emplois à la clé et ce, dans le but de créer des relais vers le Bac pro.

Dans l'académie de Montpellier, la généralisation a permis de rattraper le « retard » de la région. Ainsi, le taux de poursuite d'études du BEP au Bac pro dans les établissements publics et privés sous contrat connaît une évolution comparable à la moyenne nationale, voire un peu supérieure : il était dans l'académie de 43,5% en 2007 et il s'est établi en 2009 à 50,3% (respectivement, 42,4% et 49,1% en France). Pour le CSAIO, « le système éducatif dans l'académie de Montpellier enregistre à tous les niveaux quelques progrès qui permettent à l'académie de rejoindre les moyennes nationales pour une série d'indicateurs (...). Le contexte de transformation profonde que connaît la structure de l'enseignement professionnel peut être une chance à cet égard, mais un suivi de cohorte s'impose pour déterminer le rendement réel du baccalauréat professionnel nouvelle formule. Le décrochage scolaire touche très majoritairement la voie professionnelle à tous niveaux dans l'académie ».

Face à ces réalités diverses et aux opportunités offertes par cette reconfiguration imposée de l'offre, les établissements ont au début bénéficié d'une large autonomie mais ont manqué d'informations. Les conseils pédagogiques ont été mis en place « librement » par les établissements, sans passage obligatoire par les corps d'inspection. Le flou quant à l'étendue et aux modalités concrètes de la réforme, le maintien provisoire de deux modalités d'accès au Bac Pro, la crainte d'une « rationalisation » de l'offre de formation dictée par des impératifs financiers ont, dans un premier temps, semé le trouble. Néanmoins, les chefs d'établissement et les enseignants, convaincus ou pas de l'intérêt de cette n^{ième} réforme, ont répondu présent et ont pris à bras le corps l'expérimentation puis la généralisation du Bac Pro 3 ans. L'urgence couplée à la volonté de ne pas pénaliser les jeunes ont incité les uns et les autres à se jeter à l'eau malgré de nombreux griefs exprimés quant à la méthode adoptée par le ministère, parfois jugée « autoritaire », « imposée par le haut » ou bien encore « mal préparée ».

Les inspecteurs ont su, ici et là, venir à bout d'une partie de ces résistances ou incompréhensions en montant des groupes de travail à but très opérationnel et en ne cachant pas leur propre manque d'informations, comme cela fut le cas dans l'académie de Montpellier. C'est l'idée selon laquelle il a fallu « *se débrouiller sans que les jeunes trinquent* » qui ressort des entretiens. En 2009 et plus encore en 2010, les corps d'inspection ont fait le tour des établissements pour dresser un état des lieux, repérer les bonnes pratiques et parfois recadrer certaines actions. Le dialogue s'est établi avec les équipes locales sur de nombreux sujets qui faisaient débat, et notamment : l'emploi du temps, la place et le contenu de l'accompagnement personnalisé, le rôle de la pluridisciplinarité, la lutte contre le décrochage et les sorties précoces, l'accompagnement des bons élèves et la poursuite d'études. Désormais, les inspecteurs sont beaucoup plus « interventionnistes ».

Réclamé par les familles, le développement d'une offre de CAP en voie scolaire n'a pas été retenu partout comme une priorité

Toutes les académies ont dû faire face à une pression des élèves, de leurs familles et des établissements pour maintenir voire développer l'offre de CAP. Toutes n'ont pas réagi de la même façon. Dans les académies d'Aix-Marseille, de Nice et de Besançon, ces attentes ont été entendues et le nombre de places offertes en CAP a, dans un premier temps, fortement progressé, quitte à ce qu'ensuite, le Rectorat fasse machine arrière. A l'inverse, dans les académies de Montpellier, de Caen et de Versailles, le Rectorat a fait le choix de résister aux pressions et de limiter de façon volontariste les flux vers les CAP.

Dans l'académie d'Aix-Marseille, des débats très nourris se sont engagés avec le Conseil régional pour créer des places de CAP supplémentaires afin que les élèves qui ne voulaient pas aller d'emblée en Bac pro 3 ans puissent accéder à un CAP sous statut scolaire et éventuellement passer ensuite un Bac pro (le tout en 4 ans, via une passerelle du CAP à la 1^{ère} bac pro). Ces discussions se sont inscrites dans un processus de recherche d'un équilibre dans la répartition territoriale de l'offre de formation de niveau V et de l'offre de formation de niveau IV. Cela a donné lieu à un double mouvement : d'une part, une transformation de nombreux BEP en Bac pro et d'autre part, une vague d'ouvertures de classes de CAP à la sortie du collège pour les jeunes qui ne voulaient pas s'engager en Bac pro 3 ans. Au final, ce sont près de 550 places de plus de CAP qui se sont ouvertes durant les 3 dernières années.

Dans l'académie de Nice, les mêmes débats entre Rectorat et Conseil régional ont conduit, ici aussi, à une progression des CAP. En 2008, l'offre de CAP a progressé d'un tiers avec pour objectif d'avoir, dans chaque établissement, une entrée CAP et une entrée Bac pro à proposer aux élèves. Cette progression des CAP s'est poursuivie en 2009 (+40% par rapport à 2007) avant d'être stoppée en 2010. En 2011, la réduction des places offertes en CAP devrait être de l'ordre de 20%. Ce mouvement de balancier a été réalisé tout en veillant à ne pas diminuer le nombre de places d'accueil en lycée professionnel. La fermeture d'un CAP est ainsi équilibrée par l'ouverture d'un nombre de places équivalent en Bac pro.

Dans l'académie de Besançon, la réflexion s'est focalisée plus sur les bassins de formation que sur les établissements. Le CAP garde toute sa place dans la nouvelle organisation mais est, en principe, réservé aux élèves en grandes difficultés. Les autorités académiques ont craint qu'une réorganisation brutale de l'offre en faveur du Bac pro en 3 ans ne rebute un certain nombre d'élèves préférant commencer par un CAP. Une stratégie des « petits pas » a donc été adoptée qui a conduit, au final, à ouvrir trop de places en CAP. Comme dans l'académie de Nice, un mouvement de balancier devrait amener à réduire les places en CAP, au-delà d'ailleurs des seules places ouvertes mais non remplies.

Dans l'académie de Montpellier, Le DAET a jugé « inopportunes » les demandes des syndicats portant sur le maintien de gros effectifs en CAP et sur l'aménagement de parcours vers le Bac pro 3 ans via le CAP. Selon lui, le CAP dans bien des cas « ne correspond à rien sur le marché du travail ». Et puis, dans quels domaines faudrait-il privilégier les CAP ? Les maçons (demande du CSAIO) ? Oui mais on observe des pertes importantes en cours de scolarité liées à la recherche d'un contrat d'apprentissage. La réparation automobile ? Oui mais le Bac pro est bien accepté par les professionnels. Le commerce / vente ? Non, car il n'y a pas d'insertion durable à ce niveau de formation. L'aide à la personne ? Pourquoi pas mais c'est le terrain réservé de la DRASS. Au final, le DAET se félicite de la position du Recteur qui a expliqué aux différents acteurs concernés qu'il fallait « tenir bon et ne pas dégager de moyens supplémentaires pour les CAP », tout en se préoccupant des laissés pour compte. Effectivement, la part des BEP « transformés en CAP » entre 2007 et 2010 n'est que de 3,1% (6,3% au niveau national) alors que la part des BEP « transformés en Bac pro 3 ans » culmine à 85,4% (80% au niveau national). Du coup, les effectifs de la 1^{ère} année de Bac pro (en 2 ou 3 ans) ont progressé de 95,7% de 2007 à 2010, soit beaucoup plus qu'en France métropolitaine (+61,8%).

Dans l'académie de Versailles, la répartition Bac pro / CAP projetée par le Rectorat avant la rénovation était la suivante : 22% de CAP et 78% de bac pro trois ans en voie scolaire. Cet objectif a été atteint : en 2010, les premières années de CAP en voie scolaire représentent 21,8% des entrants dans la voie professionnelle. Cela ne s'est pas fait sans un certain « dirigisme ». Le Rectorat fait en effet le constat d'un manque d'ambition des élèves moyens, qui semblaient, en 2009, s'orienter, relativement plus que prévu, vers un CAP plutôt que vers un Bac pro. Dès 2010, le Rectorat a décidé de contraindre ces élèves moyens à s'orienter plus massivement vers le Bac pro en figeant les capacités d'accueil en CAP. Dans le même temps, des réunions ont été organisées avec les chefs d'établissements de collèges pour favoriser une orientation des élèves moyens vers le Bac pro et des contrats d'objectif ont été adoptés en ce sens. Cela n'a pas suffi à faire disparaître les craintes qu'ont notamment certains membres du corps d'inspection : une fraction des élèves pourrait avoir besoin d'un temps d'adaptation à l'entrée en lycée professionnel, ce que le cursus en 4 ans (CAP puis Bac pro) pourrait apporter.

Dans une moindre mesure, l'académie de Caen a également réussi à maîtriser l'ouverture des places de CAP. Le taux d'évolution des effectifs de CAP voie scolaire entre 2007 et 2010 se situe un peu en dessous de la moyenne nationale (+21,6% à Caen et +23,4% nationalement).

Des choix assez différents ont donc été réalisés d'une académie à l'autre mais partout, les pressions des jeunes et de leurs familles, voire celle des responsables d'établissement et des enseignants demeurent. En outre, les CAP peuvent tout à la fois concerner les publics en grande difficulté scolaire (notamment les élèves de SEGPA) et/ou ceux qui sont totalement dépendants de l'offre de formation locale et sont, de fait, tributaires des procédures d'affectation des élèves. Or, un certain nombre d'académies, notamment celle de Montpellier, raisonnent essentiellement établissement par établissement et non par bassin de formation (au contraire des académies de Besançon et d'Aix-Marseille par exemple). Quel que soit l'échelon jugé le plus pertinent, demeure par ailleurs une tension entre la volonté d'offrir aux jeunes une diversité de choix et l'intérêt d'asseoir une logique de filières (lycées des métiers).

A cela s'ajoute l'évolution de l'apprentissage fort disparate d'une académie à l'autre. En ce domaine, l'académie de Caen semble se distinguer dans la mesure où les effectifs de CAP en apprentissage public ont progressé, entre 2007 et 2010, de 10,7% alors que, dans le même temps, on enregistrait au niveau national une baisse de 3,1%. Au-delà des chiffres, les stratégies académiques restent largement centrées sur la voie scolaire et ne sont pas suffisamment outillées pour appréhender au niveau des bassins de formation l'équilibre entre voie scolaire et apprentissage (des initiatives intéressantes doivent cependant être notées dans l'académie d'Aix-Marseille). La formule 1+2 (une année en voie scolaire, deux années en apprentissage) est souvent évoquée mais se rencontre peu en réalité, les acteurs concernés ne se côtoyant que rarement et l'offre d'apprentissage public étant généralement limitée.

L'estimation des sorties en cours de formation reste très approximative, en l'absence de véritables tableaux de bord par établissement

La question des sorties précoces est récurrente mais relativement peu outillée. Les données statistiques sur le décrochage existent mais sont peu utilisées. Elles le sont au cas par cas lorsque, par exemple, les responsables académiques veulent discuter de l'offre de formation et de son évolution dans tel ou tel établissement. D'une filière à l'autre, d'un interlocuteur à l'autre, le sentiment est tantôt que les décrochages baissent, stagnent ou augmentent. Nous sommes souvent dans l'arbitraire. Le suivi des cohortes d'élèves pose problème (cas des jeunes partant dans une autre académie ou dans un établissement ne relevant pas de l'Education nationale) ou est peu utilisé comme outil de gestion (cf. les passages vers l'apprentissage). Pourtant, la lutte contre l'érosion de certaines filières était pointée par les acteurs académiques comme une cible essentielle de la rénovation de la voie professionnelle.

Si, au niveau stratégique, beaucoup reste à faire, il convient de noter des évolutions positives au niveau opérationnel. Des inspecteurs et chefs d'établissements évoquent les opportunités nouvelles dans la lutte contre le décrochage, que ce soit en termes de détection (entretiens individualisés), de dynamisation du cursus (notamment à travers l'organisation pédagogique sur 3 ans) ou de perspectives de poursuite d'études. Il faut par exemple mentionner ici les expérimentations qui permettent de repérer précocement d'éventuelles difficultés chez les élèves pour lancer rapidement un processus de réorientation en cas de besoin. Ainsi, dans une poignée d'établissements de l'académie de Versailles, durant la phase d'expérimentation du Bac pro 3 ans, les élèves n'étaient affectés ni sur une spécialité, ni sur une durée, on laissait le soin aux équipes pédagogiques concernées de présenter les métiers aux élèves. Ces équipes avaient jusqu'à la Toussaint pour effectuer avec les élèves un travail de positionnement. Dès lors que la rénovation s'est mise en place nationalement, le concept de champ professionnel s'est généralisé et les diverses expérimentations engagées se sont arrêtées. Mais, selon la DAET, le système des passerelles fonctionnait mieux avant la rénovation qu'aujourd'hui. Avec le concept de champ professionnel, les élèves restent pour la plupart d'entre eux dans leur spécialité (à 95%) ; les rares élèves qui changent de spécialité étant généralement amenés à redoubler.

Autre exemple : dans l'académie de Montpellier, l'Inspecteur a proposé dès 2008 aux établissements de créer une classe de seconde professionnelle indifférenciée (« seconde professionnelle comptabilité

et secrétariat ») dans le tertiaire administratif, le choix de la spécialité, comptabilité ou secrétariat, étant reporté à la classe de première. La création d'une classe commune présente, selon l'Inspecteur, l'avantage pour l'élève de « retarder le choix de la spécialité et ainsi de mûrir son choix professionnel ; elle permet aussi aux équipes administratives et pédagogiques une plus grande souplesse dans la gestion des classes et des groupes (dédouplements, aides, modules...). Les référentiels des deux diplômes étant proches, la couverture disciplinaire d'une première année commune ne présente pas de difficultés. La période en entreprise réalisée au cours de cette année devrait aider l'élève à préciser son projet personnel de formation ». L'Inspecteur a également tenu à rappeler qu'à l'issue de cette classe de seconde, les élèves peuvent aussi accéder aux autres formations tertiaires : Services, Vente, Commerce, Logistique, Transport, Sécurité et Prévention. Peut-être y-a-t-il là un moyen efficace de lutter contre les sorties en cours de formation mais tous les acteurs en présence ne partagent pas ce point de vue. Ainsi, pour le DAET de l'académie de Montpellier, « on rentre en seconde sans savoir ce que l'on va faire exactement », difficile alors de passer un « contrat moral » avec les familles qui, comme les jeunes, ont besoin de se projeter dans l'avenir. La mise en œuvre prochaine (rentrée 2012) du nouveau bac pro unique administration/gestion, en substitution à ces deux spécialités devrait changer les termes du débat, et renforcer le mouvement de réduction des flux amorcé dans cette filière.

Ces expérimentations ne doivent pas cacher qu'une partie importante des dysfonctionnements se situent en amont, au niveau de l'orientation post-troisième. Les élèves et leurs familles voire certains acteurs de l'orientation au collège manqueraient d'ambition (académies de Besançon, de Montpellier et de Versailles). L'orientation se fait souvent par défaut et parfois, les établissements proposeraient pour les élèves moyens des choix d'orientation un cran au-dessous de leur potentiel réel. Ceci étant, des actions sont engagées. Ainsi, dans l'académie de Versailles, les chefs d'établissement de collèges ont depuis 2010 des objectifs, des cibles à atteindre : mener moins d'élèves de troisième générale que par le passé en CAP et augmenter le nombre d'élèves orientés vers le Bac pro 3 ans. Mais le CSAIO précise que le chef d'établissement dispose du dernier mot en ce qui concerne l'orientation post troisième et que les décisions d'orientation ne se déterminent pas seulement à partir des cibles indiquées par l'académie, mais aussi en fonction des problématiques propres à chaque établissement et à chaque territoire.

Complexité et « routines » de l'orientation post-troisième mais aussi méconnaissance par de nombreux lycées professionnels du devenir de leurs élèves se conjuguent pour alimenter des discours contradictoires et peu étayés sur les effets de la réforme en termes de satisfaction des élèves et de sorties. La généralisation des tableaux de bord au niveau des établissements (selon une méthodologie commune à tous les lycées professionnels de l'académie), éventuellement complétés de pratiques de *benchmarking*, permettraient probablement de clarifier le débat, de chiffrer correctement les sorties du système éducatif, d'en identifier les causes et finalement, de mieux accompagner et aider (y compris sur le plan financier) les établissements en fonction du type de public accueilli.

Comment parler de sorties précoces sans évoquer l'accompagnement personnalisé ? Salué comme un élément majeur de la réforme, présenté comme un passage nécessaire pour les nombreux élèves en difficulté scolaire et/ou sociale, ce dernier peine encore à se cristalliser. L'accompagnement personnalisé s'impose comme une évidence à chacun de nos interlocuteurs, sans que l'on sache encore trop comment le faire vivre et le structurer. Or, cet accompagnement ne saurait être un simple soutien scolaire délégué (abandonné ?) aux responsables des enseignements généraux. Dans l'académie de Besançon, l'accompagnement personnalisé est censé être réalisé une fois par semaine par les professeurs de l'établissement. C'est un soutien pour les élèves les plus en difficulté mais aussi une préparation aux études supérieures pour ceux qui sont le plus à l'aise. Reste que, dans bien des cas, l'accompagnement personnalisé relève encore, dans les académies enquêtées, de l'expérimentation, du « laboratoire », en lien ou non avec la MGI (dans l'académie de Montpellier, une circulaire de juin 2010 invite la Mission Générale d'Insertion à « participer à la réussite des élèves de Bac pro et à la limitation de l'hémorragie des sorties de CAP sans diplôme »). En tout cas, cet accompagnement se révèle gros « consommateur de moyens humains » et mettra plusieurs années pour se mettre en place, se stabiliser et générer des effets visibles.

Possibles en théorie, les passerelles entre voie générale et professionnelle ou internes à la voie professionnelle restent cantonnées à un usage au cas par cas, très encadré.

Dans toutes les académies, des groupes de travail ont été constitués autour de la question des passerelles. Des notes ont souvent été rédigées pour décrire les possibilités « théoriques », d'ailleurs relativement nombreuses. Mais si la communication est bien au rendez-vous, les passerelles « réelles » brillent, elles, par leur absence. Dans l'académie de Montpellier, le CSAIO estime qu'au total, les passerelles concernent moins de 150 élèves, tout en reconnaissant qu'« on n'est pas toujours au courant des passerelles qui se font en interne dans les établissements ».

Dans l'académie de Versailles, le Rectorat affiche sa volonté de réduire les réorientations des 2nde générales ou technologiques vers la voie professionnelle. Concrètement, le nombre de passerelles de la 2nde générale ou technologique vers la 1^{ère} professionnelle a été réduit en 2011. Quant aux passerelles de la 2nde générale ou technologique vers la 2nde professionnelle, elles ont été tout simplement « verrouillées » par AFFELNET. En revanche, des places sont réservées pour les élèves terminant dans de bonnes conditions leur CAP et souhaitant poursuivre en 1^{ère} Bac pro. Cela se négocie au cas par cas et, souvent, les inspecteurs sont circonspects par rapport à cette éventualité. Ainsi, dans l'académie de Versailles, l'inspecteur en charge de la filière électronique, préoccupé par le fossé existant entre le CAP et le Bac pro, a chargé un groupe de travail de faire le point sur l'opportunité et les modalités éventuelles d'une passerelle CAP – Bac pro.

Toujours, dans la même académie, les passerelles dans la filière électronique vers la voie générale et technologique sont de moins en moins fréquentes. D'une part, les établissements de chacune des deux voies de formation sont fortement incités à conserver leurs élèves ; d'autre part, les contenus de formation diffèrent sensiblement entre le Bac pro SEN et le Bac STI électronique : le Bac pro serait moins « conceptuel », moins sélectif au niveau des mathématiques et de ce fait, plus « accessible ». Enfin, la passerelle de la seconde générale ou technologique vers la première professionnelle est marginale et le Rectorat souhaite qu'elle le reste. Cela se vérifie pour d'autres filières d'autant que cette dernière passerelle peut être perçue par les élèves comme un échec, une rétrogradation.

Dans l'académie de Besançon, une passerelle est prévue entre le Bac pro et le CAP afin que les élèves en difficulté aient une « solution de repli » mais cela nécessite de réguler ces passerelles à l'échelle du bassin de formation, ce qui n'est pas évident. Dans l'académie d'Aix-Marseille, on se cherche aussi sur la question des passerelles. Ainsi, en 2011, le recteur a-t-il initié une réflexion au niveau des bassins de formation sur les possibilités de passage du lycée professionnel vers la voie générale et technologique (la réflexion est-elle bien sur ce sens là de réorientation ?). Il n'a pas donné pour autant de consignes sur des taux de passage à respecter.

Dans l'académie de Nice, Le recteur parle de passerelles « contrôlées », que ces passerelles soient « montantes » (du lycée professionnel vers le lycée général et technologique) ou « descendantes » (l'objectif affiché est de limiter à 3% les réorientations vers la voie professionnelle). Le CSAIO a voulu que ces diverses réorientations soient encadrées par des conventions entre établissements relevant d'un même bassin de formation. Ces conventions fixent les conditions d'un passage d'un établissement à l'autre et évoquent les mesures qui doivent être prises (stage en entreprise, stage d'observation dans l'établissement visé, accompagnement personnalisé sur certaines disciplines, positionnement, etc.). Cet encadrement assez strict des passerelles se décline ensuite différemment d'une filière à l'autre. Par exemple, l'ouverture du CAP Proelec a permis de mettre en œuvre des passerelles avec le Bac Pro Eleec et ce, dans les deux sens. Mais, plus que sur les passerelles, l'accent est mis sur l'orientation en 3^{ème}.

L'accompagnement personnalisé, un dispositif à mobiliser aussi pour favoriser les poursuites d'études

Les poursuites d'études vers le BTS sont parfois présentées comme un indicateur de réussite du Bac pro 3 ans qu'il faudra suivre avec attention dans l'avenir, mais les flux actuellement constatés demeurent faibles et les obstacles ne manquent pas. Des efforts devront être entrepris et ce d'autant

plus que dans certaines filières, les attentes des entreprises ne laissent guère d'alternative : ainsi, en matière de secrétariat et de comptabilité, la plupart des embauches se font au niveau BTS.

Dans l'académie de Besançon, de plus en plus de jeunes en Bac pro souhaiteraient suivre un BTS. Or, dans cette académie, comme dans bien d'autres d'ailleurs, il s'avère de plus en plus difficile de remplir les sections de BTS existantes. Certains « bons » élèves de Bac pro ne pourraient-ils contribuer à les alimenter ? C'est l'un des objectifs de la réforme, mais pour l'atteindre, encore faudra-t-il que des heures d'approfondissements dans les matières générales puissent être partout proposées aux bons élèves, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en Bac pro, et qu'un soutien leur soit offert en première année de BTS.

Dans l'académie de Nice, on rejette l'idée d'une filière « naturelle » Bac pro – BTS tout en souhaitant que ce type de poursuites d'études se développe un peu (en 2010, un peu moins de 13% des élèves ayant obtenu un Bac pro ont continué en BTS, contre 15% au niveau national). Idem à Montpellier où le CSAIO insiste sur l'importance de « sortir par le haut », surtout dans le tertiaire, de la situation de retard relatif que connaît l'académie. « Il faut construire un parcours 3 + 2 », dit-il tout en admettant que des freins à cette élévation, souhaitée rapide, du niveau de qualification existent, que ces freins soient objectifs (des niveaux scolaires plus faibles, des manques dans telle ou telle matière, etc.) ou subjectifs (les représentations des élèves, leur manque d'ambition, leur désir de travailler au plus vite mais aussi les représentations « élitistes » de certains enseignants).

PARTIE 3

Des dynamiques contrastées selon les filières

3.1 Un zoom sur 4 filières à partir de quelques indicateurs

L'objectif poursuivi à travers l'approche par grandes spécialités était d'avoir une vision plus détaillée des mouvements de reconfiguration de la carte de l'offre de formation, de manière à affiner les hypothèses de flux attendus d'élèves en bac pro et en CAP, en fonction de la place occupée par ces spécialités « à gros flux » dans l'ensemble de l'offre académique. Si l'hypothèse d'un fonctionnement assez hétérogène de ces quatre spécialités est confirmée, au plan national, du point de vue notamment de la place accordée au CAP, de la montée en charge des effectifs de Bac pro et de la place de l'apprentissage comme voie d'accès à ces deux diplômes, en revanche il semble que les mouvements de réorientation de l'offre enregistrés, pour ces spécialités, dans les académies, tiennent plus à la dynamique propre de chaque académie, qu'à la déclinaison locale de logiques sectorielles, qui porteraient la marque des acteurs de branche.

Les effectifs du bac pro explosent dans le BTP second œuvre

Lorsqu'on compare les effectifs entrants en bac pro, en 2007 (il s'agit d'élèves ayant déjà effectué un cursus de BEP en deux ans) et ceux entrants en bac pro en 2009 (il s'agit majoritairement d'élèves sortant de 3^{ème}), on constate que dans le BTP second œuvre le nombre d'élèves (voie scolaire) inscrits, a augmenté de 150%, soit trois fois plus que la moyenne toutes spécialités (+57%). Cette très forte progression des effectifs traduit une stratégie volontariste des rectorats et des établissements publics (ils accueillent 9 élèves sur 10) de développement de l'offre à niveau IV en formation initiale, alors même que les branches concernées étaient très circonspectes sur le bien fondé de la réforme et la possibilité de former de bons professionnels en 3 ans au lieu de 4. Le CAP, très prisé lui des professionnels et notamment des artisans très majoritaires dans ces spécialités, n'a connu en revanche qu'un développement très moyen (+27%), conforme aux évolutions moyennes du CAP toutes spécialités confondues (+25%).

En électricité/électronique, bac pro et CAP progressent de manière forte et équilibrée

La forte croissance des effectifs des bacs pro de cette filière (+137%) est tirée par le secteur public qui représente autour de 80 % des effectifs de la voie scolaire et enregistre une hausse de 143 %. La part relative du privé est d'ailleurs légèrement en recul en 2009 par rapport à 2007 (+ 3points). La spécialité technique du froid, conditionnement /air, voit même ses effectifs multipliés par 3,5 ! L'unique CAP de la filière, plutôt orienté vers l'électricité du bâtiment, connaît lui aussi un développement très significatif (+116%), très supérieur à la moyenne des CAP (+25%). Comme dans le BTP, le secteur public accueille près de 9 élèves sur 10 en CAP comme en bac pro !

Dans le commerce, les effectifs progressent deux fois plus en bac pro qu'en CAP

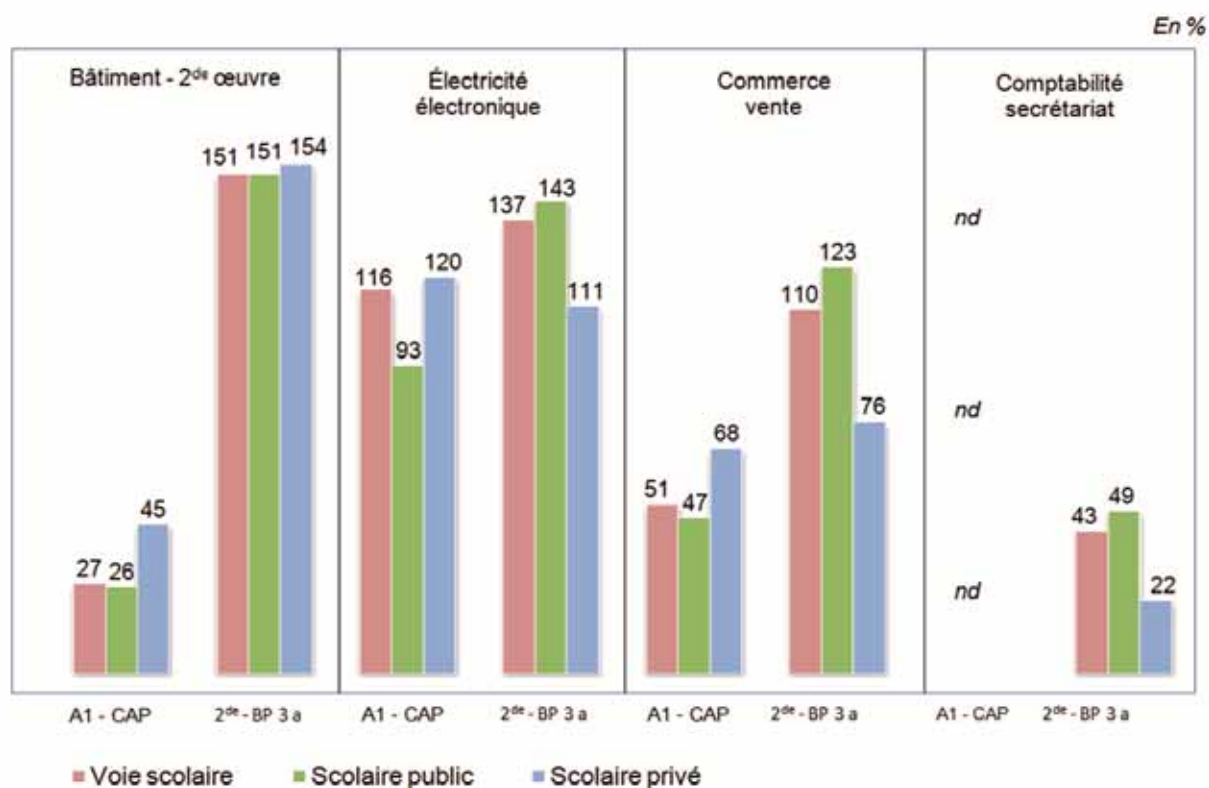
Cet écart entre les deux types de cursus est conforme au mouvement général, toutes spécialités confondues. Mais le niveau de la progression est beaucoup plus important dans le cas du commerce que pour la moyenne des spécialités : 100% contre 57% pour le bac pro et 51 % contre 25% pour le CAP. Cette dynamique du CAP dans ce secteur est liée à l'effort réalisé pour développer une offre en direction des élèves de SEGPA, très nombreux à être orientés dans les métiers de la vente. En bac pro les établissements publics sont particulièrement dynamiques (+112% contre + 75% seulement dans le privé) alors que c'est l'inverse pour le CAP, qui se développe plus fortement dans le privé. A l'issue de cette période de transformation de l'offre, la part du privé, en voie scolaire, a diminué pour le bac pro (-4 points), alors qu'elle a progressé légèrement pour le CAP (+ 2,5 points).

Dans la filière administration/gestion le développement de l'offre en Bac pro est très modeste

Avec une progression des bacs pro en voie scolaire de 43% seulement cette filière est loin de compenser la totalité des fermetures de BEP, une dizaine de milliers de places supplémentaires en bac pro étant ouvertes en 2009, alors que près de 50 000 places de BEP (effectifs de 2007) étaient supprimées, sans création de CAP, puisque cette formation avait disparu depuis des années déjà, dans cette filière. La réduction d'offre dans cette filière, en cohérence avec les besoins du marché du travail

plutôt positionnés à niveau III, a permis de renforcer l'offre dans d'autres filières, plus dynamiques du point de vue de l'insertion des élèves au niveau IV.

Graphique 9
Évolution 2007-2009 des entrants en BAC pro et en CAP
en voie scolaire (public et privé)



Source BCP, traitements Céreq

En électricité, commerce et administration /gestion, la hausse des effectifs en bac pro a été plus forte dans le public que dans le privé, ce qui a contribué à renforcer la part du public, en bac pro, dans ces trois spécialités, de 3 point environ, sauf dans le BTP où le taux qui était déjà très élevé n'a pas bougé.

Tableau 7
Part du public dans les effectifs en voie scolaire

	Bâtiment 2 nd œuvre		Electricité, électronique		Commerce, vente		Comptabilité, secrétariat	
	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009
% du public	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009
CAP en VS	90 %	90 %	85 %	87 %	81 %	78 %		
BAC pro en VS	90 %	90 %	79 %	82 %	69 %	73 %	76 %	80 %

Source BCP, traitements Céreq

Après l'année de généralisation, quelques ajustements sont enregistrés en 2010

Alors que la progression moyenne des effectifs entre 2009 et 2010 est de 3 %, pour le bac pro, en Administration /Gestion et en électricité les effectifs sont à la baisse, très sensible en A/G (-5%), moindre en électricité (-1%)

Alors que globalement les effectifs de CAP connaissent un léger tassement en 2010 (-1%), le développement du CAP dans les métiers du commerce se poursuit (+3%).

Tableau 8
Evolutions des effectifs entre 2009 et 2010

Ajustements 2009- 2010	Bâtiment 2 nd œuvre		Electricité, électronique		Commerce, vente		Comptabilité, secrétariat		Toutes spécialités	
	A1 CAP	2 ^{de} BP 3A	A1 CAP	2 ^{de} BP 3A	A1 CAP	2 ^{de} BP 3A	A1 CAP	2 ^{de} BP 3A	A1 CAP	2 ^{de} BP 3A
Voie scolaire pub + privé	0%	3%	1%	-1%	3%	2%		-5%	-1%	3%

Source BCP, traitements Céreq

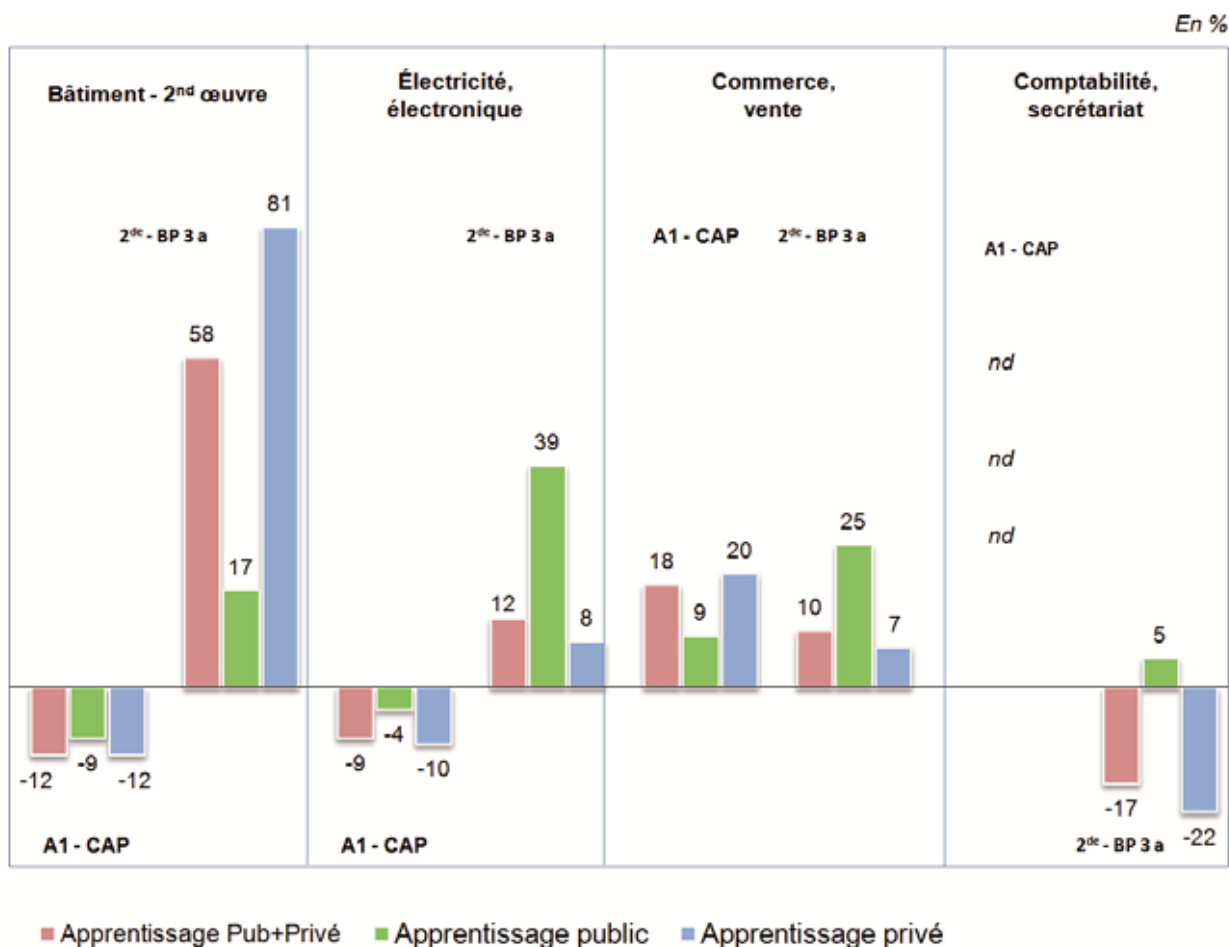
En apprentissage, les effectifs de bac pro dans ces spécialités progressent moins que la moyenne, sauf dans le BTP

Au regard de l'évolution moyenne des effectifs d'apprentis en première année de bac pro (+20%), on peut dire que dans le BTP, où la formule de l'apprentissage était déjà choisie avant la réforme par un quart de futurs bacheliers, la progression des effectifs est remarquable (+ 58%), loin cependant du score de progression de la voie scolaire (+ 150%). Ce qui explique qu'au final, en 2009, la part des apprentis parmi les futurs bacheliers de ces spécialités ait baissé de huit points. En électricité/électronique, comme en commerce/vente, les effectifs d'apprentis progressent très peu (respectivement +12% et + 10%), ce qui se traduit dans les deux filières par une baisse relative d'environ 6 points de la part des apprentis parmi les futurs bacheliers. Dans la filière Administration/Gestion les effectifs nets d'apprentis régressent, et restent quasi inexistant dans le public (moins de 200 places France entière). La voie de l'apprentissage se marginalise encore plus dans cette filière, passant de 4% à 2% des élèves. Compte tenu des flux globaux encore très importants, cela représente tout de même presque 800 apprentis.

Quant aux apprentis entrant en CAP, dont les effectifs ont diminué de 3% globalement en 2009, du fait principalement de la crise de l'emploi, ils régressent plus nettement en BTP (-12%) et en électricité (-9%), alors qu'ils progressent très significativement dans les métiers du commerce (+18%).

Graphique 10

Evolution des effectifs d'apprentis entre 2007 et 2009 dans les 4 spécialités



Source BCP, traitements Céreq

Dans ces filières, l'apprentissage public évolue partout à la hausse en bac pro, y compris en administration/gestion, où cette voie de formation était inexistante en BEP, avant la réforme. La progression de l'apprentissage public est notable en électricité/électronique et en commerce/vente, et moindre en BTP, où son poids cependant reste très significatif. Mais comme l'apprentissage dans le public était très minoritaire en 2007 (entre 15% en électricité et 36% dans le BTP), cette progression influence peu la tendance globale d'évolution, proche de celle de l'apprentissage privé. Dans le BTP, la très forte progression de l'apprentissage en CFA, doublée d'une faible croissance de l'apprentissage public fait chuter la part d'apprentis bac pro dans le public de 10 points.

Tableau 9
Part du public dans les effectifs d'apprentis

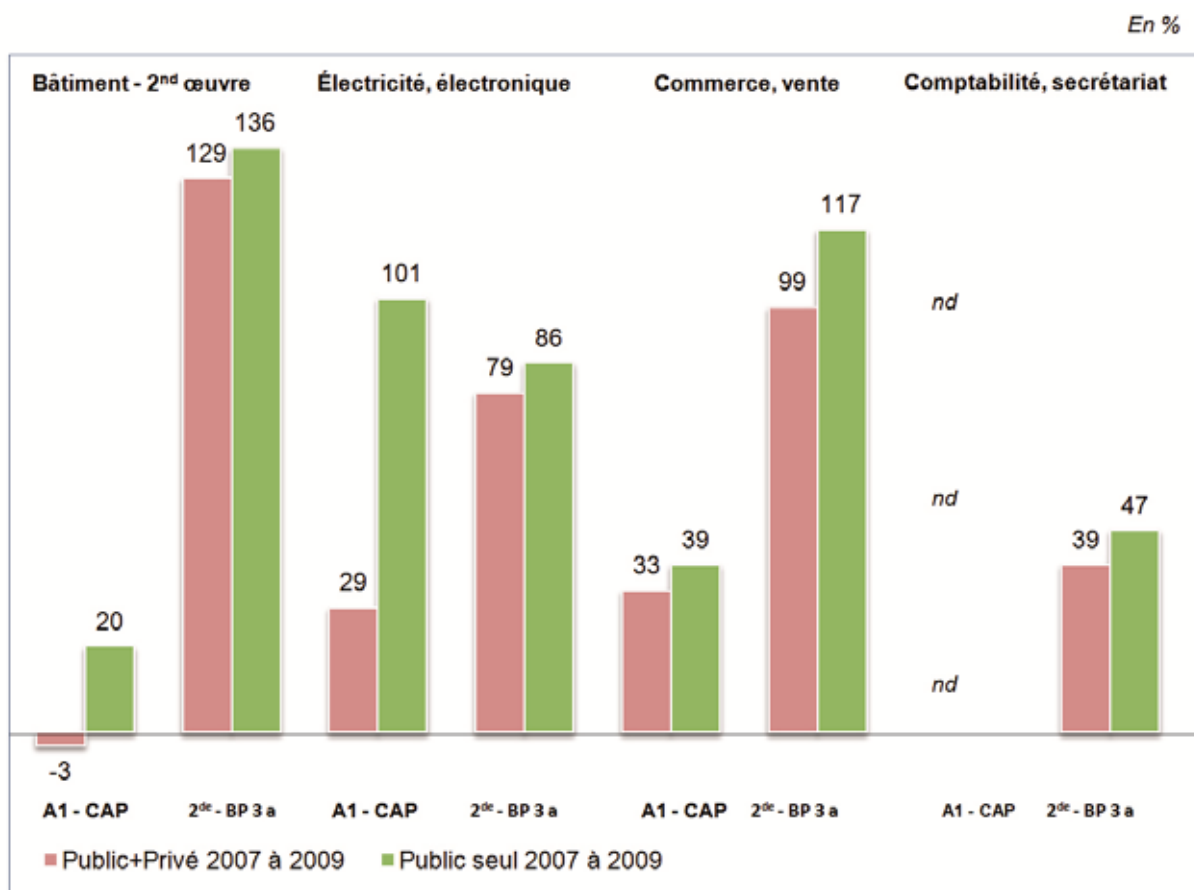
Part du public	Bâtiment 2 nd œuvre		Electricité, électronique		Commerce, vente		Comptabilité, secrétariat	
	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009
CAP en AP	5	5	7	8	18	16	-	-
BAC pro en AP	36	27	14	15	16	17	17	22

Source BCP, traitements Céreq

En effectifs cumulés (voie scolaire + apprentissage), le Bac pro explose en BTP et en commerce

Lorsqu'on cumule les deux voies, les effectifs de bac pro font plus que doubler, dans le public, dans les spécialités du BTP second œuvre et du commerce. Pour le CAP, la progression est bien moindre, sauf pour le CAP d'électricité qui voit aussi ses effectifs globaux doubler dans le public.

Graphique 11
Evolution des effectifs globaux (VS + AP), en CAP et en Bac pro (1^{ère} année)

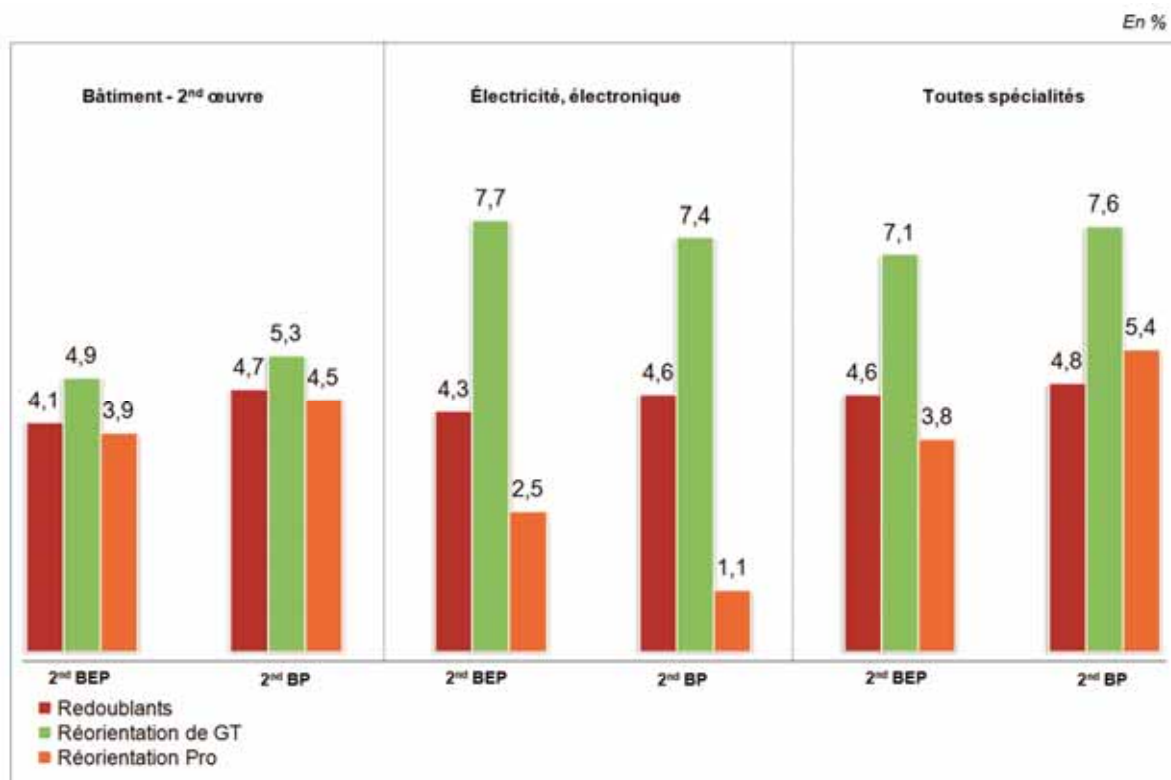


Source BCP, traitements Céreq

Pas de différence notable du pourcentage des élèves réorientés de la voie générale vers la voie professionnelle, sauf dans le commerce

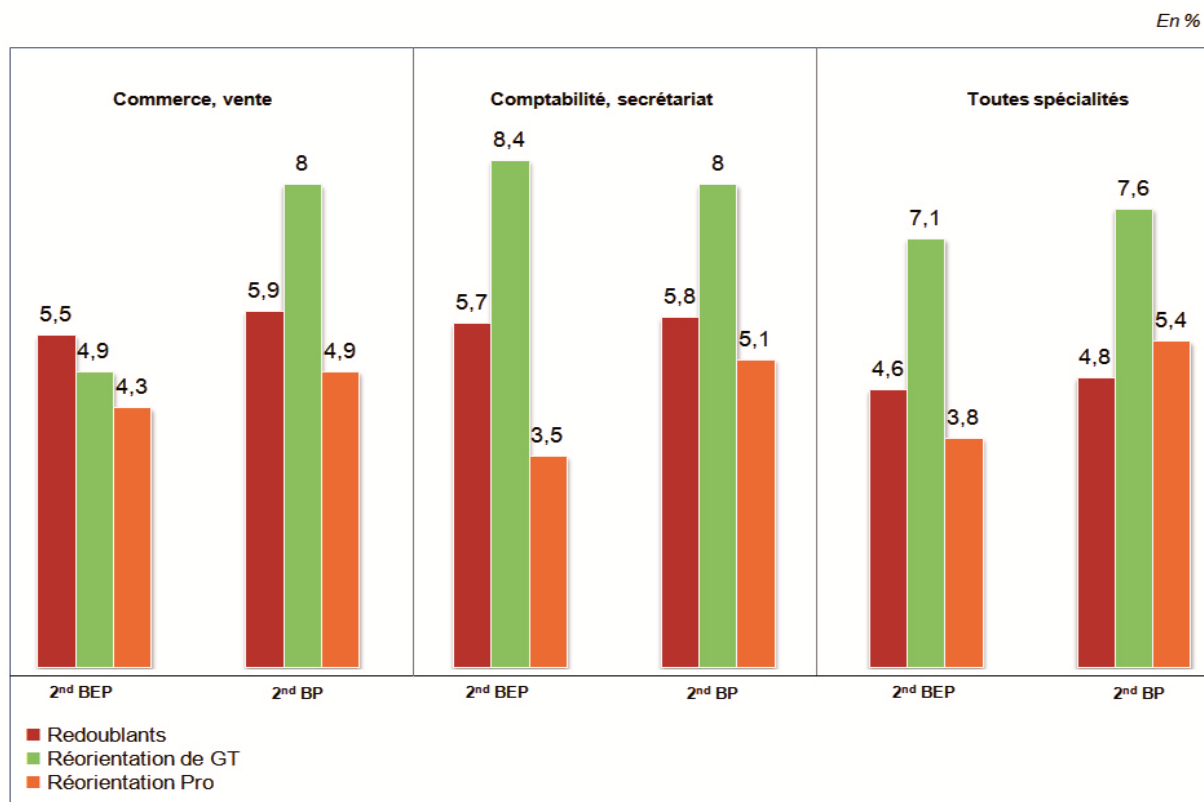
Lorsqu'on compare l'origine des élèves du bac pro 3 ans avec celle des élèves de l'ancien BEP, on constate que la part des élèves ne sortant pas directement de 3^{ème} n'a pas beaucoup évolué dans 3 des 4 spécialités : seuls les bac pro du commerce enregistrent en effet une nette augmentation des élèves arrivant d'une seconde ou première de la voie générale, alors qu'en administration/gestion cette voie d'alimentation est stable (même en légère baisse), à un niveau plus élevé que la moyenne cependant. Pour le reste on remarque que ce type de réorientation est moins fréquent dans les spécialités du BTP, même s'il est en légère augmentation.

Graphique 11
Origine des élèves de BEP (2007) et de bac pro (2010)



Source BCP, traitements Céreq

Graphique 12
Origine des élèves de BEP (2007) et de bac pro 3ans (2010)

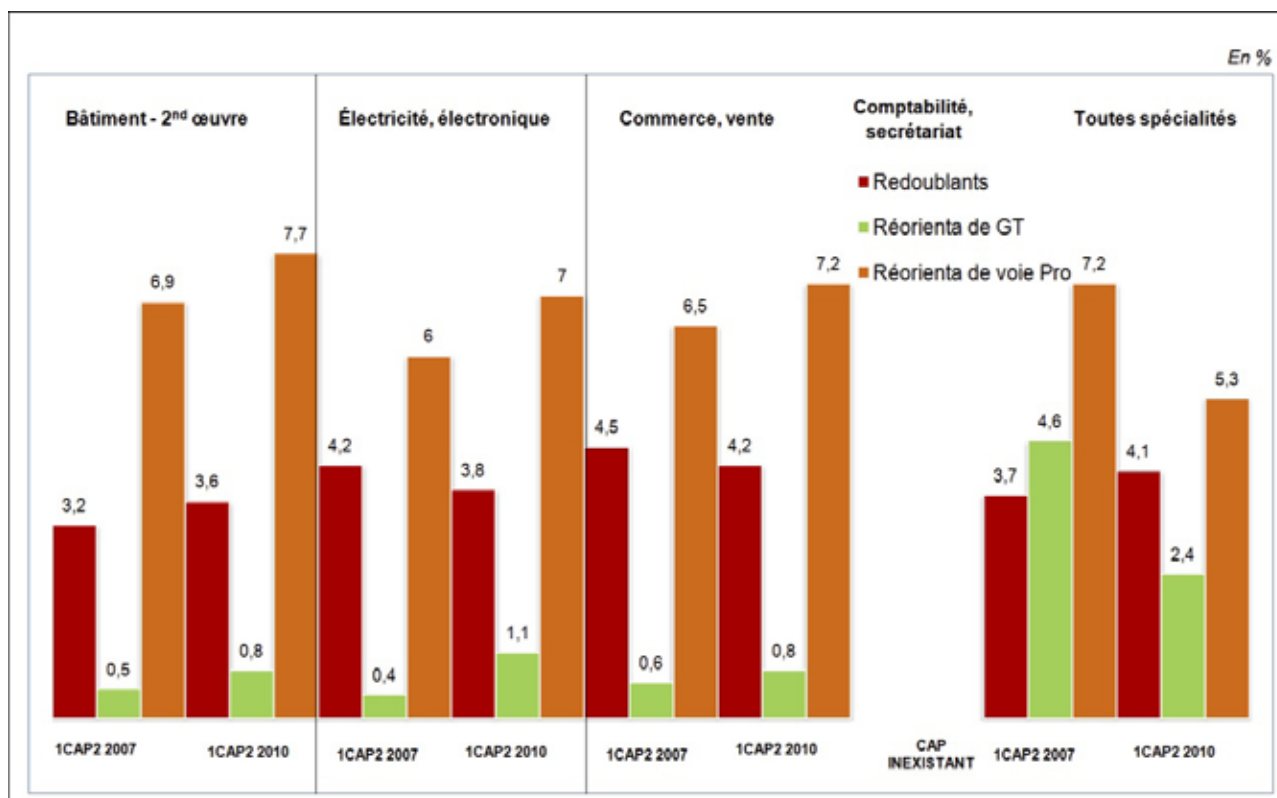


Source BCP, traitements Céreq

Très peu d'élèves de la voie générale s'orientent vers un CAP dans les 3 spécialités

En ce qui concerne l'origine des élèves de CAP, on constate que les réorientations de la voie générale (seconde ou première principalement) sont assez stables entre 2007 et 2010, à un niveau cependant très inférieur, dans ces trois spécialités, à la moyenne nationale toutes spécialités. En revanche alors que les réorientations au sein de la voie professionnelle ont diminué en 2010 de deux points au niveau global (toutes spécialités de CAP), dans les 3 spécialités étudiées, celles-ci ont plutôt progressé, et se situent à deux points au dessus de la moyenne.

Graphique 13
Origine des élèves de CAP en 2007 et 2010



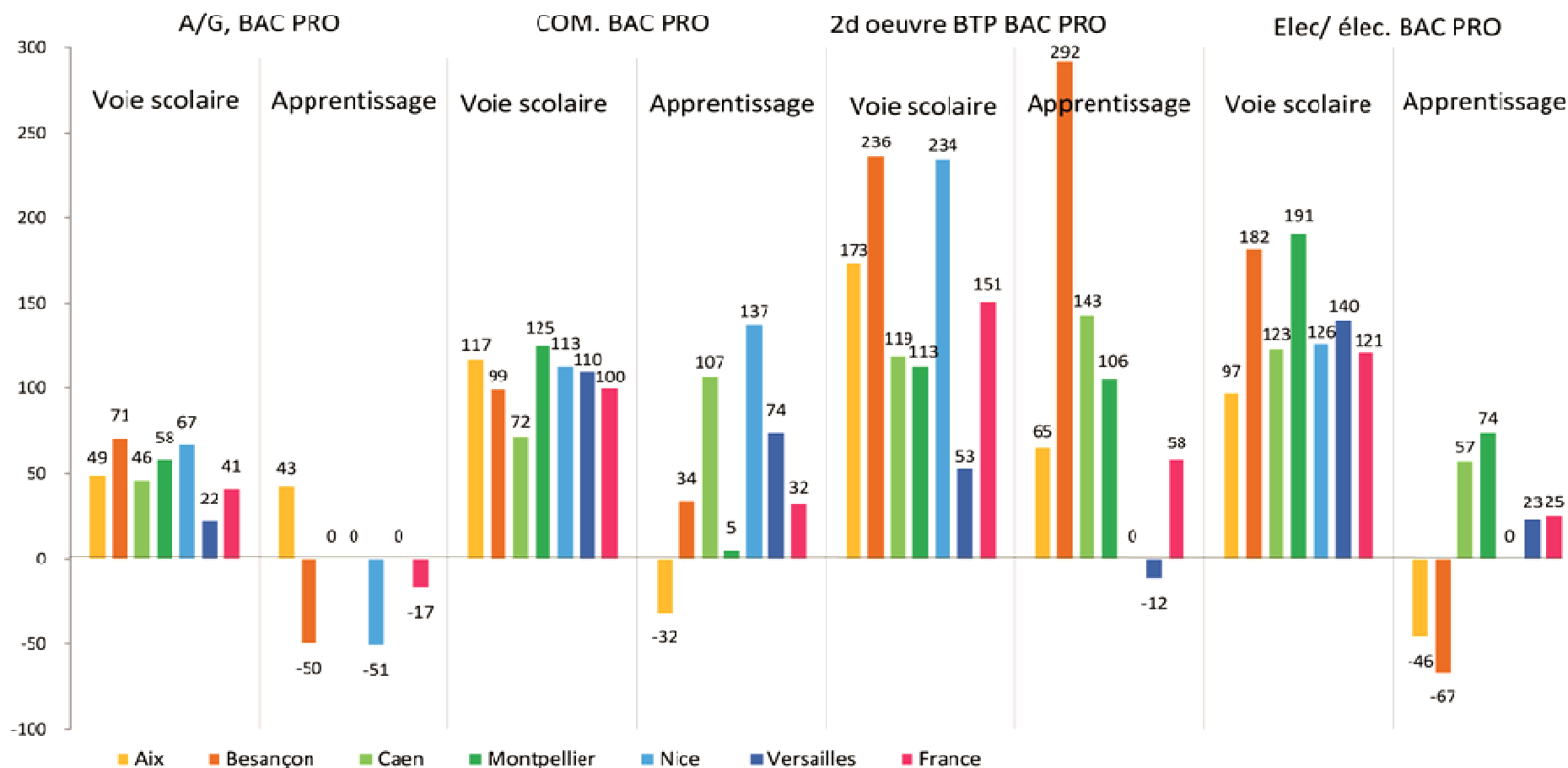
Source BCP, traitements Céreq

Dans la filière BTP, certaines académies ont joué la carte bac pro de manière particulièrement forte

Lorsqu'on regarde les évolutions des effectifs en bac pro, en croisant les spécialités et les académies, on constate des écarts assez importants entre académies, notamment pour les effectifs en apprentissage, ce qui peut s'expliquer par la faiblesse des effectifs concernés en 2007 : toute ouverture ou fermeture de section d'apprentissage peut se traduire par un doublement ou une réduction drastique des effectifs, lorsqu'il n'existait qu'une section dans cette spécialité en 2007 !

Pour les effectifs de la voie scolaire, plus nombreux au départ, les évolutions semblent beaucoup plus homogènes, sauf pour la filière second œuvre BTP, qui enregistre des taux de progression de plus de 200% à Besançon et à Nice.

Graphique 14
Taux d'évolution des effectifs en bac pro et CAP entre 2007 et 2009 (en%)



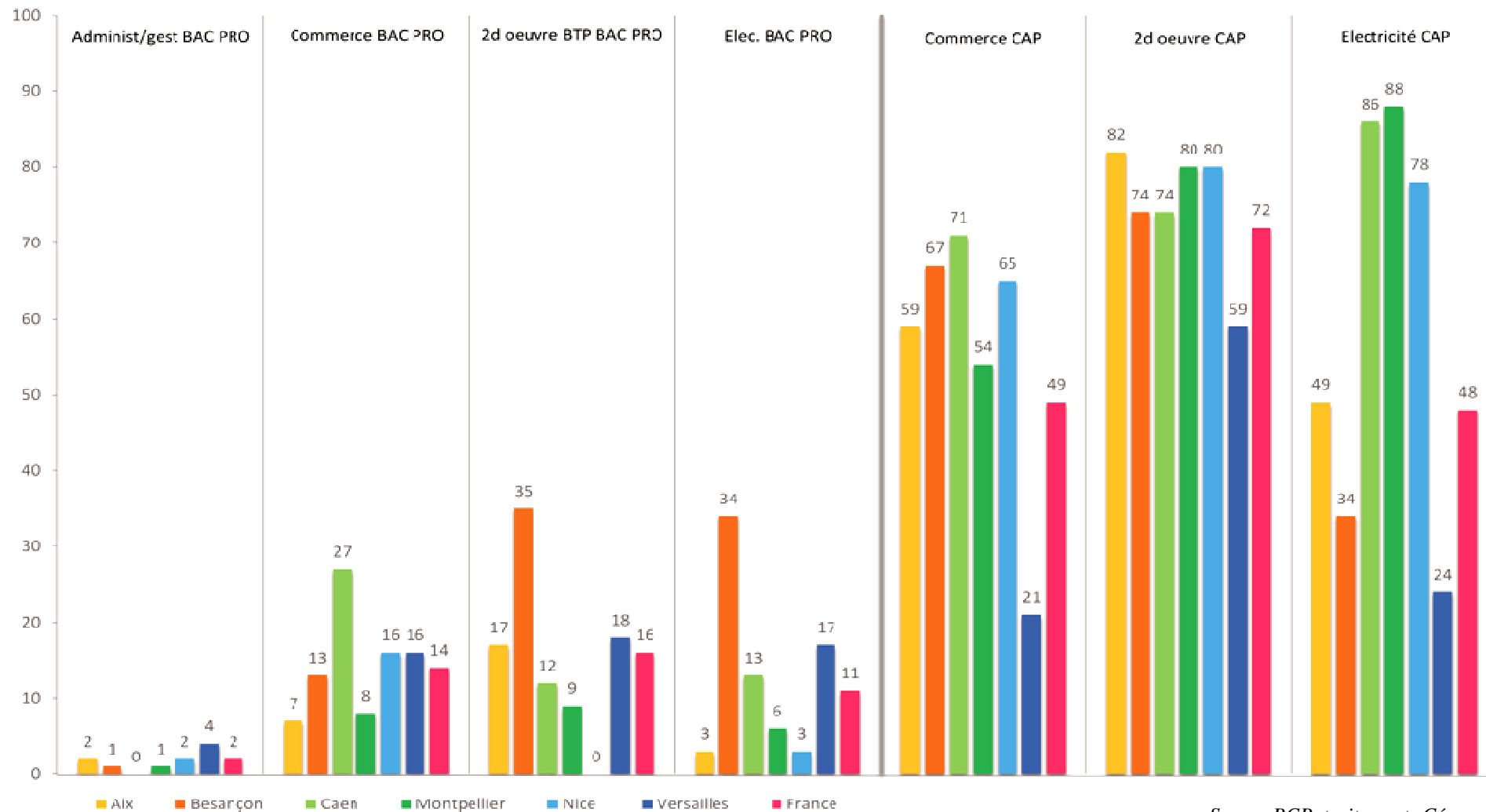
Source BCP, traitements Céreq

Besançon et Caen en pointe pour l'apprentissage en bac pro dans certaines spécialités

Alors que les effectifs d'apprentis sont équilibrés, en CAP, avec ceux de la voie scolaire au niveau global (France entière), dans les spécialités du commerce et de l'électricité, dans les académies étudiées la part de l'apprentissage est prépondérante, sauf à Versailles pour le commerce et à Versailles et Besançon pour l'électricité. Dans le Bâtiment la situation est très homogène dans les 6 académies.

Pour le bac pro, alors que la part de l'apprentissage est minimale dans les trois filières, et même marginale en administration/gestion, certaines académies comme Besançon ont un tiers de leurs effectifs de BTP ou d'électricité en apprentissage, et l'académie de Caen se distingue par plus d'un quart d'apprentis en bac pro commerce.

Graphique 15
Part de l'apprentissage dans la voie professionnelle (en%)



Source BCP, traitements Céreq

3.2 Des stratégies d'acteurs différenciées selon les académies

Dans la filière Administration / Gestion, les acteurs se sont saisi de la réforme pour limiter les flux jugés trop importants au regard des besoins du marché du travail.

Compte tenu des graves difficultés d'insertion des sortants des deux BEP de la filière (secrétariat et comptabilité), la disparition de ces deux formations, qui laisse cette filière administrative sans cursus de niveau V, est partout considérée comme une avancée. Tous les acteurs s'accordent à penser que le niveau IV lui-même reste problématique, et une part importante des élèves poursuivent d'ailleurs en BTS, souvent présenté par les employeurs comme le premier niveau de qualification dans ces métiers, et particulièrement dans la spécialité comptabilité. Malgré ces difficultés anciennes d'insertion professionnelle au niveau IV, la filière Administration/Gestion restait cependant l'une des plus importantes du second cycle professionnel en termes de flux d'élèves.

Dans toutes les académies on constate qu'il y avait avant la rénovation trop de places ouvertes dans cette filière, et des taux de pression en général assez faibles (moins de 1), qui traduisaient le fait que ces filières étaient souvent un dernier choix ou un choix par défaut pour les élèves et les familles. La rénovation a donc été l'occasion de reformater partout la filière à la baisse.

Dans l'académie d'Aix-Marseille, les capacités d'accueil pour les sortants de 3^{ème} ont diminué de près d'un quart entre 2007 et 2010. Malgré cela, les taux d'attractivité restent faibles (0,6 en secrétariat et 0,7 en comptabilité en 2009). Quelques classes ont été fermées, faute d'élèves, en particulier dans le privé sous contrats, ou réduites d'une section à une demi-section. Dans un lycée tertiaire administratif de l'académie d'Aix-Marseille, les classes sont peu remplies au premier tour d'affection et le taux de pression est faible, (0,5 en moyenne). Les abandons sont nombreux dans ces spécialités souvent choisies par défaut. Le chef d'établissement indique par exemple que sur 24 élèves inscrits en seconde professionnelle en comptabilité on en retrouve seulement 15 en 1^{ère} comptabilité. D'une manière générale, l'absentéisme également est fort selon lui dans la filière administrative, de l'ordre de 14% en moyenne annuelle.

Dans l'académie de Besançon, où la mise en œuvre du Bac pro 3 ans s'est déroulée en 2008, les établissements qui proposent à la fois le Bac pro Secrétariat et le Bac pro Comptabilité prévoient de fermer une des deux sections à la rentrée 2011, compte tenu des difficultés de remplissage rencontrées depuis 2008. C'est plus souvent le Bac pro comptabilité qui est visé car il est moins attractif et moins insérant en termes d'emploi. Le DAFPIC souligne à ce propos une tendance et une volonté de l'académie d'orienter plutôt les jeunes vers le Bac STG, car d'après lui, pour travailler dans le secteur du secrétariat, il faut au moins un BTS. L'objectif est donc d'augmenter les effectifs en BTS et de limiter ceux des Bac pro.

Dans l'académie de Caen également le manque de débouchés professionnels est évoqué pour justifier qu'une partie seulement des BEP ait été transformée en bac pro 3 ans. Ainsi, entre 2007 et 2010, la capacité d'accueil après la troisième a baissé de près de 30% dans cette filière, l'essentiel des réductions ayant été effectuées en 2009 dans le public et en 2010 dans le privé. Pour le rectorat la réforme a donc été l'occasion d'opérer un reformatage de la filière souhaité depuis des années.

Tous les acteurs académiques évoquent des phénomènes de compensation de fermetures de BEP dans cette filière par des ouvertures de Bac pro dans la filière Commerce/Vente. C'est le cas à Versailles, académie très tertiaire, où l'on trouvait avant la rénovation bien plus de jeunes dans la filière administration que dans la filière commerce. Pour le rectorat un rééquilibrage s'imposait. La baisse de 20% des capacités d'accueil, en sortie de 3^{ème}, en administration/gestion a permis d'augmenter de manière très importante (+1/3) les places en commerce/vente : en 2010 l'écart entre les places offertes dans les deux filières n'est plus que de 200, en faveur des spécialités administratives, alors qu'il était de 2000, en 2007 !

A Nice, l'offre en Bac pro a baissé à partir de 2009 et s'est accentuée en 2010, sur le bac pro comptabilité en particulier, où elle est remplacée par une offre sur la filière commerce. Pour 2011 de nouvelles fermetures de sections en comptabilité sont prévues. Dans l'académie de Montpellier, c'est au contraire dans la spécialité secrétariat que les coupes ont été les plus massives avec une offre divisée par 4 entre 2007 et 2010 !

A Montpellier comme dans l'académie de Nice une classe de seconde professionnelle indifférenciée a été mise en place dans le tertiaire administratif, sur la logique de fonctionnement par champs professionnels : le choix de la spécialité comptabilité ou secrétariat est donc reporté à la classe de 1^{ère} professionnelle, ce choix étant même élargi, à Montpellier à d'autres formations tertiaires : (logistique, commerce, vente, services). Cette logique de champ professionnel a été retenue pour la rénovation de ces deux bacs pro engagée par la CPC, puisqu'un seul bac pro administration /gestion sera mis en œuvre à partir de la rentrée 2012, ce qui pourrait constituer une nouvelle opportunité pour revoir encore les flux à la baisse, là où les taux de pression restent faibles.

La place marginale de l'apprentissage dans cette filière est l'une des caractéristiques des formations d'administration/gestion, qui s'est trouvée confirmée par les enquêtes de terrain : selon les académies ce taux fluctue entre 0% à Caen et 4% à Versailles (le taux moyen national d'apprentis dans cette spécialité est de 2% !).

Au niveau Bac pro, la spécialité commerce bénéficie tout particulièrement de l'attractivité de la filière Commerce/ Vente.

La filière Commerce/Vente est une filière à gros flux qui augmente de manière significative ses capacités d'accueil entre 2007 et 2010 dans les 6 académies, avec cependant des répartitions différentes entre les 3 spécialités : Commerce, Vente et Accueil. Pratiquement partout les sections de Bac pro Commerce présentent des effectifs supérieurs à ceux des bac pro Vente et accueil.

Dans l'académie de Besançon, il s'agit d'une filière qui est en forte expansion et l'offre de Bac pro est largement présente sur l'ensemble du territoire, alors que les classes de CAP sont peu nombreuses et accueillent à peine 20% des élèves de la voie professionnelle à la sortie de 3^{ème}. Depuis la mise en place de la réforme, des effets positifs sur la filière sont observés par les acteurs académiques : alors que tous les BEP ont été transformés en Bac pro, les sections sont remplies en seconde professionnelle et il semble y avoir moins de pertes en cours de formation.

Dans l'académie de Caen, le rectorat n'avait pas ouvert autant de BEP Vente Action Marchande qu'il aurait fallu pour alimenter le Bac pro 2 ans, car il comptait sur les gros flux en BEP comptabilité pour alimenter les bac pro commerce. La création de places supplémentaires en bac pro commerce s'est donc faite pour partie par transformation de places de BEP comptabilité. Par ailleurs, le Bac pro Service était auparavant positionné dans la filière Administration/Gestion, au niveau de l'académie. A l'occasion de sa rénovation il a été repositionné à l'intérieur de la filière Commerce/Vente, conformément au schéma national. Ce réajustement, conjugué à la création nette de place en 2010 augmente les effectifs d'élèves entrant dans un Bac pro de la filière commerce/vente.

Le renforcement de cette filière s'est opéré partout pour une bonne part par transfert de la filière Administration/Gestion, comme on l'a vu plus haut (cas de Versailles par exemple développé précédemment).

Comme il s'agit d'une spécialité très demandée, les recrutements sont très bons, mais inégalement répartis entre les 3 spécialités de formation. Pour exemple, dans l'académie de Montpellier, c'est le Bac pro Commerce qui réunit le plus d'effectifs au détriment du bac pro Vente, le bac pro service étant peu demandé. La disparition du BEP Vente Action Marchande a donc principalement alimenté le Bac pro Commerce. Selon l'inspecteur de la filière, le Bac pro Commerce " est celui qui offre les meilleures chances d'insertion professionnelle, notamment dans le secteur de la grande distribution". C'est d'ailleurs cette spécialité qui connaît le plus fort taux de pression dans la plupart des académies,

(jusqu'à 3,5 à Caen, contre 1 seulement pour la spécialité Service), sauf à Montpellier où il n'est que de 0,5.

D'une manière générale, on observe une faiblesse des effectifs en CAP en voie scolaire mais beaucoup d'élèves se retrouvent en apprentissage. Cependant on remarque des mouvements différents selon les académies ; ainsi dans l'académie d'Aix, certains CAP en voie scolaire ont été fermés, mais d'autres ont amélioré leur capacité d'accueil en fonction de débouchés professionnels plus importants. A l'inverse, dans l'académie de Nice, il n'y a eu aucune création de CAP en voie scolaire à l'occasion de la rénovation. L'académie a maintenu 1 ou 2 CAP par bassin de formation, réservés aux sortants de 3^{ème} SEGPA, tout en diminuant les capacités d'accueil dans ces spécialités, car les taux d'érosion en cours de formation restent importants. En 2010, l'offre de CAP a encore été resserrée.

Sur l'académie de Caen, les effectifs de CAP restent stables mais cependant avec des capacités d'accueil faibles, comme dans l'académie de Besançon, où 3 établissements seulement proposent des CAP et ils n'ont pas tous un bac pro, ce qui pose des problèmes dans l'organisation de passerelles entre le CAP et le Bac pro. Selon l'inspecteur de la filière Commerce/Vente, celles-ci seraient de fait très peu utilisées. Sur Versailles, les capacités d'accueil en CAP seront baissées à la rentrée 2011.

L'offre limitée de CAP en voie scolaire dans toutes les académies s'explique aussi par une offre importante de l'apprentissage, qui ne diminue pas sur les CAP du secteur du Commerce, contrairement à ce qui s'est passé sur les bacs pro. Dans l'académie de Versailles par exemple, alors que globalement l'apprentissage a baissé, les effectifs de CAP n'ont pas été touchés. Dans l'académie de Nice, l'offre déjà importante de CAP en apprentissage a progressé d'un quart entre 2007 et 2009.

Dans cette spécialité aussi, certains établissements ont fait le choix d'un fonctionnement par champs professionnels. C'est le cas de l'académie de Nice qui a créé partout une seconde indifférenciée « Métier de la relation clients usagers » qui permet aux élèves d'opérer leur choix de spécialité (Commerce, Vente, Accueil) à partir de la 1^{ère} professionnelle. Dans l'académie de Montpellier la situation est plus contrastée : certains établissements fonctionnent avec une seconde indifférenciée sur les 2 ou 3 spécialités, d'autres établissements continuent de proposer les 3 spécialités de la filière dès l'entrée en seconde professionnelle.

On note également des demandes d'ouverture de section de BTS en lycée professionnel dans quelques académies. Dans l'académie de Besançon, on assiste à une recrudescence des demandes de jeunes de lycée professionnel pour poursuivre leurs études vers un niveau III, principalement en BTS Négociation relation client et en BTS Management des unités commerciales, des STS qui avaient parfois du mal à faire le plein.

Les problématiques de développement durable confortent les formations de la filière énergétique, qui se développent en voie scolaire, au sein du Bâtiment second œuvre.

Au sein de cette filière du Bâtiment second œuvre, on trouve les diplômés de la filière énergétique et ceux de la filière finition. Globalement, il s'agit d'un secteur porteur, lié en partie au fait que les énergies renouvelables et les nouvelles méthodes de construction ont le vent en poupe et attirent de nombreux élèves. Et dans lequel le niveau V continue à avoir du sens pour les employeurs.

Cependant on observe des flux assez peu importants en voie scolaire, les établissements ouvrant de petites sections ou des demi-sections, autant au niveau de la spécialité énergétique que de la filière finition. Mais partout le poids de l'apprentissage est important, aussi bien en CAP qu'en BP, un peu moins cependant au niveau des Bac pro. Dans l'académie de Besançon par exemple, les jeunes qui ont la possibilité de se former par cette voie n'hésitent pas beaucoup : Près de 7 jeunes sur 10 inscrits dans cette filière se forment par la voie de l'apprentissage, Dans toutes les académies, on observe une volonté de développer les spécialités de l'énergétique et notamment les Bac pro TISEC (Technicien Installation Système Energie Climatique) et TMSEC (Technicien Maintenance Système Energie Climatique) et de conforter globalement l'offre de niveau IV. Ainsi dans l'académie de Versailles, l'objectif est de mener plus d'élèves qu'auparavant vers ces Bac pro. L'inspecteur de la filière note

que l'académie pourrait encore ouvrir plus de places car les besoins en diplômés de niveau IV sont importants sur le marché du travail, mais le développement souhaité se heurte à des difficultés de recrutement d'enseignants dans des matières qui sont relativement spécialisées.

De fortes déperditions en cours de cursus au niveau CAP ont été signalées partout, et des sorties vers l'apprentissage dans certaines académies. Dans l'académie de Versailles, l'inspecteur de la filière évoque des taux d'érosion de l'ordre de 20 % en cours de formation pour les CAP. Dans la filière énergétique l'érosion semble moindre sans doute parce que les taux de pression sont plus forts qu'en finition et donc les recrutements plus sélectifs.

Dans l'académie de Nice les taux de remplissage des CAP ne sont pas satisfaisants, on observe beaucoup de sorties en cours de formation, le travail saisonnier dans cette académie est important et les entreprises n'hésitent pas à recruter des jeunes peu qualifiés sur des contrats temporaires. A titre d'exemple, un lycée professionnel de la région de Cannes recensait en 2010 sur le CAP serrurier-métallier 14 élèves inscrits à la rentrée scolaire en 1^{ère} année et seulement 4 ou 5 élèves se retrouvent en formation 3 mois après.

Dans l'académie de Besançon au sein d'un lycée professionnel, le proviseur note une recrudescence des sorties en cours de formation en 2010, aussi bien pour les CAP que pour les Bac pro.

Dans les académies d'Aix- Marseille et de Nice, certains établissements se sont saisi de la rénovation du bac pro 3 ans pour réorienter l'offre en termes de spécialités à l'occasion de l'ouverture du Bac pro ouvrage du bâtiment métallerie (OBM). Les BEP « réalisation d'ouvrages chaudronnés en structures métalliques » (ROCSM) ont été transformés non pas en Bac pro ROCSM (diplôme de la métallurgie) mais en Bac pro Ouvrage du Bâtiment Métallerie (OBM). Les inspecteurs de la filière s'étaient aperçu que les entreprises qui accueillent les jeunes en PFMP (Périodes de formation en milieu professionnel) étaient plutôt des entreprises de serrurerie-métallerie que des entreprises de chaudronnerie industrielle. Certains établissements dans l'académie d'Aix ont donc basculé de la chaudronnerie vers la métallerie. Sur l'académie de Nice, deux pôles chaudronnerie industrielle et deux pôles métallerie ont été identifiés dans chaque département et l'académie a engagé dès 2009 ce même basculement en fonction de leur localisation géographique dans le bassin de formation. La structure de la carte des formations de ces deux académies a donc été sensiblement modifiée, et l'offre en Bac pro OBM a été élargie à la hauteur de ces transformations.

La filière du Bâtiment second œuvre connaît des difficultés particulières de mise en place des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP). Celles-ci posent problème en premier lieu par rapport à l'âge des jeunes accueillis en seconde professionnelle, puisqu'il s'agit parfois d'élèves âgés de moins de 16 ans. Les problèmes renvoient notamment à l'utilisation de machines dangereuses mais aussi au comportement juvénile des élèves dans le monde de l'entreprise. On observe que certains jeunes de première année de cursus Bac pro font plutôt un stage d'observation qu'une mise en pratique réelle de leur formation, ce qui peut les décourager, voire augmenter le risque de décrochage en cours de cursus. Il semble par ailleurs que la rénovation de la voie pro n'ait pas réussi à revaloriser l'image de cette filière, auprès des jeunes et de leurs familles, même lorsque les établissements obtiennent le label lycée des métiers, comme à Montpellier.

Les gros flux de la filière se concentrent en Bac pro électrotechnique, mais le CAP Proelec tire son épingle du jeu

On observe dans la filière Electricité/Electronique une stabilité voire une augmentation des effectifs entre 2007 et 2010 en voie scolaire dans toutes les académies. Il s'agit d'une filière qui comprend 3 Bac pro : le Bac pro Eleec (électrotechnique), le Bac pro SEN (électronique) et le Bac pro TFCA (Technicien du Froid et Conditionnement de l'Air, qui relève plus de la filière énergétique au sein du bâtiment second œuvre). Après la suppression des cursus de BEP, il ne reste plus qu'un seul diplôme de niveau V, le CAP Proelec qui alimente principalement le Bac pro Eleec mais aussi d'autres Bac pro.

Il s'agit d'une filière qui connaît encore une bonne insertion professionnelle au niveau IV comme au niveau V, avec quelques disparités dans les académies en fonction du tissu économique local. Même si les professionnels recherchent particulièrement des niveaux Bac pro et BTS, il n'en demeure pas moins des insertions au niveau CAP sur des emplois de câbleurs ou de tableautiers dans l'industrie comme dans le secteur du bâtiment. Certaines académies, comme Caen, ont pourtant fait le choix de transformer l'ensemble des BEP de la filière Electricité/ Electronique en Bac pro 3 ans.

C'est la spécialité de l'électrotechnique qui rassemble les plus gros flux, dans toutes les académies. A Besançon, l'académie a privilégié le développement du Bac pro Eleec, présent dans de nombreux établissements, alors que le Bac pro SEN, malgré des effectifs importants, et le Bac pro TFCA sont très peu présents dans les lycées professionnels.

Dans l'académie de Caen le choix du recteur a été de transformer l'ensemble des BEP en Bac pro 3 ans mais selon une organisation toute particulière : les élèves peuvent préparer les deux premières années de Bac pro 3 ans SEN (électronique) dans l'ensemble des établissements de l'académie proposant cette formation, puis réaliser la terminale de spécialisation dans un seul lycée professionnel de l'académie qui dispose déjà des plateaux techniques nécessaires. L'avantage de ce système est de donner la possibilité aux élèves de réaliser leurs deux premières années de formation au plus près du domicile familial et pour la dernière année ils devront acquérir une certaine mobilité. Cette organisation permet également un maintien des enseignants dans leurs établissements. A Versailles, l'académie s'est organisée en pôles, de manière à ce que deux établissements ne soient pas amenés à recruter, sur le même territoire géographique, les mêmes élèves. Le maillage de l'académie a été réalisé de manière à ce que tous les élèves puissent avoir accès au Bac pro SEN électronique. Avant la rénovation, la filière électronique comptait très peu de Bac pro, car il existait une forte érosion post BEP : 50% de l'offre de formation était réorientée vers une poursuite d'études en 1^{ère} d'adaptation afin de rejoindre la voie technologique. On assistait à une forte concurrence entre la voie professionnelle et la voie générale et technologique. Cependant au regard d'une insertion professionnelle encore modeste des Bacs pro électronique, l'académie n'a pas inondé l'offre de bac pro SEN.

En ce qui concerne le seul CAP de la filière (le CAP Proélec), les arbitrages des académies ont été assez différents :

Dans certaines académies l'offre en voie scolaire reste très limitée, comme à Caen, Besançon ou encore Montpellier. A Caen les acteurs avancent que compte tenu des effectifs importants de CAP, il était difficile d'en créer d'autres, d'autant plus que ce CAP, sélectif, n'est pas accessible aux élèves sortant de 3^{ème} SEGPA. Ils évoquent aussi un manque éventuel de débouchés pour les jeunes, les professionnels de la région ayant exprimé majoritairement le souhait d'embaucher des diplômés de niveau IV car le domaine évolue rapidement.

Dans l'académie de Montpellier, le CAP Proelec est très peu proposé en voie scolaire (23 élèves en 2009) mais beaucoup plus en apprentissage, où l'offre est 10 fois supérieure (220 élèves en 2009). A Besançon, l'académie a maintenu un CAP par bassin de formation mais 80 % des élèves sont inscrits au niveau IV. L'inspecteur de la filière traduit les orientations sur le CAP Proelec comme des orientations par défaut. C'est rarement un premier vœu, ce qui peut expliquer qu'il existe de grosses pertes entre les flux qui arrivent en 1^{ère} année et ceux qui se présentent à l'examen final.

Dans les trois autres académies, l'offre de CAP en voie scolaire est très importante ou se développe à l'occasion de la rénovation de la voie professionnelle, comme à Aix ou à Nice et dans une moindre mesure à Versailles.

Dans l'académie d'Aix- Marseille, cette offre était très faible, en 2007, avec seulement 53 élèves inscrits en voie scolaire, alors que l'offre en apprentissage était importante (275 apprentis en CAP proélec). En 2010, il y a 362 élèves en voie scolaire pour un nombre d'apprentis équivalent à celui de 2007. L'académie a demandé des moyens supplémentaires à la Région afin d'organiser de nouveaux plateaux techniques dans les établissements. La demande sur les câbleurs reste importante dans la région, et des chantiers de rénovation des réseaux ERDF vont être entrepris dans les prochaines

années. De nombreux partenariats sont noués entre ERDF et les établissements préparant à ces formations aux réseaux. Sur l'académie de Nice aussi, l'offre de CAP Proelec a été fortement augmentée (+ 78% en 2009). Pour l'inspecteur de la filière, l'offre serait un peu surdimensionnée par rapport aux débouchés professionnels. Depuis 2010, le recteur a demandé de revoir l'offre de CAP à la baisse, mais les investissements dans les plateaux techniques ont été importants et les taux d'attractivité sur le CAP sont très forts, donc c'est une filière sur laquelle l'inspection prend le temps de la réflexion. Dans l'académie de Versailles, on observe une augmentation de 57 % des effectifs de CAP entre 2007 et 2010. C'est la seule académie de notre échantillon où l'offre en CAP voie scolaire est supérieure à l'offre de CAP en apprentissage (En 2009, 468 élèves en voie scolaire contre 148 élèves en apprentissage). Cependant à compter de 2010, le rectorat a décidé de réduire les capacités d'accueil en CAP pour favoriser l'orientation des sortants de 3^{ème} vers le Bac pro plutôt que vers le CAP.

La filière Electricité/Electronique est aussi une filière propice aux poursuites d'études vers le BTS. Sur l'académie de Nice, les inspecteurs de cette filière travaillent en 2010 sur l'articulation entre le Bac pro et le BTS sur l'ensemble de la filière du génie électrique (électrotechnique, électronique). Sur l'académie de Versailles on observe des poursuites d'études en BTS maintenance ou BTS électrotechnique.

Conclusion

Conformément aux souhaits des initiateurs de la réforme, la rénovation de la voie professionnelle ne semble pas avoir détourné, en 2009 et 2010, les élèves de la voie générale et technologique, dont les flux ont même légèrement augmenté en seconde. Elle s'est naturellement traduite par une augmentation massive des élèves (+ 57 % en moyenne) s'engageant dans un cursus conduisant au baccalauréat professionnel, ce qui devrait augurer d'une augmentation significative des candidats voie scolaire au bac en 2012, sous réserve que les taux de sorties en cours de cursus n'exploient pas, ce que nous n'avons pas observé en 2009 et 2010. La progression a été bien moindre pour les apprentis en bac pro, en 2009 (+22% en moyenne), les CFA ayant souvent choisi de maintenir provisoirement la formule BEP + bac pro deux ans.

Cette rénovation s'est réalisée à flux quasiment constants vers la voie professionnelle, avec cependant des équilibres totalement renouvelés d'une part entre le niveau V, représenté par les cursus conduisant au CAP, et le niveau IV, correspondant au cursus vers le bac pro et d'autre part entre voie scolaire et apprentissage. En sortie de 3^{ème}, pendant que les orientations vers le BEP, cantonnées à quelques filières dérogatoires, devenaient marginales (à peine 11% en 2010), les orientations en CAP sont passées de 19 % en 2007 à 24 % en 2010, la grande majorité des élèves (65%) étant désormais orientée vers le bac pro 3 ans. En volume cela se traduit par près de 11000 élèves de plus inscrits en CAP voie scolaire et plus de 66 000 élèves supplémentaires s'engageant en bac pro, en 2010. Côté apprentissage, à la rentrée 2009, au plus fort de la crise économique, les effectifs d'apprentis en première année de CAP étaient en recul de 3% par rapport à 2007, soit 2700 apprentis de moins. Au niveau IV en revanche, la première année de bac pro (3 ans et 2 ans) comptait en 2009, 4000 apprentis de plus qu'en 2007. On notera que la mise en œuvre de la réforme n'a été réalisée que très partiellement dans les CFA, en 2009, puisque à cette date 63% des inscrits en première année de bac pro l'étaient encore dans des cursus de bac pro 2 ans.

Ces constats globaux masquent des disparités significatives entre les différentes académies étudiées, tant du point de vue de l'importance des expérimentations menées en 2008, que des nouveaux équilibres mis en place entre le CAP et le bac pro, en voie scolaire. Ainsi l'anticipation de la réforme en 2008, quasi-totale à Nice (81%), ne portait que sur 40% environ des effectifs à Montpellier, Versailles et Besançon, alors qu'elle demeurait très faible à Aix-Marseille (16%) et à Caen (21%). Dans toutes les académies cependant la généralisation, en voie scolaire, a été réalisée en 2009 (sauf filières dérogatoires). Avec cependant des objectifs très divers concernant la place à accorder au CAP : ainsi à Aix et Nice les effectifs ont progressé de plus de 40% en 2009, avec cependant un important réajustement à la baisse à Nice en 2010, pendant qu'à Besançon, ils ne progressaient que de 8% en 2009, avec cependant un léger rattrapage en 2010. Selon les cas, ces fluctuations sont compensées, ou pas, par des fluctuations en sens inverse au niveau de l'offre en apprentissage, sur laquelle les rectorats n'ont que très peu de prise puisqu'elle relève pour l'essentiel des CFA privés. D'une manière générale, il semble que ces évolutions, qui ne sont sans doute pas totalement achevées, ne semblent pas liées à la structure antérieure de l'offre académique.

Au-delà de l'évolution de la structure de l'offre, cette étude a permis d'interroger le fonctionnement de ce nouveau cursus, pour lequel on enregistre un niveau significatif de redoublements, de mouvements transversaux aux filières et d'enchaînements de cursus.

Ces différents points nécessiteront sans doute une analyse spécifique plus fine sur les décrocheurs et les jeunes qui se réorientent mais également des données longitudinales sur le devenir des élèves de ce nouveau cursus de Bac pro.

Il apparaît ainsi que 18 % des inscrits en seconde pro entrent latéralement à partir d'autres classes ou bien redoublent. En dehors des redoublements, qui représentent 5 % des effectifs, les entrées latérales les plus nombreuses proviennent de la voie générale et technologique (7,4%), le reste (un peu plus de 5%), provenant des diverses filières /années de la voie professionnelle. Si on compare ces chiffres avec ce qui se passe en BEP, pour les filières dérogatoires, on constate que les modes d'alimentation sont très comparables, notamment en ce qui concerne les réorientations de la voie générale vers la voie pro. Ces dernières représentent en 2010, plus de 11 000 élèves à l'entrée en seconde pro, que l'on pourrait considérer comme des « redoublants », qui viendraient ainsi gonfler le taux habituellement pris en compte, des redoublants en seconde GT (12% environ). Auxquels on pourrait ajouter également le millier d'élèves entrant en seconde bac pro par apprentissage après une incursion dans la voie générale ou technologique.

On notera que les réorientations de la voie GT vers le cursus bac pro se font pour l'essentiel vers la seconde pro et très minoritairement vers la 1ère pro (7% contre 2% seulement), à l'exception de l'académie de Versailles qui privilégie les passerelles vers la première pro, en conformité d'ailleurs en cela avec les orientations du ministère. A l'inverse, les passerelles entre les cursus CAP et le bac pro se font plutôt en 1ère pro (3,6% des entrants contre 1,5% en 2de pro) : même s'ils représentent une faible part des entrants en bac pro, ces élèves représentent 16 % des effectifs de terminale CAP. On doit souligner que le soutien personnalisé à ces élèves est considéré par les acteurs rencontrés comme une condition sine qua non à leur réussite.

Beaucoup d'inquiétudes s'étaient fait jour à l'annonce de la réforme sur les capacités d'une partie significative des élèves à suivre un cursus en trois ans, plus ambitieux en seconde professionnelle qu'il ne l'était en 1ère année de BEP. Les premiers résultats sur les taux de passage en première et le taux de sortie précoce ne semblent pas, pour l'instant, venir conforter les craintes qui s'étaient manifestées. Mais il faudra attendre les résultats de plusieurs promotions et le rodage du diplôme pour avoir une vision correcte du pourcentage d'inscrits en seconde professionnelle réellement candidats au bac trois ans après.

En 2010, le taux de passage en première des élèves entrés en seconde en septembre 2009 s'est établi à 78%, soit deux points de moins qu'en 2009 pour les promotions 2008 moins nombreuses, puisque la réforme était encore en cours d'expérimentation. Le taux de sortie du cursus bac pro voie scolaire (hors redoublement donc), s'est établi lui, en 2010, autour de 16,5%, dont 3% d'orientation vers d'autres cursus en voie scolaire, 2,6 % vers des cursus en apprentissage (y compris en bac pro), et 10% de sorties précoces, dites « inexplicables », dans la mesure où le système d'information ne permet pas encore de suivre le parcours des élèves en dehors de l'univers Education nationale et Agriculture.

Les sorties vers l'apprentissage restent elles aussi encore très mal appréhendées au niveau central, même si des progrès sont en cours au niveau des académies. Si on a pu les estimer globalement à moins de 3% pour 2009, les données mises à disposition sur Aix, Nice, et Caen témoignent d'une légère augmentation du phénomène en 2010. En revanche il a été impossible d'identifier, au niveau national, la part que représentent les inscriptions en première professionnelle par apprentissage après une seconde professionnelle en voie scolaire. Ce type de cursus mixte a pourtant été évoqué par de très nombreux acteurs de terrain, qui le vivent soit comme un risque (perte d'élèves non maîtrisée en première professionnelle), soit comme une solution d'avenir, compte tenu des réticences des employeurs à conclure des contrats de 3 ans. Les seuls chiffres exploitables sur le sujet concernent les académies d'Aix et de Nice, et situent ces parcours mixtes à moins de 1% des inscrits en seconde professionnelle, dans un contexte, il faut le rappeler où de nombreux CFA n'avaient pas encore adopté le cursus en 3 ans.

A mi parcours de la mise en œuvre de la réforme, il nous semble utile d'attirer l'attention sur quelques mouvements peu stabilisés, encore peu documentés au plan statistique ou mal appréhendés par les acteurs de terrain. La maîtrise des équilibres antérieurs entre la voie générale et technologique et la voie professionnelle, à l'issue de la troisième, constatée en 2009 et 2010, reste cependant une

préoccupation majeure des rectorats. En témoignent les mesures prises par certains pour limiter drastiquement les réorientations précoces de la voie générale vers la voie professionnelle, au détriment sans doute des élèves de seconde générale dont les projets ont évolué en cours d'année.

Sur la question de la place à accorder au niveau V (donc au CAP) dans les orientations en fin de troisième, les opinions semblent en revanche diverger notablement d'une académie à l'autre, avec des arbitrages différents d'une spécialité à l'autre : à quel niveau devrait s'établir, in fine, l'équilibre entre ces deux types de cursus, c'est un des points sur lesquels les débats vont se poursuivre entre les différents types d'acteurs, et il sera intéressant de suivre les choix opérés dans les dernières filières dérogatoires qui vont mettre en œuvre la réforme en 2012 ou 2013.

Les flux du CAP vers le Bac Pro, actuellement de faible ampleur, n'esquissent-ils pas cependant la reconstitution potentielle d'une filière 2+2 ? L'importance à accorder à cette passerelle est là encore un point sur lequel les positions des acteurs divergent : va-t-on assister à une homogénéisation des politiques académiques en la matière, c'est une des questions qui reste ouverte à ce jour.

Enfin, au titre des incertitudes sur le succès de la Rénovation, en moyenne un élève sur quatre arrivant en 2nde Pro est inscrit dans le privé en 2010 ou y était l'année d'avant, et peut donc y retourner à court terme. Dans quatre grosses académies, plus d'un élève sur trois est dans ce cas. Dès lors, une harmonisation des politiques d'offres avec les différents acteurs de la formation est sans doute nécessaire.

ANNEXES

Sommaire des annexes

Annexe 1

Monographie de l'académie d'Aix – Marseille (N. Quintero)	59
Monographie de l'académie de Besançon (E. Prudent)	77
Monographie de l'académie de Caen (M. Peuvrel)	101
Monographie de l'académie de Montpellier (S. Michun)	113
Monographie de l'académie de Nice (N. Quintero)	127
Monographie de l'académie Versailles (M. Peuvrel)	141

Annexe 2

Indicateurs structurels de l'entrée en voie professionnelle à l'issue de la 3 ^{ème} selon 6 académies	159
--	-----

Annexe 3

Liste des données traitées et des indicateurs calculés	161
--	-----

Annexe 4

Liste des diplômes retenus dans les 4 filières de formation	163
---	-----

Annexe 1

Monographie de l'académie d'Aix-Marseille

1 - Données de cadrage sur l'académie d'Aix-Marseille

A la rentrée 2010, l'académie d'Aix-Marseille comptait 198030 élèves dans les collèges y compris SEGPA, lycées, lycées professionnels et EREA (Hors formation d'insertion et apprentissage) ce qui représente une baisse de 617 élèves par rapport à la rentrée précédente.

Les effectifs en premier cycle sont en baisse de 591 élèves, soit 594 élèves de moins que la prévision.

Dans le second cycle général et technologique on constate une baisse de 250 élèves alors qu'une stabilité était prévue. Le taux de redoublement des secondes GT est en légère baisse.

Dans le second cycle professionnel, les effectifs hors apprentissage sont en hausse.

2 - Stratégie du rectorat au moment de la réforme

Historique de l'expérimentation du Bac pro 3 ans

L'académie d'Aix-Marseille a été une des académies qui a mis en place le Bac pro 3 ans de manière expérimentale, à l'époque où l'IUMM, en 2004, avait proposé cette innovation au ministère de l'Education Nationale. Le recteur, était à l'époque à la DGESCO et avait accepté cette expérimentation dans l'académie que l'IUMM voulait limiter à la voie de l'apprentissage, à la condition qu'elle se déroule également pour la voie scolaire à titre expérimental. A cette occasion, un Bac Pro réalisation d'ouvrages chaudronnés a été expérimenté sur l'académie d'Aix-Marseille, dans le CFAI d'Istres. Dans un premier temps cette expérimentation s'est faite en apprentissage mais très encadrée par les corps d'inspection d'académie puis ensuite s'est développée dans quelques lycées professionnels. Les corps d'inspection se sont rendu compte qu'avec des enseignants très mobilisés et au-delà des débats idéologiques, c'était un pari raisonnable à un certain nombre de conditions au titre desquelles le volontariat des lycées professionnels et des CFA et la mise en place d'un véritable accompagnement pédagogique. D'autres expérimentations ont vu le jour dans quelques lycées professionnels mais à dose homéopathique.

C'est en 2009 que l'académie s'engage dans la généralisation du Bac pro 3 ans suite à la directive donnée en 2008 par le ministre de l'Education Nationale.

Quelques données chiffrées sur l'académie d'Aix-Marseille en 2007, avant la rénovation de la voie professionnelle :

Les effectifs sortants de 3^{ème} en 2006 représentent 35659 élèves.

Les effectifs en voie professionnelle au sein de la voie scolaire comptent 5575 élèves soit 32,3 % des sortants de 3^{ème} ce qui est équivalent à la moyenne nationale.

Les effectifs en voie professionnelle voie scolaire et apprentissage représentent 17407 soit 47,5 % des sortants de 3^{ème} contre 46% au niveau national.

L'orientation vers la voie générale et technologique en 2007 était un peu plus forte que la moyenne nationale soit 64,8 % contre 63,9 soit + 0,9.

La part des CAP dans la voie professionnelle était en 2007 de 20% contre 18,8% au niveau national, elle passe en 2010 à 30 % contre 23,7 % au niveau national (pour la voie scolaire). Le taux d'évolution du CAP en voie scolaire entre 2007 et 2010 est de 57 % alors qu'il est de 23,4% en moyenne au niveau national.

La part de l'apprentissage en 2007 dans la voie professionnelle est de 32 % contre 30,2 % au niveau national. Cependant, l'apprentissage public reste modeste dans l'académie.

Le taux d'anticipation du Bac pro 3 ans entre 2008 et 2009 est de 16,3% contre 40,6% au niveau national ce qui tend à montrer que l'académie d'Aix-Marseille n'a pas anticipé la rénovation de la voie professionnelle avant 2009.

La généralisation de la rénovation de la voie professionnelle

La première phase de la généralisation a démarré en 2009, tous les établissements de l'académie devaient s'engager dans la réforme, à savoir fermer les BEP, sauf pour les élèves qui étaient déjà inscrits dans le cursus de formation et ouvrir des Bac pro 3 ans sauf dans les 4 filières hôtellerie/restauration, carrières sanitaires et sociales, optique/ lunetterie et transport.

D'après le recteur, l'académie s'est engagée dans la rénovation de la voie professionnelle avec un grand souci pédagogique à savoir faire en sorte qu'aucun jeune ne se retrouve sur le "carreau" et sans solution pérenne d'orientation à la sortie de la 3ème. Des débats très nourris se sont engagés avec la Région PACA pour créer des places de CAP supplémentaires afin que les élèves qui ne voulaient pas aller d'emblée en Bac pro 3 ans puissent accéder à un CAP sous statut scolaire, public et privé sous contrat et éventuellement passer un Bac pro en 4 ans, en rejoignant au terme du CAP une 1^{ère} Bac pro.

Ces discussions avec le Conseil Régional se sont inscrites dans un processus de recherche d'un équilibre dans la répartition territoriale de l'offre de formation de niveau V et de l'offre de formation de niveau IV.

Afin de mettre en place une nouvelle carte des formations, la réflexion de l'académie a en conséquence intégré de manière pragmatique l'offre de formation en apprentissage, pour arriver à une analyse par bassin de formation de l'offre de formation territoriale (public, privé, apprentissage). Cette réflexion s'est appuyée sur une approche globale de la transformation des BEP en Bac pro et d'ouverture de places de CAP, étudiée bassin de formation par bassin de formation en fonction des CAP porteurs d'emplois. Dans certains cas des CAP ont été créés même s'il n'y avait toujours d'emplois derrière, il s'agissait plutôt de créer des relais vers le Bac pro avec un point pédagogique.

Cette approche s'est doublée d'un accompagnement des établissements et des enseignants grâce à la mise en place de cycle de réunions avec l'ensemble des chefs d'établissements et les inspecteurs sur tous les aspects de la rénovation de la voie professionnelle.

Au niveau du rectorat, plusieurs constats ont été faits sur l'ensemble des filières de formation. L'académie est partie de l'existant en BEP afin de décider combien seraient transformés en Bac pro 3 ans, et pour combien de BEP il était important de créer des places en CAP. Il s'agissait de rechercher un équilibre dans la répartition territoriale de l'offre de formation de niveau V et de l'offre de formation de niveau IV.

Sur le plan quantitatif l'académie a connu un élargissement de l'accueil des élèves en CAP et en Bac Pro 3 ans public et privé sous contrat par cette double action de transformation des BEP en Bac pro et une transformation significative et simultanée d'ouverture de classes de CAP à la sortie du collège pour les jeunes qui ne voulaient pas s'engager en Bac pro 3 ans.

Le constat a été fait qu'il manquait des CAP, donc le recteur a fait en sorte de créer plus de places en CAP chaque année afin d'arriver à un équilibre, notamment entre la demande des élèves et des établissements et en liaison avec les débouchés professionnels.

Deux craintes persistaient sur l'effet de la rénovation de la voie professionnelle : D'une part, que le niveau soit trop élevé en Bac Pro 3 ans et qu'il n'y ait pas assez de places pour les jeunes en grande difficulté en CAP.

A la faveur de la transformation des BEP en Bac pro, l'offre de niveau V (CAP) s'est étoffée en 3 ans. Le recteur a voulu élargir l'offre de CAP et c'est près de 550 places de plus de CAP qui se sont ouvertes sur ces 3 dernières années. Ainsi la part des CAP dans la voie professionnelle qui était de 20% en 2007 passe à 30 % en 2010 en voie scolaire bien plus importante qu'au niveau national où elle est de 23,7%. Le taux d'évolution du CAP en voie scolaire entre 2007 et 2010 est de 57 % alors qu'il est de 23,4 % en moyenne au niveau national.

D'autre part, une seconde crainte était que la rénovation de la voie professionnelle ne vienne télescoper la voie technologique et que cela affaiblisse le niveau général des élèves. Des éléments de réponse quantitatifs ont montré grâce aux études menées par les services statistiques du rectorat qui n'y avait pas de flux significatifs d'élèves qui seraient allés en seconde générale puis en 1^{ère} technologique qui se soient retrouvés dans la voie professionnelle.

Toutes les demandes de transformation de structure des cartes de formation dans les établissements se sont donc déroulées selon une procédure définie par le rectorat. Elles devaient s'inscrire dans un cadre :

- la vérification de l'accord de la profession sur l'évolution de ces formations,
- l'ouverture d'une section en Bac pro doit être gagée sur la fermeture d'une section.

Dans un premier temps, l'objectif poursuivi n'a pas été de privilégier le niveau IV ni de développer les CAP pour maintenir une offre au niveau V mais de trouver un juste équilibre en réfléchissant dans chaque bassin de formation à la complémentarité des formations et à l'autofinancement des formations nouvelles. En réalité le schéma académique visait à proposer aux élèves une carte de formation variée et dispersée sur l'ensemble du territoire, en formation initiale comme en apprentissage (public ou privé). Cependant on observe que l'apprentissage public reste très modeste dans l'académie. Il a s'agit d'équilibrer l'ensemble des structures privées et publiques et de rechercher des synergies entre les lycées professionnels et les CFA afin d'assurer une continuité des parcours des jeunes. A ce titre, il n'y a pas eu en 2009 de développement de l'apprentissage public au niveau IV afin de ne pas créer de concurrences négatives avec l'apprentissage privé. Dans l'académie, la réflexion du rectorat a donc porté sur une offre intégrée de formation au niveau territorial (bassins de formation). Cette démarche relativement innovante permet d'appréhender l'ensemble des choix qui s'offrent aux élèves dans leur environnement local (lycées publics, lycées privés sous contrat mais aussi CFA).

Au niveau de l'académie et sur la question de la construction de passerelles entre la voie professionnelle et la voie générale et technologique il n'y a pas eu à priori de volonté de réduire les passages de la voie générale et technologique vers la voie professionnelle selon le rectorat. Cependant, au niveau des établissements on assiste à une logique de personnalisation des parcours des élèves, en s'appuyant sur la mise en place de l'accompagnement personnalisé. Ainsi, dans les quelques établissements visités on relève des adaptations de parcours des élèves en cours d'année et des ajustements en fonction des places vacantes dans certaines sections. Il n'est pas rare d'observer des changements de filières en cours d'année pour des effectifs d'élèves très réduits.

Les évolutions de la carte des formations constatées en 2010

Sur l'ensemble de l'académie, la première constatation opérée est qu'il y a eu plus d'ouvertures de sections en 2009 qu'en 2010. Cependant en 2010 on relève toute une série d'ajustements. Pour l'académie à la rentrée 2010, l'objectif est de ne pas réduire les capacités d'accueil des lycées professionnels, d'assurer les montées pédagogiques en 1^{ère} professionnelle et de gérer « l'effet bourrelet » en 1^{ère} professionnelle (accueil des terminales BEP en 1^{ère} pro). Il s'agissait également pour l'académie de stabiliser l'équilibre atteint entre les Bac pro 3 ans et les CAP. Ainsi en 2010, on assiste à une consolidation de 120 places supplémentaires en CAP.

Par ailleurs, l'académie constate une meilleure attractivité du Bac Pro 3 ans en 2010. Avant la rénovation, 50 % des élèves en BEP rejoignaient un niveau Bac pro, aujourd'hui, c'est près de 70 % des sortants de seconde pro qui intègrent une 1^{ère} professionnelle. Le taux de passage en 1^{ère} en 2010 est pour l'académie d'Aix-Marseille de 80% pour une moyenne nationale de 77,8%.

Quelques données sur l'origine des élèves dans la voie professionnelle en 2010 :

Origine des élèves de CAP en 2010 : 59 % viennent de 3^{ème} générale soit 7 points de plus qu'au niveau national (52 %).

Origine des élèves de 2de pro en 2010 : 76,7% viennent de 3^{ème} générale soit 4 points de moins que la moyenne nationale, alors que 3,6 % viennent de terminale BEP contre 1,2 % au niveau national.

Origine des élèves de 1^{ère} pro en 2010 : 57,2 viennent de 2de pro contre 61,7 % au niveau national mais 35,7% viennent de terminale BEP par rapport à 28,3 % au niveau national (gestion de « l'effet bourrelet »).

En 1^{ère} professionnelle les établissements ont organisé l'accueil pour les élèves qui sortaient de CAP, avec la création de capacités d'accueil supplémentaires en 1^{ère} professionnelle afin de pouvoir gérer l'effet bourrelet. Cependant des difficultés persistent dans les établissements car les filières sont cylindrées et il n'y a pas toujours assez de places pour accueillir les sortants de CAP et de BEP.

Les évolutions de structures en 2011 en Bac pro 3 ans sont principalement gagées sur les formations comptabilité/secrétariat.

Il s'agit d'une demande tendancielle car les effectifs sont plutôt en baisse en comptabilité, donc on constate une réduction des structures de comptabilité au profit d'autres structures telles que les sections commerciales.

En 2011, le recteur a demandé aux bassins de réfléchir à des hypothèses de passage du lycée professionnel vers la voie générale et technologique sans pour autant donner de consigne sur des taux de passage à respecter, dans le cadre d'une approche globale des formations initiales en apprentissage et en voie scolaire.

Sur la question des déperditions en cours de formation, la situation est très contrastée d'une filière de formation à une autre. Pour le recteur, elles sont encore trop fortes, même si elles ont diminué depuis la rénovation de la voie professionnelle. Ainsi en 2010, entre septembre et janvier l'académie enregistre encore une perte de près de 800 élèves qui sortent du système éducatif. Mais d'une manière générale il est difficile d'opérer un constat chiffré sur la question du décrochage avec aussi peu de recul et un manque de données émanant des établissements d'enseignement de la voie professionnelle.

3 - La rénovation dans la filière Administration/ Gestion

Quelques Bac pro 3 ans ont été mis en place dans l'académie de façon expérimentale en 2004, au lycée Brochier à Marseille et dans un lycée à Marignane, mais la généralisation s'est déroulée en 2009.

Il s'agit de la filière qui a connu le plus de mouvements dans l'académie, puisque que dans cette filière il n'existait pas de CAP. Ainsi la disparition du niveau BEP laisse cette filière de formation sans diplôme de niveau V.

L'académie d'Aix-Marseille fonctionnait de manière pyramidale, pour 100 élèves en BEP 50 étaient accueillis en Bac pro. La révolution a été de cylindrer la filière pour 100 places en seconde, créer 100 places en 1^{ère} professionnelle et 100 places en terminale.

De grosses difficultés ont été rencontrées dans les établissements qui ne disposaient que de BEP orphelins. Afin de dépasser ces difficultés, certaines sections de BEP ont été transformées en demi-section de Bac pro, en comptant sur la déperdition qui est très forte sur ces filières. Par exemple dans certains lycées professionnels, au terme de la rénovation, on passe d'une capacité d'accueil en BEP de 90 places à une capacité d'accueil en Bac pro de 60 élèves.

Pour gérer l'effet bourelet, la seconde présente une structure normale et la 1^{ère} devient une section et demie pour accueillir les BEP.

En 2010, il y a une baisse mécanique des effectifs en seconde pro où la capacité d'accueil en seconde a été réduite puisqu'il a fallu gager des moyens et récupérer les moyens des ex-BEP pour pouvoir cylindrer. En 2 ou 3 ans la capacité d'accueil sortie de 3^{ème} en tertiaire administratif a dû diminuer de 10 à 20 % (selon l'inspecteur de la filière Administration/gestion).

On assiste en conséquence à une baisse des effectifs en 2010, en effet, les effectifs en 2009 en Bac pro Administration/Gestion étaient de 1889 en voie scolaire et ils sont de 1868 en 2010. On constate également que les taux d'attractivité sont très bas, entre 0,7 et 0,8 pour le secrétariat et la comptabilité en 2010 contre 0,6 pour la comptabilité et 0,7 pour le secrétariat, en 2009. En plus d'un taux d'attractivité inférieur à 1 il s'agit de filières qui ne remplissent pas les classes. Les taux de pression n'arrêtent pas de baisser, il y a beaucoup de post affectation donc des élèves qui se retrouvent pas défaut dans ces filières et par conséquent qui ne sont pas motivés.

La suppression du niveau V avec la suppression des BEP, ne fait pas non plus du niveau IV un niveau pertinent d'insertion professionnelle. Le Bac pro comptabilité a des perspectives sur le marché du travail mais la filière est en attente de la réforme du Bac Pro en 2012. Il faut qu'une majorité de jeunes s'engagent sur un BTS pour espérer trouver une bonne insertion professionnelle, cependant l'absence d'un niveau V, fait que les jeunes qui s'engagent dans les 3 ans du Bac pro n'auront pas toujours les ressources nécessaires pour aller jusqu'au bout du cycle de formation.

Avant la rénovation, la répartition dans un lycée professionnel entre les sections de secrétariat et de comptabilité était en moyenne de 50 / 50. Aujourd'hui ce sont les sections de secrétariat qui sont plus nombreuses que celles de comptabilité.

28 Lycées professionnels dans l'académie préparent au Bac pro secrétariat/comptabilité. Mais on constate également une offre importante dans les lycées privés sous contrats au nombre de 17. Il existe également 4 CFA mais avec des effectifs très modestes.

En 2009 et 2010 quelques sections ont été fermées dans certains établissements professionnels, faute d'élèves ou réduites d'une division à une demi-division. Mais d'après l'inspecteur de la filière les fermetures affectent principalement les établissements privés sous contrat.

Exemple d'un établissement :

Le Lycée professionnel Colbert est un établissement tertiaire administratif situé à Marseille.

Cet établissement propose sur sa carte des formations, 3 grandes filières, Administration/ Gestion, Commerce/ vente et Métiers de la mode.

Le principe qui a été adopté par le recteur d'académie a été mis en place dans l'établissement, à savoir que les flux d'entrée restent identiques après la rénovation de la voie professionnelle. La conséquence pour le lycée professionnel en 2010 a été la fermeture de 2 demi-sections de Bac pro secrétariat et de Bac pro comptabilité ce qui confirme la tendance observée au niveau de l'académie de fermeture de sections dans cette filière.

Sur la filière administrative, il existait avant la rénovation, deux BEP secrétariat et deux BEP comptabilité qui ont été transformés en un Bac pro comptabilité, un Bac pro secrétariat et un troisième Bac pro comptabilité secrétariat, soit une section et demi en secrétariat et en comptabilité. Un BEP a donc été fermé et n'a pas pu être remplacé.

Sur la filière Commerce /vente/services, il existe une section complète en Bac pro commerce, une demi section en Bac pro vente et une demi section en bac pro services qui sont le résultat de la transformation des 2 BEP. De plus au niveau V, il existe dans l'établissement un CAP employé de vente spécialisé option produits alimentaires, qui vient s'appuyer sur le Bac pro Vente, qui est un CAP réservé aux élèves sortants de 3^{ème} SEGPA.

Dans les filières du tertiaire administratif, le chef d'établissement reconnaît qu'il y a un absentéisme qui s'établit autour de 14 % sur l'année alors que dans les filières Commerce/Vente il tourne à 3 ou 4%. D'après ce dernier, les élèves présents dans la filière du tertiaire administratif sont souvent là du fait d'une affectation par défaut et présentent peu de motivation. Ce sont des classes qui sont donc très peu remplies au premier tour d'affectation. Les taux de pression sont inférieurs à 1, ils tournent entre 0,5 et 0,7.

Les déperditions sont très importantes en cours de formation entre la seconde et la 1^{ère} pro, ainsi sur 24 élèves en seconde comptabilité on en retrouve 15 en 1^{ère} comptabilité.

Le proviseur a donc décidé de fermer une section de Bac pro secrétariat/comptabilité à la rentrée prochaine (2011). Cette modification importante de structure pédagogique va permettre l'ouverture d'un Bac pro technicien vente conseil qualité en produits frais, diplôme qui dépend du Ministère de l'agriculture et qui correspond aux partenariats mis en place par l'établissement avec les grandes enseignes de la région et la FCD (fédération du commerce et de la distribution). Le lycée s'est en effet engagé dans la voie de labellisation lycée des métiers du commerce de la vente et du service.

Sur la filière Commerce /vente, des difficultés existent également en termes de publics et d'information des jeunes sur le Bac pro services. En 2011, le proviseur prévoit de passer d'une demi-section en vente et en service à une section complète en demandant une extension de capacité. L'année dernière le lycée a ouvert une section européenne italien en Bac pro Vente et espère ouvrir une section européenne anglais en Bac pro Service. Selon le chef d'établissement, cette démarche relève d'un artifice pour attirer dans son lycée un public plus motivé.

4 - La rénovation dans la filière Bâtiment second œuvre.

L'objectif poursuivi par l'académie dans cette filière de formation a été d'essayer de développer une complémentarité entre l'offre de formation proposée en voie scolaire et celle émanant de l'apprentissage. Dit autrement, il s'agit de mettre en place dans l'académie un apprentissage en lycée professionnel seulement si l'offre de formation n'existe pas en CFA.

La filière Bâtiment second œuvre présente selon l'inspecteur de la filière l'avantage de proposer des CAP qui restent porteurs d'emplois. Au niveau de l'académie à l'occasion de la rénovation, il y a eu une grande concertation avec la Région afin de reconfigurer l'offre de formation de cette filière. Toute une réflexion a porté au niveau de l'ensemble de l'offre de niveau V, Bac pro et Brevet Professionnel niveau IV afin d'équilibrer la carte des formations bassin de formation par bassin de formation. L'inspecteur de la filière constate une baisse de l'apprentissage dans cette filière qui a commencé en 2009 et se poursuit en 2010. L'offre de formation en apprentissage est passée de 2008 de 1625 élèves à 1551 élèves en 2009 (les données de 2010 sur l'apprentissage ne sont pas encore connues).

Cette filière fonctionne en demi - section, des effectifs de 15 en moyenne par section avec des flux assez modestes dans toute l'académie en voie scolaire.

Il existe deux filières dans le domaine de la finition, celle de la métallerie avec le Bac pro ouvrage du bâtiment métallerie (OBM) qui est la suite logique du CAP serrurier métallier et la spécialité de l'aluminium, verre et matériaux de synthèse avec le Bac pro ouvrage du bâtiment aluminium verre matériaux de synthèse pour tout ce qui concerne les menuiseries extérieures.

Dans le domaine de la finition, on observe une répartition égale à ce que l'on voyait en 2008, les BEP ont été transformés en Bac pro et les effectifs de CAP restent constants.

Dans la filière aluminium, au niveau V peu de choses ont changé, les CAP serruriers métalliers n'ont pas bougé, la réforme n'a rien changé. Ce qui a changé c'est le Bac Pro OBM, deux établissements ont ouvert des demi-sections. Dans l'académie, c'est la transformation du BEP ROCSM en Bac pro ouvrage du bâtiment métallerie qui a modifié la carte des formations des établissements. Ce Bac pro n'existait pas dans l'académie, il a été créé en 2009, avec 29 élèves accueillis en 1^{ère} année de Bac pro 3 ans dans deux établissements qui ont ouvert deux demi-divisions. Cette transformation s'explique par le fait que même si nous sommes dans le domaine du bâtiment, il y a un autre Bac Pro qui est Technicien en chaudronnerie industrielle (TCI) qui anciennement était la suite du BEP ROCSM (réalisation d'ouvrages chaudronnés sur les structures métalliques). Cependant, dans l'académie certains lycées ont décidé de basculer du BEP ROCSM en Bac pro ouvrage du bâtiment métallerie. Ces lycées sont donc sortis du domaine de l'industrie pour basculer vers le domaine de la finition du bâtiment.

Dans la filière finition, lorsque le BEP existait il s'est transformé en Bac pro. Dans les lycées où il n'existait pas d'offre en Bac pro mais seulement une offre en BEP (BEP orphelin) la transformation en Bac pro a été opérée. Un seul lycée professionnel dans l'académie possédait le Bac pro finition et recrutait dans un autre établissement ses élèves.

En métallerie, il n'y a pas eu de modifications de la carte des formations, les Bac pro en 2008 sont restés en bac pro 3 ans en 2010, le CAP est resté un CAP. La modification a porté sur la transformation du BEP ROCSM en Bac pro OBM et non pas en Bac pro TCI.

Sur la question des publics, l'inspecteur de la filière constate qu'il y a un meilleur public qui s'oriente vers le Bac pro 3 ans par rapport à celui qui allait en BEP, avec plus de motivation. Il relève également un taux de pression plus important sur les Bac pro. Deux établissements interrogés au moment de leurs campagnes de recrutement dans les collèges font part de la motivation supplémentaire des élèves à

s'inscrire en Bac pro et se rendent compte que ceux qui s'orientent vers le CAP, ont souvent une affectation par défaut. Dans la filière finition, ces établissements remarquent qu'il y a très peu de 1^{ers} vœux en CAP alors qu'il y en a plus en Bac Pro. Ceci se reflète dans les taux de pression, en 2009 et 2010, l'inspecteur a constaté en 2009 un taux de pression de 0,7 en Bac pro finition et 0,3 pour le Bac pro ouvrage du bâtiment métallerie ouvert cette même année, mais le taux de remplissage est satisfaisant. En 2010 pour le Bac pro finition le taux de pression monte à 1,4 et pour le Bac pro ouvrage du bâtiment aluminium verre il passe à 0,8.

Les choix d'ouverture en CAP ou en Bac pro dépendent également des bassins d'emplois et de l'offre d'insertion professionnelle. Selon les établissements et les bassins d'emplois les choix ont été différents. Dans le bassin de Martigues, la stratégie a été de garder un CAP réalisation d'ouvrages chaudronnés et d'installer un Bac pro ouvrage du bâtiment métallerie alors que les établissements concernés auraient pu avoir un CAP serrurier métallier afin de recruter des publics différents. Dans d'autres établissements, la stratégie a été différente car il y avait sur le bassin beaucoup d'artisans serruriers et l'ouverture d'un CAP serrurier métallier a été actée et le passage vers un Bac pro TCI est possible.

Il y a donc deux champs différents mais les activités que l'on demande à l'intérieur du métier se rejoignent et d'une manière générale le plateau technique est commun. En chaudronnerie industrielle, les 5 établissements de l'académie qui proposent le Bac pro chaudronnerie industrielle et les deux établissements de l'académie de Nice ont eu une réflexion globale avec la Région en matière d'équipement des plateaux techniques. Tous les établissements ont été équipés en machines à commande numérique. Pour cette filière, les inspecteurs ont mené une réflexion avec les chefs d'établissement en fonction de la rénovation de ce diplôme en réalisation d'ouvrage sur structures métalliques à technicien chaudronnerie industrielle, CAP et Bac pro ont été rénovés.

Les CFA sont en train de s'interroger sur le fait de garder des Brevets Professionnels (BP) ou de les transformer en Bac pro 3 ans. En effet, même s'il y a une filière CAP/ BP les entreprises ne veulent signer des contrats supérieurs à 2 ans. Les employeurs sont réticents à signer un contrat de 3 ans, en revanche quand ils signent un contrat de 2 ans et qu'ils demandent une dérogation c'est bien souvent que l'apprenti a déjà un niveau V. Il n'y a pas beaucoup de Bac pro en apprentissage dans l'académie, ce sont surtout des Brevets Professionnels. En 2008, 41 apprentis suivaient des études en Bac pro contre 243 apprentis qui préparaient un Brevet Professionnel, les effectifs passent respectivement en 2009 à 13 en Bac pro et 276 en Brevet Professionnel.

Des changements ont été observés dans la filière bâtiment second œuvre sur les déperditions. Avant la rénovation de la voie professionnelle, entre le BEP et le Bac pro il y avait près de 50 % de déperdition entre ceux qui sortaient du BEP et ceux qui intégraient un Bac pro. Ce n'est plus le cas depuis la rénovation de voie professionnelle, on observe très peu de déperditions entre la seconde et la 1^{ère}.

Un groupe de réflexion académique s'est mis en place sur la question des passerelles entre le CAP et le Bac pro. Ce groupe travaille sur la mise en place d'un positionnement entre des passerelles légères et des passerelles lourdes à partir de la démarche d'accompagnement personnalisé.

D'après l'inspecteur de la filière Bâtiment second œuvre, la rénovation de la voie professionnelle a permis de clarifier les choix des parents d'élèves. C'est beaucoup plus clair pour eux. En termes de revalorisation, pour les jeunes, ils sont sur un cycle de niveau IV. Bien sur en termes de requalification, on attend encore les résultats, il est trop tôt pour le dire, cependant en termes de déperdition il y en a très peu et lorsqu'il y a une réorientation, elle est faite dans l'année de seconde, soit dans un CAP soit dans un autre Bac pro.

Sur la structure de la carte des formations, il reste des difficultés dans certains départements, celui des Hautes Alpes en particulier, où les recrutements se font très mal.

On constate dans la filière Bâtiment second œuvre beaucoup d'apprentissage. Dans la voie scolaire comme dans la voie de l'apprentissage les sections sont généralement des demi-sections, il s'agit de petits effectifs avec de petits flux. On constate des stratégies différentes adoptées par les lycées professionnels en fonction du tissu économique et des besoins des entreprises quant à l'orientation de l'offre de formation de leurs structures respectives. Certains se sont rapprochés de l'industrie en proposant des diplômes de la métallurgie (Bac Pro ROCSEM), d'autres restent ancrés dans la filière du Bâtiment.

D'une manière générale, au niveau de l'académie, l'offre de formation s'est élargie au niveau IV et au niveau V. Cependant la rénovation a également supprimé quelques postes d'enseignants ce qui pose des problèmes de gestion des moyens humains dans les établissements.

Les passages de la voie générale vers la voie professionnelle sont rares, on assiste plus à des départs en apprentissage suite aux périodes de formation en entreprise.

Dans la filière énergétique qui dépend du secteur Bâtiment second œuvre, historiquement il y avait 2 BEP, le BEP Froid et conditionnement et le BEP techniques installation sanitaire et thermique. On trouve 2 Bac pro, le Bac pro TMSEC (technicien maintenance système énergie climatique) et le Bac pro TISEC (technicien installation système énergie climatique). Dans l'académie, c'est le Bac pro TMSEC qui recrute le plus d'élèves, sans doute parce que les enseignants viennent en priorité de la maintenance et ont gardé cette spécialité dans leurs enseignements. Le Bac pro TFCA (Technicien Froid et Conditionnement de l'Air) qui appartient à la filière Electricité industrielle est très peu porteur d'une part en termes d'emplois et en termes d'intérêt pour les élèves selon l'inspecteur de la filière.

Au niveau des CAP, en 2008 il n'existait qu'un CAP dans l'académie, le CAP Froid et climatisation, et en 2009 deux nouveaux CAP ont été ouverts. Il s'agit du CAP installateur thermique dont les capacités d'accueil ont encore été augmentées en 2010 et du CAP installateur sanitaire.

Lors de la rénovation, on assiste dès 2009 à une augmentation de l'offre en Bac pro car certaines sections de Froid et conditionnement de l'air se sont transformées en Bac pro TISEC. Il y a eu en 2009 et 2010 une refonte de la filière énergétique avec l'installation d'équipements de plateaux techniques dans les lycées.

Pour l'ouverture de sections, les inspecteurs de la filière ont demandé qu'il y ait un équilibre entre les CAP et les Bac pro, notamment une augmentation de capacité d'accueil des Bac pro de l'énergétique au détriment de certaines sections de Bac Pro secrétariat et comptabilité. Ceci afin de répondre au souhait du recteur d'un équilibre entre le niveau V et le niveau IV.

Sur la filière énergétique l'offre en Bac Pro a été confortée et des établissements ont ouvert des sections de CAP. 12 établissements dans l'académie possèdent deux entrées dans la voie professionnelle en CAP et 3 entrées au niveau IV en Bac Pro TFCA, TISEC, TMSEC.

Cela se justifie par rapport aux emplois car dans la région il y a beaucoup de demandes dans le froid et la climatisation, notamment en milieu urbain en termes d'installation, pour le milieu rural ce serait plutôt des demandes dans la maintenance du système énergétique. L'installation concerne plus les milieux urbains en conséquence, il y a de la demande en Bac pro et en CAP. La seule réserve concerne le CAP installateur sanitaire qui n'attire pas tellement en voie scolaire mais qui est très demandé en apprentissage, l'offre de formation y est 30 fois plus importante, puisqu'il n'existe qu'une section de CAP en voie scolaire tandis que l'apprentissage accueille près de 300 apprentis.

Un gros travail a été entrepris par un inspecteur sur la construction de passerelles entre le CAP et le Bac pro et un groupe de travail est mis en place dans l'académie.

Les taux d'attractivité des Bac pro de l'énergétique sont importants : Pour le Bac pro TISEC, ils sont de 2,6 en 2010 et 2,4 en 2009 et pour le Bac pro TMSEC ils sont de 2,7 en 2010 et 2,1 en 2009.

Exemple d'un Lycée des métiers du bâtiment :

Il s'agit d'un établissement où l'on retrouve les deux filières Ouvrage du bâtiment aluminium verre et aménagement finition. Sur le second œuvre le lycée a précédé la réforme, en créant un Bac pro aménagement finition en 2008 qui n'existait pas dans l'académie, il existait seulement un BEP aménagement finition. En 2008 le Bac pro a été créé ainsi qu'un nouveau CAP peintre applicateur. Le CAP peintre applicateur existait et fonctionnait bien dans l'établissement. Le lycée compte 5 CAP dont 3 à pédagogie adaptée et 2 traditionnels.

La filière finition a donc été adaptée et recylindrée, donc la section a été augmentée et le lycée a dû refaire en conséquence tous les ateliers afin de pouvoir accueillir des effectifs plus importants. La volonté du lycée était de créer une filière Bac pro vers une poursuite d'étude en BTS et une filière plus courte en CAP. Il a été instauré des passerelles entre le CAP et le Bac pro qui vont dans les deux sens, car beaucoup d'élèves recrutés en Bac pro n'avaient que peu de chance d'aller jusqu'à la certification finale, le lycée les réorientent vers le CAP. D'un autre côté les élèves qui obtiennent le CAP, pour les meilleurs d'entre eux sont orientés vers la 1^{ère} professionnelle. Les élèves de CAP traditionnels font leur projet d'orientation sur les 1^{ères} et les élèves de CAP à pédagogie adaptée les font sur les secondes professionnelles.

La demi section de BEP finition a donc été transformée à en une demi section de Bac pro finition et une demi section de CAP. Ce qui a augmenté l'offre d'accueil dans la filière.

Pour le chef d'établissement, le problème relevé par la mise en place de la rénovation du Bac pro 3 ans pour ce lycée reste que les collèges orientent de la même façon en Bac pro et en CAP. Au sein de ce lycée professionnel, le fait d'avoir cylindré cette filière permet de réorienter les élèves selon leur niveau en CAP ou en Bac pro. Cependant, ces réorientations en cours d'année sont encadrées et ne concernent que des effectifs très limités.

Sur la filière ouvrage du bâtiment, aluminium ,verre, la rénovation a permis de passer d'une demi section de BEP à une demi section de CAP et une demi-section de Bac pro 3 ans.

Sur les déperditions, elles perdurent, cependant il existe des taux de pression importants, sur le Bac pro finition. Ainsi, le lycée recense 24 demandes pour seulement 12 places ouvertes. Les taux de pression en CAP sont supérieurs.

Pour le proviseur et le chef des travaux, le principal souci rencontré depuis la rénovation, c'est le changement de nature des publics accueillis en Bac pro, au niveau de l'âge et du comportement "juvénile". Les sortants de 3^{ème} arrivent en effet à 15 ans en Bac pro, et il est très difficile de les faire accepter par les employeurs de la région en PFMP, sur les chantiers du bâtiment où il y a des consignes de sécurité à respecter. Le stage étant obligatoire en seconde, c'est un gros problème qui se pose selon le chef des travaux de l'établissement. Sur le volet comportemental également, nombre de jeunes ne font pas leur stage jusqu'au terme et quittent le stage sans prévenir l'établissement. Pour pallier à ces difficultés, le lycée a mis en place dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, des heures de formation consacrées au comportement à tenir dans le milieu professionnel et sur l'expression orale des élèves.

5 - La rénovation dans la filière Electrotechnique/électronique

La filière électrotechnique

La filière électrotechnique est la filière en effectifs et en flux d'élèves la plus importante. L'inspecteur de la filière électrotechnique compte plus de 150 enseignants en scolaire public, privé sous contrat et en CFA. La mise en place de la rénovation de la voie professionnelle s'est faite en 2009 mais il y a eu quelques expérimentations effectuées dans 4 établissements en 2008.

En 2007, l'offre en CAP sur le public est faible parce que les CAP Proelec demandent de l'investissement en matériel et les établissements ne sont pas dotés financièrement pour construire les plateaux techniques. Donc ce CAP est très peu présent dans le public mais il l'est beaucoup plus en apprentissage privé, car ces CAP appartiennent au domaine du Bâtiment où l'apprentissage est très présent.

C'est à l'occasion de la rénovation de la voie professionnelle et de la transformation du BEP en Bac pro Eleec 3 ans, que l'académie s'est saisie de cette opportunité pour développer les CAP Proelec. En effet, il s'agit d'un CAP qui alimente plusieurs Bac pro, le Bac pro maintenance des équipements industriels (MEI), car c'est une spécialité qui ne possède pas de CAP, et le Bac pro SEN qui peut être alimenté dans les deux sens. Le pari a donc été fait de développer simultanément les Bac pro 3 ans en 2009 et d'élargir l'offre en 2010 en CAP Proelec. Dans l'académie, il s'agit de la seule filière qui a été rénovée en proposant une offre particulièrement élargie en CAP. La demande de transformation des BEP en CAP et en Bac pro simultanément a impliqué une demande de moyens supplémentaires auprès de la Région en équipements des plateaux techniques. Pour limiter ces dépenses sur une année, l'inspecteur a demandé au recteur, de transformer les plateaux techniques en 2009 sur le Bac pro en ouvrant plus de places (514 élèves en 2009 et 449 élèves en 2010) et en 2010 d'ouvrir des demi-sections de CAP (214 élèves en 2009 et 269 élèves en 2010) . *"Si on ne développe pas de CAP Proelec dans les établissements et que l'on ne mettait que du Bac pro, on sait que les élèves veulent faire de l'électricité, à terme les Bac pro n'auraient pas pu vivre correctement. J'ai mis en parallèle du CAP pour pouvoir réellement utiliser toutes les possibilités de passerelles."* Inspecteur de la filière Electrotechnique.

La carte des formations a donc été transformée suite à une étude faite par l'inspecteur de la filière, sur les besoins de formation des entreprises. La demande sur les câbleurs reste très forte dans la région. Les débouchés des titulaires d'un CAP Proelec sont importants, soit dans l'habitat tertiaire soit sur du réseau. ERDF prévoit sur Marseille de changer dans les 10 années qui viennent tous les réseaux enterrés. Ces réseaux ont été câblés il y a plus de 50 ans et il faut les changer. ERDF n'a pas la main d'œuvre suffisante en sous-traitance pour engager ces travaux. Un partenariat a donc été signé entre ERDF et le Lycée Ampère, afin de mettre en place une formation auprès des publics du CAP sur les réseaux.

Des lycées marchent très bien comme celui d'Ampère, qui a construit d'étroites relations avec la profession et il existe des débouchés importants en termes d'emploi. Il existe beaucoup d'apprentissage à Vauvenargues sur du BTS et le CFAI d'Istres. Mais pour ceux qui sont en CAP, la marche à franchir reste haute pour aller en Bac Pro.

Les taux d'attractivité sur le Bac pro Eleec sont en 2009 de 1,3 en 2010 de 1,5. Sur le CAP Proelec ils évoluent entre 1,6 en 2009 et 1,1 en 2010.

La transformation des BEP s'est faite en moyenne en 1 Bac Pro et 1 demi CAP. Donc toute une réflexion au niveau de la filière à été mise en œuvre pour organiser des passerelles entre le CAP et le Bac pro en s'appuyant sur l'accompagnement personnalisé et les leviers qu'il permet de mobiliser. Cependant les professionnels de la région demandent essentiellement du niveau III et du niveau V.

En 2010, Les effectifs sont de 362 élèves en CAP et de 585 en Bac pro en voie scolaire (public + privé), soit du 2 tiers /1 tiers. L'aménagement des plateaux techniques a été lissé sur 2 ans pour permettre à la Région de financer ces investissements.

L'inspecteur de la filière indique par ailleurs qu'il n'y a pas eu d'ouverture systématique en Bac pro 3 ans pour ne pas déséquilibrer les Bac pro SEN, les Bac pro énergétiques et le Bac pro MEI.

En 2009 l'inspecteur de la filière a développé principalement le niveau Bac pro et en 2010 il ouvrait des places en CAP, donc on perdait une demi division en Bac pro. Ainsi en 2009, il y avait 214 élèves en CAP et en 2010 ces effectifs passent à 269 et les 514 élèves en Bac pro 2009 sont passés en 2010 à 449.

Cependant il n'y a pas eu d'investissement en apprentissage public parce que les CFA fonctionnent bien et de plus il n'y a pas beaucoup de demandes en apprentissage public.

La filière électronique:

Dans la filière électronique, il n'y a pas de CAP mais un BEP système électronique industriel (SEID), la transformation en Bac pro 3 ans s'est donc faite directement. Cependant la situation est plus complexe que cela, car il y a des élèves en BEP de l'électrotechnique qui pouvaient ensuite s'orienter vers le Bac pro SEN et inversement, donc des passages entre les deux filières qui font partie du même champ. Le CAP proelec peut également alimenter le Bac pro SEN.

On assiste donc à des passages croisés entre BEP électrotechnique et Bac pro électronique qui sont plus difficiles que dans l'autre sens. Le Bac pro SEN a été rénové, il comprend 6 champs de spécialités : Télécom Réseau, Alarme Sécurité Incendie, Electrodomestique, Electronique embarquée, Audiovisuelle Multimédia, Audiovisuel professionnelle. Cependant tous les établissements ne disposent pas de ces 6 options, il y a donc de fortes disparités entre les établissements en matière de recrutement et de taux d'attractivité. Il existe des champs moins porteurs que d'autres comme l'électrodomestique ou l'électronique embarquée et certains établissements sont en train de perdre progressivement des élèves car les dominantes proposées par ces établissements n'attirent plus les jeunes.

17 établissements dans l'académie proposent un Bac Pro SEN. L'électrodomestique par exemple attire peu d'élèves car c'est l'image et la réputation du travail sur de l'électroménager n'est pas encore très porteuse. Il faut signaler également que les débouchés en termes d'emplois sont aussi très limités. Les deux dominantes les plus demandées sont les Télécom réseaux et l'audiovisuel professionnel. Cependant pour l'audiovisuel professionnel, la carte des formations au niveau national est limitée à 6 ouvertures de sections, dont une dans l'académie d'Aix-Marseille, car le marché de l'emploi est restreint. Pour l'inspecteur de la filière électronique, il ne s'agit pas de former des intermittents du spectacle mais de vrais techniciens capables d'intervenir sur des lumières, de la sonorisation ce qui demande un investissement important sur les plateaux techniques. Le champ le plus attractif reste celui des réseaux, les enseignants sont formés à ces enseignements et il n'y a pas de problèmes d'emploi.

Concernant les taux de pression sur la filière électronique, on observe que les taux d'attractivité sur le Bac pro SEN en 2009 oscillent de 0,9 à 2,3 selon le champ et c'est le champ audiovisuel multimédia qui attire le plus. En 2010 alors que le taux d'attractivité ne concerne que le diplôme dans sa totalité il est de 1,25. La rénovation de la voie professionnelle a sans doute permis de réduire ou de limiter les déperditions observées entre le BEP et le Bac pro cependant on constate encore des déperditions entre la seconde et la 1^{ère} mais qui dépendent en partie des options proposées par les établissements et de l'encadrement pédagogique des élèves. D'après l'inspecteur de la filière électronique, les enseignants ne sont pas formés à certaines options et ont du mal à maintenir les élèves dans ces filières. L'inspecteur qualifie cette filière d'instable et cette instabilité tient principalement à la formation des enseignants. Cette remarque vaut également pour l'apprentissage, où le Bac pro SEN est peu présent,

sans doute à cause d'un défaut de formation des formateurs à ces champs. Les établissements ont du mal à trouver des entreprises pour les périodes de PFMP qui ne sont pas toujours spécialisées sur le champ que l'élève a choisi.

Malgré cela les effectifs en Bac Pro SEN sont en légère progression depuis 2009, ils passent de 498 élèves en voie scolaire à 503 en 2010 alors qu'ils comptaient en 2007 seulement 178 élèves en voie scolaire. Cependant on remarque que les capacités d'accueil en 2010 étaient inférieures aux effectifs constatés à la rentrée.

Exemple d'un établissement sur les filières énergétique, électronique et électrotechnique

Le Lycée Ampère a commencé à mettre en place de façon expérimentale dès 2008 le Bac pro 3 ans afin de permettre une montée en charge progressive sur le bac pro 3 ans mais aussi afin d'anticiper les difficultés à venir. Cette expérimentation s'est faite principalement sur le Bac pro SEN. Sur les effectifs de l'établissement, les flux étaient de 750 élèves, la fermeture de sections de BEP s'est faite au bénéfice de l'ouverture d'autres sections pour rester sur un effectif constant. Avant la réforme les flux de BEP étaient importants, 60 en électrotechnique, 45 en énergétique, 60 en électronique, d'où une demande auprès du rectorat de maintien de Bac pro 2 ans pour permettre aux élèves qui le souhaitaient d'aller au terme des 4 ans. Dans cet établissement, il n'y avait pas de CAP dans les 3 filières.

En 2008, le lycée a ouvert un CAP Froid et climatisation pour la filière énergétique et en 2009 un CAP Proelec pour la filière électrotechnique.

Le premier Bac pro 3 ans ouvert dans un cadre expérimental en 2006 était le Bac pro SEN électrodomestique (il s'appelait à l'époque MAEMC) et a été transformé en une demi section en audiovisuel multimédia et une demi section en électrodomestique, car l'électrodomestique attire moins d'élèves que les autres champs du Bac pro SEN.

Pour le chef d'établissement, la rénovation de la voie professionnelle a été compliquée à mettre en place au sein du lycée, parce que brutale dans les changements que cela implique pour l'établissement mais aussi au niveau des enseignements pour les professeurs notamment sur la filière électronique. Il y a eu également une transformation des plateaux techniques complète et il a fallu investir sur la filière électronique avec l'aide de la Région (120 000 € d'équipements).

Pour la rentrée 2011, l'établissement a fait la demande d'ouverture d'un BTS FEE mais n'a pas obtenu l'accord de l'académie et veut s'engager sur la voie de formations en énergies renouvelables.

Les constats opérés depuis la mise en œuvre du Bac pro 3 ans sont que l'érosion est presque inexistante entre la seconde et la première et un peu plus entre la première et la terminale. Le proviseur explique ces déperditions par rapport aux périodes de formation en entreprise durant lesquelles les élèves se voient souvent proposer par les employeurs des contrats d'apprentissage. En moyenne ces déperditions représentent sur des sections de 30 élèves, 4 départs de formation, soit un peu moins de 10 % en moyenne.

Le lycée observe quelques réorientations, du Lycée technologique voisin. Ainsi, 2 élèves en terminale STI ont intégré une terminale SEN. En 2010 l'établissement a également reçu quelques élèves en échec dans la voie générale, en post affectation. Le lycée observe depuis 2 ans des retours supplémentaires vers la voie professionnelle.

Sur les taux d'attractivité, sur le Bac pro SEN et en fonction des options, on assiste à une situation contrastée, sur l'audiovisuel des taux de 4 à 4,5, sur l'électrodomestique des taux de 1 (mais seulement une demi section à 15), sur les réseaux du 2,5 et sur l'alarme de 1,5.

Sur le Bac pro Eleec, les taux de pression oscillent entre 1,5 et 2 (deux options, Electrotechnique tertiaire, et électrotechnique industrielle). Le taux de remplissage reste bon, sur les sections à 30 comme sur celles à 15 élèves, lorsqu'il reste des places c'est la post affectation qui joue.

Après la gestion de l'effet bourrelet cette année et en 2011, les effectifs de l'établissement seront stabilisés autour de 750 élèves. Cependant, la transformation des heures d'enseignement professionnel en BEP étant supérieures à celles de Bac pro, il y a une perte de moyens en heures DGH (Dotation Globale horaire). L'établissement a mis en place l'accompagnement personnalisé et compte beaucoup sur ce moyen pour travailler sur les passerelles entre CAP et Bac pro et sur le projet professionnel des élèves.

L'établissement se heurte aussi au changement dans les publics accueillis en Bac pro. L'établissement accueillait des élèves en 1^{ère} année de BEP qui avaient déjà redoublé au moins une fois et qui arrivaient en moyenne à 16 ans. Aujourd'hui le lycée se retrouve avec des élèves plus jeunes autour de 14,5 ans ce qui pose des problèmes sur les plateaux techniques où sont utilisés des systèmes complexes, couteux et parfois dangereux. La seconde difficulté réside dans les 22 semaines de PFMP, les entreprises sont surprises par la jeunesse des publics et préfèrent prendre des jeunes plus âgés pour ces périodes.

6 - La rénovation dans la filière Commerce/ Vente

Sur la filière Commerce/Vente, on ne relève aucune expérimentation avant la généralisation du Bac pro 3 ans sauf une à Miramas en Bac pro vente. En conséquence, la transformation des BEP a été massive en 2009. Dans l'académie on assistait à des flux de BEP très importants, 1200 candidats se présentaient chaque année en BEP vente action marchande dans les Bouches du Rhône. Cependant on assistait également à un déplacement des emplois dans le secteur commercial du niveau V vers le niveau IV. La poursuite d'études en Bac pro était de 60 %. Il y a également beaucoup d'apprentissage sur le Bac pro commerce et le Bac pro service et beaucoup moins sur le Bac pro Vente. L'apprentissage est important au niveau V en CAP.

L'inspecteur d'académie indique qu'il y a eu deux temps dans la mise en œuvre de la généralisation du bac pro 3 ans dans la filière Commerce/Vente. Dès 2009 l'idée de la création de champs professionnels métiers de la relation client usager (MRCU) en seconde a été avancée par le rectorat ce qui aurait permis d'introduire un pallier d'orientation en fin de seconde et le choix d'une spécialité pour la 1^{ère} professionnelle. Cette hypothèse a été abandonnée au regard de la structure de l'offre de formation dans les établissements de l'académie. Si certains gros établissements tertiaires offrent la palette des 3 champs professionnels et donc des 3 Bac pro Commerce, vente, service, ce n'est pas toujours le cas pour les petits établissements. Ainsi, la stratégie mise en place pour les petits établissements a été de raisonner en offre de proximité. Le choix a été dans certains établissements de raisonner en demi-section pour pouvoir présenter une offre en commerce et une offre en vente.

L'inspecteur de la filière explique qu'il a essayé de développer l'offre de Bac pro, il l'a étendue puisque l'objectif de l'académie était d'essayer d'offrir autant de places en Bac pro qu'il y en avait en BEP afin de ne pas réduire l'offre à la sortie de 3^{ème}. C'est la filière commerce qui attire le plus d'élèves en général dans un établissement il y a une section entière de Commerce pour une demi-section en Vente et une demi-section en service. L'inspecteur de la filière constate dans certains établissements des taux de pression de 3 sur le Bac pro Commerce, beaucoup moins sur le Bac pro Vente. Ceci viendrait des représentations qu'en ont les élèves et les familles. Avant les jeunes venaient du BEP, ils étaient donc initiés au secteur du commerce et ils travaillaient déjà sur leur projet professionnel avec leurs professeurs qui les informaient sur les métiers, sachant qu'ils pouvaient s'orienter vers un des 3 Bac. Aujourd'hui le jeune est en 3^{ème}, sa connaissance des métiers reste surtout fondée sur de la représentation.

L'inspecteur de la filière remarque que depuis la rénovation la jeunesse des publics en Bac pro pose des problèmes pour trouver aux élèves des stages en entreprise.

Sur le niveau V, le recteur a souhaité ouvrir plus de places en CAP, une logique qui est à l'œuvre dans les autres filières de formation, c'est à dire avoir une offre en niveau V et une offre en niveau IV, et différencier les publics en termes de potentialités quitte à les réinsérer après dans le parcours Bac pro. L'inspecteur a souhaité freiner un peu l'ouverture des CAP dans l'académie au regard de la manière dont l'offre d'emploi se construit dans la région et au déplacement des besoins des employeurs vers des emplois de niveau IV. D'une manière générale, l'offre s'est accrue sur les CAP sauf sur le CAP employé commerce multi spécialités, sur lequel l'inspecteur dit qu'il va s'éteindre car il ne correspond plus à la réalité des emplois de la grande distribution. L'inspecteur préfère développer l'offre sur le CAP Employé de vente option B équipements courants. L'offre a doublé entre 2009 et 2010 sur ce CAP. L'offre en niveau V est passée de 168 en 2007 en voie scolaire à 332 en 2010.

Les évolutions constatées dans la filière Commerce/ vente entre 2009 et /2010 montrent que l'offre de Bac pro a un peu diminuée notamment en vente, car l'IEN a poussé à l'ouverture de Bac pro Commerce, dont l'offre a augmenté de près d'un tiers. Cependant très peu de passerelles existent entre le niveau CAP et le Bac pro car la marche est difficile à passer.

Les taux d'attractivité sur le Bac pro commerce sont importants ils varient de 1,7 en 2009 à 1,9 en 2010. Sur le Bac pro Vente ils sont en 2009 de 1,4 et en 2010 de 1,3. Enfin sur le Bac pro service ils sont en 2009 de 0,7 et en 2010 de 0,6.

Entretiens réalisés dans l'académie d'Aix-Marseille :

Secrétaire générale Rectorat

DAET

Directeur DAEC services statistiques

CSAIO

IEN Bâtiment second œuvre

IEN Commerce/vente

IEN Administration/ gestion

IEN Electrotechnique

IEN Energie/ Electronique

Etablissements :

Lycée René CAILLIE : Bâtiment second œuvre. Proviseur et chef des travaux

Lycée AMPERE : Electrotechnique, Energie, Electronique. Proviseur et chef des travaux

Lycée COLBERT : Tertiaire administratif et commercial. Proviseur.

Effectifs par diplômes et spécialités sur l'académie d'Aix- Marseille

Aix-Marseille		2007		2008		2009		2010
Filières de formation	Type de diplôme	Scolaires	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires
Adm/ Gestion	BAC	1268	28	1796	31	1889	34	1868
	BEP	2525	16	1946	13		3	
Total Adm/ Gestion		3793	44	3742	44	1889	37	1868
BTP 2d œuvre	BAC	75	26	92	41	205	13	190
	BEP	349	77	324	60			
	BP		240		243		276	
	CAP	165	1353	179	1263	262	1228	323
	MC5			23	18		4	
Total BTP		589	1719	595	1625	467	1521	513
Commerce/ Vente	BAC	683	177	1020	147	1482	54	1101
	BEP	1344	275	1283	248		29	
	BP		26		28		27	
	CAP	168	288	201	284	275	399	332
Total Commerce/ Vente		2195	766	2504	707	1757	509	1433
Electricité industrielle	BAC	626	69	972	98	1231	33	1149
	BEP	1364	131	1038	104		23	
	BP		119		116		152	
	CAP	53	275	152	289	280	270	362
Total Electricité industrielle		2043	594	2162	607	1511	478	1511
Total		8620	3123	9003	2983	5624	2545	5325

Origine des élèves de seconde pro en 2010

seconde pro	Aix	National
3 ^{ème} générale	76,7	80,8
2 nd e GT de détermination	9,2	7,2
Bac Pro 3 ans : 2 nd e pro	4,2	4,8
BEP 2 ans : Terminale	3,6	1,2
CAP en 2 ans : 2 ^{ème} année	1,9	1,5
CAP en 2 ans : 1 ^{ère} année	0,8	0,7

Origine des élèves de 1^{ère} pro en 2010

Première pro	Aix	National
Bac Pro en 3 ans : 2 ^{nde} pro	57,2	61,7
BEP 2 ans : Terminale	35,7	28,3
CAP en 2 ans : 2 ^{ème} année	3,1	3,6
Bac Pro en 3 ans : 1 ^{ère} pro	1,3	1,8
2 ^{nde} GT de détermination	0,8	1,9
CAP en 2 ans : 1 ^{ère} année	0,2	0,2

Origine des élèves de CAP en 2010

CAP 2 ans année 1	Aix	National
3 ^{ème} générale	59,1	52,0
3 ^{ème} SEGPA	15,0	23,4
3 ^{ème} d'insertion	8,3	5,9
CAP en 2 ans : 1 ^{ère} année	3,9	4,1
Bac Pro en 3 ans: 2 ^{nde} pro	2,6	2,5
2 ^{nde} GT de détermination	2,3	2,0
CIPPA	2,0	2,4
CAP en 2 ans : 2 ^{ème} année	1,4	1,1

Poursuites d'études des secondes professionnelles en 2008, 2009, 2010

Seconde pro n-1	2007	2008	2009
	152	1168	7172
Taux de passage 1^{ère}	2008	2009	2010
	103	969	5729
	152	1168	7172
	67,7%	82,9%	79,8 %
Poursuite 1^{ère} CAP	2008	2009	2010
	152	1168	7172
	1	21	98
	0,6%	1,7%	1,3 %
Poursuite 2^{ème} CAP	2008	2009	2010
	152	1168	7172
	1	13	54
	0,6 %	1,1%	0,75 %
Taux sortie MEN	2008	2009	2010
	152	1168	7172
	136	1113	6252
	89,4%	95,2%	87,1 %
	10,6%	4,8%	12,9%

Commentaires poursuites d'étude en 1^{ère} professionnelle :

Le taux d'accès en 1^{ère} professionnelle dans l'académie d'Aix-Marseille est de 79,8% en 2010 contre 77,8% au niveau national. On constate une dégradation par rapport à 2009 où il était de 82,9%, contre 80,3 % au niveau national.

Le taux de sortie est hausse en 2010 avec 12,9% alors qu'il n'était que 4,8% en 2009. Au niveau national il était en 2009 de 10,8% et en 2010 de 14,2%. Les poursuites d'études en CAP 1^{ère} et 2^{ème} année sont de 2,8 % en 2009 et de 2% en 2010 alors qu'au niveau national elles représentent en 2009 1,6 et en 2010 1,7 %.

Monographie académie Besançon

Données générales

Entre les rentrées 2006 et 2009, le nombre de jeunes inscrits en classe de 3ème (générale, d'insertion et SEGPA) est passé de 14 554 à 14 024, soit une baisse de 3.6 %.

Depuis la rentrée 2007, la part des jeunes inscrits en première année d'un diplôme professionnel (voie professionnelle) par rapport aux inscrits de 3ème l'année précédente est en augmentation : 33.5 % en 2007 contre 34.6 % en 2009. Cette part est supérieure à la moyenne nationale (32.3 %). Ce constat va dans le sens des dires des autorités académiques, à savoir que l'académie a historiquement une part de jeunes inscrits dans la voie professionnelle supérieure à la moyenne nationale. Ainsi, les orientations retenues actuellement ne sont pas de diminuer la voie professionnelle coûte que coûte, mais plutôt éviter qu'elle ne se développe trop, en essayant par exemple de plus favoriser la voie générale et technologique.

La part des apprentis est restée quant à elle assez stable. Ainsi, 17.8 % des sortants de 3ème de 2006 se sont inscrits en 1ère année d'un diplôme professionnelle l'année suivante (rentrée 2007) dans cette voie de formation. Cette part est de 17.9 % à la rentrée 2009.

Plus d'un tiers (34.1 %) des inscrits dans la voie professionnelle à la rentrée 2009 dans l'académie de Besançon, le sont par apprentissage. Cette part est de 28.4 % au niveau national. Il existe donc un recours à l'apprentissage très marqué dans l'académie.

Avis général sur le bac pro 3 ans

Le bac pro 3 ans permet surtout selon les autorités académiques un accès plus facile à l'enseignement supérieur. Dorénavant, les jeunes qui rentrent en bac pro se sentent davantage sur un pied d'égalité avec ceux inscrits dans la voie générale ou technologique (même durée d'études).

Pour certains proviseurs, la plus grande avancée de la réforme est de pousser les établissements à se saisir de la part d'autonomie que la loi leur a conférée.

Là où leur discours se rejoint est sur la mise en place proprement dite. Après une année 2009 avec pas mal de tâtonnements (notamment liés aux difficultés pour communiquer au sujet de l'orientation), la réforme a été plutôt bien acceptée de la part des familles (ce qui n'a pas forcément été le cas des enseignants). Un proviseur parle même de "véritable engouement" pour ce diplôme. Il pense ainsi que la nouvelle maquette mise en place pour les bacs pro 3 ans répond bien à la demande des familles. Cette réforme est ressentie comme un gain car c'est une année de formation en moins (3 ans au lieu de 4 ans).

Il faut quand même noter que cette réforme a été réalisée dans la précipitation, ce qui a pu engendrer un certain nombre de petits dysfonctionnements à la mise en place mais qui semblent se régler aujourd'hui.

Pour les autorités académiques, il n'y aura une réelle lisibilité qu'à partir du moment où il n'existera plus aucun BEP (les 4 derniers seront supprimés à la rentrée 2012).

La mise en place du bac pro 3 ans dans l'académie

Il existait déjà plusieurs bacs pro 3 ans dans l'académie. C'est ce que l'on a appelé des expérimentations. A la rentrée 2008, il y a eu beaucoup d'anticipations avec en particulier le basculement en bac pro 3 ans pour le secrétariat et la comptabilité, ainsi que pour le commerce et la vente (attention cela n'a pas été nécessairement le cas pour tous les établissements). Le taux d'anticipation de la réforme (rapport entre les effectifs de 1ère année de bac pro 3 ans en 2008 et en 2009) est de 40.5 % pour l'académie, ce qui équivaut à la moyenne nationale, 40.6 %.

En 2009, on a eu le basculement total sauf pour quatre filières où le diplôme du BEP a perduré (à noter que pour l'hôtellerie restauration, la possibilité était laissée aux établissements de choisir entre cursus BEP + bac pro 2 ans ou bac pro 3 ans).

Plusieurs notions fondamentales ont accompagné la mise en œuvre de la réforme :

- la mise en place de l'accompagnement personnalisé
- une certaine autonomie est laissée aux établissements dans la mise en œuvre des formations.

Un travail important a dû être réalisé en interne, notamment au niveau des conseils pédagogiques. Il existe dorénavant un véritable projet partagé autour du projet d'établissement.

La réforme a plutôt été dure à accepter pour les professeurs et les organisations syndicales, notamment sur la question de la maquette. La principale interrogation portait sur le passage de 4 à 3 ans et l'idée que ce nouveau diplôme permettrait avant tout d'économiser des postes.

Pour un proviseur, la réforme a aussi permis une responsabilisation accrue des acteurs, ce qui n'était pas assez le cas auparavant : l'idée était ainsi de plus ou mieux impliquer les enseignants.

Les orientations retenues

La réforme s'est caractérisée par un basculement de façon quasi-mécanique du cursus BEP + bac pro 2 ans en bac pro 3 ans. Ainsi, entre 2007 et 2009, 79.4 % des BEP ont été transformés en bac pro 3 ans (contre 78.1 % au niveau national). Si l'établissement n'avait qu'un BEP orphelin, il n'y a pas nécessairement eu de transformation. En revanche, il a toujours été essayé d'au moins compenser par l'ouverture d'un CAP. Pour le DAFPIC, les capacités d'accueil se sont adaptées à la réforme.

L'académie a historiquement une part de jeunes inscrits dans la voie professionnelle supérieure à la moyenne nationale. A la rentrée 2007, 33.5 % des jeunes inscrits en voie scolaire dans un lycée public de l'académie préparaient un diplôme de la voie professionnelle. C'était 1.4 points au dessus de la moyenne nationale. Ce constat s'est d'ailleurs accentué depuis car la part est de 34 % en 2010 (1.7 points de plus que la moyenne nationale). Pour l'avenir, l'idée n'est pas de diminuer la voie professionnelle, mais plutôt d'éviter qu'elle ne se développe trop (donc plutôt de la maintenir).

La stratégie académique au moment de la réforme a bien été de réfléchir par bassins de formation et non pas par établissements. L'offre de formation par bassin a été étudiée pour savoir si elle correspondait aux besoins locaux. Le choix n'a pas été la quantité mais bien d'essayer d'offrir le plus de diversité possible. Si une redondance était constatée, le souhait était de réorienter les établissements sur des diplômes qu'ils ne possédaient pas mais qui restaient néanmoins dans leur domaine de compétence. Alors que la tendance actuelle n'est pas à l'augmentation des moyens, il est devenu impossible de faire fonctionner des sections qui ne font pas suffisamment le "plein".

Quelle place pour les CAP ?

Le CAP garde toute sa place dans la nouvelle voie professionnelle. Il sert ainsi avant tout à former les jeunes qui connaissent le plus de difficultés (les autorités académiques et les proviseurs sont en accord sur ce point).

Aujourd'hui, la voie professionnelle post 3ème se décompose comme telle : à la rentrée 2010, 24.9 % des inscrits de la voie pro sont en CAP, soit un peu plus d'un point que la moyenne nationale (23.8 %).

Cet écart à la moyenne nationale s'est cependant resserré (il était de 2.6 point en 2007, avec une part de 21.4 % pour l'académie de Besançon). Les bacs pro 3 ans ne représentent pas encore 75 % des inscrits (mais 66.7 %), car on trouve encore des élèves en BEP à la rentrée 2010.

Notons néanmoins qu'il existe une certaine hétérogénéité selon les filières avec par exemple certaines filières où il n'existe pas de CAP (la question se posera alors pour les éventuelles passerelles).

Lors de la généralisation du bac pro 3 ans, de grosses pressions de la part des syndicats et des collectivités territoriales étaient exercées pour augmenter les capacités d'accueil en CAP. Ils redoutaient que les jeunes aient peur de s'engager dans un cursus en 3 ans et préfèrent ainsi d'abord faire un CAP pour éventuellement poursuivre en 1ère pro et terminale pro (finalement continuer avec un parcours en 4 ans). L'académie de Besançon est en ce sens assez caractéristique de cette "philosophie" des "petits pas".

Finalement, dans les faits cette peur ne s'est pas du tout avérée justifiée. Trop de places en CAP sont donc ouvertes actuellement. Une future diminution des capacités d'accueil est ainsi prévue, qui ira d'ailleurs peut-être plus loin que la seule "régulation" des places ouvertes non remplies.

Pour les autorités académiques, peu de CAP ont un très fort taux de pression (mise à part pour des CAP très spécifiques tels que l'horlogerie ou la bijouterie).

Ce constat doit cependant être nuancé. En effet, en observant le tableau ci-dessous, on remarque que l'indice d'affluence est toujours supérieur à 1 (l'indice d'affluence est le rapport entre le nombre de premiers vœux et la capacité d'accueil). Le taux de remplissage est aussi une donnée importante à prendre en compte (c'est le rapport entre les effectifs constatés au mois d'octobre et la capacité d'accueil). Très peu de sections font le "plein" au mois d'octobre : les jeunes inscrits en CAP au mois de juin ne sont pas du tout ceux que l'on retrouve au mois d'octobre.

Tableau 1
Capacité d'accueil et taux de remplissage en CAP (EN Public)

		Capacité accueil	Indice d'affluence	Taux de remplissage
2006	Production	511	1,4	91%
	Services	336	1,6	89%
2007	Production	539	1,7	90%
	Services	320	1,7	90%
2008	Production	551	1,6	87%
	Services	296	1,4	87%
2009	Production	625	1,4	86%
	Services	350	1,4	89%
2010	Production	659	1,4	86%
	Services	364	1,5	91%

Source : SAIO Besançon

Il y a une réelle nécessité à offrir aux jeunes de l'académie des CAP même si comme le rappelait le DAFPIC, le CAP est un diplôme que l'on retrouve plus souvent par la voie de l'apprentissage (en particulier avec les métiers de bouche).

Il existe dans l'académie de Besançon une trop forte orientation vers la voie professionnelle, et en particulier vers les CAP (ceci a été indiqué par plusieurs IEN + DAFPIC). Ce constat est fait en comparaison des autres académies. La tendance serait d'orienter trop souvent les jeunes vers le CAP alors qu'ils auraient tout à fait la possibilité de suivre en 2nde GT ou en 2nde pro. Ce constat doit néanmoins être relativisé car les différences seraient assez importantes selon la zone géographique de l'académie retenue.

Le fait de ne pas assez envoyer de jeunes vers la voie générale et technologique est quelque chose d'historique. Un argument avancé est que la Franche-Comté est la région avec la plus forte part d'emploi industriel par rapport à la population. Mais pour le Recteur "ce n'est pas parce que c'est comme ça qu'il ne faut pas essayer d'infléchir le cours des choses".

Il semblerait ainsi exister un déficit d'emploi tertiaire dans l'académie. Attention à ne pas pour autant envoyer trop de monde dans le tertiaire si derrière il n'y a pas d'emploi. C'est une donnée assez difficilement évaluable.

L'apprentissage

L'apprentissage en CFA Académique a été créé en 1998. Depuis sa création, le nombre d'apprentis n'a cessé d'augmenter : 171 étaient inscrits en 1998 (ce qui représentait environ 2% du total des effectifs apprentis) alors qu'ils sont 772 en 2009 (9%).

La majorité des apprentis en CFA Académique sont inscrits au niveau III (ils sont 415 en 2009, soit 53.8 %). Ils sont 218 (28.2 %) au niveau IV et 139 au niveau V (18 %).

Pour la rentrée 2011, l'essentiel des demandes d'ouverture de sections en apprentissage se porte sur le BTS. Le CFA Académique est principalement positionné sur le niveau III. Il existe une règle (non écrite) de ne pas concurrencer les CFA déjà installés, ce qui induit une démarche de complémentarité.

Ce constat se confirme avec la rencontre du proviseur du LP Diderot, qui verra certainement l'ouverture d'un BTS Systèmes électroniques, par apprentissage, à la rentrée 2011 dans son établissement. Cette demande a d'ailleurs certainement été facilitée du fait que l'établissement est labélisé Lycée des métiers de l'Electricité et des Systèmes Numériques depuis juin 2010 (et pour une durée de 5 ans).

Le DAFPIC note qu'il est important de faire attention aux déséquilibres entre les scolaires et les apprentis. Il avance l'idée de développer une mixité des parcours avec par exemple une première année sous voie scolaire et les deux suivantes en apprentissage. Ce type de parcours serait déjà effectué par un certain nombre de jeunes de façon non officielle. Le problème est qu'ils ne poursuivent pas en CFA public...

Cette idée est reprise par le proviseur du LP Diderot. Pour lui, implanter des sections d'apprentissage dans un établissement serait peut-être une bonne façon de lutter contre le décrochage. Il pense ainsi que les lycées professionnels doivent s'engager dans une formation professionnelle diversifiée. Cependant en pratique, cela sera certainement compliqué à mettre en place. Il existerait également une demande de la part des jeunes pour que l'établissement leur offre ce type de parcours.

La question des passerelles

C'est une gestion au cas par cas.

A l'heure actuelle, la majorité des réorientations se fait de la voie GT vers la voie pro. On note également quelques exemples de passerelles entre la seconde pro et la 1ère techno. Finalement, il

n'existe que très peu de passage du bac pro 3 ans au CAP. Les passerelles concernent toujours des effectifs très réduits.

Il est important pour le SG et le CSAIO que ces passerelles existantes ne deviennent pas des flux.

Ainsi, en première pro, seulement 0.9 % des inscrits étaient inscrits l'année précédente en 2^{de} de détermination (la moyenne nationale est de 1.9 %). Notons aussi que 2.2 % sortent de 2^{ème} année de CAP et 0.2 % de 1^{ère} année de CAP.

A l'inverse, on voit très bien que lorsqu'un jeune s'inscrit en 2^{de} pro, il essaiera au maximum de poursuivre dans le diplôme : 80.1 % des inscrits en 2^{de} pro en 2009 se retrouvent dans une première pro du MEN à la rentrée 2010 (77.8 % niveau national).

La part ne sera que de 0.3 % vers la 2^{de} générale et de 0.9 % en 2^{ème} année de CAP.

Les passerelles au sein de la voie professionnelle ne seront possibles que s'il existe les 2 types de diplôme (CAP + bac pro 3 ans). C'est ce que rappelait par exemple le proviseur du LP Diderot : il n'existe pas de CAP en électronique...

Bac pro 3 ans et voie technologique

Existe-t-il la possibilité d'une concurrence entre le bac pro et le bac techno ? Une certaine partie des sortants de BEP alimentaient auparavant la voie techno (18 %). Le nouveau bac pro 3 ans ne va-t-il finalement pas priver la filière techno d'une partie de son vivier ?

De plus la voie technologique semblait de moins en moins attractive. Par exemple, le bac STI propose 11 options différentes. Le contenu était considéré comme trop technique et pas assez technologique. C'est pourquoi ce diplôme va être rénové : mise en place du bac techno STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable) avec seulement 4 options.

Dorénavant la voie professionnelle se caractérisera par un savoir être et un savoir-faire qui seront très orientés métier. La voie technologique sera quant à elle beaucoup plus orientée domaine d'activité.

Plus de poursuites d'études en BTS

La voie professionnelle a surtout pour finalité de former des jeunes qui s'inséreront à l'issue de leur formation. Un certain nombre peuvent néanmoins poursuivre en BTS. La réforme de la voie professionnelle vise également à permettre de plus en plus l'accès au BTS. Les jeunes issus de la voie technologique devraient quant à eux s'orienter de plus en plus vers les DUT (alors qu'à l'heure actuelle bon nombre vont en BTS).

Pour le SG, le manque d'ambition scolaire est une caractéristique générale de la voie professionnelle qu'il faut combattre.

La question de la certification intermédiaire

Cette certification a été mise en place dans un souci de "100 % diplômés". L'idée est qu'aucun jeune ne sorte du système scolaire sans au moins avoir une certification. Elle permet d'obtenir une qualification de niveau V. Une fois cette certification obtenue, on pourra pousser les élèves les plus en difficultés pour qu'ils obtiennent leur bac pro (que ce soit en 1 an ou 2 ans avec un redoublement). Au pire, si les élèves arrêtent, ils ne se retrouveront pas sans rien ! (dixit DAFPIC).

Pour les établissements cette certification intermédiaire est également nécessaire mais très lourde à mettre en place. Il serait peut être judicieux de simplifier ce dispositif. Les épreuves ne commencent pas toutes en même temps selon les établissements et les diplômes.

Un autre problème de la certification est qu'elle fige beaucoup les choses en termes d'enseignement (les enseignants se concentrent trop dans un premier temps sur la certification puis après sur le bac pro). La certification intermédiaire borne les choses d'un point de vue de contenu des programmes.

L'accompagnement personnalisé

Il a été mis en place en même temps que la généralisation du bac pro 3 ans. Il est réalisé une fois par semaine par les professeurs de l'établissement. C'est un soutien pour les élèves les plus en difficultés mais aussi une préparation aux études supérieures pour ceux qui sont le plus à l'aise.

L'accompagnement personnalisé a été précurseur dans la voie professionnelle. Il commence aujourd'hui à se développer également dans la voie générale et technologique.

L'accompagnement personnalisé se situe selon les proviseurs au cœur de la réforme. Il joue un rôle de laboratoire et sera intéressant uniquement si on s'attache à le mettre en œuvre convenablement. C'est un dispositif qui amènera de profondes réformes dans la prise en charge des élèves : individualisation des parcours et meilleure prise en compte des spécificités des élèves.

Sa mise en place a parfois suscité de vifs débats au sein des établissements (et même des grèves). Les principaux soucis venaient notamment du fait de devoir personnaliser la prise en charge des élèves. Les établissements avaient déjà vécu les limites de l'aide individualisée (basée sur le volontariat des élèves, ce qui est toujours problématique).

L'accompagnement personnalisé est obligatoire pour tous les élèves. Des choses différentes sont proposées selon les besoins des élèves. Le principal problème vient du fait que ce dispositif est "consommateur de moyens humains".

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

La réforme du bac pro 3 ans a aussi eu pour conséquence une augmentation des périodes de formation en entreprise. Avant, 19 semaines étaient réparties sur les 4 années alors que maintenant ce sont 22 semaines sur 3 ans. Il est donc nécessaire de penser ces PFMP de façon à être le plus efficace possible. Il faut que ce soient véritablement des lieux et des moments pour une formation et un apprentissage.

Cet allongement de la durée des PFMP pose un problème en terme de placement des élèves, parallèlement à la montée de l'apprentissage (plus ou moins une concurrence).

Cela amène également une question sur l'organisation du temps de travail des enseignants : que font-ils durant les PFMP qui vont durer 3 semaines de plus qu'auparavant ? Comment les organiser ? Est-ce que tous les jeunes partent en même temps ou partent-ils par moitié ? Une autonomie est laissée aux établissements pour organiser cette question.

Le rajeunissement des élèves en bac pro pose un problème au niveau de la maturité des jeunes, mais aussi pour les PFMP. En effet, ils peuvent être confrontés à un problème de déplacement (souvent les terrains de stages sont éloignés de chez-eux, donc comment faire si le jeune n'a pas de permis de conduire et de moyen de locomotion). Un autre problème soulevé est celui de l'utilisation de certaines machines dangereuses (pas le droit avant d'avoir 16 ans). Cela nécessite parfois une dérogation pour qu'ils puissent l'utiliser, mais c'est un dossier très lourd à monter.

On note également de plus en plus de difficultés pour trouver des terrains de stages pour les élèves. La pépinière d'entreprises est parfois limitée dans une région, mais il existe aussi une concurrence avec les jeunes en apprentissage : "les entreprises ne sont pas démultipliables et les formations représentent un investissement important pour elles".

Les différentes filières

Administration gestion

Mise en place de la rénovation dans la filière :

A la rentrée 2009, ce sont 13 établissements qui proposent le bac pro 3 ans secrétariat et/ou comptabilité (12 proposent la comptabilité alors que seulement 10 ont du secrétariat). On retrouve à cette même date 315 inscrits en 2^{de} pro comptabilité et 237 en 2^{de} pro secrétariat.

La mise en place du bac pro 3 ans s'est déroulée en grande partie à compter de la rentrée 2008. En effet, la quasi-totalité des établissements a lancé des expérimentations dans cette filière (sauf 3). On note cependant que dès la rentrée 2006, des expérimentations avaient été lancées dans 2 établissements (les parcours "classiques" étaient néanmoins maintenus au départ).

L'IEN a d'abord tenu à préciser que l'idée d'une 2^{de} pro assez généraliste (plus ou moins basée sur l'idée d'une 2^{de} de détermination), présentée au départ, était en réalité impossible à mettre en place. En effet, cela nécessite que tous les établissements possèdent à la fois un bac pro comptabilité et un bac pro secrétariat, ce qui n'est pas le cas.

La réforme semblait assez nécessaire pour la filière. Il existait en effet une certaine redondance dans les enseignements entre le BEP et le bac pro. De plus, elle a été très bien perçue par les familles et les élèves, car c'est une revalorisation (les élèves ont dorénavant le même temps de formation que dans les filières générale et technologique).

L'IEN pense que le problème de la jeunesse évoqué auparavant n'est pas valable, car avec le BEP, les jeunes arrivaient au même âge et étaient donc déjà confrontés aux mêmes soucis lors des périodes en entreprises.

L'inspecteur pense que nous n'avons pas assez de recul à l'heure actuelle pour savoir si les expérimentations ont facilité la généralisation du bac pro 3 ans à la rentrée 2009. Aucun bilan n'avait été tiré. Il faut noter qu'il n'existe aucun CAP pour cette filière.

Comme avait pu nous l'indiquer le DAFPIC, l'académie de Besançon est marquée par une surreprésentation de la voie professionnelle. Il apparaît ainsi nécessaire de réduire la voilure du professionnel pour essayer d'avoir des chiffres qui se rapprochent plus de la moyenne nationale. Cela devrait également plus correspondre aux besoins locaux.

Il est ainsi prévu que les établissements qui proposent à la fois un bac pro comptabilité et un bac pro secrétariat, ferment l'un des deux prochainement (à priori plutôt le bac pro comptabilité car il est moins insérant en terme d'emploi). Si deux bacs pro sont maintenus dans un établissement, le besoin local sera la seule raison pour qu'ils continuent de coexister.

Il apparaît donc dans l'académie une volonté de réduire les capacités d'accueil dans cette filière, et même de tenter de plus orienter les jeunes vers le bac STG (discours tenu par le DAFPIC).

Un exemple pris est le diplôme de secrétariat qui n'a guère évolué par rapport aux compétences demandées actuellement. Maintenant, pour travailler dans le secteur du secrétariat, il faut au moins un BTS et non plus un niveau IV. Il y a donc nécessité de limiter les bac pro 3 ans et d'augmenter les effectifs en BTS (ce phénomène de réorientation et de réduction n'est pas forcément une politique au niveau national mais plutôt au niveau académique).

A compte de la rentrée 2012, il est prévu de mettre en place le bac pro gestion administration, qui va remplacer les bacs pro secrétariat et comptabilité. De nouvelles compétences y seront développées, plus en phase avec les besoins actuels. Un grand espoir semble être porté sur ce diplôme de la part des autorités académiques.

Pour l'IEN, un point important de la rénovation de la voie professionnelle réside dans la mise en place de l'AP, qui doit intervenir sur 3 champs :

- soutien pour les élèves en difficultés
- remédiation
- renforcement pour aider certains élèves dans leur projet de poursuite d'études.

Taux de pression et places vacantes dans la filière :

Le bac pro comptabilité était historiquement plus recherché que le bac pro secrétariat. La tendance paraît s'être inversée aujourd'hui. Les jeunes semblent maintenant s'inscrire dans ce diplôme un peu par dépit, ce qui n'est pas le cas pour le secrétariat.

Il faut cependant noter que les différences en termes de places vacantes au sein des établissements peuvent être très variables. L'IEN donne l'exemple d'un lycée du centre-ville de Montbéliard, très demandé par les élèves, même sur le bac pro comptabilité. Il prend l'exemple contraire d'un établissement situé à Dole avec une très forte érosion des effectifs, aussi bien pour le bac pro

secrétariat que comptabilité. La capacité d'accueil pour chacun des 2 bacs pro y est de 24 élèves. A la fin des 3 années, on ne retrouve plus que 7 ou 8 élèves. Le taux de décrochage y est donc très important.

La question des passerelles :

Etant donné qu'il n'existe aucun CAP dans la filière, la question se pose pour un jeune qui souhaite se réorienter. Pour l'IEN, la certification intermédiaire est donc peut être encore plus importante dans cette filière.

Les PFMP :

Pour l'IEN, l'autonomie des établissements est toute relative. Ils doivent suivre des recommandations, dans une idée de logique pédagogique. Il faut également que ces différentes PFMP puissent s'intégrer à la certification intermédiaire.

De réelles difficultés apparaissant pour trouver des terrains de stages. Il existe en effet assez peu de besoins de la part des entreprises pour accueillir des jeunes de niveau IV, que ce soit en secrétariat ou en comptabilité. Elles cherchent en effet plutôt des jeunes de niveau BTS.

Exemple d'un établissement :

Le LPO Xavier Marmier de Pontarlier est un établissement à double structure qui accueille 1273 jeunes à la rentrée 2009. Ce sont 207 élèves (16.3 %) qui sont inscrits dans la voie professionnelle (38 au niveau V et 169 au niveau IV) et 1066 (83.7 %) dans la voie générale et technologique (981 au niveau IV et 85 au niveau III).

Il y a aussi 8 jeunes en apprentissage dans l'établissement. Cette voie de formation existe depuis 2007 dans le lycée, mais il n'existe qu'une formation qui a toujours peiné à recruter...

Au sein de la voie professionnelle, on retrouve 2 grandes filières : l'administration gestion (92 jeunes dont 29 en 1ère année) et le commerce vente (115 inscrits dont 45 en 1ère année).

Le proviseur pense qu'il y eu une plus grande facilité à mettre en place le bac pro 3 ans dans le domaine industriel. Au sein de l'établissement, il y a eu des résistances au sein de la filière administration gestion, notamment de la part des professeurs. Ainsi, en enseignement professionnel, ils estimaient que la formation sur les trois années ne donnerait pas suffisamment de compétences aux élèves pour rentrer dans la vie active. Cela serait surtout dû au fait, selon le proviseur, que les enseignants ont été tenus de revoir toute la pédagogie...

Depuis la rentrée 2008 des expérimentations ont été réalisées dans la filière au sein de l'académie, aussi bien en bac pro secrétariat en 3 ans qu'en bac pro comptabilité en 3 ans. L'expérimentation n'a pas particulièrement facilité la généralisation du bac pro 3 ans à la rentrée 2009 pour l'établissement (mise en place du bac pro 3 ans commerce et du bac pro 3 ans service accueil). Au contraire, elle aurait générée des blocages chez certains enseignants, en particulier du professionnel.

Le proviseur paraît assez en phase avec l'analyse du DAFPIC selon laquelle l'offre de formation est largement suffisante pour cette filière au sein de l'académie. Il est dangereux de vouloir former trop de jeunes sur des diplômes ne permettant pas d'insertion derrière. Il y aura donc une tendance académique à réduire la voilure dans cette filière, dont le proviseur est tout à fait consciente. Elle ne sent cependant pas son établissement particulièrement menacé. Celui-ci ne dispose pour le moment que de demi-divisions, ce qui n'est pas vraiment conséquent...

Elle note d'ailleurs que les difficultés sont de plus en plus importantes pour remplir les sections chaque année, et en particulier sur la comptabilité ("il y aura bientôt autant de candidats que de places"). Il existe pourtant une poursuite d'études au sein de l'établissement avec le BTS comptabilité et gestion des organisations.

Comment expliquer cette baisse d'attractivité sur la filière administration gestion ? Cela serait en partie dû au fait qu'il devient de plus en plus difficile de s'insérer professionnellement avec un bac pro de ce

type. Il faut au moins un BTS, or ceux qui s'engagent dans la filière le font souvent sans vraiment l'idée de poursuite d'études derrière.

Concernant les PFMP, le problème du manque de maturité des élèves est une nouvelle fois mis en avant. Etant donné que les élèves arrivent de plus en plus jeunes (moins de redoublements au collège), l'adaptation apparaît de plus en plus difficile.

Les terrains de stages sont de plus en plus compliqués à trouver, en particulier pour la comptabilité. Ils se situent assez souvent dans le bassin de l'établissement car les jeunes ne sont que très peu mobiles.

Au niveau de la poursuite d'études, il existe un BTS comptabilité au sein de l'établissement. Le proviseur pense qu'à l'avenir, les BTS seront de plus en plus demandés. Pour elle, un élève qui rentre à 15 ans en classe de 2nde en ressort à 18 ans avec le bac pro, si bien qu'il est vraiment très jeune pour se présenter sur le marché du travail. Il sera donc intéressant pour lui de continuer un peu ses études.

A l'heure actuelle, le BTS accueille surtout des jeunes sortants d'un bac STG (l'établissement en propose un). Quel est l'avenir pour la filière technologique du lycée avec le bac pro 3 ans ?

Il existe un autre BTS dans l'établissement, le BTS commerce international. Le proviseur parle de 300 à 400 demandes chaque année pour ces 2 BTS. Elle ne sait pas en revanche si ce sont des 1^{ers} vœux ou non.

Il existe également un BTS comptabilité par apprentissage, mais qui peine à recruter. En revanche, on ne retrouve pas de diplômes de niveau V ou IV par apprentissage.

BTP

Mise en place de la rénovation dans la filière :

A la rentrée 2009, ce sont 5 établissements qui proposent des diplômes de cette filière dans l'académie de Besançon. On retrouve un gros établissement spécialisé dans le bâtiment (PA Pâris à Besançon, qui est labellisé lycée des métiers) et des autres structures mais de moindre taille (Beauregard à Luxeuil, Le Corbusier à Lons et Jules Ferry à Delle). Le dernier établissement concerné par cette filière est le lycée Aragon d'Héricourt, qui est lui spécialisé dans le domaine des énergies. Notons également la présence de 2 EREA qui proposent des diplômes dans cette filière, mais qui accueillent à chaque fois un public très restreint.

Ce sont en tout 330 inscrits que l'on retrouve à la rentrée 2009, dont 163 en 1^{ère} année (69 au niveau V et 94 au niveau IV).

Pour cette filière, l'équilibre est différent entre le bac pro 3 ans et le CAP. En effet, le CAP a encore beaucoup de sens ici.

Il existe à l'heure actuelle une forte pression économique pour développer les activités écologiques ainsi que le génie climatique. Les énergies renouvelables ont le vent en poupe (en partie via le Grenelle de l'environnement).

C'est donc une voie qui accompagne ce mouvement car il semble exister un fort besoin et une forte demande de la part des professionnels. Contrairement à un secteur tel que l'administration, celui-ci a su évoluer au fil du temps et ainsi mieux coller aux exigences du milieu.

Il faut également noter que ce secteur est très marqué par l'apprentissage (mais les implantations en lycées sont peu nombreuses). Il existe ainsi un CFA du Bâtiment dans l'académie, avec plusieurs antennes sur le territoire. Historiquement, ce sont des métiers qui sont plutôt appris via l'apprentissage. Le recrutement poserait moins de soucis sur le bâtiment 2nd œuvre que sur le gros œuvre. Le DAFPIC nous donne par exemple le cas du CAP maçon. Le peu d'élèves inscrits est en partie dû à une déperdition entre le mois de juin (le moment de l'orientation) et la rentrée de septembre. Cela s'explique du fait que les jeunes sont "en bout de course de la chaîne hiérarchique" et que c'est donc plutôt un choix par défaut. Ce sont aussi très souvent des élèves qui n'ont pas réussi à signer de contrat d'apprentissage.

Il n'y avait pas d'expérimentation dans cette filière. Quelques unes ont eu lieu, mais plutôt dans le gros-œuvre.

L'IEN explique qu'à la rentrée 2009, la totalité des diplômes BEP ont été transformés en bac pro 3 ans ou en CAP. Ainsi, même si l'établissement ne possédait qu'un BEP (sans le bac pro 2 ans derrière), le choix a été fait de basculer en bac pro 3 ans. En revanche, si l'établissement ne possédait qu'un CAP, il n'y a pas eu de transformation en bac pro 3 ans. Quoi qu'il en soit, on ne se trouve pas à l'heure actuelle dans une dynamique d'ouverture de sections.

Plusieurs stratégies différentes ont été adoptées à la rentrée 2009. Ainsi, si un établissement proposait un BEP et un bac pro 2 ans, il y a toujours eu une transformation en bac pro 3 ans. En revanche, en présence d'un BEP orphelin, un choix a été fait entre une ouverture de bac pro 3 ans et de CAP (en notant tout de même que le CAP reste proche du BEP d'origine). La réforme de la voie professionnelle semble également avoir été l'occasion de fermer certains CAP peu porteurs (ex : CAP MBC) pour en ouvrir de nouveaux.

Il apparaît nécessaire de revoir la carte des CAP à la rentrée prochaine. Cela est en partie lié au fait qu'une passerelle est prévue entre le bac pro 3 ans et le CAP. Or dans certains établissements cette possibilité n'existe pas à l'heure actuelle. Cela ne veut pas pour autant dire que nous trouverons à terme ces deux diplômes dans chaque lycée. Le raisonnement ne se fait pas au niveau des établissements, mais plutôt du bassin de formation. Il faut que les élèves aient au moins une solution de repli sur un diplôme à proximité géographique de l'établissement d'origine.

Il y aurait actuellement trop de CAP. L'idée est donc d'opérer des regroupements. Ainsi certains établissements avaient déjà été identifiés comme ayant trop de places ouvertes en CAP (ex : Beauregard à Luxeuil). Ce sont souvent des CAP en sous-effectifs.

D'autre part, la carte des formations actuelle ne devrait pas connaître de profondes modifications. L'idée est plutôt d'arriver à remplir les sections. Les implantations seraient donc suffisantes sur l'ensemble du territoire. Il ne faut surtout pas oublier de prendre en compte par ailleurs le rôle joué par le CFA du Bâtiment.

Taux de pression et places vacantes dans la filière :

La variabilité est assez importante selon le diplôme retenu.

Il apparaît assez compliqué de recruter des jeunes au niveau de la filière aménagement finition, ce qui n'est pas le cas des diplômes de la filière énergétique. Cette dernière est plus attractive car elle se situe bien dans les préoccupations actuelles d'économie d'énergie et de développement durable.

Pour l'IEN, les CAP ne remplissent jamais. Ce constat est à nuancer car certains ont des taux de remplissage à 100 % (encore une fois très forte variabilité d'un diplôme à l'autre). L'idée est quand même d'avoir l'offre de formation la plus diversifiée possible, quitte à regrouper par exemple les premières années si cela est possible (le problème est que cela peut compliquer la pédagogie).

Les PFMP :

L'IEN explique qu'une autonomie est laissée à chaque établissement pour la mise en place des PFMP. 22 semaines sont prévues. Il est imposé de ne pas avoir de périodes de moins de 3 semaines. Il préconise de faire partir les classes par demi groupe. Cela permet entre autre d'avoir recours à moins de lieux de stages, car ceux-ci sont de plus en plus difficile à trouver, bien que le 2nd œuvre soit par exemple moins touché que la filière architecture. Il existe aussi des difficultés pour trouver des terrains de stages pour les CAP Pro Elec.

Les établissements peuvent aussi être amenés à s'arranger entre eux pour ne pas envoyer leurs élèves en PFMP en même temps.

Les PFMP posent surtout des difficultés en rapport avec la jeunesse des élèves (surtout vrai pour les 1ères années de bac pro). Parfois, ce sont des élèves de moins de 16 ans, ce qui pose le problème pour l'utilisation de certaines machines dangereuses. On observe ainsi qu'un certain nombre de jeunes de première année font plutôt un stage d'observation plutôt que de la mise en pratique. Cela peut les décourager et augmenter le risque de les voir décrocher. L'idée est donc d'essayer de réduire le nombre de semaines de stages en première année.

Le marché de l'emploi :

Pour l'inspecteur, l'insertion professionnelle est avant tout liée au marché de l'emploi. Ainsi, si les professionnels ont besoin de main d'œuvre, un CAP sera alors suffisant (et même pas nécessairement car il y a toujours la possibilité de former "sur le tas"). Si le marché de l'emploi est plus tendu, alors il faudra le niveau bac pro.

Il pense cependant qu'il existe encore un certain nombre de métiers dans le bâtiment où le CAP offre encore des débouchés. Malgré tout, avec toutes les nouvelles techniques (et normes), un élève de CAP n'aura pas forcément les connaissances nécessaires.

Il ne faut pas oublier l'importance d'un diplôme dans cette filière : le BP. Préparé uniquement par la voie de l'apprentissage, il forme des professionnels "haut de gamme". Ainsi, un titulaire de bac pro sera moins spécialisé à un niveau technique, mais il aura une meilleure vision de l'ensemble du chantier, avec un rôle de chef d'équipe.

Exemple d'un établissement :

C'est un établissement à double structure, avec une voie professionnelle et une voie technologique. Les formations vont de la 3ème DP6H au BTS. La voie professionnelle peine néanmoins un peu plus que la filière GT à recruter.

On retrouve dans l'établissement à la fois de la voie scolaire, de l'apprentissage (public et privé) et de la formation continue.

A la rentrée 2009, 533 élèves sont inscrits dans l'établissement ainsi que 92 apprentis. Les 533 élèves se répartissent de la façon suivante :

- 24 en 1er cycle (4.5%)
- 146 niveau V et 184 niveau IV dans la voie professionnelle (330 au total, soit 61.9 %)
- 123 niveau IV et 56 niveau III dans la voie technologique (179 au total, soit 33.6 %).

Dans la voie professionnelle, une très grande majorité est inscrit dans le domaine du génie civil, construction, bois (80 %). On retrouve également un peu d'électricité et d'énergétique dans cet établissement.

Sur les 330 inscrits, 135 sont en 1ère année de cursus (40.9 %).

Les mêmes problèmes de jeunesse des élèves que ceux évoqués par l'IEN de la filière sont rapportés, notamment pour les PFMP. De plus, il semble exister un certain problème de maturité de la part des élèves. Bien souvent les jeunes qui s'inscrivaient avant semblaient avoir un projet professionnel un peu plus réfléchi. Existe-t-il un plus gros problème d'orientation depuis la mise en place du bac pro 3 ans ? Pour les enseignants de l'établissement, la mise en place du bac pro 3 ans n'a pas cassé la représentation de la voie professionnelle. Pour eux, cette dernière est toujours présentée comme une filière d'échec. Les familles seraient incitées à choisir la voie générale. Les professeurs sont certainement excessifs en disant cela selon le proviseur.

Un discours différent semble être tenu entre les enseignants de la voie générale et de la voie professionnelle. Ceux de la voie pro trouvent qu'il y a un appauvrissement en termes de contenu du diplôme depuis la mise en place du bac pro 3 ans alors que ceux de la voie générale trouvent que le niveau d'exigence s'est sérieusement accru. Il y aurait ainsi eu une remise en cause des systèmes pédagogiques de la part des professeurs du général, ce qui n'est pas le cas pour l'enseignement professionnel (qui s'est calqué aux anciens programmes).

Auparavant, à l'issue du BEP, un tri était opéré pour l'entrée en bac professionnel, ce qui ne peut plus être le cas aujourd'hui. Ainsi, l'établissement disposait de six BEP pour trois bacs pro (tous confondus), si bien qu'il y avait un goulet d'étranglement.

Deux bacs pro expérimentaux ont été mis en place dans l'établissement à la rentrée 2008 (mais ne concernent pas le 2nd œuvre). Dans la filière concernée par l'étude, on note que le BEP TISEC a été transformé en bac pro 3 ans TMSEC. Une nouvelle ouverture de CAP est également à noter : le CAP Monteur en isolation thermique et acoustique, qui vient compenser la fermeture du CAP MBC.

Une certaine déception de la part de l'équipe dirigeante sur le CAP MITA est observée. Il y a une vraie méconnaissance de ce diplôme au niveau des collègues. Les élèves arrivent sans vraiment savoir le contenu du diplôme, ce qui fait qu'ils sont très vite démotivés. Le recrutement y est très difficile et on observe beaucoup de pertes en cours d'année.

Il existe une très forte concurrence avec l'apprentissage. Il est vrai que la situation du lycée est un peu spéciale ; il se trouve juste à côté du CFA du Bâtiment. Les jeunes qui peuvent se former en apprentissage n'hésitent pas beaucoup dans leur choix selon le proviseur. Certains trouvent même des maîtres d'apprentissage très tardivement, ce qui vide les sections du lycée.

Il apparaît donc très difficile pour l'établissement de proposer des formations par la voie de l'apprentissage, hormis sur du niveau III. Sinon, il faut arriver à trouver des formations qui n'existent pas au CFA, ce qui est une chose compliquée.

Concernant les problématiques des passerelles : elles existent sur le papier, mais elles sont très peu empruntées. Peu de poursuites d'études des CAP vers les bacs pro 3 ans sont notées. Pour que les passerelles puissent exister, il est nécessaire d'avoir une véritable cohérence des formations dans l'établissement.

Le proviseur a noté une recrudescence des sorties en cours de formation cette année. C'était un problème avant et cela semble en redevenir un aujourd'hui. Ce sont des abandons, des départs vers l'apprentissage ou des réorientations. Ce constat s'observe aussi bien pour les CAP que pour les bacs pro 3 ans (alors que ce phénomène se retrouvait moins souvent avec le cursus BEP + bac pro 2 ans). C'est donc l'inverse de ce qui était souhaité au départ qui se produit.

Avant, environ 25 élèves décrochaient entre la première et la deuxième année (tout confondu CAP, BEP, bac pro 2 ans). Cette année, 36 sorties sont comptabilisées pour le moment...

Pour l'AP, l'établissement a choisi de mener une politique assez volontariste, avec une mise en place pour l'ensemble des élèves. Le travail s'effectue par "barrettes" (par niveaux) et non pas par classe. L'idée est vraiment de travailler sur des projets et des compétences. Aucune véritable directive académique n'a été donnée pour la mise en place. Le proviseur déplore surtout un "manque d'heures profs". Avec davantage, cela permettrait de multiplier les ateliers tout en diminuant les effectifs.

Les professeurs ne font pas d'AP avec leurs classes, ce qui limite les tentations de faire des heures de cours.

Les poursuites d'études en BTS concerneraient 4 ou 5 jeunes par bacs pro chaque année. En 2009, cette part est de 39 % (la poursuite peut-être par voie scolaire ou par apprentissage). L'objectif serait d'arriver à terme à 50 %. Pour le chef des travaux, pour arriver à un tel pourcentage, il sera nécessaire de passer par une rénovation du diplôme du BTS. Il y a notamment un soucis au niveau de l'enseignement général, avec une "marche" importante à franchir pour les sortants de bacs pro.

Commerce vente

Mise en place de la rénovation dans la filière :

A la rentrée 2009, 11 établissements publics proposent des diplômes de la filière commerce vente.

Une très grosse majorité des effectifs se retrouvent dans des diplômes de niveau IV. Ainsi, sur 488 jeunes, ils sont 395 à être inscrits à ce niveau (80.9 %). Les CAP ne sont donc que très peu représentés pour cette filière. On remarque d'ailleurs une répartition de l'offre de formation peu égale sur l'ensemble du territoire (pas d'offre de CAP par exemple en Haute-Saône).

C'est le bac pro 3 ans commerce qui est le plus souvent proposé ; il est présent dans 7 des 11 établissements.

Cette filière est actuellement en pleine expansion. L'offre de bacs pro est conséquente sur l'ensemble du territoire, ce qui nécessite un meilleur contrôle. Il ne faut pas trop former de jeunes sur un marché du travail qui va finir par être saturé.

Sur les 11 établissements, il n'y a eu que 3 expérimentations. Ces dernières ont été faites sur les bacs pro 3 ans commerce et vente. Il n'y en a pas eu sur le bac pro service accueil assistance conseil.

A la rentrée 2009, le choix a été fait de transformer systématiquement les parcours BEP + bac pro 2 ans en bac pro 3 ans, ce fut également le cas si l'établissement ne proposait qu'un BEP orphelin. Un seul établissement a vu l'ouverture de CAP dans cette filière à la rentrée 2009 et un autre à la rentrée 2010.

L'IEN pense que la mise en place du bac pro 3 ans n'était pas trop problématique pour cette filière car il est tout à fait possible d'acquérir les compétences nécessaires en 3 ans au lieu de 4. Il y avait auparavant une redondance entre certains points du BEP et du bac pro 2 ans.

L'idée au départ était de faire une 2nde pro indéterminée (inscription dans un champ professionnel), pour pouvoir par la suite s'inscrire dans le bac pro de son choix. Le problème est que les établissements ne disposent pas de tous les bacs pro. Il y a donc un choix à opérer dès l'orientation.

Il existe trois bacs pro 3 ans dans cette filière :

- commerce : forme des commerçants sédentaires
- vente : forme des vendeurs représentants, des itinérants
- accueil relation client usager : forme des agents d'accueil

Des expérimentations avaient été menées dans l'académie, avec plus ou moins de réussite. Ainsi, à Morteau, on retrouve un "bon" public, avec des CSP assez favorisées : cela a bien marché (bac pro commerce). A d'autres endroits, on s'est dit qu'il suffisait de faire le BEP en 1 an puis après les 2 années de bac pro : ce fût un échec.

L'ensemble des établissements a définitivement basculé sur le bac pro 3 ans à la rentrée 2009.

On retrouve en plus des scolaires environ 600 apprentis sur la filière dans l'académie.

Pour l'IEN, l'académie est bien assez dimensionnée en termes de places offertes dans cette filière. L'insertion se fait encore, mais pas à des niveaux de qualification bas. Il y a eu une montée de l'apprentissage dans cette filière depuis quelques années, mais plutôt dans les CFA privés. De toute façon, le maillage en apprentissage est fait de telle sorte, qu'il paraît compliqué d'ouvrir des diplômes de niveau IV et V dans le public.

Tous les BEP de l'académie ont été transformés en bac pro 3 ans lors de la rénovation. Il y a ainsi eu un nivelage par le haut selon l'IEN (pas de BEP transformés en CAP).

Finalement assez peu d'établissements disposent à la fois d'une offre en CAP et en bac pro 3 ans. Il n'y a ainsi pour le moment que trois établissements dans l'académie qui proposent des CAP.

Cela pose la question des passerelles : comment faire pour les proposer aux jeunes si elles ne peuvent pas se faire au sein de l'établissement. Elles seraient ainsi très peu utilisées à l'heure actuelle. Ce constat est aussi lié au fait qu'il est nécessaire qu'il y ait des places pour accueillir les jeunes.

Pour l'AP, sa mise en place s'est effectuée au pas de charge. Les corps d'inspection sont intervenus dans tous les établissements par binômes pour rappeler le but de la rénovation. Pour que ce dispositif fonctionne, il est nécessaire de réaliser un travail en équipe, qui commencera très tôt, en amont, pour détecter les problèmes et les besoins des élèves.

L'IEN pense que la certification intermédiaire pourrait être supprimée à terme. Les jeunes s'engagent dorénavant dans un vrai parcours en 3 ans avec le but de sortir avec un bac pro. De plus, la certification intermédiaire a été compliquée à mettre en place dans certains établissements (lourdeur du dispositif).

Taux de pression et places vacantes dans la filière :

Pour l'IEN, les CAP attirent bien souvent des jeunes plus en difficultés que ceux accueillis en bac pro 3 ans. Les taux de pressions sont de 1.8 en CAP et de 2.6 en bac pro.

Les PFMP :

L'inspecteur note également que la réforme a pour conséquence un rajeunissement des élèves. Ce n'est pas le même problème que pour l'industrie ou le BTP avec la dangerosité de certaines machines, mais plutôt le manque de maturité. Celui-ci sera vrai aussi bien pour les PFMP que lors de l'entrée sur le marché du travail.

22 semaines de PMFP sont prévues. Les jeunes doivent effectuer au moins 6 semaines avant de passer la certification. Même si les établissements possèdent une autonomie pour la mise en place, certaines contraintes réglementaires doivent être suivies. L'autonomie des établissements se trouve plutôt au niveau du choix des périodes de formation.

Une préconisation est faite pour envoyer les élèves par demi classe : les effectifs seront alors plus réduits et il y aura donc plus de facilités pour enseigner. Cela permet aussi de faire des économies de terrains de stages.

Les poursuites d'étude en BTS :

De plus en plus de demandes de la part des jeunes sont faites pour suivre un BTS. Les poursuites d'études sont notamment possibles en BTS négociation relation client et management des unités commerciales. Il est parfois nécessaire qu'il y ait une remise à niveau des sortants de bac pro lors de leur accès au BTS (difficultés notamment dans l'enseignement général). L'AP peut notamment servir à préparer ces jeunes.

Au niveau de l'offre de formation de BTS dans l'académie, l'IEN pense qu'elle est assez bonne. Avant, il semblait assez compliqué pour un sortant de bac pro de rentrer en BTS, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Il s'avère de plus en plus difficile de remplir les sections de BTS, donc il n'existe pas vraiment de prévisions d'ouverture en perspective.

Exemple d'un établissement :

Le LPO Xavier Marmier de Pontarlier est un établissement à double structure qui accueille 1273 jeunes à la rentrée 2009. Ce sont 207 élèves (16.3 %) qui sont inscrits dans la voie professionnelle (38 au niveau V et 169 au niveau IV) et 1066 (83.7 %) dans la voie générale et technologique (981 au niveau IV et 85 au niveau III).

A la rentrée 2009, l'établissement compte 115 jeunes dans cette filière (9 % du total des élèves mais 55.5 % des élèves de la voie professionnelle), dont 45 en 1ère année.

Lors de cette même rentrée, on note une fermeture du BEP vente action marchande et des bacs pro 2 ans commerce et service accueil assistance conseil. Ceux-ci ont été transformés en bacs pro 3 ans commerce et service accueil assistance conseil. On retrouve également 2 CAP : le CAP employé vente avec l'option produits alimentaires et le CAP employé vente avec l'option produits d'équipements courants.

Le proviseur de l'établissement semble être assez satisfaite du recrutement en 2nde professionnelle, avec des sections remplies. Depuis la mise an place de ce nouveau diplôme, elle note peu de "pertes" en cours de formation. Cela signifie donc également qu'il n'y a que très peu de places vacantes pour qu'un élève de CAP puisse rejoindre le bac pro 3 ans à l'issue de son diplôme. Dorénavant, la structure est très "verticale". Cela nous amène à nous interroger sur la question des passerelles. Bien qu'elles soient prévues dans les textes, elles seront limitées de par le nombre de places disponibles en cours de formation.

L'établissement a donc fait plusieurs demandes d'augmentation de capacités d'accueil en bac pro 3 ans, qui lui ont toujours été refusées jusqu'à présent. Pour le proviseur, cette augmentation serait nécessaire car chaque année, plus de 100 demandes sont faites pour seulement 15 places.

Une des difficultés viendrait du fait que le travail académique se fait au niveau du bassin de formation. Le lycée situé à Pontarlier connaît une petite "concurrence" avec le lycée de Morteau, qui dispose

également d'un bac pro commerce. C'est l'argument des autorités académiques pour ne pas ouvrir de places supplémentaires. Pourtant, le proviseur est convaincu qu'il n'y a pas vraiment de concurrence entre ces deux établissements. En effet, dans le Haut-Doubs, la circulation n'est pas forcément évidente et les jeunes de Pontarlier ne vont que très peu à Morteau et vice-versa. Pour elle, les jeunes préféreront choisir n'importe quelle formation du moment qu'ils restent dans leur ville.

Le proviseur pense que les jeunes qui choisissent cette filière le font très souvent avec l'idée de poursuivre leurs études à l'issue de leur bac pro 3 ans.

Le CAP de l'établissement (avec les 2 options) a été mis en place à la rentrée 2009. C'est un CAP qui recrute bien. Il existe cependant des inquiétudes de la part du proviseur car on y retrouve beaucoup d'élèves étrangers, qui connaissent souvent des difficultés en français. Pour elle, il est dommage de trouver une réponse à ces jeunes uniquement par ce CAP, car ce sont parfois des élèves avec de grosses compétences. Cela fait que l'on a presque un aussi bon niveau en CAP qu'en bac pro 3 ans. Il y aurait donc une sorte de création de "ghettos" via ces classes.

Dans le cadre des PFMP, l'établissement essaye de trouver des terrains de stages à l'étranger : un travail est donc porté sur la mobilité internationale. C'est un établissement assez tourné sur l'étranger comme en atteste le BTS commerce international.

Même si ce BTS semble recruter assez bien à l'heure actuelle, le proviseur ne pense pas qu'il soit nécessaire d'augmenter les capacités d'accueil dans un futur proche "il faut déjà réussir à remplir les sections existantes correctement". Elle paraît assez convaincue que les sortants de bacs pro auront des difficultés pour suivre dans les matières générales. Pour elle le problème vient du fait qu'ils ont plutôt une connaissance qu'une réflexion.

L'établissement ne possède pas de sections d'apprentissage pour cette filière. Ce n'est pas un choix de l'établissement mais un refus de la part de la Région d'en ouvrir. La demande avait par exemple été faite pour ouvrir le CAP avec les deux options ou le bac pro commerce. Elle a toujours été refusée jusqu'à présent, malgré le fait qu'il y a très peu d'apprentissage dans le Haut-Doubs.

En revanche, le proviseur ne semble pas trop intéressé par un mixage des différentes voies de formation. Selon elle, la voie scolaire répond bien à l'heure actuelle aux attentes.

Le proviseur s'interroge aussi sur l'opportunité de conserver la certification intermédiaire. Cela ne fait que rajouter une surcharge en plus de tous les contrôles en cours de formation. C'est également beaucoup de travail en plus pour les professeurs. Dorénavant, le parcours est tellement "linéaire" qu'on devrait avoir de moins en moins de sorties en cours de formation.

Electricité Electronique

Mise en place de la rénovation dans la filière :

A la rentrée 2009, 13 établissements de l'académie proposent au moins un diplôme de la filière électricité électronique. La grande majorité des jeunes sont inscrits au niveau IV (80.4 %). Il n'existe qu'un CAP pour cette filière, le CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques, présent dans 6 des 13 établissements. Alors que les bacs pro 3 ans SEN et technicien froid conditionnement air sont peu présents dans l'académie (respectivement 3 et 1 implantations), le bac pro 3 ans ELEEC est proposé dans 11 établissements.

Il y a une tendance forte à valoriser les diplômes de l'énergie, en lien avec les préoccupations du moment (grenelle, véhicule électrique...). "C'est une des dernières filières à encore bien recruter". C'est un secteur qui s'adapte aux actualités. Les diplômes évoluent avec les demandes des professionnels. Un certain tassement de l'engouement pour la filière s'observe néanmoins depuis 1 ou 2 ans.

La mise en place du bac pro 3 ans apparaît comme quelque chose de socialement important, notamment pour les parents ("aller en BEP et aller en bac pro, ce n'est pas la même chose"). Jusqu'à présent, environ 40 % des élèves qui entraient en BEP sortaient avec un bac pro.

Peu d'expérimentations ont été lancées dans cette filière. Il faut cependant noter qu'elles étaient faites en sélectionnant au départ le public accueilli, ce qui est totalement différent de ce qui se passe à l'heure actuelle. Sur les 13 établissements de l'académie proposant des diplômes de cette filière, seulement 3 avaient lancé des expérimentations avant la généralisation de la rentrée 2009. Toutes avaient été mises en place à la rentrée 2006.

Elles ont uniquement porté sur le bac pro ELEEC et le bac pro SEN. La rentrée 2009 a donc été l'occasion d'un basculement généralisé des parcours "classiques" vers le bac pro 3 ans.

Mis à part pour un établissement (transformation en CAP d'un BEP orphelin), il y a toujours eu une transformation en bac pro 3 ans que l'on soit dans un parcours BEP + bac pro 2 ans ou BEP seul.

Les critères de choix entre un CAP et un bac pro 3 ans sont surtout liés aux caractéristiques du bassin. Il est essayé de maintenir au moins un CAP par bassin. Le choix a aussi été réalisé en fonction de l'équipe et de la spécificité de l'établissement (ex : dans un établissement plutôt orienté bâtiment, on fera le choix de privilégier le CAP Pro Elec).

Le plus intéressant pour l'établissement est bien sûr de disposer à la fois d'une offre de bac pro 3 ans et de CAP, notamment pour la question des passerelles. Celles-ci fonctionnent mieux quand elles sont possibles au sein d'un même établissement, mais la question des moyens derrière sera nécessairement posée à un moment.

Dans le CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques, ce sont majoritairement des élèves qui ne savaient pas trop où s'orienter qui s'inscrivent. Il s'avère néanmoins d'être attentif au recrutement car c'est un domaine où il est nécessaire de suivre des règles de sécurité.

Il est important que l'offre soit dispersée sur l'ensemble du territoire. Il existe à l'heure actuelle beaucoup de lycées avec des petites sections : il y aura donc certainement des regroupements à opérer, dans le but d'avoir une plus grande homogénéité. L'inspecteur insiste néanmoins sur le fait que l'on ne peut pas se permettre d'avoir uniquement des gros regroupements.

La notion de lycée des métiers est aujourd'hui importante car elle permet de donner une véritable lisibilité aux établissements, mais aussi de disposer des ressources suffisantes pour donner une dynamique au niveau des filières.

Parallèlement à la rénovation de la voie professionnelle, la certification intermédiaire a été mise en place. Cela a été quelque chose de lourd. Un problème se pose selon l'inspecteur : les enseignants auront tendance à travailler sur la certification intermédiaire pendant 1 an et demi puis sur le bac pro l'année et demie restante. Il apparaît cependant nécessaire que les élèves valident un diplôme intermédiaire.

Dorénavant, le bac pro semble le diplôme minimum pour une bonne insertion professionnelle. Les technologies ont beaucoup évolué ces dernières années (ex : bâtiments communicants). La mise en place du bac pro 3 ans va donc certainement participer à l'élévation du niveau de formation en France. En électronique, le minimum pour une bonne insertion semble aujourd'hui être le BTS.

Le CAP Pro Elec peut encore permettre de trouver quelques débouchés (câblage industriel, entretien des luminaires...).

Taux de pression et places vacantes dans la filière :

Généralement, il n'existe pas trop de difficultés de recrutement sur les bacs pro SEN et ELEEC. Quant au CAP Pro Elec, il remplit en général en début d'année, mais pas forcément avec des premiers voeux. Il connaîtra surtout des problèmes de déperdition en cours d'année (grosses pertes entre les flux qui arrivent en 1ère année et ceux qui arrivent à l'examen). L'orientation en CAP se fait souvent par défaut, c'est pourquoi il est plus difficile de garder des élèves qui n'ont pas vraiment choisi le diplôme. La déperdition est beaucoup moins importante pour les bacs pro SEN et ELEEC.

Les PFMP :

Les 22 semaines de PMFP sur 3 ans sont considérées comme quelque chose de lourd à gérer. Il existe parfois des difficultés pour trouver des stages en entreprises, surtout si on se trouve sur des territoires peu industrialisés.

Les poursuites d'étude en BTS :

Depuis quelques années les BTS semblent recruter de plus en plus au niveau du bac pro. Pour l'IEN, un sortant de bac pro dans la filière électricité électronique pourra faire un BTS Electrotechnique, CIRA (Contrôle Industriel et Régulation Automatique), Electronique, IRIS.

Même s'il existe assez peu de BTS dans cette filière dans l'académie, il ne pense pas qu'il soit nécessaire d'en ouvrir des supplémentaires tant qu'il n'y aura pas un meilleur taux de remplissage.

Il ne faut pas oublier que l'objectif principal du bac pro reste l'insertion professionnelle.

Exemple d'un établissement :

Le lycée professionnel Diderot de Bavilliers accueille 405 jeunes à la rentrée 2009 (24 en 1er cycle, 94 en niveau V professionnel et 287 en niveau IV professionnel). C'est un établissement labélisé lycées des métiers de l'Electricité et des Systèmes Numériques (près de 80 % des jeunes inscrits préparent un diplôme de l'une ou de l'autre de ces spécialités).

Il existait déjà deux bacs pro 3 ans expérimentaux dans ce lycée (ELEEC et SEN, depuis la rentrée 2006). Lors de la généralisation, pas de changements particuliers n'ont été notés car les deux bacs pro existaient déjà. Un tronc commun ESE existe en classe de 2nde professionnelle (avec par la suite une spécialisation en électrotechnique ou en électronique).

Dans l'établissement, une coloration SEN ou électrotechnique est cependant donnée en classe de 2nde, avec des passerelles possibles entre les deux. Pour le proviseur, il est nécessaire d'avoir une professionnalisation assez spécifique dès cette classe.

Le bac pro 3 ans paraît avoir eu un effet assez positif sur l'établissement. Celui-ci était en perte de vitesse depuis plusieurs années au niveau des effectifs. Ce constat s'est inversé et la rentrée 2010 a même vu une légère augmentation des capacités d'accueil car l'attractivité était en hausse. Le proviseur pense que ce constat est en partie due à l'effet de crise, avec des jeunes qui restent un peu plus longtemps à l'école, mais peut-être également en raison d'une baisse du nombre de signatures de contrats d'apprentissage.

Il sera peut-être nécessaire selon le proviseur d'effectuer une rationalisation des sections de cette filière dans un avenir proche : il existerait trop d'offre de formation actuellement sur l'académie.

La poursuite en BTS de la part des jeunes issus de bac pro pour cette filière est plus importante (environ 60 % selon le proviseur, chiffre qui serait ainsi supérieur à la moyenne académique). Elle s'y prêterait plus facilement.

D'une manière plus générale, le DAFPIC indique que la répartition des 4 filières dans l'académie est le "jouet" de l'histoire. Des changements ont été opérés aux coups par coups, selon les contraintes et les réformes.

Le rapport coût / élève est très important. Par exemple, certains CAP du secteur du bâtiment sont en alertes car sur une capacité d'accueil de 12 places, on retrouve seulement 7 inscrits. Si les taux de remplissage demeurent trop faibles, le CAP fermera.

Plusieurs fois l'idée a été avancée de travailler plutôt sur les compétences et d'abandonner le système de notation (souvent vécu comme une "épée de Damoclès au dessus de la tête des élèves"). Une expérimentation est d'ailleurs menée dans le LP Diderot où les notes sont complètement supprimées pour une classe et remplacées par un livret de compétences.

Personnes rencontrées dans l'académie de Besançon :

Secrétaire général de l'académie

Secrétaire générale adjointe de l'académie

Chef service statistique

CSAIO

DAFPIC

Proviseur LP Diderot Bavilliers

Proviseur LP Paris Besançon

Proviseur LPO Marmier Pontarlier

IEN Electricité électronique

IEN BTP

IEN Administration / Gestion

IEN Commerce / Vente

Indice d'affluence et taux de remplissage en CAP depuis 2006

	2006		2007		2008		2009		2010	
	Indice d'affluence	Tx de remplissage	Indice d'affluence	Tx de remplissage	Indice d'affluence	Tx de remplissage	Indice d'affluence	Tx de remplissage	Indice d'affluence	Tx de remplissage
CAP Froid et climatisation	-	-	-	-	-	-	-	-	0,7	100,00%
CAP Installateur thermique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAP Maintenance bâtiment collectivités	1,7	76%	2	92%	1,8	72%	-	-	-	-
CAP Couvreur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAP Installateur sanitaire	1,5	83%	1,2	75%	1,3	83%	1,8	75%	1,8	100%
CAP Carreleur mosaïste	1,1	89%	2,8	111%	1,3	78%	1,2	67%	0,5	67%
CAP Peintre applicateur revêtements	-	-	-	-	-	-	1,8	96%	2	100%
CAP Constructeur ouvrages bât. alu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAP Plâtrier plaquiste	1,8	39%	3,1	75%	3,4	92%	2,7	106%	1,9	58%
CAP Serrurier métallier	0,4	50%	1,4	67%	0,5	50%	0,5	58%	0,4	50%
CAP Monteur isolation thermique	-	-	-	-	-	-	0,8	67%	0,3	67%
CAP Employé commerce multi spécialités	2,3	100%	4,3	100%	2,4	100%	2,7	100%	2,5	96%
CAP Employé vente pdts eqpts courants	2,1	90%	2,9	87%	2,4	90%	2,9	102%	2,2	104%
CAP Employé vente pdts alimentaires	1,9	80%	0,9	93%	1,3	80%	1,2	65%	1,2	59%
CAP Vendeur magasinier pièces auto	1	83%	1,1	104%	1,4	88%	1,1	83%	0,8	96%
CAP Fleuriste	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAP PRO Elec	1,5	96%	1,8	98%	1,4	97%	1,3	94%	1,3	95%

Source : SAIO Besançon

Indice d'affluence = rapport entre le 1er vœux et la capacité d'accueil

Indice d'affluence et taux de remplissage en bac pro 3 ans depuis 2006

	2006		2007		2008		2009		2010	
	Indice d'affluence	Taux de remplissage	Indice d'affluence	Taux de remplissage	Indice d'affluence	Taux de remplissage	Indice d'affluence	Taux de remplissage	Indice d'affluence	Taux de remplissage
Bac pro3 Aménagement finition bâtiment							1,1	79%	0,6	62,50%
Bac pro3 ELEEC	0,6	100%	0,9	89%	1,1	89%	0,7	87%	0,9	96%
Bac pro3 SEN	0,8	96%	0,7	100%	1,2	100%	1,1	94%	1	94%
Bac pro3 Tech. froid conditionnement air							0,4	63%	0,8	100%
Bac pro3 TISEC							1,9	92%	1,7	100%
Bac pro3 TMSEC							1,1	100%	1,7	97%
Bac pro3 Accueil relation clients									1,6	104%
Bac pro3 Commerce	1,5	100%	1,3	100%	2,4	100%	2,5	100%	2,3	99%
Bac pro3 Comptabilité	0,3	80%	0,5	74%	0,7	91%	0,7	92%	0,7	89%
Bac pro3 Secrétariat					0,8	89%	0,9	92%	0,7	94%
Bac pro3 Service accueil assistance conseil							0,8	96%		
Bac pro3 Vente							1,5	97%	1,8	103%

Source : SAIO Besançon

Indice d'affluence = rapport entre le 1er vœux et la capacité d'accueil

Taux de remplissage = rapport entre les effectifs au mois d'octobre et les capacités d'accueil

Données sur l'académie de Besançon					
		2007	2008	2009	2010
Voie scolaire	Effectifs sortants 3ème	13918	13691	14024	14080
	Effectifs 2nde générale et techno	8440	8006	7984	8211
	Effectifs 1ère année CAP	1044	970	1128	1187
	Effectifs 1ère année BEP	3630	2558	611	401
	Effectifs 1ère année Bac pro 3 ans	203	1214	2997	3183
Apprent.	Effectifs 1ère année CAP	2079	1955	2089	2129
	Effectifs 1ère année BEP	505	565	13	0
	Effectifs 1ère année Bac pro 3 ans	0	0	344	274

Source : Données issues de la BCP

Les décisions d'orientation en 2009-2010

Source : SAIO

Décisions d'orientation après 3ème SEGPA (sur 350 jeunes) :

- 94 % CAP
- 2.6 % en 2nde pro
- 1.7 % redoublés
- 1.7 % autres

Décisions d'orientation après 3ème DP6H (510 jeunes) :

- 44.3 % CAP
- 55.3 % en 2nde pro
- 0.4 % redoublements

Décisions d'orientation après 3ème collège (10535 jeunes) :

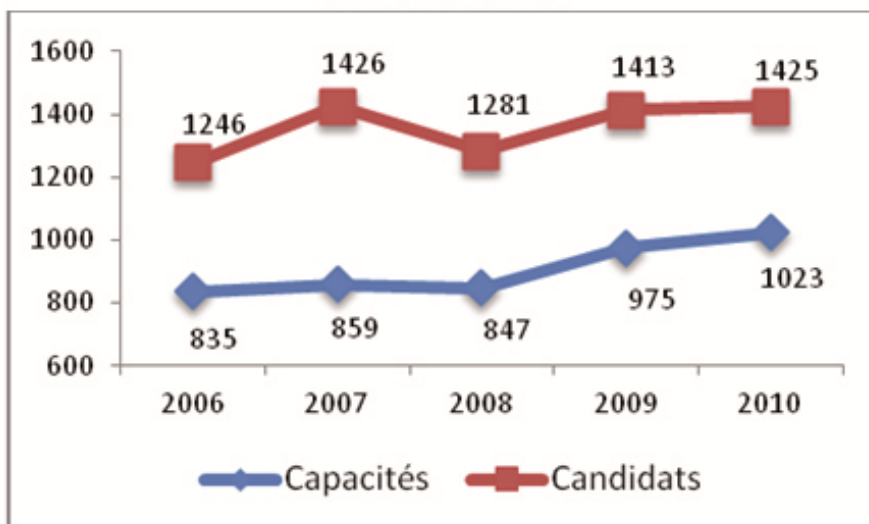
- 63.5 % en 2nde GT
- 5.7 % CAP
- 28.5 % en 2nde pro
- 2.4 % redoublements

Décisions d'orientation après 2nde GT (7236 jeunes) :

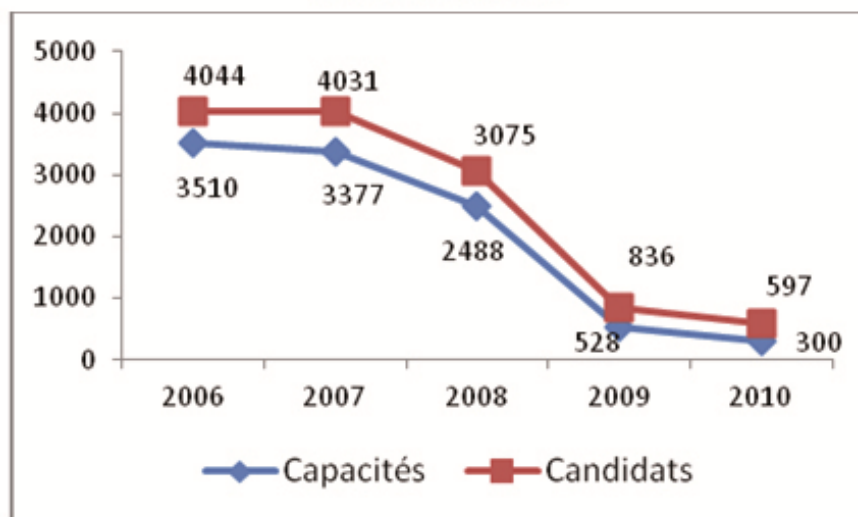
- 62.8 % en 1ère générale
- 23.7 % en 1ère techno
- 13.5 % redoublements

Évolution des capacités d'accueil et des vœux 1 (EN), source SAIO

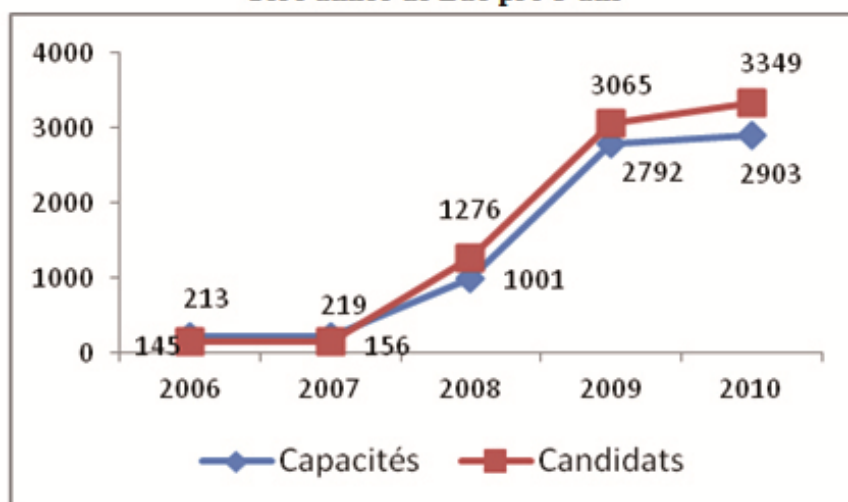
1ère année de CAP

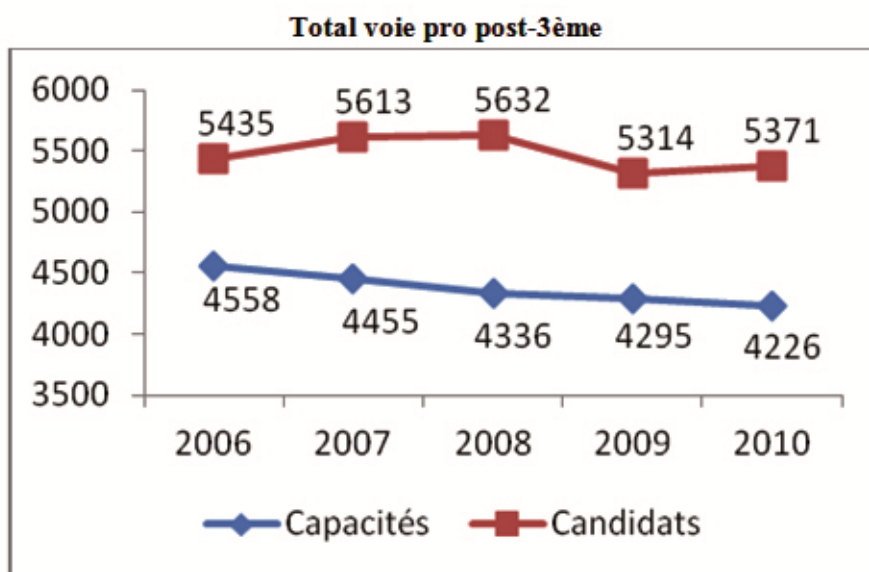


1ère année de BEP



1ère année de Bac pro 3 ans





Les passerelles en 2009/2010

	Demandes	Affectés	Présents
2nde pro => 1ère techno	42	24	19
1ère pro => 1ère ou Term techno	7	6	8
2nde pro => Term CAP	8	5	12
2nde GT => 1ère pro	78	24	30
1ère GT => 1ère pro	17	6	10

Monographie de l'académie de Caen

1. Données de cadrage et mise en place de la rénovation de la voie professionnelle

En 2007, les entrants en première année de voie professionnelle représentent 32.5% des sortants de troisième de l'année précédente et se situent au niveau de la moyenne nationale. En 2010, le taux est de 32.6% et colle toujours à la moyenne nationale de 32.2%. En ajoutant les entrants en apprentissage, les entrants en première année de voie pro (VS + AP) représentent 49.1% des sortants de troisième et dépassent cette fois-ci la moyenne nationale d'un peu plus de 4 points (44.87% NAT). Ce constat chiffré recoupe effectivement le fait que l'apprentissage en Basse-Normandie est traditionnellement développé. La part de l'apprentissage en première année de voie professionnelle est en effet de 33.3% (contre 28.4% en moyenne nationale).

La part d'entrants en seconde GT en 2007 et en 2010, parmi les sortants de troisième de l'année précédente, augmente très légèrement (respectivement 60.8% et 61%) mais reste en dessous de la moyenne nationale (respectivement 64% et 64.6%).

I / De l'expérimentation à la généralisation

Dans l'académie de Caen, les expérimentations sur la rénovation de la voie professionnelle se sont déroulées lors de la seule année 2008.

En 2008, le recteur a souhaité expérimenter le Bac Pro 3 ans sur 20 % des entrants en voie professionnelle. (Dont notamment 50 % dans le tertiaire, 28 % en hôtellerie restauration).

L'expérimentation était seulement mise en place dans les établissements où existaient à la fois, des diplômés de niveau V (CAP, BEP), le Bac Pro en 2 ans, et le nouveau Bac Pro en 3 ans.

Année 2009 : Généralisation de la rénovation de la voie professionnelle.

La généralisation de la rénovation de la voie professionnelle s'est déroulée en 2009. Elle a permis, comme dans les autres académies, de réorganiser la carte de formation, de mieux répartir l'offre géographiquement (élimination de certaines sections s'il pouvait exister une concurrence entre établissements), et enfin d'innover, ce que nous verrons à travers une nouvelle organisation spécifique du bac pro SEN (Système électronique Numérique).

Répartition Bac pro / CAP

La part des CAP dans la voie professionnelle passe de 19.3% à 23.5% de 2007 et 2010, et se situe au niveau de la moyenne nationale. La part des bacs pro voie scolaire en 2010 est de 66.4% et se situe un peu au dessus de la moyenne nationale (65.4% NAT).

L'académie semble avoir relativement maîtrisé l'ouverture de places de CAP, les taux d'évolution des effectifs de CAP voie scolaire entre 2007 et 2010 se situent un peu en dessous du taux d'évolution moyen national (+21.6 à Caen et +23.4 nationalement).

Par contre le taux d'évolution des effectifs de CAP en apprentissage est le plus élevé des académies suivies (+10.7%) alors que la moyenne nationale enregistre un taux négatif de -3.1%.

Lors du passage au Bac Pro trois ans, plusieurs éventualités se sont posées concernant les BEP :

La transformation des BEP en Bac Pro 3 ans

La transformation des BEP en CAP

La suppression de certains effectifs de BEP

Selon les données construites à partir de la BCP, il apparaît qu'entre 2007 et 2010, 5.16% de la part des BEP ont été transformés en CAP (6.3% national), 12.47% de la part des BEP demeurent des BEP (13.73% national), et que 82.37% de la part des BEP ont été transformés en Bac Pro (79.97% national).

Evoquant la réorganisation de la carte des formations, le DAET fait référence à une recherche de complémentarité entre établissements, et vouloir éviter un sentiment de mise en concurrence entre

établissements. (Exemple de complémentarité avec le bac pro SEN en Basse-Normandie : la seconde et la première peuvent se réaliser dans l'ensemble des établissements proposant la formation, la terminale est centralisée dans le seul lycée Charles Tellier à Condé-sur-Noireau).

Avant la mise en place de la rénovation, les équipes du rectorat ont reçu tous les chefs d'établissement. De plus, le rectorat et la Région, dans un travail en commun, ont également reçu les chefs d'établissement pour la mise en conformité des établissements. Au préalable, une enquête visant à établir un état des lieux était envoyée aux établissements.

Les acteurs du Conseil Régional font aussi état d'un certain nombre de réunions par filière réunissant les CFA, les lycées et les branches professionnelles. Des investissements ont notamment été réalisés pour transformer des BEP isolés en Bac Pro 3 ans. La Région a fait un plan d'équipement en trois ans.

Concurrence voie pro / voie GT

On note une attente du rectorat relative à la rénovation de la voie technologique. (STIDD) Elle semble avoir vocation à augmenter la visibilité entre voie professionnelle et voie technologique.

La voie technologique s'affirme donc comme n'étant pas autour des emplois directement impliqués dans la production mais davantage dans l'analyse, la conception, la création.

Le bac Techno se réaffirme comme étant voué à une poursuite des études dans le supérieur au-delà du Bac +2.

Les passerelles

Dans l'académie, beaucoup de travail sur les passerelles depuis 2009.

Beaucoup de communication sur les passerelles dans les établissements afin de pouvoir les mettre en œuvre au mieux.

Ces passerelles ont été effectives en première par exemple : seconde GT à première pro, terminale BEP à première pro.

II / La rénovation du point de vue du Conseil Régional

Lors de la mise en place de la rénovation de la voie professionnelle, la Région a demandé que ce mouvement se réalise progressivement :

A cause du temps nécessaire d'explication aux familles.

A cause de l'impact financier pour les équipements pédagogiques (5 millions d'euros).

Globalement, la mise en place de la rénovation s'est bien déroulée grâce à un certain nombre de réunions par filière réunissant CFA, lycées, branches professionnelles.

Pour le Rectorat, il ne fallait pas toucher la carte des CAP qui était déjà conséquente avant la rénovation, et mettre éventuellement en place des CAP en 1 an post seconde pro pour les élèves en difficulté en Bac Pro.

Pour les interlocuteurs régionaux, la rénovation n'a pas amélioré l'attractivité de certaines filières de type outillage, usinage, maintenance. Pourtant, la Basse-Normandie est un territoire industriel mais l'outillage ne trouve plus de main d'œuvre, ce qui peut pousser des entreprises à délocaliser face à ce manque.

• Signature des contrats de 3 ans

Il existe des difficultés dans l'apprentissage relatives à la signature des contrats de trois ans avec les entreprises :

Les élèves ne redoublent pratiquement plus en collège et arrivent plus jeunes en lycée. Leur certaine immaturité fait peur aux entreprises.

Un problème relatif aux machines dangereuses se pose pour les jeunes de moins de 16 ans qui n'ont pas forcément le droit de manipuler certaines machines selon la législation.

Le contexte de crise économique ne donne pas de visibilité sur trois ans à bon nombre d'entreprises.

Globalement, le Bac Pro 3 ans n'est pas évident à mettre en place dans l'apprentissage, à cause notamment de difficultés de négociation avec certaines branches professionnelles.

• **Observation de la manière dont les branches se positionnent (embauchent) par rapport à la Rénovation :**

Bâtiment : l'embauche avec un Bac Pro 3 ans est facile.

Alimentation : difficulté de recrutement de titulaires de Bac Pro 3ans.

Filière équine : les professionnels ne veulent que des niveaux V.

Agriculture : les professionnels embauchent des Bac Pro 3 ans.

Sanitaire et social : l'embauche de titulaires de niveaux V ou de BP3 diffère selon les métiers.

Hôtel / Restauration : les titulaires de Bac Pro 3 ans sont recrutés dans les grandes chaînes, les

Titulaires de CAP dans les petites chaînes.

Expérimentation et projet de mise en place pour plusieurs diplômes de modes de fonctionnement particuliers :

2de pro voie scolaire + 2 ans apprentissage

2de et 1è en voie scolaire + terminale apprentissage

1è pro = 50% voie scolaire et 50% apprentissage

C'est déjà le cas pour l'habillement, PSPA, et le Bac Pro 3 ans environnement nucléaire (apprentissage en 2 ans).

Prévisions

A l'avenir, il existe une nécessité de verrouiller les capacités d'accueil en CFA après la seconde, de peur de récupérer les sortants de cette classe en voie scolaire. Si la peur du départ des élèves après la seconde est réelle de la part du Rectorat, elle l'est donc également de la part du Conseil Régional.

2. La rénovation dans la filière Electronique, Electricité, Electrotechnique

D'un point de vue quantitatif, cette filière a vu ses effectifs de voie scolaire légèrement augmenter entre 2007 et 2010 (483 à 538). En effet, dans cette filière qui ne connaît pas de difficultés en termes de débouchés professionnels, le rectorat a tenu à transformer au moins l'ensemble des places de BEP en places de Bac Pro 3 ans (471 places en première année de BEP en 2007, 522 places en première année de Bac Pro 3 en 2010).

La voie scolaire ne propose que 14 places de CAP Pro Elec. Les CFA proposaient en revanche 86 places de première année de CAP en apprentissage en 2009. Néanmoins, entre 2007 et 2009, le poids de l'apprentissage dans la voie professionnelle a diminué dans cette filière passant de 29,3% à 22,4%.

On peut noter que cette filière est relativement plus sélective que les autres filières observées dans cette étude. En effet, le CAP par exemple, n'est pas accessible aux élèves sortant de troisième SEGPA. L'académie possédant déjà un nombre important de CAP, il était difficile de créer davantage de CAP en face du Bac Pro en électronique et en électrotechnique.

Les capacités d'accueil prévues pour la rentrée 2010 correspondent à peu de choses près aux effectifs réels à la rentrée 2010.

I / Mise en place de la réforme et évolution de la carte des formations

• **Électronique**

Selon l'inspecteur d'académie, c'est la carte la plus complexe à gérer. Avant la rénovation, il n'existait qu'un lieu où l'on préparait au Bac Pro SEN. Les autres lieux de formation ne préparaient qu'au BEP SEID (Système électronique industriel et domestique). La question s'est donc posée de transformer ces BEP secs en Bac Pro 3 ans ou de fermer les sections. Le choix du recteur a été de transformer l'ensemble des BEP en Bac Pro mais suivant une formule particulière. Celle-ci consiste à préparer les deux premières années de Bac Pro 3ans dans l'ensemble des établissements de l'académie proposant la formation, puis de réaliser la terminale de spécialisation au lycée Charles Tellier situé à Condé-sur-Noireau, qui disposait déjà des plateaux techniques nécessaires.

L'avantage de ce système est de donner la possibilité aux élèves de réaliser leurs deux premières années de formation au plus près du domicile familial. Pour la dernière année, en revanche, l'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir de la mobilité selon l'inspecteur d'académie.

Cette organisation permet également un maintien des enseignants dans leur structure tels qu'ils étaient auparavant.

• **Electrotechnique, électricité**

La transformation du BEP Électrotechnique en Bac Pro a été compliquée car c'est un BEP qui avait une forte attractivité.

Tous les BEP ont été transformés en Bac Pro Électrotechnique. L'inspecteur d'académie note une seule suppression au lycée La Roquette de Coutances (décision coordonnée entre le Conseil Régional et le Recteur). L'offre sur ce territoire géographique (Manche) était déjà très importante (Saint-Lô, Granville...). En termes de visibilité pour les familles, cela a également permis de cadrer le lycée La Roquette comme un lycée pro du bâtiment uniquement.

Le Bac Pro Electrotechnique est un diplôme connaissant une forte insertion professionnelle. C'est un diplôme phare du domaine industriel.

Le taux de pression du BEP était très fort avant la rénovation, il l'est beaucoup moins depuis qu'on a transformé les BEP en Bac Pro 3 ans (1.2 à la rentrée 2009-2010). L'inspecteur note quelques places vacantes sur les établissements excentrés, dans l'Orne notamment (Flers et Argentan).

« *Le Bac Pro Electrotechnique maintient son taux de recrutement alors que l'on se trouve en période de baisse démographique* », argumente l'inspecteur d'académie. En effet, le rectorat avait prévu une baisse des effectifs lors des prévisions des capacités d'accueil 2010 (314 places prévues en première année de Bac Pro) Or, à la rentrée 2010, 336 élèves sont inscrits dans ce diplôme.

II / L'Evolution des flux

Selon l'inspecteur d'académie, le Bac Pro SEN possède un taux de pression fort (1.5 en moyenne, et 2.2 pour l'établissement de Condé-sur-Noireau) puisque c'est un petit flux (134 places et 120 élèves inscrits à la rentrée 2010) et qu'il attire beaucoup de par son affichage.

• **Descriptif de l'attractivité des options du Bac Pro SEN :**

- électrodomestique : peu demandé par les élèves mais une forte insertion professionnelle.
- télécom réseau : très demandé par les élèves mais avec peu d'insertion professionnelle.
- audiovisuelle multimédia : moyennement demandé par les élèves et peu d'insertion professionnelle.
- alarme sécurité incendie (ASI) : Le rectorat prévoit de transformer une partie des places de l'option télécom réseau en ASI pour améliorer l'insertion professionnelle. En effet, l'option ASI offre plus de chance de s'insérer professionnellement par rapport à l'option Télécom Réseau. L'académie cherche donc à contraindre l'offre pour orienter les élèves vers les diplômes avec d'avantage d'insertion professionnelle.

• **CAP PROELEC :**

L'académie ayant déjà une proportion importante de CAP, le rectorat a fait le choix d'un positionnement avec peu de CAP sous statut scolaire dans cette filière (16 élèves inscrits en 2010).

L'offre de CAP très importante dans l'académie, d'où la difficulté d'ouvrir d'autres CAP sous statut scolaire. Le problème se pose notamment par rapport aux éventuelles difficultés de débouchés pour les jeunes par la suite.

Un professionnel, dans l'électricité, a besoin majoritairement d'embaucher des diplômés de niveau IV car le domaine évolue très rapidement. Les professionnels se sont clairement basés sur un recrutement niveau IV. Comme nous l'avons écrit en préambule de ce chapitre, cette filière est relativement plus sélective et exigeante que les autres filières que nous étudions.

• Exemple d'un établissement

Urgence de la mise en place de la rénovation de la voie professionnelle

Il a fallu mettre en place dans l'urgence tout un ensemble de nouvelles pratiques : l'accompagnement personnalisé, le tutorat... En tant qu'établissement, il a fallu anticiper sur l'urgence dans laquelle cette réforme s'installait selon le chef d'établissement.

Pour préparer la rentrée 2009, il a fallu effectuer des choix pendant l'année scolaire 2008-2009, sans avoir le cadre budgétaire, tout en devant également rassurer les enseignants.

Les nouvelles pratiques (accompagnement personnalisé) sont comprises dans le service des enseignants, car leur demander de les effectuer en heures supplémentaires est difficile selon le chef d'établissement. Par ailleurs, les enseignants savaient par avance (au mois de février) qui allait travailler dans les nouveaux dispositifs.

Une formation au tutorat a également été mise en place pour aider les enseignants à changer de posture et être opérationnels à la rentrée.

Il était également nécessaire d'annualiser certains projets, pour pouvoir assurer le financement de certaines activités importantes dans la DHG, notamment l'accompagnement personnalisé.

Le chef d'établissement souligne d'excellents rapports avec l'inspecteur d'académie du lycée qui a bien joué son rôle de soutien. Il a effectué des stages avec les enseignants relatifs aux changements pédagogiques que la rénovation implique.

BP SEN

Un choix académique consistait à maintenir la capacité d'accueil à l'identique des capacités d'accueil en BEP auparavant.

Ceci est très important car avant, en Bac Pro, les capacités d'accueils ne correspondaient qu'à la moitié de la capacité totale des BEP car certains allaient ensuite vers d'autres filières de type STI, ELEC.

Par conséquent, on note une augmentation du nombre de bacheliers, au final, dans le Bac Pro 3 ans SEN.

Finalement, les modalités de mise en place de la rénovation dans la filière ont eu peu d'impact sur le nombre de postes à fermer.

III / Décrochage scolaire

Le CAP IT (Installateur Thermique) est voué à accueillir les élèves qui décrochent des Bac Pro TISEC et TEMSEC.

Pour les élèves en grande difficulté, l'académie mise avant tout sur une réorientation vers d'autres Bac Pro dans une autre filière. Malgré tout, les flux de réorientation sont très limités.

Concrètement, il n'existe pas d'éléments académiques chiffrés sur le décrochage.

L'inspecteur donne seulement son sentiment par rapport à des visites d'établissements en début d'année. Lors de ces visites, il n'a pas noté d'alerte qui peut nécessiter de déclencher un pilotage académique autour du décrochage. De plus, auparavant, sur 100 élèves, 40 poursuivaient un Bac Pro après le BEP, 30 obtenaient le BAC. Aujourd'hui, avec la généralisation du bac pro 3 ans, l'IEN espère pouvoir mener davantage d'élèves vers l'obtention du diplôme.

• Exemple d'un établissement

Il y avait déjà de bons taux de poursuite d'étude post-BEP (autour de 90%) et cela approche maintenant les 100%.

Le chef d'établissement note encore moins de sorties en cours d'année depuis la mise en place de la rénovation et des différents dispositifs d'aide.

Pour lutter contre le décrochage, il faut que les élèves s'identifient à un nouvel univers, qu'ils s'y sentent bien, et que l'entrée dans le lycée professionnel soit l'occasion de développer chez l'élève l'appartenance à une nouvelle famille.

IV / L'orientation

L'orientation d'un élève de troisième générale vers le CAP est quelque chose de totalement marginale. Par rapport à l'orientation en seconde GT ou en seconde professionnelle, il a fallu réaliser un travail important avec les enseignants pour leur dire de changer leurs critères pour le passage des élèves en lycée GT puisque la volonté de l'académie et du Ministère est clairement d'augmenter les taux de passage vers la voie GT. Cela a nécessité un travail important autour de la voie technologique pour faire comprendre aux professeurs qu'on n'envoyait pas systématiquement les élèves en lycée GT pour aller en 1^è S, ES ou L. L'inspecteur note aussi un travail pour ne pas envoyer par défaut des élèves sans projet en voie professionnelle.

3. La rénovation dans la filière BTP Second œuvre

I / Mise en œuvre de la rénovation et évolution de la carte de formation

Globalement, la filière BTP second œuvre est stable sur la période 2007-2010 en voie scolaire, ses effectifs passant de 344 à 331 élèves. Par ailleurs, il faut noter une évolution de 25% des effectifs de CAP en voie scolaire dans la filière entre 2007 et 2010. Dans cette filière, les CFA ne proposent pratiquement pas de formation en Bac Pro en apprentissage, mais les effectifs en CAP sont importants, quoique baissant légèrement entre 2007 et 2009 (545 à 515).

Le Bac Pro Ouvrage bâtiment Alu Verre Matériaux connaît des difficultés à attirer des jeunes (attractivité à 0.6). En 2010, les effectifs sont à 24 élèves pour une capacité d'accueil de 27 places. Il existe des spécialités pour lesquelles les jeunes ne sont pas attirés, sans pouvoir en comprendre la raison selon l'inspecteur d'académie.

En ce qui concerne le Bac Pro Aménagement finition bâtiment qui a également vu se construire sa première promotion en septembre 2009, seule une formation se tient au lycée La Roquette avec 12 élèves pour 12 places. (Taux d'attractivité de 2.5)

Selon l'inspecteur d'académie, les entreprises artisanales se tournent davantage vers le recrutement de titulaires du Brevet professionnel dans le but de disposer d'un savoir faire de haute qualité. Le Bac Pro 3 ans est davantage prisé par les entreprises de plus grandes tailles.

La Région a demandé l'ouverture d'un CFA privé dans l'orne (Alençon) en 2009, qui n'a pas ouvert car n'y avait pas de candidature. Du côté des entreprises comme du côté des jeunes, aucun candidat pour un Bac Pro Alu Verre Matériaux en apprentissage. En 2010, on ne compte toujours pas de jeunes en apprentissage dans ce Bac Pro à Alençon.

Le CAP maintenance des bâtiments de collectivité est seulement proposé en EREA pour des élèves issus de SEGPA.

En ce qui concerne le CAP couvreur, la perspective d'en faire un Bac pro a été abandonnée. Il n'existe donc pas de poursuite après le CAP, seulement en brevet pro en apprentissage ou en formation continue.

• Zoom sur la filière énergétique

Bac Pro Technique froid conditionnement air (TFCA) : On compte 52 élèves à la rentrée 2010. Le métier est très spécialisé donc pas d'embauche massive, le flux de deux promotions est calibré à l'offre d'emploi. On note l'ouverture d'une classe à Tinchebray dans le privé : BEP SEID transformé en Bac Pro TFCA. Néanmoins, ce bac pro enregistre un très faible recrutement, seulement 5 élèves en seconde. L'inspecteur prend le parti de donner du temps au lycée de créer sa demande, mais il est vrai qu'une situation de ce type n'est pas viable économiquement à long terme.

Pour les Bacs pro TISEC (taux d'attractivité 2.6) et TMSEC (taux d'attractivité 1), les effectifs sont stables entre 2009 et 2010. A souligner que le Bac pro TISEC connaît un meilleur taux d'attractivité que le bac pro TMSEC.

Le Cap IT (Installateur Thermique) est voué à accueillir les élèves qui décrochent des Bac Pro TISEC et TMSEC.

Places réservés aux sortants de SEGPA

Un certain nombre de CAP possède des places réservées aux sortants de 3^{ème} SEGPA.

On trouve également un public fragile dans les EREA : exemple du CAP de peintre qui ne nécessite pas les mêmes connaissances que le CAP Proélec ou le CAP menuisier et qui est donc plus susceptible d'accueillir ce type de public fragile.

Certains élèves n'ont pas de projet très clair. Après le CAP, ils peuvent poursuivre un Brevet pro ou alors réintégrer un Bac Pro pour les très bons élèves motivés selon l'inspecteur.

Exemple d'un établissement

Selon le chef d'établissement, la mise en place de la rénovation s'est réalisée à « marche forcée ». L'information et la formation des enseignants aux changements pédagogiques inhérents à la rénovation ont été difficiles à réaliser.

II / Le décrochage

Ce qui accompagne la rénovation, qualifié de saut qualitatif par l'inspecteur d'académie, c'est cette notion d'accompagnement du jeune. Cela donne la possibilité de déterminer des profils d'élèves et de repérer les élèves à risque selon l'inspecteur d'académie.

Il existe quelques formations expérimentales de Bac Pro, dans lesquelles on met en place une vigilance particulière jusqu'à la toussaint, pour pouvoir effectuer des réorientations avant Noël. Les outils issus de la rénovation semblent permettre, selon l'inspecteur d'académie, de détecter et de suivre les élèves de manière plus intense qu'auparavant.

Globalement, le rectorat note des difficultés dans l'organisation de l'accompagnement personnalisé, notamment la gestion des plannings. Dans l'idéal, il est souhaitable de les gérer par niveaux de classes. Ce nouveau système a constitué une petite révolution pour les enseignants et les établissements.

Des améliorations sont prévues à la rentrée 2011 pour la mise en place de l'accompagnement personnalisé et la tenue d'entretiens individualisés.

Pour le moment, seuls les enseignants qui ont la fibre éducative ont compris que l'accompagnement personnalisé faisait partie de leur métier d'enseignant d'après l'inspecteur d'académie.

Exemple d'un établissement

Pour le moment, le chef d'établissement ne remarque pas plus d'abandon de scolarité que l'an dernier mais c'est pour lui un élément à regarder de près.

Par exemple, pour un élève en difficulté dans le Bac Pro énergétique, il faudrait pouvoir le réorienter vers une formation de niveau V. La difficulté tient du fait que cela dépendra des places disponibles en CFA par exemple, et au fait de trouver une entreprise. Pour les maçons, il existe encore des diplômes de niveau V. Sur les métiers de l'architecture, il n'en existe plus. Selon les formations, le chef d'établissement note donc une inégalité dans les possibilités pour les élèves de se réorienter vers un niveau V.

III / Les passerelles

La notion de passerelle existe, mais il faut maintenant les mettre en œuvre selon l'inspecteur d'académie.

Certains élèves se réorientent en fin de seconde GT, et réintègrent la voie professionnelle. D'une manière globale, les passerelles sont minimales dans cette filière.

C'est un chantier en devenir.

Exemple d'un établissement

Le chef d'établissement évoque l'exemple d'élèves ayant raté leur BEP. Ceux-ci ont été réorientés vers une 1^{ère} professionnelle. Après quinze jours, ils sont venus voir l'équipe en évoquant que le niveau était trop dur pour eux. Heureusement, l'établissement dispose d'un CAP, ce qui a permis de réorienter de nouveau ces élèves. Le chef d'établissement se demande ce qui se serait passé si cela n'était pas le cas. Il pose donc la question des diplômes de niveau IV sans filet de niveau V.

Cette année, les sortants de BEP et de seconde professionnelle ont été mis ensemble en première professionnelle. Le problème du décalage entre les deux formations d'origine s'est posé, puisque les

élèves de seconde pro et de BEP ont connu un mode d'évaluation différent, et cela complique le déroulement de la première. Il existe un véritable fossé entre ceux qui ont déjà deux ans de formation et ceux qui n'ont qu'un an de formation.

4. La rénovation dans les filières administration/gestion et commerce/vente

I / Mise en place de la rénovation et évolution de la carte des formations

• Administration / Gestion :

L'Expérimentation a débuté en 2008 dans cette filière. Auparavant, il existait un pyramidage très fort de la filière administration gestion. Le niveau IV comptait beaucoup moins d'effectifs qu'aujourd'hui. Selon les établissements, il était possible de trouver des diplômés de niveau IV, de niveau V ou les deux. Lors de la rénovation, des questions se sont posées quant au fait de transformer les niveaux V en niveau IV, ou de créer des places de Bac Pro 3 ans à hauteur des effectifs de niveau IV existant avant la rénovation.

Au final, l'idée du rectorat, lors de la rénovation, était d'avoir moins de capacité d'accueil sur le niveau IV rénové que sur le niveau V avant. Mais ce réajustement augmente tout de même les effectifs d'élèves entrant dans un Bac Pro 3 ans par rapport aux effectifs qui entraient dans un Bac Pro 2 ans.

• Mise en place de la rénovation dans la filière Commerce vente :

Le pyramidage était dans le sens inverse de la filière administration/gestion. Le rectorat n'avait pas ouvert autant de BEP VAM qu'il n'en était nécessaire afin d'alimenter le Bac Pro 2 ans. L'académie avait préféré ouvrir des BEP comptabilité en vue, par la suite, d'une réorientation d'un certain nombre d'élèves vers le bac pro commerce.

On comptait donc moins de capacités sur le BEP VAM que sur le niveau IV, mais parce que la stratégie du parcours de formation vers les bacs pro commerce/vente passait par le BEP comptabilité.

Aujourd'hui, avec l'organisation en champs, ce n'est plus possible, sauf cas exceptionnel. Les élèves resteront dans leur champ. Dans le même temps, il existe peut-être plus de possibilités à l'intérieur même des champs selon l'inspecteur d'académie.

Bac Pro service relation clients usagers

Ce bac pro, qui était auparavant dans la filière Administration gestion, a été replacé à l'intérieur de la filière commerce vente (Taux d'attractivité 2009 à 1).

• Evolution des flux dans les deux filières

Entre 2007 et 2010, la filière administration gestion a vu ses effectifs baisser de 1072 à 758 élèves. La baisse des effectifs dans cette filière était une volonté du rectorat depuis plusieurs années, favorisée par la réorganisation que nécessite la mise en place de la rénovation. En effet, face au manque de débouchés professionnels de niveau V dans cette filière, il était nécessaire de transformer seulement une partie des BEP en Bac Pro 3 ans. Dès 2008, une partie des BEP ont été transformés en Bac Pro 3 ans.

Dans cette filière, il n'existe pas d'enseignement en apprentissage.

En 2009, les taux d'attractivité des Bac Pro comptabilité (0.8) et secrétariat (0.9) restent faibles. En 2012, ces deux bacs pro seront fusionnés dans un nouveau diplôme aux compétences plus larges.

L'évolution de la filière commerce/vente est contraire à la précédente puisque les effectifs ont sensiblement augmenté entre 2007 et 2010 en voie scolaire, passant de 495 à 799. Si les effectifs de CAP sont restés identiques (163), il existe en 2010 deux fois plus de places en Bac Pro qu'il n'en existait en 2007 en BEP (332 inscrits en BEP en 2007 et 636 inscrits en bac pro 3 ans en 2010).

En apprentissage, les effectifs ont baissé, passant de 717 élèves inscrits en 2007 à 618 élèves en 2009. Par ailleurs, les effectifs de CAP en apprentissage ont augmenté de 65%, passant de 255 à 422. En 2009, les effectifs de CAP représentent 68% des entrants en première année d'apprentissage dans cette filière.

En 2009, le taux d'attractivité du Bac pro commerce est à 3.5, celui du bac pro vente à 2.3.

• Exemple d'un établissement

Filière secrétariat / comptabilité

C'est une filière qui connaît des difficultés relatives aux débouchés post-bac pro. Ils sont quasi-inexistants dans la région en secrétariat / comptabilité. La seule possibilité est de continuer en BTS selon le chef d'établissement. La réduction de voilure n'est pas spécialement liée à la rénovation de la voie professionnelle, cela a été une opportunité peut-être. Dans le lycée, le taux de pression est à 0.8 pour le Bac pro comptabilité, et 0.9 pour le Bac Pro secrétariat.

Selon le chef d'établissement, le tertiaire est présent à Saint-Lô, Avranches, Coutances, Bayeux. Il existe selon lui trop d'offre pour les débouchés professionnels existants.

Filière commerce / vente

La filière commerce / vente fait l'objet de beaucoup de demande. Pour le Bac Pro commerce, le taux de pression est égal à 3.5, pour le Bac Pro vente 2.3, et le Bac Pro accueil relation clients usagers est 1. Le chef d'établissement ne note pas de changement majeur sur cette filière, et notamment pas d'augmentation des capacités d'accueil dans le lycée.

Effet de la rénovation pour le devenir de l'établissement

Mathématiquement, l'autonomie du lycée est mise en jeu par la non-augmentation des flux d'élèves. D'ici une année ou deux, la viabilité de l'établissement sera remise en cause.

Un autre établissement, situé à quelques mètres, est en position d'absorber les élèves de cet établissement dans les années à venir.

Actuellement le lycée compte 350 élèves. La prospective 2012-2013 prévoit 250 à 300 élèves tout au plus.

II / Le décrochage

L'inspecteur a le sentiment que le décrochage n'a pas disparu.

Il est difficile de voir si le décrochage a baissé ou pas. Malgré tout, pour l'inspecteur, les établissements possèdent dorénavant tous les éléments pour lutter contre le décrochage.

S'il est difficile de parler de décrochage, l'inspecteur note que l'absentéisme est une problématique « visible » lors de ses visites dans les établissements. Il note toujours 3 ou 4 élèves qui sont absents.

Néanmoins, par rapport à l'année dernière, l'inspecteur note que cette année, aucun chef d'établissements ne lui a parlé d'élève en situation de décrochage. Par contre, lors du premier trimestre, certains élèves ont changé d'établissement et de filière. L'hypothèse de l'inspecteur est qu'il existe peut-être eu une anticipation grâce à une meilleure détection des risques potentiels de décrochage et la mise en place de passerelles pour y pallier.

Les établissements ont mis en place une cellule GAIN (Groupe d'Aide à l'INsertion) dans laquelle les équipes pédagogiques se réunissent deux fois par mois pour s'intéresser aux élèves en difficulté.

Exemple d'un établissement

Sur la cohorte qui arrive en terminale cette année, n'y a pas eu de décrochage dans l'établissement.

Sur les BEP qui passent en Bac Pro, il existe ce que le chef d'établissement appelle le « gros coup de barre de 3^e année ». Ayant 19-20 ans, les élèves ont tendance à vouloir quitter le système scolaire. Il note également une certaine redondance entre le BEP et le Bac Pro qui avait pour conséquence que certains élèves se lassaient. Une section de Bac Pro 2 ans était par exemple passée de 15 élèves à 9 en cours d'année.

III / Les passerelles

Dans l'académie, l'inspecteur note qu'un travail de réflexion est effectué sur les passerelles. Plutôt que des élèves ne redoublent, l'académie offre la possibilité de passer à un niveau supérieur. Selon lui beaucoup de communication a été réalisée sur les passerelles dans les établissements.

Passerelle du CAP vers le Bac Pro

Sur le secteur commercial, les capacités d'accueil en CAP en voie scolaire sont assez faibles. Une majorité des CAP se font en apprentissage.

L'inspecteur ne note donc pas vraiment de reconstitution d'un parcours 2 + 2 (CAP puis Bac Pro). Les capacités d'accueil sont limitées pour éviter ce type de stratégie de la part des familles.

De plus, l'académie garde un certain nombre de CAP sous statut scolaire pour les élèves les plus fragiles, les troisièmes SEGPA notamment.

Dans la filière administration gestion, il n'y a plus de niveau V.

Exemple d'un établissement

Passerelle 2de pro vers 1ère techno

En 2009/2010, deux élèves sont passés en STG. Pour le chef d'établissement, ce type de passerelle sera beaucoup plus marginal que cela ne l'était par le passé après le BEP.

L'année dernière, trois élèves de BEP ont rejoint une 1ère techno STG.

Les deux interlocuteurs (chef d'établissement et chef des travaux) ne pensent pas que beaucoup de passerelles se réaliseront vers la voie Générale et Technologique, les élèves suivront plus aisément leur cursus de Bac Pro 3 ans.

Les passerelles entre spécialités dans une même filière

Il existe la possibilité de passer de comptabilité à secrétariat, sous réserve de places disponibles. Par contre, il est difficile de basculer en cours d'année vers la filière commerce puisque les effectifs ne bougent pratiquement pas en cours d'année.

En effet, le chef d'établissement évoque l'exemple d'une élève de seconde GT qui a pris contact avec le lycée pour intégrer un Bac Pro commerce. Elle est encore en attente d'une place. L'intégration des élèves de voie GT se fait facilement jusqu'à la moitié de l'année de première.

Taux d'attractivité 2009

Administration / Gestion	Taux d'attractivité 2009
2de pro Comptabilité	0.8
2de pro secrétariat	0.9
Commerce / Vente	Taux d'attractivité 2009
2de pro commerce	3.5
2de pro vente	2.3
2de pro Accueil relation clients usagers	1

5. Diplôme intermédiaire, PFMP, Accompagnement personnalisé

I / Diplôme intermédiaire

Du côté des inspecteurs d'académie, les discours sont divers. Certains mettent en valeur la vocation du diplôme intermédiaire à représenter un filet de secours pour les élèves. D'autres insistent sur la difficulté que représente le contrôle en cours de formation en termes d'organisation et de temps.

Un chef d'établissement réitère cette difficulté de mise en place de l'évaluation pour les enseignants et la source de stress que cela peut générer. Egalement, ce dernier critique une tendance au développement des contrôles en cours de formation, qui pourront selon lui, générer à terme des inégalités de niveau entre les élèves des différents établissements. Pour lui, « *le CCF augmente largement la réussite des élèves aux examens mais n'assure pas le bon niveau* ».

Pour un chef de travaux, il existe parfois un problème de logique entre la date de l'évaluation et la durée de l'enseignement. Par exemple, un enseignement est évalué au bout de cinq mois en seconde alors que la matière continuera d'être enseignée lors de l'année de première.

Plusieurs interlocuteurs attirent l'attention sur le risque de décrochage, sur des stratégies d'élèves qui les amèneraient à quitter le lycée après l'obtention du diplôme intermédiaire. Néanmoins, en l'absence de recul, ils ne sont pas catégoriques sur ce risque mais attirent l'attention sur ce point.

Enfin, le diplôme intermédiaire est à plusieurs reprises critiqué comme un moyen politique de rassurer les familles alors que sa valeur future sur le marché du travail est fortement mise en doute. Pour certains interlocuteurs, le diplôme intermédiaire est tout simplement inutile.

II) Changements pédagogiques : accompagnement personnalisé

La mise en place de l'accompagnement personnalisé est différente d'un établissement à un autre. Selon un inspecteur d'académie, certains établissements ont eu beaucoup plus de mal, d'un point de vue organisationnel, et du point de vue du contenu. Sa réussite dépend à la fois du degré de concertation entre l'équipe pédagogique et la direction de l'établissement, et de la nécessité de la part des enseignants à changer leur posture pédagogique. Le corps d'inspection, quant à lui, tente de communiquer les bonnes pratiques issues du terrain, aux différents établissements.

Un autre inspecteur insiste beaucoup sur la nécessité de communication entre les enseignants et la direction, et sur la force de proposition que l'enseignant doit être pour initier de nouvelles pratiques. En effet, pour le moment, l'accompagnement personnalisé prend surtout la forme de soutien scolaire, chose que les enseignants savent faire. Néanmoins, l'inspecteur d'académie insiste sur la nécessité future de faire évoluer ces enseignements en fonction d'autres critères (orientation, méthodologie...)

Un chef d'établissement évoque la grande difficulté que l'accompagnement personnalisé pose en terme d'organisation. De son point de vue, l'idée est très bonne mais il est très difficile de constituer des groupes d'élèves différents de ceux des classes, notamment pour l'organisation des plannings.

Dans un autre lycée, l'accompagnement personnalisé semble bien en place, organisé en fonction des niveaux et des besoins des élèves (orientation, préparation du projet professionnel pour lutter contre le décrochage, stages en entreprises dès la seconde...). De plus, deux journées par an sont planifiées autour de projets de plus grande ampleur. Pour le chef d'établissement, cette organisation nécessite une forte anticipation et une capacité d'ajustement aux besoins ponctuels.

III) La PFMP

La période de formation en milieu professionnel se répartit sur 22 semaines sur les trois ans de bac pro. L'objectif est de pouvoir apprendre et valider dans le cadre de l'entreprise des compétences particulières. Les acteurs des rectorats sont très attachés à cette appellation de PFMP, à ne pas confondre avec le stage. L'appellation appuie la vocation qu'à l'entreprise à former les élèves. Pour les enseignants et les professionnels, cela implique un travail en commun pour déterminer les compétences que l'élève doit acquérir en entreprise.

La jeunesse des élèves est un point supplémentaire qui augmente la difficulté pour trouver des entreprises, mais la grande difficulté est dans le contenu nécessaire de la PFMP. Il faut que cette

période de formation soit efficace vue l'importance de cette PFMP dans le cursus du point de vue d'un inspecteur d'académie. De plus un autre inspecteur d'académie ajoute qu'il existe un changement du rôle du tuteur en entreprise. Avant, l'élève arrivait avec des savoir-faire professionnels et s'exerçait en entreprise. Maintenant, le tuteur doit former les élèves à un certain nombre de gestes et de compétences qu'ils n'ont pas appris en lycée.

Selon un chef d'établissement, Trouver des lieux de stage est vraiment très compliqué du fait de la conjoncture, de la concurrence entre établissements, mais aussi de l'âge des élèves. Les élèves ne savent pas encore se vendre, aller voir les entreprises, et n'ont en plus que très peu de mobilité en seconde, il faut donc, trouver un stage à proximité du domicile ou du lycée.

La recherche d'entreprises pour réaliser la PFMP est une difficulté rencontrée par l'ensemble des acteurs des différentes académies. Trois raisons principales à cette difficulté : le contexte économique, la jeunesse des élèves (difficultés pour travailler sur certaines machines, pour faire les démarches auprès des entreprises), la concurrence entre établissements.

Diverses solutions :

- les classes partent en PFMP par demi-groupes. Cela permet également aux enseignants de ne faire cours qu'à des demi-classes.
- Les élèves réalisent parfois leur PFMP pendant les vacances scolaires faute de pouvoir trouver une entreprise pour réaliser la PFMP sur le temps scolaire.
- Préparation des élèves pendant la première moitié d'année (seconde) pour leur faire prendre de la maturité en vue de la PFMP (apprendre à démarcher les entreprises, comprendre pour l'élève l'intérêt de la PFMP).
- Travail de partenariat entre les établissements et les entreprises.

- Travailler avec les conseillers d'enseignements technologique de façon à avoir un peu plus d'écoute auprès des entreprises (CAPEB, FRB) pour leur faire comprendre leur intérêt à travailler avec les lycées en terme de main d'œuvre.

Entretiens réalisés dans l'académie de Caen :

Secrétaire général du rectorat

Chef de la division des établissements

DAET

Doyen des inspecteurs IEN-ET/EG

Chef du service des études, de la prospective et de l'analyse de gestion

CSAIO

IEN BTP

IEN électrotechnique, électronique, énergétique

IEN administration gestion, commerce vente

Chef d'établissement lycée Camille Corot et Chef des travaux

Chef d'établissement lycée La Roquette : Coutances, Proviseur adjoint, et Chef de travaux.

Chef d'établissement lycée Charles Tellier

Monographie de l'académie de Montpellier

« Les résultats scolaires de l'Académie de Montpellier ne sont pas satisfaisants. Dans notre académie, les jeunes sortent du système éducatif avec des niveaux de formation insuffisants. Le taux d'accès au baccalauréat dans chaque classe d'âge, par exemple, n'est que de 58%, contre 63% en moyenne nationale. Le pourcentage d'accès aux études supérieures est également plus faible que dans le reste du pays ». C'est ainsi que le Recteur présente son Projet académique 2008-2012.

La revalorisation de l'enseignement professionnel peut contribuer à réduire ce retard de l'académie, en apportant des éléments de solution au décrochage scolaire et aux sorties prématurées du système éducatif (l'académie ne s'est pas encore dotée d'un système pérenne de suivi des jeunes et peu d'établissements s'en préoccupent) et en redonnant une perspective d'évolution aux jeunes tentés d'en rester au niveau V. La réforme de la voie professionnelle, en ouvrant un débat sur la place du CAP, la finalité du BEP et le rôle du Bac pro, offre l'occasion d'une remise à plat de l'architecture de l'enseignement professionnel et de ses diplômes.

Ce débat est essentiellement posé en termes de flux d'élèves et d'expansion du baccalauréat au niveau national. Certes, les responsables académiques caressent l'espoir d'attirer une population de jeunes présentant un meilleur niveau scolaire et ainsi d'améliorer l'image de la voie professionnelle et profitent de cette réforme pour « faire le ménage » dans l'offre de formation, en particulier au niveau des CAP. Mais, pour d'autres, le débat doit être recadré et redéfini en région. Ici, ce sont les problématiques pédagogiques (quid de la réorganisation des enseignements sur les trois années menant au Bac, de la « certification intermédiaire », de l'accompagnement personnalisé, du tutorat, des passerelles !) ainsi que les craintes en termes de gestion des postes qui sont mises en avant par plusieurs personnes interviewées.

L'expérimentation

Dans le cadre d'une première expérimentation dont les modalités étaient définies par la note DESCO A7 du 18 octobre 2001, l'académie de Montpellier avait mis en place en 2001, deux actions quasi confidentielles dans un lycée professionnel (Etude et définition de produits industriels) et un CFA (Technicien d'usinage). A la rentrée 2004, les effectifs ne dépassaient pas au total 18 élèves en 1^{ère} année de Bac Pro 3 ans ; en 2007, on plafonnait encore à 106 élèves !

Cette première tentative n'a guère laissé de trace. En revanche, en 2008, les différents protagonistes ont dû mener une expérimentation de bien plus grande envergure puisque, cette année-là, on dénombrait 3.530 élèves en 1^{ère} année Bac Pro 3 ans (dont 2.630 dans l'enseignement public ; cf. encadré 2), soit environ 40% des capacités d'accueil des BEP. Le « taux d'anticipation », calculé en rapportant les effectifs de la 1^{ère} année de Bac Pro 3 ans en 2008 à ceux observés en 2009, s'est alors élevé à 49%. Deux secteurs ont tout particulièrement été concernés par cette expérimentation : l'électrotechnique et le tertiaire administratif. Environ, un tiers des établissements se sont lancés dans cette expérimentation et pratiquement tous les établissements privés sous contrat ont répondu à l'appel.

Encadré 1 **Un retard dans l'accès au niveau IV**

L'académie de Montpellier doit, de longue date, faire face à un décalage dans le taux d'accès au niveau IV. Toutes voies de formation confondues (y compris hors Education nationale), le taux d'accès d'une génération à ce niveau de formation n'était en 1999 que de 63,7% en 1999, contre 69,4% pour la France entière (DOM compris). Certes, depuis, la progression a été bien réelle (en 2009, le taux atteignait 69,7% en région, contre 71,5% au niveau national, soit un écart de seulement 1,8 points) mais le niveau national n'a pas encore été atteint.

Un zoom sur les seules formations du Ministère de l'Education nationale montre que « l'écart négatif de l'académie de Montpellier à la moyenne française est d'abord dû à la voie générale (-1,5) puis à la voie professionnelle (-0,4). En revanche, cet écart est positif pour la voie technologique (+0,6) ». Dans le détail, pour l'année 2009, le taux d'accès d'une génération au niveau IV en région est de 34,8% dans la voie générale, de 17,7% dans la voie technologique et de 10,7% dans la voie professionnelle (soit un taux global de 63,3%, contre 64,5% au niveau national).

Sources : Rectorat.

Pour le Secrétaire général, il fallait entrer vite dans le dispositif et jouer la carte de la réforme dans la mesure où le développement de l'enseignement professionnel était un objectif ancien mais relativement difficile à atteindre dans l'académie de Montpellier. Ce dernier se souvient encore des réticences de certains partenaires de l'Education nationale (les représentants de l'hôtellerie-restauration par exemple) et surtout de l'inertie due aux phénomènes de reproduction sociale qui tirent vers le bas le niveau de formation. L'expression « manque d'ambition » revient d'ailleurs souvent dans les discours de nos interlocuteurs évoquant les attentes et les comportements de nombreux jeunes et de leur famille face à la formation initiale.

Cette expérimentation et même la rentrée « grandeur nature » de 2009 se sont faites sans attendre les décrets et les premiers arrêtés d'application qui n'ont été publiés qu'au 1^{er} trimestre 2009. L'orientation des élèves à la fin de la troisième, la mise en place du BEP certification ou diplôme intermédiaire, la détermination des grilles horaires, l'organisation des périodes en entreprise ont mobilisé, tant bien que mal, les troupes et pris beaucoup du temps.

Encadré 2

CAP, BEP et Bac Pro 3 ans en 2008 dans l'enseignement public

En 2008, on comptait 3.268 candidats (1^{ers} vœux) à l'entrée en CAP pour 1.584 places en 1^{ère} année de CAP (capacités d'accueil). L'accès en 2008 était plus difficile en CAP (2,1 candidats pour 1 place) qu'en BEP (1,3 candidats pour 1 place). Il existait cependant des CAP « repérés » (disparus à la rentrée 2010) qui permettaient un accès plus facile au CAP aux élèves de SEGPA : 89,1% des élèves de 3^{ème} de SEGPA ayant postulé sur un de ces CAP ont ainsi été admis en 2008. Ces élèves représentaient 26,8% des candidats (1^{ers} vœux) et 37,8% des admis à ces CAP « repérés ».

De 2007 à 2008, le nombre de places offertes en CAP a progressé de 11,3% alors que, dans le même temps, celles offertes en BEP (y compris Bac pro 3 ans) baissait de 3,3%. Ceci étant, les effectifs ne sont pas du même ordre. En 2008, on comptait 1.584 places en 1^{ère} année de CAP (dont 852 dans le secteur de la production). La même année, les capacités d'accueil en matière de Bac Pro 3 ans étaient de 1.203 places dans le secteur de la production et de 1.427 places dans le secteur des services, soit au total 2.630 places correspondant à 39% de l'offre de seconde professionnelle. Les capacités d'accueil en BEP dépassaient encore les capacités d'accueil en Bac Pro 3 ans : elles étaient de 1.792 places dans la production et de 2.288 places dans les services.

Si l'on rapporte le nombre de places au nombre de candidats, les chances d'admission en 2008 étaient de 81,9% en Bac Pro 3 ans dans le secteur de la production (81,7% en BEP) et de 75,3% en Bac Pro 3 ans du secteur des services (75% pour le BEP). A titre de comparaison, ces chances étaient de 55,4% en CAP du secteur de la production et de 42,3% en CAP du secteur des services. Les candidats à une entrée en Bac Pro 3 ans venaient pour 79,6% d'entre eux de 3^{ème} générale (dont 3^{ème} DP6). En termes d'admis, la proportion atteint 85,1%.

Sources : Rectorat.

Le DAET et les inspecteurs se souviennent des questions auxquelles ils devaient constamment répondre. Comment basculer concrètement vers le Bac Pro 3 ans ? Quid des programmes et des examens ? Que deviendront les élèves les plus en difficulté ? Quelle incidence sur la carte des formations ? Quel sera l'accueil réservé à ce Bac Pro et, plus largement, à la rénovation de la voie professionnelle, par les entreprises, sachant qu'il existe de fortes disparités d'un secteur à l'autre, voire d'un territoire à l'autre ? Sans parler évidemment de la crainte, non dénuée de fondement, des réductions de postes.

Le DAET était partisan de la disparition pure et simple du BEP et regrette la « fixation » des équipes pédagogiques sur cette question. D'après lui, le BEP certification intermédiaire exige des compétences non nécessaires dans le Bac Pro 3 ans, ce qui aurait nui à l'accompagnement personnalisé.

Le DAET juge également « inopportunes » les demandes des syndicats portant sur le maintien de gros effectifs en CAP et sur l'aménagement de parcours vers le Bac Pro 3 ans via le CAP. L'académie de Montpellier a souhaité maîtriser les flux vers les CAP mais les pressions des jeunes et de leurs familles, voire celle des responsables d'établissement et des enseignants demeurent. Les CAP peuvent tout à la fois concerner les publics en grande difficulté scolaire (notamment les élèves de SEGPA) et/ou ceux qui sont totalement dépendants de l'offre de formation locale et sont, de fait, tributaires des procédures d'affectation des élèves. Pour le DAET, le CAP dans bien des cas « ne correspond à rien sur le marché du travail ». Et puis, dans quels domaines faudrait-il privilégier les CAP ? Les maçons (demande du CSAIO) ? Oui mais on observe des pertes importantes en cours de scolarité liées à la recherche d'un contrat d'apprentissage. La réparation automobile ? Oui mais le Bac Pro est bien accepté par les professionnels. Le commerce / vente ? Non car il n'y a pas d'insertion durable à ce niveau de formation. L'aide à la personne ? Pourquoi pas mais c'est le terrain réservé de la DRASS.

Au final, le DAET se félicite de la position du Recteur qui a expliqué aux différents acteurs concernés qu'il fallait « tenir bon et ne pas dégager de moyens supplémentaires pour les CAP », tout en se préoccupant des laissés pour compte. Ceci étant, le DAET, après avoir tenu cet argumentaire, ajoute : « c'est vrai, sur les CAP, on est un peu coincés ».

La généralisation

Le DAET voit le Bac Pro 3 ans comme une « chance historique », sachant que l'académie « était très en retard » en termes de Bac Pro. Il a trouvé la rentrée 2009 « intéressante avec des réductions parfois sensibles des sorties sur les gros flux ». D'après lui, la généralisation du Bac Pro 3 ans cette année-là a été assez facile, notamment parce qu'il n'y a pas eu de blocage de la part des syndicats. En termes de Bac Pro, l'académie aurait finalement rattrapé son retard par rapport à l'échelon national.

Encadré 3

Quelques enseignements tirés des données sur les stocks et les flux d'élèves

En 2007, donc avant la mise en place du Bac Pro 3 ans, l'académie de Montpellier comptait 5.978 élèves en 1^{ère} année de CAP (dont 3.941 en apprentissage), 8.903 élèves en 1^{ère} année de BEP (dont 593 en apprentissage) et 3.967 élèves en 1^{ère} année de Bac Pro (dont 171 en apprentissage), rattachés encore pour plus de 98% d'entre eux au Bac Pro 2 ans. Les inscrits en 1^{ère} année d'une formation relevant de la voie professionnelle représentaient donc 10.453 élèves dans la voie scolaire (4,2% des effectifs de la France métropolitaine) et 4.568 élèves en apprentissage (soit, là aussi, 4,2% des effectifs de la France métropolitaine).

En 2007, les inscrits en 1^{ère} année d'une formation relevant de la voie professionnelle correspondaient à 33% des effectifs des sortants de 3^{ème} en 2006. Cette proportion a évolué positivement les années suivantes pour atteindre en 2010, 34,2% (32,3% en France métropolitaine). Le même ratio construit pour les apprentis inscrits en 1^{ère} année d'une formation relevant de la voie professionnelle s'établissait à 14,4% en 2007. Le même ratio pour l'ensemble des élèves (en voie scolaire ou en apprentissage) est évalué à 47,7% en 2009 (47,4% en 2007), soit un peu plus qu'en France métropolitaine (44,9%).

Toujours en 2007, donc avant la réforme, les CAP pesaient lourd en région : les inscrits en 1^{ère} année de CAP représentaient 40,2% des effectifs des CAP et BEP (voie scolaire et apprentissage), contre 38,3% au niveau national. La volonté du rectorat de limiter la progression du CAP a, par la suite, porté ses fruits, soit du fait même de la stratégie mise en place dans la voie scolaire (+15,9% entre 2007 et 2009, soit nettement moins que l'évolution constaté en France métropolitaine : +24,9%), soit du fait de la crise économique dans l'apprentissage (-9,4% pour la même période, contre -3,1% au niveau national).

L'anticipation de la réforme en 2008 a été significative puisque les effectifs inscrits en 1^{ère} année de Bac Pro 3 ans en 2008 constituent l'équivalent de 49% des inscrits en 2009. On peut donc affirmer que l'académie a *grosso modo* expérimenté la mise en place du Bac Pro 3 ans sur la moitié des élèves visés.

Ensuite, la progression du Bac pro a été très marquée en Languedoc-Roussillon. Les effectifs de la 1^{ère} année de Bac Pro (en 2 ou 3 ans) ont en effet progressé de 95,7% de 2007 à 2010, soit beaucoup plus qu'en France métropolitaine (+61,8%).

Enfin, si la part des BEP « transformés en CAP » entre 2007 et 2010 n'est que de 3,1% (6,3% au niveau national), la part des BEP « transformés en Bac Pro 3 ans » culmine à 85,4%, contre 80% au niveau national. De ce point de vue, la mise en place du Bac pro 3 ans est une réussite.

Le DAET a néanmoins conscience des difficultés que la rénovation de la voie professionnelle rencontre. Selon lui, tout commence en amont. Il y aurait trop de confusion et d'expérimentations au collège. Ne réinventerait-on pas les 3^{ème} d'insertion par exemple ? Le poids des SEGPA est également préoccupant et constitue un motif de crispation.

Il convient également de noter un désaccord entre le CSAIO et le DAET à propos des champs professionnels communs à plusieurs Bac Pro. Selon le DAET, « on rentre en seconde sans savoir ce que l'on va faire exactement », difficile alors de passer un « contrat moral » avec les familles qui, comme les jeunes, ont besoin de se projeter dans l'avenir.

Face à ces opportunités et ces problèmes, les établissements ont au début bénéficié d'une large autonomie mais ont manqué d'informations, par exemple sur les « champs professionnels ». Les conseils pédagogiques ont été mis en place « librement » par les établissements, sans passage obligatoire par les corps d'inspection. Le flou quant à l'étendue et aux modalités concrètes de la réforme, le maintien provisoire de deux modalités d'accès au Bac Pro, la crainte d'une « rationalisation » de l'offre de formation dictée par des impératifs financiers ont, dans un premier temps, semé le trouble. N'empêche, les chefs d'établissement et les enseignants, convaincus ou pas de l'intérêt de cette n^{ième} réforme, ont répondu présent et ont pris à bras le corps l'expérimentation puis la généralisation du Bac Pro 3 ans. L'urgence couplée à la volonté de ne pas pénaliser les jeunes ont incité les uns et les autres à se jeter à l'eau malgré de nombreux griefs exprimés quant à la méthode adoptée par le ministère, parfois jugée « autoritaire », « imposée par le haut » ou bien encore « mal préparée ».

Les inspecteurs ont su, il est vrai, venir à bout d'une partie de ces résistances ou incompréhensions en montant des groupes de travail à but très opérationnel et en ne cachant pas leur propre manque d'informations. C'est l'idée selon laquelle il a fallu « se débrouiller » sans que les jeunes « trinquent » qui ressort des entretiens. En 2009 et plus encore en 2010, les corps d'inspection ont fait le tour des établissements pour dresser un état des lieux, repérer les bonnes pratiques et parfois recadrer certaines actions. Les points suivants ont très souvent été abordés avec les interlocuteurs des inspecteurs : l'emploi du temps, la place et le contenu de l'accompagnement personnalisé, le rôle de la pluridisciplinarité, la lutte contre le décrochage et les sorties précoces, l'accompagnement des bons élèves et la poursuite d'études. Désormais, les inspecteurs sont beaucoup plus « interventionnistes ».

En termes de bonnes pratiques, le DAET est le seul de nos interlocuteurs à avoir insisté sur l'apprentissage : pour lui, les effectifs des apprentis dans le secteur public ont beau être faibles, « l'apprentissage représente la vérité des prix ». Autrement dit, l'apprentissage donnerait le la, indiquerait la direction à suivre.

Le CSAIO insiste pour sa part sur l'importance de « sortir par le haut », surtout dans le tertiaire, de la situation de retard relatif que connaît l'académie de Montpellier. Il évoque également l'objectif du BTS qui doit être accessible à certains jeunes titulaires d'un Bac Pro : « il faut construire un parcours 3 + 2 ». Ceci étant, le CSAIO a conscience qu'il existe des freins à cette élévation, souhaitée rapide, du niveau de qualification. « Si on laisse faire la demande des familles, on crée du CAP ». D'ailleurs, « les taux de pression sont plus forts pour les CAP que pour les BEP ». Ce faisant, le CSAIO pointe une « spécificité régionale » : d'après lui, la sensibilité des familles à ces questions en Languedoc-Roussillon diffère nettement de celle qu'il a observée par exemple en Alsace (« ce ne sont pas les mêmes secteurs et les mêmes entreprises ») ou en Limousin (« là-bas, le repère c'était le Bac »). En conséquence, il déplore « une espèce de fatalité » qui conduit de nombreux jeunes à « rabattre leurs ambitions » notamment lors de leur passage au collège. De même, il n'affiche pas le même optimisme que le DAET relativement au décrochage qui, selon lui, n'est pas meilleur avec le Bac Pro 3 ans comparativement au BEP.

Le CSAIO se distingue également en abordant spontanément la question du territoire. Il sent bien que cette question est fondamentale et qu'elle révèle des tensions entre une logique distributive (offrir une grande variété de formations dans tous les bassins de formation) et une logique « adéquationniste » (coller aux besoins spécifiques de tel ou tel bassin). Il regrette que les constats dressés par l'OREF, notamment dans le cadre du CPRDF, ne soient pas vraiment discutés, critiqués et utilisés par les acteurs de la formation initiale mais il reconnaît que les services du rectorat ont délaissé l'approche statistique par bassin. Cette lacune n'empêche pas d'opérer un certain nombre de choix stratégiques. Par exemple, les formations industrielles ont été volontairement surdimensionnées par rapport au développement industriel régional : « on assume donc une sorte de décalage et on accepte des formations avec des places vacantes ».

CSAIO et DAET tombent d'accord sur le fait qu'il n'y a pas eu de changements majeurs en 2010 et que, pour la rentrée 2011, il n'y aura pas de refonte de l'appareil de formation mais de simples « retouches ». Il est vrai que la tendance est plutôt bonne. Par exemple, le taux de poursuite d'études du BEP au Bac Pro dans les établissements publics et privés sous contrat « connaît une évolution comparable à la moyenne nationale, voire un peu supérieure » : il était dans l'académie de 43,5% en 2007 et il s'est établi en 2009 à 50,3% (respectivement, 42,4% et 49,1% en France). Pour le SCAIO, « le système éducatif dans l'académie de Montpellier enregistre à tous les niveaux quelques progrès qui permettent à l'académie de rejoindre les moyennes nationales pour une série d'indicateurs (...). Le contexte de transformation profonde que connaît la structure de l'enseignement professionnel peut être une chance à cet égard, mais un suivi de cohorte s'impose pour déterminer le rendement réel du baccalauréat professionnel nouvelle formule. Le décrochage scolaire touche très majoritairement la voie professionnelle à tous niveaux dans l'académie ».

Origine des élèves de seconde professionnelle en 2010

Seconde professionnelle	Académie de Montpellier	France
3 ^{ème} générale	79,5	80,8
2 ^{nde} générale de détermination	9,1	7,2
Bac Pro 3 ans : 2 ^{nde} Pro	6,0	4,8
BEP 2 ans : Terminale	0,7	1,2
CAP 2 ans : 2 ^{ème} année	0,9	1,5
CAP 2 ans : 1 ^{ère} année	0,7	0,7

L'académie se distingue peu s'agissant de l'origine des élèves de seconde professionnelle. En 2010, la plupart des élèves de seconde professionnelle viennent de 3^{ème} générale (79,5% dans l'académie, contre 80,8% en France). On peut toutefois noter un poids légèrement supérieur des jeunes issus d'une seconde générale de détermination (9,1%, contre 7,2% au niveau national) ou d'une autre seconde professionnelle (6% dans l'académie, contre 4,8% en moyenne nationale) et, inversement, un poids moindre des élèves issus de l'année terminale de BEP (0,7% contre 1,2%) ou de la 2^{ème} année de CAP (0,9% contre 1,5%).

Les écarts à la moyenne nationale sont plus importants concernant l'origine des élèves de première professionnelle. Ainsi, la part des élèves de seconde professionnelle atteint 66,9% dans l'académie, contre 61,7% au niveau national (soit un écart de 5,2 points). A l'inverse, moins d'élèves viennent de l'année terminale de BEP: 21,9% dans l'académie, contre 28,3% au niveau national (soit un écart de 6,4 points).

Origine des élèves de première professionnelle en 2010

Première professionnelle	Académie de Montpellier	France
Bac Pro 3 ans : 2 nd e Pro	66,9	61,7
BEP 2 ans : Terminale	21,9	28,3
CAP 2 ans : 2 ^{ème} année	4,7	3,6
Bac Pro 3 ans : 1 ^{ère} Pro	1,9	1,8
2 nd e générale de détermination	1,1	1,9
CAP 2 ans : 1 ^{ère} année	0,4	0,2

Origine des élèves de CAP en 2 ans (1^{ère} année) en 2010

CAP en 2 ans - Année 1	Académie de Montpellier	France
3 ^{ème} générale	62,5	52,0
3 ^{ème} SEGPA	20,3	23,4
3 ^{ème} d'insertion	0,5	5,9
CAP 2 ans : 1 ^{ère} année	4,3	4,1
Bac Pro 3 ans : 2 nd e Pro	4,1	2,5
2 nd e générale de détermination	2,2	2,0
CIPPA	0,1	2,4
CAP 2 ans : 2 ^{ème} année	0,4	1,1

De même, l'académie de Montpellier se singularise en termes d'origine des élèves de CAP en 2 ans. En effet, une forte proportion d'entre eux (62,5%) est issue de la 3^{ème} générale alors qu'en France, ce type de trajectoire ne correspond qu'à 52% des cas (écart de 10,5 points). C'est que la 3^{ème} d'insertion et le CIPPA alimentent peu dans l'académie l'accès au CAP. S'ajoute à cela une moindre contribution de la 3^{ème} SEGPA : 20,3% contre 23,4% au niveau national. On notera enfin que 4,1% des jeunes en 1^{ère} année de CAP viennent d'une seconde professionnelle (2,5% au niveau national).

S'il n'y a pas de préoccupations particulières par rapport aux flux d'élèves pour la prochaine rentrée, de nombreuses questions restent en suspens. Elles portent toutes sur les modalités concrètes, pédagogiques de mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle.

L'accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé s'impose comme une évidence à chacun de nos interlocuteurs, sans que l'on sache encore trop comment le faire vivre et le structurer. Or, cet accompagnement ne saurait être un simple soutien scolaire délégué (abandonné ?) aux responsables des enseignements généraux.

Les passerelles

La question des passerelles apparaît encore très anecdotique et puis, « on n'est pas toujours au courant des passerelles qui se font en interne dans les établissements » (CSAIO qui estime que les passerelles concernent au total moins de 150 jeunes). Pourtant, plusieurs inspecteurs ont rédigé et exposé dans les établissements une note très détaillée (non encore validée) sur les dispositifs passerelles. Cette dernière présente « de manière exhaustive toutes les possibilités internes à la voie professionnelle et entre les voies technologique et professionnelle », au travers de retours sur des textes de références, de schémas illustrant les différents passages envisageables et de précisions apportées sur le type d'élève concerné, le diplôme intermédiaire ou bien encore les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP). Il est bien réaffirmé dans cette note que les passerelles constituent des « mesures exceptionnelles » qui répondent essentiellement au besoin d'éviter les sorties en cours de formation ainsi qu'à l'injonction de la loi d'orientation de 2005 selon laquelle « 100% des élèves doivent sortir du système éducatif avec au minimum un diplôme de niveau V ».

Le devenir des élèves et les « sorties » du dispositif

Les données disponibles sur les poursuites d'études montrent que les $\frac{3}{4}$ des élèves en seconde professionnelle en 2009 se sont retrouvés un an plus tard en 1^{ère} professionnelle (75,1%, contre 77,8% au niveau national).

Ce bon résultat ne doit pas occulter les « sorties » du système scolaire : 15% environ des élèves en seconde professionnelle en 2009 ne figurent plus en 2010, dans l'académie comme au niveau national, dans les listes d'élèves des ministères de l'Education nationale et de l'agriculture.

Devenir en 2010 des élèves qui étaient en 2^{nde} professionnelle en 2009

	Académie de Montpellier	France
1^{ère} professionnelle	75,1	77,8
Terminale professionnelle	0,5	0,5
Seconde professionnelle	5,9	4,9
Seconde générale	0,4	0,3
CAP - Année 1	1,3	0,9
CAP - Année terminale	1,7	0,9
Total des poursuites d'études (MEN ou agriculture), voie scolaire	85,3	85,8

D'après les seules données du rectorat, on compterait, pour 1.000 élèves en seconde professionnelle présents à la rentrée 2009 dans un établissement public, 154 « sorties » en 2010 (84 « sorties » pour ceux qui étaient dans un établissement privé sous contrat).

Devenir des élèves après la 1^{ère} professionnelle

Sur 1.000 élèves en 1 ^{ère} professionnelle présents à la rentrée 2009 ...						
... en 2010	En terminale	Redoublant	CAP / BEP	2 nd cycle général ou technologique	Autres	Sorties
Public	826	18	2	3	0	151
Privé sous contrat	827	39	2	3	5	124

Sur 1.000 élèves en première professionnelle présents à la rentrée 2009 dans un établissement public de l'académie de Montpellier, 826 se sont retrouvés en terminale professionnelle en 2010 (827 pour ceux qui étaient dans un établissement privé sous contrat). Les « sorties » sont, quant à elles, au nombre de 151 (124 pour ceux qui étaient dans un établissement privé sous contrat).

Le rectorat nous a également fourni quelques données sur d'éventuelles bifurcations vers l'apprentissage. Ces dernières existent mais elles demeurent peu fréquentes. A peine 4% des élèves en seconde professionnelle (voie scolaire) en 2009 se sont retrouvés en apprentissage à la rentrée 2010. Pour les élèves en 1^{ère} professionnelle en 2009, ce taux est encore plus bas : 2% seulement.

En termes de fuites, il faut également être attentif aux sorties en cours d'année observées en 2009 et 2010. Dans le secteur public, sur 5.757 élèves présents au constat 2009 en seconde professionnelle, on en retrouve 5.324 en fin d'année scolaire, soit 433 sorties en cours d'année. Sur ces 5.324 élèves en seconde professionnelle, on en retrouve 4.873 au constat en 2010, dont 4.318 en première professionnelle. Entre le constat 2009 et le constat 2010, 884 élèves ont « disparu ».

Le même raisonnement appliqué aux 5.297 élèves présents au constat 2009 en première professionnelle fait apparaître 356 sorties en cours d'année et 805 élèves « disparus » d'un constat à l'autre.

Flux d'élèves constatés entre les rentrées 2009 et 2010 dans le public

Public	Effectif 2009		Ecart entre le constat et la fin d'année	En 2010		Sorties (constat à constat)
	Constat	Fin d'année		Constat	dont	
2^{de} professionnelle	5.757	5.324	433	4.873	4.318 en 1 ^{ère}	884
1^{ère} professionnelle	5.297	4.941	356	4.492	4.376 en terminale	805

Dans le secteur privé sous contrat, sur 1.324 élèves présents au constat 2009 en seconde professionnelle, on en retrouve 1.261 en fin d'année scolaire, soit 63 sorties en cours d'année. Sur ces 1.261 élèves en seconde professionnelle, on en retrouve 1.212 au constat en 2010, dont 1.023 en première professionnelle. Entre le constat 2009 et le constat 2010, 112 élèves ont « disparu ». Le même raisonnement appliqué aux 1.778 élèves présents au constat 2009 en première professionnelle fait apparaître 113 sorties en cours d'année et 221 élèves « disparus » d'un constat à l'autre.

Flux d'élèves constatés entre les rentrées 2009 et 2010 dans le privé sous contrat

Privé sous contrat	Effectif 2009		Ecart entre le constat et la fin d'année	En 2010		Sorties (constat à constat)
	Constat	Fin d'année		Constat	dont	
2 ^{nde} professionnelle	1.324	1.261	63	1.212	1.023 en 1 ^{ère}	112
1 ^{ère} professionnelle	1.778	1.665	113	1.557	1.448 en terminale	221

La poursuite d'études

Un certain consensus semble se dessiner autour du BTS. Certes, le bac pro est *a priori* un « diplôme d'insertion » mais nos interlocuteurs ont à cœur que les élèves « méritants » puissent, s'ils le souhaitent, poursuivre leurs études. L'accessibilité au BTS varie sensiblement d'une filière à l'autre (une grille de cohérence bac pro / BTS est disponible) mais on doit reconnaître que les étudiants issus de bac pro éprouvent fréquemment des difficultés au niveau des enseignements généraux et scientifiques, sans parler de leur « manque de méthode et d'organisation ». Une note du Rectorat détaille ces difficultés mais mentionne également les atouts de ces étudiants : une meilleure connaissance de l'entreprise, certaines compétences professionnelles déjà acquises ainsi qu'une grande motivation. Il en ressort que des dispositifs spécifiques d'accompagnement s'imposent tant en amont, au lycée professionnel (information, entretien individuel, accompagnement personnalisé, immersion, etc.) qu'en aval, au lycée technologique (pédagogie adaptée, « compléments aux référentiels », etc.), dispositifs qui doivent s'articuler fortement au projet professionnel de l'étudiant.

La filière du tertiaire administratif

Le poids du tertiaire administratif (formations conduisant aux métiers de la comptabilité et du secrétariat) est important dans l'académie. En avril 2008, l'IEN en charge de cette filière a dressé un bilan d'étape. Ce dernier met en exergue les points suivants :

« Le poids de la filière : à la rentrée 2007 c'est un total de 5.363 élèves accueillis dans les formations sous statut scolaire BEP et Bac Pro Secrétariat et Comptabilité, public et privé confondus ; soit 1 élève sur 4 sur l'ensemble BEP et Bac Pro (22.000 élèves) ou 1 élève sur 5 sur l'ensemble du 2nd cycle professionnel (27 000 élèves) ;

L'indice d'attractivité est de 0,78 pour le BEP MS ; il est de 0,76 pour le BEP MC (juin 2007) ;

Le nombre de candidats pour 1 place en 1^{ère} professionnelle Comptabilité est de 1,38 ; pour 1 place en 1^{ère} professionnelle Secrétariat il est de 1,31 (juin 2007) ;

Le BEP Services administratifs qui devait se substituer aux BEP MS et MC est annulé ; pour mémoire pas de CAP dans cette filière ;

L'absence d'insertion professionnelle au niveau V, celui du BEP ;

Le baccalauréat professionnel est le premier niveau d'accès à l'emploi ;

La rénovation des formations et des diplômes de niveau IV dans ce secteur est annoncée ».

Cette note revient également sur les démarches qui ont été initiées pour l'anticipation du Bac Pro 3 ans en 2008 : rencontres avec les enseignants, les chefs d'établissement, les services du rectorat et les organisations syndicales ; désignation d'un établissement pilote (Lycée Gaston Darboux de Nîmes qui avait déjà expérimenté le Bac Pro nouvelle formule à la rentrée 2007) ; élaboration de la carte des formations professionnelles et décisions d'ouvertures par transformation de BEP en Bac Pro 3 ans ; mise en place d'un groupe de pilotage chargé de produire des ressources pédagogiques à destination des professeurs, de proposer une organisation pédagogique du cursus en 3 ans et de préparer et d'animer les futures actions de formation, etc.

En mars 2008, l'Inspecteur a proposé aux établissements de créer une classe de seconde professionnelle indifférenciée dans le tertiaire administratif, le choix de la spécialité, comptabilité ou secrétariat, étant reporté à la classe de première. La dénomination retenue est « seconde professionnelle comptabilité et secrétariat ». La création d'une classe commune présente, selon l'Inspecteur, l'avantage pour l'élève de « retarder le choix de la spécialité et ainsi de mûrir son choix professionnel ; elle permet aussi aux équipes administratives et pédagogiques une plus grande souplesse dans la gestion des classes et des groupes (dédouplements, aides, modules...). Les référentiels des deux diplômes étant proches, la couverture disciplinaire d'une première année commune ne présente pas de difficultés. La période en entreprise réalisée au cours de cette année devrait aider l'élève à préciser son projet personnel de formation ». L'Inspecteur a également tenu à rappeler qu'à l'issue de cette classe de seconde, les élèves peuvent aussi accéder aux autres formations tertiaires : Services, Vente, Commerce, Logistique, Transport, Sécurité et Prévention. Il a également pris la précaution de préciser que la mise en place d'une telle seconde, dans le tertiaire administratif, est « sans conséquence sur les postes de professeurs ».

Evolution des effectifs en Bac Pro dans la filière du tertiaire administratif

Tertiaire administratif	2007		2008		2009		2010	
	Total de la voie scolaire	Privé sous contrat (%)	Total de la voie scolaire	Privé sous contrat (%)	Total de la voie scolaire	Privé sous contrat (%)	Total de la voie scolaire	Privé sous contrat (%)
Bac Pro Comptabilité	456	36,2	1275	39,1	1213	24,6	1207	21,9
Bac Pro Secrétariat	497	33,8	721	34,5	289	40,1	264	43,2
TOTAL	953	34,9	1996	37,4	1502	27,6	1471	25,8

En 2007, on comptait dans la voie scolaire 876 élèves en BEP Métiers de la comptabilité et 996 dans le BEP Métiers du secrétariat. Ces effectifs sont tombés respectivement à 254 et 290 élèves en 2008. Les années suivantes sont marquées par la chute des effectifs du Bac Pro secrétariat (721 en 2008 compte tenu de « l'effet bourrelet » mais plus que 264 en 2010, soit nettement moins qu'en 2007) qui voit le poids du secteur privé s'accroître et, à l'inverse, le Bac Pro comptabilité qui parvient *grossa modo* à maintenir ses effectifs.

De manière générale, la rénovation a été l'occasion de reformater la filière à la baisse. Dans la mesure où les débouchés sont insuffisants sur le marché du travail, la rénovation a permis de faire disparaître les BEP, laissant volontairement cette filière sans diplôme de niveau V. Le Bac s'impose définitivement, selon les personnes enquêtées, comme le premier niveau en termes d'accès à l'emploi. L'arrivée du nouveau Bac pro Gestion Administration en 2012 devrait constituer une étape importante dans le reformatage de cette filière. En attendant, la fermeture de BEP dans le tertiaire administratif et le manque de débouchés ont « poussé » un certain nombre de jeunes à s'orienter plutôt vers la filière commerce-vente.

La filière Commerce – Vente

La filière commerce – vente représente des flux importants. En 2010, l'ensemble des Bac pro de cette filière concernaient 1.437 jeunes en 1^{ère} année de voie scolaire. Ceci dit, les Bac Pro de la filière Vente – Commerce ont profité très inégalement de la réforme. C'est le Bac Pro Commerce qui a, de très loin, le mieux tiré son épingle du jeu. Ce dernier regroupait 1.028 élèves en voie scolaire en 2008 (396 en 2007), bien plus que le BAC Pro Vente qui alignait péniblement 287 élèves.

Evolution des effectifs en Bac Pro dans la filière Commerce - Vente

Commerce /Vente	2007		2008		2009		2010	
	Total de la voie scolaire	Privé sous contrat (%)	Total de la voie scolaire	Privé sous contrat (%)	Total de la voie scolaire	Privé sous contrat (%)	Total de la voie scolaire	Privé sous contrat (%)
Bac Pro Commerce	396	30,8	1028	35,3	1242	23,7	1238	27,6
Bac Pro Vente	228	34,2	287	15,7	73	38,3	95	33,7
Bac Pro Service, Accueil, Assistance, Conseil			258	29,8	90	16,7		
Bac Pro Accueil, Relation clients et usagers							104	18,3
+TOTAL	624	32,0	1573	30,8	1405	24,0	1437	27,3

Les années suivantes ont confirmé et amplifié la tendance : le Bac Pro Vente ne concerne plus, en 2010, que 95 élèves en voie scolaire (contre 1.238 pour le Bac Pro Commerce). D'après l'Inspecteur, le Bac Pro Commerce « est celui qui offre les meilleures chances d'insertion professionnelle, notamment dans le secteur de la grande distribution. L'offre de formation dans l'académie est complète et cohérente ».

La disparition du BEP Vente, action marchande qui concernait, en 2007, 1.271 élèves (542 en 2008) a donc principalement alimenté le Bac Pro Commerce. On ne retrouve plus d'élève en 2010 dans le Bac Pro Service, accueil, assistance, conseil (ils étaient 258 en 2008). Enfin, le Bac Pro Accueil, relation clients et usagers fait son apparition en 2010 mais, pour l'instant, n'intéresse que 104 élèves. Par ailleurs, subsistent des CAP qui ne se contentent pas de faire de la figuration : en 2009, ces CAP concernaient 159 élèves en voie scolaire (184 en 2010) et, surtout, 357 élèves en apprentissage.

La filière BTP

La filière BTP est spécifique et par certains aspects, plutôt inattendue. Sa spécificité tient tout d'abord au nombre relativement élevé de CAP (sur les 13 recensés au niveau national, 7 sont présents dans l'académie) et à leur poids non négligeable. Ces CAP occupaient 159 élèves en 2007. Ils touchent encore 198 élèves en 2010, ce qui équivaut à environ la moitié des effectifs de Bac Pro à cette date (49,1%). Quant aux 4 BEP présents en 2007, leur effectif global s'élevait à 499, puis seulement à 215 en 2008. Pourtant, pour la profession (CAPEB) et pour certains professeurs, « il reste de la place pour les niveaux V ».

**Evolution des effectifs en Bac Pro dans la filière BTP (second œuvre)
Etablissements publics et privés sous contrat**

	2007	2008	2009	2010
Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques	58	167	146	144
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques	63	119	72	110
Intervention sur le patrimoine bâti	0	0	22	27
Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse	37	32	37	37
Aménagement et finition du bâtiment	16	44	54	54
Ouvrage du bâtiment : métallerie	0	0	40	31
TOTAL	174	362	371	403

Inattendue, cette filière l'est peut-être par le poids relativement faible de ses effectifs globaux, à peine 403 élèves en 2010 en Bac Pro mais aussi par la faible contribution du secteur privé sous contrat (11,6% des effectifs de Bac Pro en 2010) et par le poids là aussi faible de l'apprentissage (seulement 16 apprentis en Bac Pro en 2009).

On ne peut en outre faire l'impasse sur les caractéristiques des élèves qui, selon nos interlocuteurs, ont fréquemment des problèmes scolaires et sociaux et se retrouvent là « par défaut ». Certes, le label « Lycée des métiers » peut contribuer ici ou là à améliorer l'image de la filière et des professions auxquelles elle prépare mais cela ne saurait suffire.

Or, comme le note un Proviseur, l'accompagnement personnalisé n'est pas repéré dans l'emploi du temps. La filière serait « déséquilibrée ». Avant la rénovation, à la sortie du collège, on pouvait orienter les élèves dans trois directions : le CAP pour les élèves en grande difficulté, le BEP pour les élèves « un cran au-dessus » et le Bac pour les « meilleurs ». Aujourd'hui, « on supprime un profil, il manque une case ».

On compte encore de nombreux élèves en CAP : 198 élèves en voie scolaire en 2010 (189 en 2008) et bien plus encore en apprentissage (768 élèves en 2009). C'est que la filière paraît porteuse au niveau V comme au niveau IV en termes de débouchés. Ce contexte favorable ne suffit pas pour autant à régler les problèmes d'image des métiers accessibles comme des jeunes formés et partant, la question des déperditions conséquentes en cours de formation.

La filière Electronique

On recensait 1.011 élèves dans les deux BEP de la filière Electronique en 2007. Les Bac Pro Electrotechnique, énergie, équipements communicants et Systèmes électroniques et numériques ont vu leurs effectifs fortement augmenter.

La tendance est également bonne pour le Bac Pro Technicien du froid et conditionnement d'air mais les effectifs sont faibles. Tous Bac Pro confondus, on dénombre 1.125 élèves en 2010 en voie scolaire. Il n'y a aucun apprenti en 2009.

Le CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques pèse encore lourd mais la quasi-totalité des jeunes passent par l'apprentissage. En 2009, 220 apprentis faisaient face à 31 élèves en voie scolaire.

La tendance est néanmoins baissière : alors qu'il y avait encore 337 élèves (voie scolaire et apprentissage) en 2007 dans ce CAP, il n'en restait que 251 en 2009.

Evolution des effectifs en Bac Pro dans la filière Electricité/Electronique

	2007		2008		2009		2010	
	Total de la voie scolaire	Privé sous contrat (%)	Total de la voie scolaire	Privé sous contrat (%)	Total de la voie scolaire	Privé sous contrat (%)	Total de la voie scolaire	Privé sous contrat (%)
Micro informatique et réseaux : installation et maintenance	64	0,0	79	0,0				
Electrotechnique énergie, équipements communicants	212	13,2	624	16,8	611	14,1	628	14,2
Systèmes Electroniques et Numériques	95	0,0	236	9,7	405	24,7	408	27,5
Technicien du froid et conditionnement d'air	14	0,0	91	20,9	106	37,7	89	19,1
TOTAL	385	7,3	1030	14,3	1122	20,1	1125	19,4

Le Bac pro Electrotechnique, énergie, équipements communicants est présent dans de nombreux lycées (22 exactement, dont 3 privés sous contrat). L'engouement pour le développement durable et les énergies renouvelables n'y est probablement pas étranger. La diffusion sur le territoire régional du Bac pro Systèmes électroniques numériques est également bonne puisque 11 établissements (dont 4 privés sous contrat) le proposent. A l'inverse, le Bac pro Technicien du froid et conditionnement d'air et le Bac pro Microinformatique et réseaux, installation et maintenance sont présents dans un nombre plus restreint d'établissements (respectivement 4 et 1).

Personnes rencontrées :

Secrétaire général du rectorat
 DAET
 Directeur de la DAFCO
 Responsable des Services statistiques
 CSAIO
 Inspecteur Bâtiment
 Inspecteur Economie et gestion
 Inspecteur Administration – Gestion
 Inspecteur Sciences et techniques industrielles
 Inspecteur Formation Continue
 Conseillère en formation Continue au Greta de Nîmes
 Proviseur du Lycée des Métiers du Bâtiment, des Arts et des Industries Graphiques
 Frédéric Mistral

Monographie de l'académie de Nice

1. La stratégie du rectorat au moment de l'adoption de la réforme

Les constats sur l'académie de Nice en 2007

L'académie de Nice a anticipé la généralisation du bac pro 3 ans en 2008. La phase d'expérimentation est devenue phase de généralisation dès 2008 et l'académie s'est saisie de cette rénovation considérant que le lycée professionnel était dans une situation très difficile.

Quelques éléments de contexte sur lesquels la politique académique s'est appuyée afin d'engager la voie professionnelle dans une nouvelle dynamique.

En 2007, la situation de l'académie de Nice présentait beaucoup d'indicateurs au rouge reflétant une situation fort dégradée.

Cette académie connaissait un fort taux d'érosion au niveau V. Il se situait à 3,5 points de plus que la moyenne nationale de sorties sans qualification de niveau V dû principalement à des sorties du lycée professionnel. Une situation difficile avec de fortes pertes d'effectifs qui conduisent certains établissements à fermer des formations faute d'élèves.

A cette époque, le lycée professionnel connaît également une dégradation voire une détérioration très importante de son image liée à des déperditions d'effectifs importants. On constate par ailleurs un taux de remplissage des formations très modeste et un nombre de places vacantes élevé.

Une autre caractéristique de l'académie réside dans la place très importante de l'apprentissage, dans la poursuite vers la voie professionnelle après la 3^{ème}. On constate une place importante de l'apprentissage au sein de la voie professionnelle en 2007 de 39,6 % contre 34,2 % au niveau national soit 5,4 points de plus et une orientation vers l'apprentissage un peu supérieure à la moyenne de 14,4% en 2007 contre 13,9% au niveau national (+0,5). Par ailleurs, les décisions d'orientation vers la voie professionnelle en 2007 représentent 34,7 % des sortants de 3^{ème} (effectifs sortants de 3^{ème} en 2006 : 26012 élèves).

Les effectifs en voie professionnelle, (voie scolaire uniquement) représentent 6770 élèves en 2007 soit 26% des sortants de 3^{ème} contre 32,2% au niveau national. Les effectifs en voie professionnelle (voie scolaire et apprentissage) représentent 10510 élèves en 2007 soit 40,4% des sortants de 3^{ème} contre 46,1% au niveau national.

L'académie de Nice se caractérise également, avant la réforme, par une poursuite modérée vers le lycée professionnel, inférieure à la moyenne nationale (-6 points) de 26 % contre 32 % au niveau national, auquel vient se rajouter un très faible accès au niveau Bac pro (de l'ordre de 25 %). Données académiques). Il s'agit d'un indicateur critique pour l'académie celui de l'accès au Bac pro et d'une grande faiblesse que l'on observait avant la réforme de la voie professionnelle. Ainsi parmi les élèves qui rentraient en lycée professionnel en BEP seulement 25 % se retrouvaient en Bac pro.

Au niveau qualitatif, le lycée professionnel recrutait à un niveau de plus en plus bas, un public de moins en moins motivé avec des déficits importants en termes de scolarité. Les déperditions en cours de formation s'expliquaient en partie par une affectation des élèves en voie professionnelle par défaut et d'autre part par une absence de motivation de ces jeunes pour la formation dans laquelle ils étaient inscrits.

Dans l'esprit des équipes enseignantes des collèges, le lycée professionnel et la voie professionnelle dans son ensemble étaient considérés comme un non accès à la voie générale. En ce sens, le lycée professionnel et l'apprentissage étaient les voies réservées à tous ceux que l'on estimait ne pas être apte à suivre une formation en voie générale ou technologique. L'apprentissage avait davantage d'écho favorable pour les élèves qui se trouvaient en situation de décrochage au niveau du collège et qui

présentaient un fort rejet du cursus scolaire. L'orientation vers l'apprentissage était priorisée afin que ces élèves ne se retrouvent plus dans une situation scolaire.

L'académie de Nice ne dispose par ailleurs que de 3 CFA publics (hôtellerie-restauration, bâtiment et industrie) mais ne compte pas de CFA académique. Il existe 19 lycées des métiers dans l'académie, il s'agit d'une unité sur laquelle le DAFPIC peut s'appuyer dans la mesure où le lycée des métiers a vocation à accueillir des jeunes sur les 3 voies de formation (formation initiale, apprentissage, formation continue). Il existe au sein de l'académie un partenariat fort qui s'appuie sur un réseau et une volonté de la part du rectorat de développer des partenariats avec ceux qui offrent de la formation comme les CFA. Ainsi les services académiques font un gros travail afin de construire des passerelles à l'intérieur des lycées professionnels mais aussi à l'extérieur avec d'autres structures publiques ou privées.

L'académie a donc saisi l'opportunité de revoir de fond en comble sa carte des formations en anticipant en 2008 la généralisation de la réforme de la voie professionnelle.

Lors de la généralisation en 2008, l'académie de Nice a connu un contexte de forte opposition de la part du Conseil Régional opposé à cette époque à la rénovation du Bac pro 3 ans, ce qui a occasionné de vives tensions, durant un temps entre les deux institutions. Cependant, dès 2009, l'académie et la Région ont collaboré en bonne intelligence à la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle. Si le recteur note un très bon accueil de la rénovation de la voie professionnelle de la part des chefs d'établissements, du corps d'inspection et des familles, les enseignants ont fait part de leurs craintes face au maintien des moyens humains et la fermeture de postes à l'annonce de la réforme.

La généralisation de la réforme en 2008 répond donc à une situation du lycée professionnel urgente et grave : Des flux d'élèves peu maîtrisés, un manque de motivation fréquent, de nombreuses sorties du système scolaire avant d'atteindre le niveau Bac.

Les orientations retenues dès 2008 par l'académie

L'académie a donc anticipé la généralisation en 2008, et près de 80 % de l'offre de BEP a été transformée en Bac pro 3 ans et un nouvel équilibre entre le CAP et le Bac pro a été recherché.

En 2008 on assiste à la suppression de 4304 BEP par rapport à 2007 et à l'ouverture de 355 CAP (8,2%) et l'ouverture de 4004 Bac pro (93%).

La politique académique s'est traduite par la construction d'une offre sur toutes les filières de Bac pro 3 ans tout en maintenant une offre de niveau V en CAP. Ainsi en 2008, l'offre de CAP a été réajustée de façon positive, elle progresse d'un tiers (+32,4%) puisque l'objectif académique était que dans chaque établissement il existe une entrée CAP et une entrée Bac pro. Avec dans certains cas, une difficulté supplémentaire due à la structure de l'offre de formation dans certains lycées professionnels, beaucoup de BEP étaient orphelins et ne permettaient pas de poursuivre sur un Bac pro 2 ans, il a donc fallu adapter l'offre de formation en Bac pro 3 ans à l'offre existante dans l'établissement.

L'offre globale d'accueil en lycée professionnel a été maintenue en fonction de l'attractivité des formations, des équipements techniques des structures pédagogiques et du niveau d'insertion professionnelle de certaines formations.

En 2007, on constatait une orientation vers la voie générale un peu plus forte que la moyenne nationale (64,6% contre 63,9%) mais dès l'anticipation de la réforme en 2008 elle perd 3 points et passe à 61,2 %. La réforme a donc favorisé une orientation vers la voie professionnelle la première année de la généralisation, en 2010 les équilibres se sont un peu modifiés et sont revenus presque au niveau de 2007 (63,3%), le recteur ayant demandé un réajustement.

L'objectif de l'académie était de ne pas mettre en concurrence les deux filières de formation, dans la mesure où la réforme de la voie professionnelle ne devait pas se faire au détriment de la voie générale et technologique. C'est cependant ce qu'il s'est passé en 2008 sur la première année de la rénovation de la voie professionnelle. L'attractivité du lycée professionnel a fait qu'en 2008, l'académie a observé un effet de concurrence, des élèves sont venus en lycée professionnel alors qu'ils auraient pu intégrer la voie générale et technologique. Cela a été rattrapé en 2009 où un nouvel équilibre entre les deux voies de formation a été trouvé. L'objectif de la rénovation était que l'attractivité du lycée professionnel se fasse prioritairement par rapport aux jeunes qui sortaient du système en fin de 3^{ème} sans qualification,

elle devait se faire dans une logique ascendante mais pas descendante. « *En 2008 on a eu un lycée professionnel qui a très bien rempli qualitativement et quantitativement mais pas forcément en montant le niveau des élèves qui étaient sans affectation, en prenant en partie sur les élèves qui avant allaient vers le lycée général* » secrétaire général du rectorat.

Avant la rénovation, l'académie avait un nombre d'élèves qui étaient orientés en seconde générale et technologique et qui à l'issue de la classe de seconde étaient réorientés vers le lycée professionnel. La réforme fait que la 1^{ère} professionnelle n'est plus un pallier d'orientation, la réorientation en fin de seconde générale et technologique ne conduit pas à une possibilité de réorientation vers le lycée professionnel, ou tout à fait à la marge pour le rectorat. L'objectif académique c'est de maintenir 3 % de réorientations vers la voie professionnelle. Cependant le recteur pense qu'il faut encore diminuer cette passerelle, car la tendance observée dans l'académie a été que certains proviseurs considéraient la voie professionnelle comme une voie de garage. Le recteur parle de passerelles "contrôlées", une passerelle "montante" du lycée professionnel vers le lycée général et technologique ou "descendante" en limitant les réorientations vers la voie professionnelle. Donc il s'agit surtout de ne pas se tromper dans l'orientation des jeunes à la sortie de 3^{ème}. Le CSAIO a voulu que ces réorientations entre le lycée général et technologique et le lycée professionnel soient encadrées par des conventions au sein d'un même bassin de formation passées entre les deux établissements. Ainsi le proviseur du lycée général signe une convention avec le lycée professionnel pour mentionner que pour quelques élèves et sous certaines conditions, stage en entreprise, accompagnement personnalisé sur certaines disciplines, ces réorientations sont possibles. Cet encadrement assez strict des passerelles se décline ensuite différemment d'une filière à l'autre. Néanmoins, il s'agit de dispositifs qui existent mais qui doivent rester limités.

La modification de la carte des formations a dû tenir compte de plusieurs éléments, car une formation professionnelle ne se limite pas à ouvrir des classes, les lycées professionnels sont identifiés avec des métiers spécifiques et des équipements financiers qui pour certains sont coûteux (certains plateaux techniques dans la filière industrielle ou du bâtiment). L'évolution de la carte des formations a dû tenir de ces réalités de terrain à savoir les équipements et les structures. Cependant, on notera que la stratégie académique, en matière de construction d'une nouvelle structure de la carte des formations, reste largement centrée sur la voie scolaire (public + privé)

Les réajustements opérés entre 2009 et 2010

Entre 2009 et 2010, sur le niveau V, les CAP, l'académie connaît des taux de sortie qui ont augmenté entre la 1^{ère} année et la 2^{ème} année, les jeunes ne vont pas au bout de la formation. 2 % vont reprendre un Bac Pro c'est très peu, les autres décrochent ou se dirigent vers l'apprentissage.

Alors que l'offre de CAP avait été élargie en voie scolaire en 2008 (+ 32,4 %) le mouvement se poursuit en 2009 malgré quelques réajustements (+40 % par rapport à 2007). Cependant un resserrement de l'offre de formation en CAP intervient en 2010 (-8,5% entre 2010 et 2009). Selon les acteurs du rectorat, l'académie a réduit l'offre de CAP, en 2010 c'est de l'ordre de 20% à 22% globalement et elle va encore être réduite en 2011. Quant aux effectifs de CAP en apprentissage, ils ont très peu progressé entre 2007 et 2009 (+1,1%) alors qu'ils avaient augmenté de 6% entre 2007 et 2008. Le ratio apprentissage dans la voie professionnelle baisse de près de 5 points entre 2007 et 2009 mais reste très supérieur à la moyenne nationale (+6,5 points).

La rentrée 2010 a été organisée aussi avec la volonté de réduire la concurrence que l'on avait observée en 2008 entre la voie professionnelle et la voie générale et technologique. L'académie s'est efforcée de ne pas ouvrir de Bac pro concurrentiels avec les Bac technologiques (dans le domaine de l'hôtellerie, par exemple).

Mais il s'est agit en même temps de ne pas diminuer le nombre de places d'accueil. Lorsqu'un CAP a été fermé l'académie a ouvert un nombre équivalent de places en Bac pro afin de maintenir la même offre globale d'accueil en lycée professionnel. Dans les lycées professionnels, et plus particulièrement dans la filière bâtiment, il y a une offre de formation presque exclusive de niveau IV et une formation par apprentissage complémentaire de niveau V (C'est aussi le cas dans une moindre mesure dans le secteur de l'Automobile).

En 2009 et 2010 on observe un exemple de resserrement de l'offre de CAP sur la filière automobile. Dans le domaine de la maintenance automobile, le DAFPIC a engagé une étude en 2009 auprès des professionnels, des grandes concessions automobiles de la région. Les besoins des employeurs ont été

identifiés. Les entreprises du secteur tendent à s'orienter vers un recrutement au niveau IV dans la mesure où elles recherchent des jeunes qui ont une vision un peu plus large, plus systémique des problèmes que ce qui est enseigné au niveau CAP, afin d'intervenir de façon plus large et aussi de développer la relation client. En conséquence, le DAFPIC a décidé de fermer toute l'offre de formation en CAP maintenance, pour ne garder qu'un niveau Bac pro en lycée professionnel. Cependant l'offre de CAP maintenance demeure en apprentissage dans les CFA de la profession. Ce n'est pas le choix qui a été opéré sur la carrosserie, où l'académie a choisi de garder un niveau V et d'organiser des passerelles vers le Bac pro Carrosserie.

Cet exemple du secteur de l'automobile est significatif, il reste une formation exclusive de niveau IV en maintenance automobile en voie scolaire, une autre formation dans le même champ professionnel de niveau V en carrosserie et la construction d'une offre de formation cohérente et complémentaire avec celle de l'apprentissage, puisque que dans le secteur de l'automobile comme dans celui du bâtiment l'apprentissage a une place prépondérante dans cette académie.

L'année 2010/2011 est la première année de sortie des Bac pro 3 ans car la généralisation du Bac pro 3 ans est intervenue dans l'académie de Nice en 2008. Les craintes des autorités académiques sur les sorties en cours de formation, les déperditions, les abandons ont été atténuées. Le recteur constate qu'il y a toujours des déperditions même s'il y en a moins que ce qui avait été observé avant la rénovation de la voie professionnelle. Ainsi parmi les jeunes qui entraient dans la voie professionnelle moins d'un sur trois arrivait au Bac, en 2010 l'académie constate que le rapport est de plus de 60 % qui arrivent au Bac.

On relève par ailleurs, plusieurs demandes émanant d'établissements sur l'ouverture de BTS en lycée professionnel pour l'année 2011. On constate en 2010, seulement l'ouverture d'un BTS négociation relation clientèle dans un lycée professionnel à titre expérimental. D'après le secrétaire général et afin de faciliter la poursuite des études vers un niveau III, il faut ouvrir plus de places de BTS en Lycée général et technologique aux jeunes issus de la voie professionnelle. L'académie de Nice est déjà en deçà des moyennes nationales, en 2010, elle accueille un peu moins de 13 % d'élèves de Bac pro en BTS et l'objectif académique est de 15 %. Pour le recteur, ce qui caractérise la voie professionnelle c'est porter plus de jeunes à des niveaux IV de qualification mais aussi que ce soit le levier pour des études supérieures mais sous certaines conditions. Ainsi le DAFPIC reconnaît que nous ne sommes pas sur une filière Bac pro / BTS, mais il faut cependant grâce à l'accompagnement personnalisé repérer dans les classes de terminale ceux qui ont le potentiel pour poursuivre en BTS.

2. La rénovation dans la filière Bâtiment second œuvre

La filière Bâtiment second œuvre dans l'académie de Nice se caractérise par ses flux très peu importants. En 2007, on constate des flux peu importants en voie scolaire pour le CAP principalement (108 élèves), l'essentiel des candidats allait en apprentissage (650 élèves) alors que pour le BEP le ratio s'inverse puisqu'on dénombre 279 élèves en voie scolaire pour 57 élèves en apprentissage.

Historiquement, dans l'académie, il y a très peu de CAP dans le public, c'est la culture du Bâtiment que prédomine, les CAP se font en majorité par apprentissage en CFA. Ainsi, on relève très peu de CAP dans la filière serrurerie métallerie, dans le public on trouve seulement une demi section de CAP (12 élèves) serrurier métallier à Fréjus, et une demi section de CAP à Cannes à public réservé SEGPA. Au niveau des taux de remplissage, c'est très peu d'élèves avec des déperditions importantes.

D'après l'inspecteur de la filière, il existe effectivement un gros turn-over dans cette filière de formation. Le recteur pense qu'il faut armer les jeunes parce qu'ils ne vont pas rester longtemps dans la même catégorie de métier et type de métier. De plus le travail saisonnier dans l'académie est important ce qui explique beaucoup de ruptures en cours de formation. Les entreprises recrutent des jeunes qualifiés mais également des jeunes très peu qualifiés de premier niveau positionnés principalement sur du travail saisonnier ou du travail temporaire.

Cependant, les professionnels ont aussi besoin de hauts niveaux de qualification, au moins du Bac pro car la profession a besoin de jeunes qui sortent avec des compétences permettant d'aller vers des postes de chef de chantier.

Dans la filière bâtiment second œuvre, l'inflexion de l'offre s'est réalisée en 2009. Sur la question de l'évolution de la structure des formations, ce qui a généré une évolution réside en la création du Bac pro ouvrage du bâtiment dès 2009 dans l'académie. Jusqu'à la rénovation, l'académie ne disposait que du Bac pro en chaudronnerie industrielle le Bac pro ROCSM (réalisation d'ouvrages chaudronnés en structures métalliques). L'arrivée de ce Bac pro OBM a permis de réinterroger la carte des formations de l'ensemble de la filière de formation.

Sur l'académie de Nice deux pôles chaudronnerie industrielle ont été identifiés, un à Toulon et l'autre à Nice. Il s'agit d'une académie atypique qui recouvre deux départements avec pour chacun d'entre eux de gros pôles de formation urbains concentrés dans les grandes villes et entre les deux il n'y a pas grand chose. L'académie a donc donné cette orientation aux chefs d'établissements, c'est à dire de conforter les deux pôles chaudronnerie, et dans les autres établissements comme à Cannes qui possédaient un BEP ROCSM, de le transformer en Bac pro ouvrage du bâtiment métallerie. La même opération a été menée à Fréjus, en conséquence l'académie a confirmé à la fois dans les Alpes maritimes et dans le Var, les deux pôles métallerie dans deux établissements qui disposaient déjà d'un CAP serrurier métallier afin d'obtenir une cohérence dans l'offre de formation et de construire une véritable filière "montante" de formation (du CAP au Bac Pro).

Sur le pôle Aluminium, il y a eu la même recherche de cohérence, un pôle dans le Var, et sur le département des Alpes maritimes deux établissements dont l'un privé, possèdent le Bac pro ouvrage du bâtiment aluminium, verre, matériaux de synthèse. L'offre de CAP existe en apprentissage dans le CFA voisin, il a été décidé de préférence d'ouvrir une section de Bac pro. Des négociations avec le CFA se sont engagées pour tenter de trouver une complémentarité dans l'offre de formation au niveau du bassin de formation entre l'apprentissage et le scolaire public. La structuration de la carte des formations s'est faite dans le souci d'équilibrer l'offre de formation sur les deux départements et ensuite au sein des deux pôles de formation.

Si l'on observe les effectifs, sur le Bac pro Ouvrage du bâtiment aluminium, en 2009 on avait un taux d'attractivité de 0,5 avec 30 jeunes en capacité d'accueil public et seulement 21 élèves en formation. Si l'on regarde en 2010, on remarque que le taux d'attractivité est supérieur, il passe à 1,3 et que le nombre de places vacantes réduit fortement, seulement 5. Pour l'inspecteur de la filière il s'agit des effets du Bac pro 3 ans, car ce Bac pro est mieux identifié dans les collèges parce que les lycées professionnels ont fait un énorme travail de communication auprès des collèges.

L'inspecteur de la filière observe une relative stabilité entre la seconde professionnelle et la 1^{ère}, cependant il lui semble un peu tôt pour mesurer le taux de décrochage en 1^{ère}. Pour les sections qui ne sont pas entièrement remplies, il y a toujours des apports de seconde et de 1^{ères} générale. Dans l'académie de Nice, il existe une organisation de passerelles, avec un positionnement proposé aux élèves venant de seconde générale et technologique et désireux d'intégrer une classe de 1^{ère} professionnelle. Des stages d'observation sont organisés dans les établissements pour envisager une intégration. Mais cela concerne de tous petits effectifs.

Les publics accueillis en Bac pro sont très jeunes, quelque fois moins de 15 ans ce qui pose énormément de problèmes aux employeurs qui les accueillent en période de formation en milieu professionnel notamment lors de l'année de seconde.

Cependant pour l'inspecteur le Bac pro en 3 ans c'est quatre vecteurs de réussite à savoir, l'enseignement général lié à la spécialité, l'accompagnement personnalisé, la certification intermédiaire et 22 semaines en entreprises, soit près de 800 heures de formation en entreprise.

Un établissement privé dans l'académie a monté un dispositif mixte de formation sous statut scolaire et en apprentissage. Il s'agit d'un établissement qui possède 3 CAP sous statut scolaire et qui a monté 2 Bac pro par la voie de l'apprentissage. Il s'est déclaré auprès du Conseil Régional comme étant des Bac pro 3 ans mais les élèves ne font pas la première année. Ces derniers sont positionnés à l'issue de leur CAP et rentrent directement en 1^{ère} apprentissage.

L'offre de BEP Technique des métaux 49 élèves en 2007 s'est transformée en 49 élèves Bac pro en 2010 ouvrage du bâtiment verre alu et bac pro ouvrage du bâtiment métallerie.

Mais il n'y a pas eu de transformation de BEP en CAP car dans ce secteur, c'est la culture du bâtiment la formation se fait principalement par l'apprentissage. Ainsi, l'ensemble des Brevets Professionnels de la filière bâtiment second œuvre énergétique comme le BP monteur dépanneur froid et climatique et le BP monteur installateur génie climatique se font par la seule voie de l'apprentissage et la rénovation de la voie professionnelle n'a pas encore impacté l'apprentissage sur les Brevets Professionnels.

Cependant, certains CFA ceux du bâtiment en particulier s'interrogent cependant sur la pertinence de garder un diplôme de niveau IV en BP ou de passer en Bac pro.

Les CAP de la filière énergétique sont installés également dans les CFA, il n'y a que 2 ou 3 CAP sur l'académie en scolaire public, un CAP installateur sanitaire qui compte 28 élèves en 2008, 42 en 2009 et 37 en 2010. En revanche dans les sections d'apprentissage sur ce CAP on trouve 292 élèves en 2009 et 243 élèves en 2010. Les CAP de l'énergétique restent principalement proposés par la voie de l'apprentissage (82% en 2009 contre 96% en 2007).

On constate que l'offre en Bac pro s'est un peu élargie en nombre de places depuis la mise en œuvre de la rénovation. Il s'agit de demi-section (12 élèves). Le BEP TFCA (technicien froid conditionnement de l'air) et le BEP TIST (technicien installateur sanitaire et thermique) alimentaient les Bac pro TISEC et TMSEC. Sur la transformation des BEP en Bac pro, la filière a gagné 40 places de Bac pro par rapport aux BEP d'avant, et en 2010 les effectifs sont de 190 Bac pro 3 ans alors qu'il y avait 80 élèves en Bac pro en 2007.

Avant la rénovation, pour les élèves qui sortaient de 3^{ème}, il y avait 150 places qui s'offraient à eux dans la filière énergétique aujourd'hui il y en a 190 soit près de 30 % de gain de flux dans cette filière. Pour ce qui est de l'offre de formation au niveau V en CAP, elle reste installée de façon hégémonique dans les CFA et elle est peu présente dans la voie scolaire.

Exemple d'un Lycée professionnel de Cannes

Le Lycée Hutinel de Cannes est le seul lycée de l'agglomération à disposer d'un CAP serrurier métallier. Il connaissait en 2007, d'après le proviseur une structure de formation "incohérente" dans la mesure où il disposait de 7 BEP mais ne proposait que 2 Bac pro, un Bac pro SEN et un Bac pro MEI. La rénovation de la voie professionnelle a permis de réinterroger la carte des formations et d'opérer des choix sur l'équilibre entre les niveaux V et IV tout en tenant compte de l'offre de formation en apprentissage dans le bassin de formation afin de ne pas créer de concurrence entre les deux voies de formation.

Le choix du proviseur lors de la rénovation du Bac pro 3 ans a été de transformer le BEP ROCSEM en Bac pro OBM. Cette transformation s'est déroulée en 2009, un an après la généralisation dans l'académie. La situation a été analysée par rapport à un lycée privé voisin qui maintenait une offre importante en chaudronnerie (BEP et Bac Pro) et face à un marché local de l'emploi qui ne disposait plus assez d'emplois en chaudronnerie pour maintenir 2 sections de Bac pro ROCSEM sur le bassin de formation. Alors que le recrutement d'élèves en BEP ROCSEM renvoyait à des taux d'attractivité oscillant entre 0,5 et 0,7, les taux d'attractivité sur le Bac pro ouvrage du bâtiment métallerie rendent compte de taux de 1,2 en 2009 et 1,3 en 2010.

L'offre de formation dans ce lycée a évolué dans la transformation de BEP orphelins en Bac pro et par une augmentation de demi-sections en BEP en sections complètes en Bac pro.

Le CAP serrurier métallier qui existait avant la rénovation, perdue, cependant il est devenu prioritaire pour les élèves sortants de 3^{ème} SEGPA, avec des taux d'attractivité évoluant entre 0,7 et 1. Cependant, il connaît un taux d'érosion très important. En 2010 sur les 14 élèves inscrits en 1^{ère} année CAP en septembre, seulement 4 ou 5 élèves, se trouvent en formation. Le lycée a organisé des passerelles entre le CAP et le Bac pro, qui fonctionnent dans les deux sens. Certains titulaires du CAP sont accueillis en 1^{ère} pro OBM au terme de leur CAP, et quelques élèves de 2de professionnelle sont accueillis en CAP lorsqu'ils n'arrivent pas à suivre dans la filière Bac Pro.

Mais le lycée reste confronté à un taux d'érosion important en cours de formation, une étude menée par le lycée montre que pour l'année scolaire 2009-2010 52 élèves ont abandonné, parmi ces 52 élèves 30 sont partis soit en apprentissage (18) soit dans une autre formation initiale, 22 ont décroché, 4 sont sur un emploi en CDD et 18 se retrouvent au chômage.

3. La rénovation dans la filière Administration/ Gestion

Dans cette filière, avec la disparition du BEP il ne reste plus de diplômes de niveau V.

Il s'agit d'une filière en attente, elle n'a pas été rénovée depuis 1998. C'est une filière à gros flux, mais il n'y a pas d'insertion au niveau V et peu de débouchés professionnels au niveau IV, il y a une

insertion mais pas au niveau de qualification auquel prétend préparer la formation. Les employeurs ne semblent pas avoir besoin de comptables avec un niveau Bac Pro. Le constat est fait par l'inspecteur de la filière qu'une majorité de jeunes qui sortent avec un niveau IV vont prospecter sur d'autres champs professionnels. Le Bac pro secrétariat et comptabilité auraient une faible valeur sur le marché du travail.

En 2007 on constatait des flux très importants en BEP (près de 1250 élèves) avec un équilibre entre les deux spécialités secrétariat et comptabilité.

Pour l'inspecteur de l'académie, ce ne sont pas des sections que les jeunes demandent en premier vœu, cependant il y a un maintien de l'offre de formation en Bac pro secrétariat car la filière est en attente de la rénovation de ce Bac pro qui devrait intervenir en 2012. L'inspecteur observe principalement des problèmes sur la filière comptabilité, l'offre a été un peu baissée au niveau de l'académie et elle est remplacée par une offre en commerce. Mais globalement s'il l'on considère l'offre en tertiaire administratif et celle en tertiaire commercial, le volume est équivalent.

A la rentrée 2008 quand l'académie a mis en place la rénovation de la voie professionnelle, elle a créé une 2^e « champs professionnels », comptabilité et secrétariat. Ce champ professionnel s'appelle métiers du secrétariat et de l'administration. Les élèves entrent en seconde indifférenciée et les élèves s'inscrivent en 1^{ère} soit en secrétariat soit en comptabilité.

On observe une baisse des effectifs en Bac pro à partir de 2008 (de 1557 en 2008 on passe à 1195 en 2010 en total voie scolaire). La filière tertiaire administrative est en perte de vitesse selon les deux inspecteurs de cette filière. Les sections sont passées de 30 à 24 mais ce n'est pas généralisé à tous les établissements. Les taux d'attractivité varient énormément d'un établissement à l'autre, selon leur proximité géographique et d'un bassin de formation à l'autre dans une fourchette comprise entre 0,5 à 1. Sur l'ensemble de l'académie les taux d'attractivité du bac pro tertiaire administratif étaient en 2009 de 0,85 et ils baissent en 2010 un petit peu avec 0,83. Les capacités d'accueil sont supérieures pour ces deux années par rapport aux effectifs constatés mais les places vacantes restent nombreuses. Cependant les taux d'attractivité sont plus faibles sur certains bassins de formation que dans d'autres. Sur le bassin de Nice par exemple, il existe une offre de formation entre le public et le privé disproportionnée par rapport aux demandes des élèves.

Pour l'instant l'avantage est plus au Bac pro secrétariat après la seconde indifférenciée. Tous les établissements possèdent les deux offres (secrétariat et comptabilité). Ces taux d'attractivité s'expliquent aussi par l'absence de débouchés, il y a quelques emplois au niveau IV mais maintenant il faut un BTS pour obtenir une bonne insertion professionnelle. Il est possible d'accéder à un BTS au terme d'un Bac pro administration/ gestion mais les élèves détenteurs d'un Bac pro ne sont pas prioritaires. Dans les prochaines années l'inspecteur prévoit beaucoup de fermetures de sections et pour la rentrée 2011 des réductions de l'offre dans certains établissements. Des demi-sections administratives seront transformées en sections commerciales.

Les taux d'érosion sont importants dans cette filière, entre le BEP et le Bac pro et maintenant encore malgré le peu de recul que l'on a, en 1^{ère}.

Avant la rénovation de la voie professionnelle, la filière connaissait une structure pyramidale : On constatait 45 places BEP pour 15 places en Bac pro. Cependant d'après l'inspecteur, le tertiaire administratif n'est pas une filière où il existe beaucoup d'apprentissage, on ne sait pas où vont les jeunes qui décrochent. Il observe également une baisse au niveau des effectifs enseignants. Les professeurs de comptabilité sont inquiets, les débouchés ne sont pas suffisants. D'une manière générale il y aura moins d'élèves en 2011.

Sur la filière Administration/ gestion, le DAFPIC reconnaît qu'il s'agit d'une filière en perte de vitesse depuis plusieurs années. Il s'agit souvent d'une affectation par défaut, les taux d'attractivité ne dépassent pas les 0,6 sauf dans certains lycées où l'on peut voir des taux de 1,1 voire 2,0. Cette désaffectation de la filière se fait au profit de la filière commerce/ vente. Le faible taux d'attractivité et de remplissage entraînent la fermeture de classe au profit de l'ouverture de sections en commerce.

Pour l'instant l'avantage est plutôt au bac pro secrétariat. Cependant la rénovation de la filière en 2012 prévoit la création d'un Bac pro unique.

4. La rénovation de la filière Commerce/Vente

Il s'agit d'une filière à gros flux d'élèves, surtout sur la spécialité Commerce.

La filière commerce /vente connaissait une situation en 2007 qui a été complètement modifiée en 2008 lors de la généralisation de la rénovation du bac pro 3 ans. En 2008, tous les BEP vente action marchande ont été transformés en Bac pro Commerce, Vente et Service accueil. 100 % des BEP ont été transformés en Bac pro et non pas 20 % en CAP et 80 % en Bac pro. En effet, il existe une carte des formations en apprentissage très importante et l'académie n'a jamais été positionnée sur les CAP depuis 15 ans. Ainsi l'offre de CAP en apprentissage en 2007 est importante, elle a progressé d'un quart en 2009 (228 élèves en 2007 contre 288 élèves en 2009). L'académie a maintenu seulement un ou deux CAP en voie scolaire par bassin de formation et sur du réservé aux élèves sortants de SEGPA principalement. Il s'agit de jeunes qui n'arrivaient pas à rentrer en apprentissage parce qu'ils ne trouvaient pas de contrat compte tenu de leur faible niveau scolaire. Le taux de remplissage d'élèves de SEGPA peut varier d'un tiers à deux tiers, cela ne veut pas dire qu'il y n'ait pas de places occupées par des sortants de 3^{ème}, mais les SEGPA sont prioritaires. On reste dans ces sections de CAP sur de très faibles volumes, des classes avec des capacités d'accueil de 15 à 17 élèves.

En 2008, l'ensemble des BEP ont été transformés en Bac pro 3 ans et l'académie a créé une plateforme de seconde par champs professionnels. Cette création d'une seconde Champ professionnel "métier de la relation client usager" est donc commune à tous les élèves de seconde professionnelle. La volonté de l'académie a été de proposer dans chaque établissement entre 2009 et 2010 les 3 spécialités en 1^{ère} professionnelle : Généralement la répartition se fait de la manière suivante 1/2 sur le commerce, 1/4 sur la vente et 1/4 sur l'accueil service. Le Bac commerce est un Bac à gros flux avec des taux d'attractivité très forts, 1,5 en moyenne, mais le fait d'avoir 3 Bac affaiblit fortement la fidélisation des élèves. Les Bac vente et service sont un peu plus porteurs d'érosion en cours de formation.

Ce qu'il faut retenir, il s'agit d'une filière à gros flux, présentant de forts taux d'érosion et une forte attractivité mais que diviser ces forts flux les affaiblit. Avant la rénovation de la voie professionnelle on culminait à 20 % voire 25 % de taux d'érosion dans cette filière. Aujourd'hui avec le Bac pro 3 ans on limite le taux d'érosion entre la seconde et la 1^{ère} à 10% ou 15%.

Par contre sur le CAP il y a des forts taux d'érosion alors que l'offre en CAP est déjà resserrée. De plus les CAP existants n'ont pas été fermés car ceux qui étaient déjà ouverts étaient des réservés SEGPA, et ces faibles flux ont été maintenus. Pour l'inspecteur c'est le paradoxe de cette filière, on constate des taux d'attractivité très forts en CAP qui peuvent varier de 2,1 à 2,4 mais en corollaire on observe des taux d'érosion très forts. Cela s'explique parce que dans ces filières lorsque les jeunes sont en stages, ils acceptent facilement des emplois de 3 mois, et privilégient l'emploi aux études, des emplois saisonniers importants dans la région, c'est la côte d'Azur.

Quelques éléments laissent à penser que certains jeunes dans la filière Commerce/ Vente feraient la seconde sous statut scolaire et signeraient un contrat d'apprentissage de 2 ans en 1^{ère} et en terminale. Pour l'inspecteur de la filière, la difficulté en termes d'effectifs que connaît cette filière cette année en 2010, c'est la gestion de l'effet "bourrelet" en terminale. Les Bac pro 3 ans ont rattrapé les Bac pro 4 ans, et le point de jonction est en 2010. En 2010, il y a donc une cohorte mixte qui est composée à la fois des terminales qui ont débuté un Bac pro en 3 ans en 2008 et des élèves qui ont fait un Bac en 4 ans (2 ans de BEP et 2 ans de Bac pro) qui ont démarré en 2007 et que l'on retrouve en terminale. A l'heure actuelle en terminale il y a 1,5 fois plus d'élèves que les effectifs projetés en 2011.

Quand aux voies d'orientation privilégiées post 3^{ème}, d'après le CSAIO ce n'est pas le niveau V et si c'est la voie professionnelle c'est le Bac pro. D'après une chef d'établissement tertiaire, à l'heure actuelle on a plutôt tendance à accroître l'orientation vers la voie GT. On a tout fait pour attirer sur la voie professionnelle et on nous dit (au niveau du rectorat) qu'il faut maintenir les taux d'orientation sur la voie générale et technologique.

Exemple d'un établissement tertiaire :

Il s'agit d'un établissement de taille moyenne de 550 élèves qui proposent l'ensemble des filières du tertiaire administratif et commercial. En 2007 l'établissement disposait de 3 BEP, le BEP vente action marchande (60 élèves), le BEP secrétariat (60 élèves) et le BEP comptabilité (60 élèves). Ces BEP ont été transformés en 3 divisions de Bac pro en tertiaire administratif et 3 divisions de Bac pro en tertiaire commercial. Le lycée n'a jamais disposé de CAP vente relation clientèle, et n'a pas saisi la rénovation du Bac pro 3 ans pour en ouvrir une section. Le directeur de l'établissement souligne que les élèves arrivent depuis la rénovation par défaut dans ces filières, surtout dans la filière administrative et que les caractéristiques du public ont changé, il s'agit d'un public plus jeune. Le chef d'établissement regrette le temps où le BEP existait car il permettait de redonner confiance aux élèves. Aujourd'hui il s'agit d'un travail qu'il faut faire en seconde avant de commencer à penser formation des élèves. Il s'agit d'un gros travail sur une remobilisation d'un public plus jeune, ayant souvent moins de 16 ans. L'âge des élèves pose des problèmes pour mettre en place les PFMP. Les entreprises du secteur du commerce notamment refusent d'accueillir des élèves de moins de 16 ans.

Le taux d'érosion dans l'établissement était très important auparavant, un taux moyen de 21 % les 4 dernières années, ce qui n'est pas constaté en 2010. Le taux d'attractivité de l'établissement sur le tertiaire administratif est en 2010 de 0,8 il augmente et sur le tertiaire commercial de 1,1 mais l'établissement reste très fortement en concurrence avec un autre lycée tertiaire à proximité dont les taux d'attractivité sont meilleurs.

L'établissement accueille également des dispositifs pédagogiques particuliers. Une demi division d'élèves qui ont été réorientés après une seconde GT, ainsi qu'une 1^{ère} pro service/accueil qui rassemble une demi division d'élèves décrocheurs de seconde à qui le lycée va faire passer un Bac pro en 4 ans. Ce dernier dispositif ne sera pas renouvelé à la rentrée 2011.

5. La rénovation dans la filière Electrotechnique/ Electronique

La demande des employeurs de la région se situe sur une offre de formation de IV mais aussi des attentes au niveau III BTS.

Filière Electronique :

La rénovation du bac pro SEN a entraîné le remplacement des BEP par le Bac pro. En effet, le Bac pro SEN était alimenté par un BEP des métiers de l'électronique. La rénovation du Bac pro SEN a remplacé 3 Bac pro (MRIM, MAEMC, MAVELEC). En 2007, 160 places de BEP alimentaient deux Bac pro (46+45). En 2008 178 élèves, en 2009, 164 élèves et en 2010 on a 168 élèves. On s'aperçoit qu'il s'est opéré un remplacement du BEP par le Bac pro SEN.

Filière Electrotechnique :

Les principales modifications de cette filière ont été opérées sur le CAP Proelec. Ce diplôme ne concernait que 12 élèves en 2008. On assiste à une montée en charge en 2009 avec 57 élèves et en 2010 avec 63 élèves. Cette structure a été interrogée par l'académie cette année, car le recteur précédent demandait d'amoinrir l'offre de CAP mais au regard des investissements opérés, l'inspecteur de la filière veut prendre le temps de la réflexion. Sur le niveau IV on assiste dans le cadre de la rénovation à un équilibrage de l'offre de formation, entre BEP et Bac pro. Ainsi en 2007 il y avait un effectif de 438 BEP et en 2010 le Bac pro Eleec regroupe 409 élèves. Mais il existe cependant une forte attractivité sur les CAP des 3 filières, des emplois d'électriciens, des métiers qui sont toujours porteurs en termes d'emplois.

L'offre de formation est un double équilibre entre la demande sociale, entre la demande des professionnels et entre la volonté politique engagée par le recteur. Il y avait une demande de porter un regard attentif sur l'offre de formation de niveau V. Car dans bon nombre de secteur il n'y a pas d'insertion de niveau. Sur les métiers liés à la production, on n'assiste plus à une insertion professionnelle de niveau V mais également de niveau IV. Sur la filière de l'électronique il n'y a pas de CAP, sur la filière de l'électrotechnique il y a une nécessité de CAP ce sont des câbleurs, des tableautiers.

Il y a de forts taux d'attractivité sur les CAP, les champs sont très porteurs, les métiers existent.

D'une manière générale sur cette filière de formation, les capacités d'accueil en BEP sont aujourd'hui les capacités en Bac pro. Cependant on assiste à une certaine baisse démographique qui affecte les effectifs. Pour l'apprentissage, c'est la crise qui a impacté très fortement les effectifs.

Dans ces deux filières du génie électrique (électronique et électrotechnique) il y a un groupe de réflexion qui est mis en place au niveau de l'académie avec les inspecteurs de filière sur l'articulation entre le Bac pro et le BTS. Il y a en effet de plus en plus d'élèves sortant d'un Bac pro et qui veulent accéder à un BTS. L'idée serait à terme de créer une section de BTS dans un lycée professionnel, c'est sur quoi travaillent les inspecteurs de ces filières.

Exemple de lycée professionnel labellisé lycée des métiers de l'automobile et de l'électricité :

Cet établissement compte 5 pôles de formation dont un pôle Electrotechnique, électronique (génie électrique) et énergétique.

En 2006, ce lycée perdait beaucoup d'élèves suite à une baisse démographique et le mouvement contre le CPE. En 2010 ce lycée compte 778 élèves et en 2011 il n'y en aura plus que 656 car la gestion de l'effet bourrelet sera terminée.

La rénovation de la voie professionnelle a été l'occasion de reconfigurer la carte des formations et de créer un CAP dans la filière Electrotechnique (le CAP Pro Elec). Ainsi dans la filière électrotechnique le BEP qui comptait 50 places s'est transformé en 48 places de Bac pro Eleec et 12 places de CAP Pro Elec.

Dans la filière énergétique la transformation du BEP TIST a permis d'augmenter la capacité d'accueil du bac pro TMSEC et de maintenir 12 places en CAP installateur thermique.

Dans la filière Electronique les 48 places de BEP SEID se sont transformées en 48 places de Bac Pro TMSEC.

Il n'y a pas de BTS dans le lycée malgré sa labellisation lycée des métiers mais il y a un partenariat avec un lycée technologique sur le BTS électrotechnique.

L'ouverture du CAP Proelec, qui n'était pas un CAP réservé a permis de mettre en œuvre des passerelles avec le Bac Pro Eleec, dans les deux sens, puisque certains élèves qui avaient un potentiel en CAP ont été admis en 1^{ère} Bac pro et inversement les élèves rencontrant des difficultés en seconde Bac pro ont été admis en CAP.

D'après le chef d'établissement, le recteur s'est rendu compte que l'orientation en lycée professionnel avait augmenté de 5 points l'année de la mise en œuvre de la réforme de la voie et que l'affectation en voie générale et technologique avait diminué de 5 points. Cependant, il reste un problème d'absentéisme et de décrochage en cours de formation moins important que ce qu'il était avant la réforme. Le proviseur constate une amélioration de l'image du lycée, suite à la rénovation et à la campagne d'information faite auprès des familles qui ne connaissent pas trop les formations industrielles.

L'ouverture de la classe marine en partenariat avec la marine nationale sur le Bac pro SEN a permis d'augmenter le taux d'attractivité du lycée. Ainsi, le proviseur se félicite à la rentrée 2010 d'avoir 93 % de premiers vœux.

Avant la mise en place de ce Bac pro SEN en lien avec la Marine nationale, le pôle électronique BEP était un pôle qui perdait beaucoup d'élèves. Bien des fois les classes étaient complétées avec des élèves qui n'avaient pas eu de solutions d'affectation, soit des élèves de seconde générale en échec, soit des jeunes adressés par la MGI. Mais les déperditions étaient encore trop importantes.

Entretiens réalisés dans l'académie de Nice

Secrétaire général de l'académie

Responsable des services statistiques du rectorat

CSAIO

DAFFPIC

IEN Commerce/ Vente

IEN Administration/ Gestion

IEN Bâtiment second œuvre

IEN Electricité/Energétique/ Electronique

Lycée Professionnel Tertiaire Administratif/commerce/Vente : Lycée CLARET. Toulon. Proviseur.

Lycée Electricité industrielle : Lycée CISSON. Toulon .Proviseur.

Lycée Bâtiment second œuvre : Lycée HUTINEL, Cannes La Bocca. Proviseur

Origine des élèves en 2010 de 2^{nde} pro.

seconde pro	Nice	national
3 ^{ème} générale	87,1	80,8
2 ^{nde} GT de détermination	6,8	7,2
Bac Pro en 3 ans : 2 ^{nde} pro	2,5	4,8
BEP 2 ans : Terminale	0,2	1,2
CAP en 2 ans : 2 ^{ème} année	0,7	1,5
CAP en 2 ans : 1 ^{ère} année	0,3	0,7

Origine des élèves en 2010 de 1^{ère} pro

Première pro	Nice	national
Bac Pro en 3 ans : 2 ^{nde} pro	82,9	61,7
BEP 2 ans : Terminale	7,6	28,3
CAP en 2 ans : 2 ^{ème} année	2,4	3,6
Bac Pro en 3 ans : 1 ^{ère} Pro	1,3	1,8
2 ^{nde} GT de détermination	3,2	1,9
CAP en 2 ans : 1 ^{ère} année	0,4	0,2

Origine des élèves en 2010 de CAP

CAP 2 ans année 1	Nice	national
3 ^{ème} générale	59,7	52,0
3 ^{ème} SEGPA	22,2	23,4
3 ^{ème} d'insertion	4,5	5,9
CAP en 2 ans : 1ère année	1,5	4,1
Bac Pro en 3 ans : 2 ^{nde} pro	0,9	2,5
2 ^{nde} GT de détermination	2,8	2,0
CIPPA	2,9	2,4
CAP en 2 ans: 2 ^{ème} année	0,7	1,1

Poursuites d'études en 2010 des 2de pro en 2009

seconde pro en 2009	Nice	France
1ère pro	81,6	77,8
Terminale pro	0,4	0,5
2de Pro	2,,6	4,9
2de générale	0,4	0,3
CAP année 1ère année	0,2	0,9
CAP anné terminale	1,5	0,9
Total poursuites MEN ou agri, voie scolaire	87	85,8

Effectifs par diplômes et filières de formation dans l'académie de Nice

Académie de NICE		2007		2008		2009		2010
Filières de formation	Type de diplôme	Scolaires	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires
Admin/ Gestion	BAC	715	39	1892	18	1195	8	1090
	BEP	1310	15	40	9			
Total Admin/gestion		2025	54	1932	27	1195	8	1090
BTP 2d œuvre	BAC	68		189		227		228
	BEP	279	57	96	53			
	BP		94		63		103	
	CAP	109	646	167	707	173	698	162
Total BTP 2d œuvre		456	797	452	831	400	807	390
Commerce/Vente	BAC	470	79	1663	109	1001	105	1094
	BEP	938	113	26	170		7	
	BP		28		30		27	
	CAP	94	228	132	265	158	288	133
Total Commerce Vente		1502	448	1821	574	1159	427	1227
Electricité industrielle	BAC	292		809	7	659		693
	BEP	670	84	185	96		8	
	BP		37		46		97	
	CAP		239	12	255	69	243	75
Total Electricité industrielle		962	360	1006	404	728	348	768
Total		4945	1659	5211	1836	3482	1590	3475

1. Données de cadrage et mise en place de la rénovation de la voie professionnelle

Evolution entrants en voie pro, voie GT

Le poids des entrants en lycée professionnel en voie scolaire par rapport aux sortants de troisième de l'année précédente se situe 5 points en dessous de la moyenne nationale en 2007 (27.3% contre 32.2% NAT) et en 2010 (26.7% contre 32.3% NAT). Si on ajoute les entrants en apprentissage, la part entrant en voie professionnelle en 2009 se situe 11 points en dessous de la moyenne nationale (33.3% contre 44.8% NAT). La part de l'apprentissage dans les effectifs d'entrants en voie professionnelle est faible dans cette académie, 20.9% par rapport à la moyenne nationale en 2009 qui est de 28.4%.

Si l'on s'intéresse maintenant à la voie GT, en 2007, les entrants en voie GT représentent 68.8% des sortants de troisième de l'année précédente (contre 64% NAT). En 2010, ce pourcentage atteint 70.8% (64.6% NAT).

Malgré une part des entrants en voie GT supérieure à la moyenne nationale, l'académie de Versailles continue de vouloir augmenter ses effectifs en voie GT.

Données de cadrage académie de Versailles

Entre 2006 et 2010, on note une réduction constante des redoublements et une augmentation des taux de passage à tous niveaux.

Entre 2004 et 2010, l'académie connaît une augmentation de 4.4% des poursuites d'études post troisième (2.8 points vers la 2^e GT, 1.6 points vers la voie pro).

Pour l'orientation post troisième, l'académie insistera sur le calibrage d'élèves qui s'engageront dans la voie professionnelle. Les sortants de troisième générale doivent en priorité être orientés vers le niveau IV puisque le niveau V est en majorité réservé aux élèves les plus fragiles.

Les proportions de niveau IV et de niveau V prévues par l'académie pour l'année 2009 étaient les suivantes : 78% pour le niveau IV et 22% pour le niveau V. Malgré tout, l'académie a dû faire face à une proportion plus importante que prévue d'élèves s'orientant vers le CAP en 2009. La régulation a débuté en 2010, et l'académie continuera de réguler en contraignant la demande. L'académie disposait de 3080 places de CAP en 2008, et en offre 3819 en 2010. Néanmoins, ces places ont été créées en faveur des élèves de SEGPA.

Le rectorat évoque l'occasion donnée par la rénovation de réviser la carte des formations et notamment de diminuer « les capacités d'accueil de formations pour lesquelles la demande sociale et la demande économique étaient en baisse (tertiaire administratif et productique par exemple), et augmenter la présence des formations porteuses d'emploi (formation des services à la personne par exemple) ».

L'apprentissage par voie scolaire représente 1737 apprentis inscrits dans 37 EPLE.

Depuis 2004, l'académie enregistre également une augmentation de ses poursuites d'études post BEP de 8.2% (6.8% au niveau national). Ce taux est passé de 39.2% en 2004 à 47.4% en 2009.

La poursuite d'étude du Bac Pro vers le BTS passe de 12.5% à 19.9% sur la même période.

I / Expérimentation du Bac Pro 3 ans

• Historique expérimentation du Bac Pro 3 ans

L'académie de Versailles a débuté l'expérimentation du Bac Pro 3 ans dès 2004 afin de redonner de l'attractivité et limiter l'érosion rencontrée dans certaines filières. En effet tous les élèves n'étaient pas emmenés vers le Bac (perte entre le BEP et Bac Pro) et de plus, l'académie perdait des élèves en cours de cycle de formation. Le Bac Pro 3 ans était donc un moyen de lutter contre ces phénomènes d'érosion (décrochage).

En 2006, 1833 élèves étaient inscrits dans un cursus de bac pro 3 ans. En 2007, 2202 élèves en bac pro 3 ans. En 2008, ce sont 5468 élèves qui sont inscrits dans ce cursus (taux de mise en œuvre du bac pro

en 2008 par rapport à 2009 et 2010 à 47%). En 2009, l'académie compte 11241 élèves inscrits en bac pro 3 ans.

Dans le même temps, entre 2004 et 2010, l'académie a vu son taux de poursuite d'étude post troisième (81.2% en 2004 à 85.6% 2009 contre 83.5% NAT) augmenter de 4.4% (2.8 points vers la 2de GT, 1.6 points vers la voie pro).

Lorsque le Bac Pro 3 ans était expérimental dans l'académie, la demande sociale était très forte de la part des familles (une place offerte pour trois demandes).

Avant la rénovation, les élèves étaient affectés dans une spécialité. De plus, dans cette académie, un certain nombre d'expérimentations ont été organisées. Il n'était pas rare, notamment, que les deux rythmes (Bac Pro 3 ans, Bac Pro 2 ans) soient organisés dans le même établissement.

• Exemple d'expérimentation : Affectation dans un champ professionnel ou une spécialité

Dans certains établissements, les élèves n'étaient affectés ni sur une spécialité, ni sur une durée. On laissait le soin aux équipes de présenter les métiers aux élèves et de les positionner, par la suite, dans des spécialités. Les équipes pédagogiques avaient jusqu'à la Toussaint pour pouvoir effectuer un travail de positionnement. Ce type d'expérimentation était très à la marge, la majorité des élèves de l'académie était affectée dans une spécialité.

Dès lors que la rénovation s'est mise en place nationalement, le concept de champ professionnel s'est généralisé. Les diverses expérimentations engagées se sont arrêtées au moment de la généralisation de la rénovation. Mais selon la DAET, le système des passerelles notamment, fonctionnait mieux avant la rénovation qu'aujourd'hui avec le concept de champ. Avec celui-ci, les élèves restent dans leur spécialité (à 95%) ou lorsqu'ils changent, ils redoublent.

II / Généralisation de la rénovation de la voie professionnelle

• Accompagnement des établissements avant et après la généralisation

L'accompagnement des établissements s'est réalisé de différentes manières : réunions avec les principaux de collège, réalisation d'outils de communication (documents distribués), réunion avec les fédérations de parents d'élèves, réunions avec les conseillers d'orientation psychologues.

Ce travail était effectué pour expliquer la mise en place de la rénovation, ainsi que favoriser un des objectifs du rectorat : l'orientation vers la voie générale et technologique.

Réajustements 2010 :

En ce qui concerne l'orientation des élèves après la troisième, des injonctions sont données aux chefs d'établissements de collèges :

- Soit lors de réunions communes
- Soit par des contrats d'objectifs (cet outil n'a pas encore été utilisé dans l'académie)

En 2010, les chefs d'établissements de collèges ont des cibles à suivre à la demande des inspecteurs d'académie des filières. Malgré tout, le CSAIO précise que le chef d'établissement dispose du dernier mot en ce qui concerne l'orientation post troisième et que les décisions d'orientation ne se déterminent pas seulement à partir des cibles indiquées par l'académie, mais aussi en fonction des problématiques propres à chaque établissement et à chaque territoire.

- Un tableau de bord ambition réussite est en place pour suivre les élèves qui se réorientent, notamment vers la seconde générale et technologique, afin de suivre leur parcours après leur entrée dans cette voie.
- On note différentes stratégies selon les bassins de formation. En effet, il existe des différences entre les particularités des populations des Yvelines, du Val d'Oise, de l'Essonne ou des Hauts de Seine.

Un constat relatif au manque d'ambition de l'académie pour les élèves moyens avait été pointé par responsable DAPEP (Direction Académique à la Prospective et à l'Evaluation des Performances) et va faire l'objet d'un réajustement l'année prochaine (2011) pour inciter à orienter plus d'élèves vers le Bac Pro 3 ans (et limiter l'orientation des élèves de troisième générale vers le CAP). Selon la DAET, cette initiative est accueillie de diverses manières selon les établissements. L'orientation des élèves après la troisième fait l'objet d'une attention particulière de l'académie.

Le recteur a réuni dernièrement les principaux de collège pour leur expliquer de quelle manière la carte de formation a été modifiée et les objectifs pour l'année 2011 : à savoir mener moins d'élèves de

troisième générale que par le passé en CAP et augmenter le nombre de ces élèves vers le Bac Pro 3 ans. Les élèves orientés en CAP doivent être, en majorité, les élèves de troisième SEGPA et d'insertion. Les élèves de troisième générale, sauf exception, sont voués à s'inscrire dans un cursus baccalauréat.

• **Généralisation de la rénovation et prudence des familles**

Lors de la généralisation du Bac Pro 3 ans, le rectorat a eu l'impression d'une mesure de prudence de la part des familles et des équipes pédagogiques pour des élèves moyens, c'est-à-dire ceux pour lesquels on avait du mal à évaluer les chances de réussite en Bac Pro 3 ans. Ces derniers ont été/se sont orientés vers le CAP, avec l'hypothèse que ce type d'élève passera d'abord un CAP (diplôme que l'élève moyen est pratiquement sûr d'obtenir), puis, grâce aux passerelles vers la 1^{ère} Bac Pro 3 ans, pourra obtenir un Bac pro. C'est donc une stratégie de la part des familles en faveur de la reconstitution du parcours en quatre ans.

• **Carte des formations et répartition CAP**

La rénovation de la voie professionnelle a été l'occasion de réorganiser la carte de formation. On peut notamment souligner la baisse des capacités d'accueil dans le tertiaire administratif et la productique, et la hausse des capacités d'accueil dans la filière énergétique ou les services à la personne. Nous verrons par la suite l'évolution des effectifs pour les quatre filières sur lesquelles l'étude s'est focalisée.

La répartition bac pro / CAP prévue par le service DAPEP du rectorat avant la rénovation était de l'ordre de 22% de CAP et 78% de bac pro trois ans en voie scolaire. Effectivement, d'après les données Céreq, les premières années de CAP VS représentent 22.1% des entrants dans la voie pro en 2009 et 21.8% en 2010.

Si la voie scolaire a respecté les prévisions, il se trouve que l'apprentissage connaît une répartition contraire, avec 80% de CAP et 20% de Bac pro (données du rectorat). La part des CAP en voie scolaire et en apprentissage dans la voie professionnelle est de 35.2%, ce qui reste inférieur au niveau national (43.5% NAT).

Parallèlement, comme nous l'avons souligné auparavant, l'académie a fait le constat d'un manque d'ambition des élèves moyens, qui semblent, en 2009, s'orienter, relativement plus que prévu, par confort ou par méfiance envers le bac pro 3 ans, vers un CAP plutôt que vers un bac pro. Dès 2010, le rectorat a décidé de contraindre ces élèves moyens à s'orienter plus massivement vers le bac pro en figeant les capacités d'accueil en CAP, et en réalisant des réunions et des contrats d'objectif avec les chefs d'établissements de collèges pour favoriser une orientation des élèves moyens vers le bac pro. Cette tendance à favoriser l'orientation des élèves de troisième générale vers le bac pro fait d'ailleurs l'objet de craintes de la part de certains membres du corps d'inspection, qui pensent que des élèves peuvent avoir besoin d'un temps d'adaptation à l'entrée en lycée professionnel, ce que le cursus en 4 ans CAP puis Bac pro pourrait apporter. Néanmoins, de son côté, la passerelle CAP vers Bac Pro est mise en doute par un certain nombre d'inspecteurs et de chefs d'établissements du point de vue de son éventuelle difficulté en ce qui concerne le niveau des élèves sortants de CAP dans les matières générales.

• **Concurrence entre voie professionnelle et voie Technologique**

Avant la généralisation de la rénovation de la voie professionnelle, vu le succès du Bac Pro 3 ans expérimental dans l'académie, on redoutait une demande sociale très forte sur le Bac Pro 3 ans au détriment de la voie GT. En fait, cette hypothèse ne s'est pas vérifiée sur le terrain. Les élèves se sont même engagés plus massivement que par le passé dans la voie générale et technologique. La DAET évoque le mouvement contraire dans d'autres académies, notamment dans le sud de la France, information qu'elle a pu obtenir lors de rencontre avec les acteurs de rectorats des autres académies.

III / La rénovation comme occasion de réorganisation de la carte des formations

La mise en place de la rénovation a permis de revisiter la carte des formations. Certaines filières étaient surdimensionnées en termes de capacité d'accueil dans l'académie et plus en adéquation du tout avec la réalité de l'emploi (Exemple typique du tertiaire administratif).

Lors de la rénovation, l'académie a baissé les capacités d'accueil sur certaines formations qui ne correspondaient plus à une réalité de l'emploi, ni à une réalité de la demande sociale. Il n'était pas possible d'en faire des CAP puisque ce sont des CAP qui n'existent pas dans ces domaines là.

Filières dont l'académie a baissé les capacités d'accueil : tertiaire administratif, productique (Des 23 BEP Métiers de la Production Mécanique Informatisée dans l'académie avant la rénovation, il était impossible d'en faire 23 Bac pro, le plateau technique en technicien d'usinage coûtant 150000 euros). Par contre, l'académie a augmenté les capacités d'accueil sur d'autres filières, comme l'énergétique par exemple (mais il existe des difficultés de développement de cette filière à cause du peu d'enseignants ayant les compétences pour ces enseignements).

- La baisse des capacités d'accueil en voie professionnelle continue aujourd'hui puisque de plus en plus d'élèves sont orientés vers la voie GT. La DAET évoque également la contrainte budgétaire qui a un effet sur l'organisation de la carte de formation.
- La carte de formation est également revisitée en fonction des caractéristiques de la population de l'académie et des proportions d'élèves que l'académie veut mener chaque année vers le niveau de formation de CAP ou de BAC.

• Carte de formation en apprentissage par voie scolaire

La démarche de proposer les Bac Pro 3 ans en apprentissage dans les établissements sous statut scolaire est en développement dans l'académie. Cette démarche répond à la caractéristique des élèves d'une partie de l'académie pour lesquels la possibilité de continuer un Bac Pro en apprentissage peut représenter une formule adaptée.

Lorsque la DAET était inspectrice, elle était marquée par le taux d'absentéisme ou l'état de fatigue d'un certain nombre d'élèves qui avait un emploi en dehors du temps scolaire. L'apprentissage est aussi une réponse à des élèves qui seraient davantage motivés par une formation en apprentissage plutôt que par voie scolaire.

Pour la DAET, effectuer un apprentissage à 15 ans, démarcher une entreprise s'avère parfois compliqué compte tenu du manque d'expérience. Les élèves ne disposent alors d'aucun réflexe professionnel. Après une ou deux années de formation, les élèves sont plus matures, et sont plus opérationnels pour les entreprises.

De plus, avoir un pied dans l'entreprise ne peut que favoriser l'insertion professionnelle.

Il faut donc être flexible et disposer de tout un panel de réponses aux différents publics.

Face aux difficultés pour signer des contrats d'apprentissage avec les entreprises, les CFA ont transformé 80% de leur offre en CAP selon la DAET. Malgré tout, les CFA commencent à ouvrir de nouveau des sections en Bac Pro. Cela dépend également des filières, car certaines ont pour diplôme de référence le CAP, d'autres pas.

IV / Rénovation et décrochage

Selon la DAET, lors de l'expérimentation, l'érosion a été limitée, mais à partir du moment où s'est produite la généralisation, l'érosion a repris, mais pas autant qu'avant l'expérimentation.

Elle souligne aussi qu'auparavant, beaucoup d'élèves s'arrêtaient à l'obtention du BEP. Avec la généralisation du Bac Pro 3 ans, l'académie a remarqué que les dernières générations de BEP ont demandé plus massivement une passerelle vers la 1^{ère} pro (60% contre 50% auparavant, en sachant que sont intégrés dans ces chiffres les BEP qui n'ont pas de poursuite d'étude en Bac Pro comme sanitaire et social).

Selon le DAPEP, pour le moment, on ne note pas de diminution du décrochage des élèves après la 2^{de} pro. En effet, dans leurs statistiques relatives au cursus des élèves après la 2^{de} bac pro, il existe une catégorie « autres » (correspondant aux élèves qu'ils ne retrouvent dans aucun établissement de l'académie) qui est passée à 13.3% à la rentrée 2010 (contre 7.7% auparavant)

Le service statistique doit voir s'il existe la possibilité de retrouver les élèves qui étaient en formation en 2008 dans l'académie de Versailles. Il semble y avoir un problème de suivi de cohorte si les élèves vont dans une autre académie, notamment l'académie de Paris qui immatricule les élèves d'une autre manière. Une partie des élèves indiqués comme décrocheurs s'est en fait peut-être réorientée en dehors de l'académie.

Également, il existe un certain nombre d'élèves que l'académie ne retrouve pas après la troisième.

Hypothèses :

- Ré immatriculation des élèves d'une autre manière par une autre académie. (comme pour le cas précédent)
- Si la réimmatriculation est bien faite, ces élèves se retrouvent peut-être en apprentissage mais ne peuvent avoir les chiffres avant janvier.
- Départ éventuel vers l'agriculture (sur certains territoires de l'académie)

La question des conséquences du diplôme intermédiaire se pose pour le Rectorat qui se demande si son manque de lisibilité sur le marché du travail ne favorise pas un glissement vers l'apprentissage.

REMARQUE : D'une manière générale, réaliser un véritable constat autour du décrochage paraît compliqué avec le peu de recul et le manque de données chiffrées.

Si le discours n'est pas très positif à ces niveaux d'interlocuteurs, nous verrons un autre discours de la part des inspecteurs et chefs d'établissements qui semblent donner du crédit à cette nouvelle organisation pour la lutte contre le décrochage, que ce soit en termes de détection (entretiens individualisés), ou en termes de dynamisation du cursus (durée de 3 ans au lieu de 4 ans) ainsi qu'une augmentation des perspectives de poursuite d'étude du fait de la jeunesse des élèves. Seulement, les effets ne sont probablement pas encore visibles, le discours est régulièrement celui de laisser un peu de temps à l'ensemble des acteurs pour s'habituer à cette nouvelle organisation et en tirer les fruits.

V / Les passerelles

Du CAP vers la 1ère Bac Pro : cette année, un certain nombre d'élèves terminant le CAP demande une poursuite d'étude. (Des places leurs sont réservées)

Il existe également une volonté du rectorat pour réduire les réorientations des secondes GT vers la voie professionnelle :

- de la 2de GT à la 1ère pro, le rectorat va réduire les passerelles en 2011.
- de la 2de GT à la 2de pro, le rectorat va verrouiller les passerelles par AFFELNET.

VI / Le diplôme intermédiaire

Le discours qui évoque le diplôme intermédiaire comme un outil sécurisation du parcours en cas de non obtention du Bac Pro 3 ans était selon la DAET « bien généreux ». Elle souligne également une perplexité générale de sa valeur sur le marché du travail. La valeur de ce diplôme intermédiaire dépendra dans un premier temps de la filière et du diplôme initial préparé.

La difficulté du diplôme intermédiaire se trouve surtout dans l'organisation de son évaluation. Celui-ci est qualifié d'« usine à gaz ». Beaucoup de temps est passé à évaluer les élèves. Cet aspect temporel peut poser des difficultés aux enseignants qui semblent déjà avoir des difficultés à organiser ces trois ans d'enseignements (au lieu de quatre auparavant).

La DAET se pose également la question de l'éventuel décrochage après la première pro suite à l'obtention du diplôme intermédiaire.

VII / L'orientation post troisième

Selon le CSAIO, la priorité pour les principaux de collèges est d'avoir tous leurs élèves affectés à la fin juin (possible biais dans l'orientation). Cela a probablement eu pour conséquence une augmentation des décisions d'orientation vers le CAP dans l'académie.

Les décisions d'orientation des chefs d'établissements n'optimisent pas forcément le potentiel de l'élève selon lui.

D'après une typologie (répartition des établissements selon une nomenclature allant de 1 pour les établissements dits « en difficultés » à 5 pour les établissements dits « favorisés ») réalisée par la DAPEP sur l'ensemble des établissements de l'académie, globalement, les établissements proposent pour les élèves moyens, des choix d'orientation plus faibles que le potentiel de l'élève. L'académie manque d'ambition pour ces élèves selon le CSAIO.

Pour certains diplômes, il est clair pour le DAPEP et le CSAIO que l'orientation se fait par défaut. C'est notamment le cas pour le CAP métiers du pressing qui n'est rarement autre chose qu'un quatrième vœu. Ils évoquent leur attention pour tenir compte de ces particularités dans les contenus de formation, et une vigilance particulière envers les élèves qui sont dans ces diplômes pour lesquels la satisfaction de la demande du premier vœu est faible voire inexistante.

VIII / Point sur l'apprentissage

• Les entreprises et les contrats d'apprentissage

Au niveau de la Région, il existe des rencontres interentreprises pour que les personnes s'occupant de l'apprentissage échangent autour de leurs difficultés.

Auparavant, les petites entreprises accueillent des élèves effectuant une formation sur des diplômes de niveau V, et les grandes entreprises davantage sur des bacs professionnels.

En 2010, on remarque une difficulté pour les grandes entreprises à s'engager pour un contrat d'apprentissage d'une durée de trois ans.

Sur la région Ile De France, on remarque que beaucoup d'offres d'apprentissage se réalisent pour un niveau d'étude supérieure. C'est une des particularités de ce territoire abritant bon nombre de sièges d'entreprises et d'administrations.

La difficulté que rencontrent les entreprises pour passer un contrat d'apprentissage avec un niveau V ou un bac professionnel vient essentiellement de la jeunesse des élèves et des problèmes que cela pose pour travailler par exemple sur des machines dangereuses ou avec des horaires de nuit.

Il est également plus simple pour les entreprises de passer des contrats de professionnalisation sur des durées de formation plus courtes.

• Assises de l'apprentissage et génération Y

Chaque année, le réseau CCIP (Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris) organise des assises de l'apprentissage. Cette année, la problématique de la génération Y a été abordée. Il s'agissait d'échanger autour des problématiques de compréhension par rapport à cette génération (née après 1980) et d'aider les maîtres d'apprentissage à mieux dialoguer avec leurs apprentis.

• La formule 1+2

Les entreprises semblent pour le moment réticentes à signer des contrats d'apprentissage pour 3 ans, vue la baisse enregistrée pour le moment.

L'idéal serait de faire la première année en voie scolaire et les deux autres en apprentissage, mais cela pose des difficultés pour le financement.

Cela poserait évidemment des difficultés aux lycées professionnels de laisser leurs élèves partir en apprentissage dans un autre établissement à l'issue de la seconde professionnelle. Ce serait également une difficulté pour les familles de changer leur enfant d'établissement.

Cela ne peut fonctionner que si la formation en apprentissage se fait dans le même lycée.

Cette formule 1+2 réglerait donc le problème des entreprises à signer un contrat de deux ans au lieu de trois (qui pose des difficultés à la fois aux grandes et petites entreprises), mais cela ne règle pas les difficultés au niveau des établissements.

- **Effets positifs de la réforme**

- La rénovation favorise l'équité entre la voie GT et la voie professionnelle.
- On voit l'arrivée de jeunes que l'on ne voyait pas auparavant dans la voie professionnelle. La rénovation semble avoir un côté rassurant pour les familles.
- Le Bac Pro 3 ans a permis de faire le tri dans les BEP qui n'étaient plus porteurs de débouchés professionnels. (ex : BEP vente)

- **Dispositif d'accès régional**

C'est un dispositif d'accompagnement des jeunes, qui leur permet de changer d'entreprise et/ou de disposer d'un accompagnement pour trouver une entreprise.

Cela peut permettre de garder un élève qui ne parvient pas à obtenir un contrat d'apprentissage pendant 6 mois à un an. (Généralement 6 mois)

Remarque de l'interlocuteur régional : le dispositif d'accès mériterait d'être éligible à la taxe d'apprentissage.

- **Le diplôme intermédiaire**

En apprentissage, il n'existe pas d'obligation de passer le diplôme intermédiaire. La validation intermédiaire est uniquement conseillée pour les jeunes en difficulté.

En ce qui concerne les entreprises, il semble que la stigmatisation des individus qui auront uniquement obtenu un diplôme intermédiaire soit pratiquement obligatoire selon nos interlocuteurs. Les entreprises évoquent déjà qu'elles remarqueront probablement une différence.

- **Classe préparatoire à l'apprentissage**

Dans les CFA, les jeunes entre 15 et 16 ans en échec peuvent suivre un parcours d'un an pour intégrer par la suite une formation professionnalisante. Cela consiste en une remise à niveau des acquis, à la construction du projet professionnel, au développement du savoir-être, à l'acquisition de méthodes de travail.

Parmi ces élèves, 5 % sortent du système par la suite, 95 % ont une sortie positive (reprennent un parcours de certification)

La région évoque compenser les effets pervers de la rénovation par le financement de ce type de dispositif.

- **Le point par filière**

- BTP second œuvre

Cette filière semble avoir un très bon niveau d'insertion. Cette filière avait surtout des Brevets Pro plus que des BEP.

- Électricité industrielle

Cette filière se ferme aux niveaux de qualification les plus en difficulté. (Également avant la rénovation)

- Commerce / vente

La demande économique était déjà sur le Bac professionnel avant la rénovation. Il existe quelques poches d'emploi dans la vente alimentaire pour les niveaux V. Le BEP VAM (Vente Action Marchande) permettait de récupérer quelques élèves.

2. La rénovation dans la filière Electricité, Electronique, électrotechnique

Concernant l'évolution des effectifs entre 2007 (2694 élèves) et 2010 (2753 élèves), on note une certaine stabilité en voie scolaire.

Cette filière possède en effet l'avantage d'avoir une bonne insertion professionnelle post CAP ou post Bac Pro, que ce soit, d'une manière globale, sur le Bac Pro SEN en électronique, ou sur les Bac Pro 3 ans et CAP de l'électrotechnique.

En apprentissage, on note par contre une baisse de moitié des effectifs entre 2007 et 2009. Les effectifs en CAP restent pratiquement inchangés (143 en 2007, 148 en 2009). En revanche, en 2007, on comptait 392 inscrits en Bac Pro 3 ans, et 275 inscrits en BEP. En 2009, les effectifs de BEP ont logiquement disparus, et on compte seulement 296 inscrits en Bac pro 3 ans. Le poids de l'apprentissage a donc diminué de près de la moitié dans cette filière. On retrouve ici un exemple de la limitation de la formation en Bac Pro par apprentissage qui tend à augmenter la part des CAP en apprentissage.

L'électrotechnique est porteuse de demande sociale et ne connaît pas de difficulté d'insertion professionnelle non plus. Bon nombre d'élèves poursuivent vers un BTS maintenance ou électrotechnique auparavant. L'académie a conservé l'offre en proposant le CAP ProElec et le Bac Pro ElectroTech. La filière est demandée et donc sélective.

Dans cette filière, avant la rénovation les établissements proposaient fréquemment deux BEP. Lors de la rénovation, cela a été transformé en un CAP et un Bac Pro pour disposer d'un outil pédagogique afin de pouvoir positionner les élèves le mieux possible en fonction de leurs capacités d'après la DAET.

Le maillage de l'académie a été réalisé de manière à ce que tous les élèves du territoire puissent avoir accès au Bac Pro électronique (SEN). L'académie est organisée en pôles, de manière à ce que deux établissements ne soient pas amenés à recruter, sur un même territoire géographique, les mêmes élèves.

I / Mise en place de la réforme et évolution des flux

- **Electronique**

En 2007, il existait quelques Bac Pro 3 ans, quelques Bac Pro 2 ans, mais surtout des BEP qui alimentaient par la suite la première d'adaptation en vue d'un bac technologique.

2008 est l'année du basculement total en Bac Pro 3 ans. Cette anticipation, pour l'inspecteur, représente la preuve que l'ensemble des enseignants, chefs d'établissements et inspection voyait le Bac Pro 3 ans d'un bon œil dans cette filière.

En électronique, on dénombre 615 places offertes en 2010 (enseignement public). Les effectifs de cette filière sont stabilisés avec un maintien de la capacité d'accueil post troisième lors de la bascule. Seules trois divisions de BEP ont été fermées parce que le lycée concerné ne proposait pas de Bac Pro. L'insertion professionnelle post Bac Pro en électronique est beaucoup plus modeste que dans d'autres spécialités. Pour cette raison, l'académie n'a pas inondé l'offre de Bac Pro SEN.

Le choix de cette capacité d'accueil est à la fois réalisée par rapport à la demande des familles et aux possibilités d'insertion professionnelle.

L'inspecteur compte une dizaine de places vacantes en Bac Pro SEN option ASI (Alarme Sécurité Incendie).

Il existe également des places vacantes en Bac Pro SEN option Electro domestique.

Sur ces deux champs, l'académie n'a pas augmenté l'offre vu la faible demande. En revanche, selon l'IEN, elle possède la capacité de se donner les moyens de répondre à cette demande lorsqu'elle sera là, c'est-à-dire après un travail de valorisation de ces options du Bac Pro SEN.

- **Electrotechnique, Electricité**

Le métier d'électricien a une signification porteuse de sens pour les élèves. Le titre du diplôme est évocateur pour les jeunes selon l'inspecteur d'académie. Electricien est un métier qui parle à toutes les familles. Ce n'est pas le cas de tous les diplômes proposés dans les lycées professionnels, dont les intitulés parlent plus ou moins aux élèves.

L'inspecteur évoque une adéquation, pour le bac pro ELEEC entre la demande sociale et l'employabilité sur le marché du travail.

Pour le CAP PRO ELEC, 416 élèves sont inscrits en 2010 dans le public (légère baisse par rapport à 2009 où le diplôme comptait 455 élèves en première année, ce qui avait été prévu par l'anticipation en terme de capacité d'accueil : capacité d'accueil à 408). Par contre, on note une augmentation de 57.3% des effectifs de CAP entre 2007 et 2010.

• Exemple d'un établissement

Dans cet établissement, face aux craintes concernant le Bac Pro 3 ans au départ, il semble y avoir eu un refuge vers le CAP.

L'idée des professeurs de collège est de dire à certains élèves de commencer par le CAP et de continuer par le Bac Pro 3 ans. Lorsqu'elle se rend en collège, l'inspecteur d'académie attire l'attention des professeurs sur la difficulté de poursuivre un Bac Pro après un CAP, en termes de saturation du milieu scolaire et de fossé éventuel entre CAP et Bac Pro 3 ans.

Cette année, un seul élève a été autorisé à passer en première Bac Pro après un CAP. C'était un très bon élève mais les apprentissages dans cette classe de première sont tout de même compliqués pour lui.

Malgré tout, cette année, certains élèves de 2^{ème} année de CAP ont un très bon niveau (dû peut-être à l'orientation d'élèves moyens en CAP), et un certain nombre pourra poursuivre en 1^{ère} Bac Pro.

Les entrants en 1^{ère} année de CAP cette année (2010) sont par contre des élèves « type » de CAP (non francophones, issus de SEGPA...). La répartition semble se réajuster. Cela semble illustrer la volonté, dès cette rentrée 2010, de limiter l'orientation des élèves dits « moyens » vers le CAP plutôt que vers le Bac Pro 3 ans.

II/ Evolution de la carte de formation

• Bac Pro SEN (Électronique)

L'intérêt du Bac Pro SEN est la polyvalence de ses enseignements. Ce diplôme est issu de la demande des professionnels selon l'inspecteur d'académie.

Il est organisé avec un tronc commun à l'ensemble des élèves du Bac Pro SEN, et 6 domaines de spécialité : Télécom Réseau, Alarme Sécurité Incendie, Electro domestique, Electronique embarquée, Audiovisuelle Multimédia, Audiovisuelle professionnelle.

Le tronc commun se réalise sur la seconde et la spécialisation débute lors de la première pro. Quelque part c'est un Bac Pro 3 ans unique car sur le diplôme on ne fait pas mention des champs.

Sur l'ensemble de l'académie, on trouve au moins deux champs dans chaque établissement.

➤ Taux de pressions

Télécom réseau : Taux de pressions de 3/1

Audiovisuelle Multi : très demandé

Taux d'attractivité les plus faibles : Electro domestique et ASI sont moins demandés mais avec de l'emploi pourtant.

• Électrotechnique, Électricité

On note une transformation majoritaire des BEP en Bac Pro 3 ans, dans certains cas des BEP en CAP. La répartition est la suivante : 70% de places offerte en Bac Pro et 30% en CAP.

Pour le Bac Pro ELEEC l'académie compte 1556 élèves à la rentrée 2010.

Aujourd'hui, la demande du rectorat est à la réduction du nombre de places en CAP. Pour l'IEN, cela pose un problème car ces CAP sont réservés aux jeunes qui étaient en difficultés auparavant dans le BEP, et pour lesquels 4 ans d'études étaient nécessaires. Cela pourrait poser problème car un certain nombre de jeunes ont besoin de temps.

Pour l'année 2010, 36% d'élèves de CAP venaient de troisième générale. Par la suite, ils seront a priori dirigés vers le Bac Pro. L'inspecteur d'académie se demande si cela leur sera bénéfique.

Aujourd'hui, on ressert le recrutement en CAP, parce que trop d'élèves de troisième ont demandé le CAP.

En BEP, le pourcentage de reçus à l'examen final était de 70%. Pour l'inspecteur d'académie, il ne fallait donc pas tout transformer en Bac Pro et garder au moins 30% d'offre de CAP.

• Exemple d'un établissement

L'établissement connaît des difficultés de remplissage des sections en maintenance industrielle. Par conséquent, les élèves recrutés dans ce diplôme sont des élèves en difficultés. Cette année, l'académie dénombre 4 demandes sur une ouverture à 12. Le reste du recrutement s'est réalisé sur dossier.

Dans cet établissement sont enseignées deux options en électronique dans le Bac Pro SEN :

- Telecom réseau : beaucoup de demande
- Alarme sécurité incendie : peu de demande (ouverture à 22 élèves, effectif actuel à 18 (-2 qui sont passés en Télécom réseaux)

Pour le Bac professionnel Electrotec, la section est remplie facilement, ainsi que le CAP ELEEC.

III / Le décrochage

• Électronique

Avant la rénovation, jusqu'à 40% d'élèves décrochaient en cours de BEP dans certains établissements (4 ou 5 décrocheurs sur une classe de 24 élèves).

Les décrochages s'effectuaient majoritairement entre la seconde et la première. Aujourd'hui, on remarque une baisse du décrochage selon l'inspecteur d'académie. Pour ce dernier, la cause du décrochage est souvent la conséquence d'un problème de construction de projet professionnel.

En effet, des élèves arrivent dans le Bac Pro 3 ans après avoir déjà tenté une autre spécialité en seconde. Un certain nombre d'élèves décrocheurs en première année de Bac Professionnel 3 ans a déjà redoublé suite à une mauvaise orientation.

Avant, pour l'inspecteur, le décrochage était dû à des problèmes de représentation entre ce que les élèves avaient imaginé du BEP et ce qu'était le BEP.

Avant la rénovation, la filière électronique avait très peu de Bac Pro. A la suite du BEP, les élèves étaient orientés vers la filière technologique, en passant par la 1^{ère} d'adaptation.

La rénovation joue dans le sens d'une baisse du décrochage car elle donne une meilleure lisibilité du parcours aux élèves selon l'inspecteur d'académie.

La filière et les diplômes qui ont été mis en place parlent davantage aux élèves qu'auparavant.

• Électrotechnique, Électricité

Il existe une peur du décrochage, si, comme le préconise l'académie, on bloque l'accès des troisièmes générales au CAP. Pour le moment, il est difficile de tirer des conclusions selon l'IEN.

• Exemple d'un établissement

On est à 0% d'érosion dans l'établissement visité. Certains élèves se réorientent dans d'autres filières. Pour le chef d'établissement, il n'y a pas d'érosion mais seulement des réorientations.

En Seconde Bac pro SEN : Parmi 76 élèves inscrits en septembre

- 2 réorientations
- 2 déménagements
- 2 abandons (élèves qui étaient plus âgés que la moyenne des élèves de seconde, sont partis sur du CFA)
- 4 conseils de discipline (réorientation pour le chef d'établissement)

Auparavant, entre le BEP et le Bac Pro, il y avait beaucoup plus d'érosion. Il pouvait y avoir un fossé entre la demande de travail personnel en BEP et en Bac Pro qui favorisait l'érosion. Aujourd'hui, les élèves sont habitués dès la seconde à fournir un certain volume de travail personnel selon le chef d'établissement.

IV / Les passerelles

• Électronique

- Passerelle du CAP vers le Bac Pro

Selon l'inspecteur d'académie, il peut exister un fossé entre le CAP et le Bac Pro. Un groupe de travail se penche sur cette question, et s'occupe de déterminer dans quelle mesure on peut proposer cette passerelle aux élèves de CAP.

Il ne faut envoyer vers le Bac Pro que ceux qui en sont capables, et les accueillir dans de bonnes conditions pour leur réussite dans ce cursus selon le discours de l'inspecteur d'académie.

Il ajoute qu'il faudra être prudent de ce point de vue, et la mise en place de ce groupe de travail veille à ce que cette passerelle se réalise dans de bonnes conditions.

La mise en place d'un groupe de travail relatif à cette problématique de passerelle du CAP au Bac Pro témoigne de la prudence du rectorat par rapport à la possibilité de cette passerelle aux élèves.

➤ Travail autour de la poursuite d'étude vers le BTS

Pas encore assez de recul pour connaître la future réussite des bacheliers en BTS. Il faut préparer les élèves à cette poursuite d'étude mais cela prendra du temps selon l'inspecteur d'académie. Dans le même temps, il existe une difficulté des BTS pour lesquels on baisse actuellement les capacités d'accueil.

➤ Passerelles vers la voie GT

Ce type de passerelle s'effectue beaucoup moins qu'auparavant. D'une part en raison de la politique académique qui encourage les établissements (pro ou GT) à conserver leurs élèves autant que possible. D'autre part parce que le Bac Pro SEN a été conçu pour développer l'électronique au sein de la voie professionnelle.

➤ Passerelle voie GT vers voie pro

La passerelle de la 2de GT à la première professionnelle est à la marge, seulement si cela est absolument utile pour les élèves demandeurs. **L'objectif du rectorat est clairement de maîtriser ces passerelles.**

• Électrotechnique, Électricité

➤ Passerelle du CAP vers le Bac Pro

Pour l'IEN, le problème n'est pas le fossé éventuel entre un CAP et un Bac Pro en terme de niveau, mais plutôt la question du potentiel de l'élève. Certains élèves réaliseront un très bon CAP sans pour autant avoir le potentiel de réussir un Bac Pro, d'autres auront une marge de progression qui leur permettra de réussir un Bac Pro.

Pour ce qui est du CAP, si on laisse entrer les élèves de troisième, de fait, certains auront en tête de réaliser un bac en 4 ans, et cela vient contrarier l'idée même de la rénovation.

Étant donné un certain manque de communication sur le Bac Pro 3 ans, on peut comprendre que les familles aient préféré prendre une stratégie 2 + 2 selon l'inspecteur.

Pour l'IEN, un certain public peut prétendre à réaliser un Bac Pro 3 ans mais un autre ne peut pas.

Pour lui, dans l'idéal, il aurait fallu garder un Bac Pro 3 ans et un Bac Pro 2+2 (BEP puis Bac Pro).

Avec 4 ans, il était possible de faire un sas de décompression après le collège qui permettait à un certain nombre d'élèves de reprendre confiance dans l'institution scolaire.

• Exemple d'un établissement

L'établissement visité est pôle d'accueil pour des élèves venant de seconde générale. Dans cet établissement, une adaptation est mise en place en diminuant le nombre d'heures en enseignement général, et en augmentant le nombre d'heures en enseignement professionnel pour les élèves issus de passerelles de la voie GT vers la voie Pro. Au bout de six mois, ces élèves sont prêts à suivre le cursus classique.

Remarque : Pour réussir ces différentes passerelles, le chef d'établissement parle de la nécessité d'avoir des heures en plus car ces cas spécifiques ne peuvent pas bénéficier des heures normalement dédiées à l'accompagnement personnalisé.

➤ Passerelles de voie GT à voie pro

L'objectif de l'académie est de limiter le plus possible ces passerelles de la voie GT à la voie pro. Les établissements GT doivent tout faire pour que le cursus de leurs élèves se déroule correctement. D'où l'accompagnement personnalisé qui est également organisé dans l'enseignement GT.

➤ Passerelle voie pro vers voie GT

C'est une passerelle presque inexistante puisque seulement un élève en a bénéficié. Le problème de l'enseignement GT n'est pas que l'orientation est mal faite mais la possible lassitude par rapport à un enseignement trop théorique pour un certain nombre d'élèves. Également, après un bac GT, l'élève se doit de poursuivre des études supérieures s'il veut espérer trouver un emploi.

Le Bac Pro a l'avantage de pouvoir faire entrer les élèves dans le monde du travail, d'ouvrir la possibilité d'être un réel technicien à l'obtention du Bac Pro et de pouvoir avoir la possibilité de trouver un emploi.

3. La rénovation dans la filière BTP second œuvre

Globalement, d'après la DAET, l'existant a été transformé en CAP ou en Bac Pro 3 ans. C'est une filière porteuse d'emplois.

Entre 2007 (785 inscrits) et 2010 (837 inscrits), les effectifs tous diplômes confondus en voie scolaire augmentent très légèrement de 6.6%. Les effectifs de CAP en voie scolaire connaissent une progression de 24% entre ces deux années.

Les effectifs de CAP représentent 57.7% de la voie scolaire en BTP second œuvre. Les bacs pro représentent 41.7%.

En apprentissage, les effectifs sont stables entre 2007 et 2009 où l'on compte 912 inscrits. Les effectifs en CAP représentent 78% du total d'inscrits en apprentissage. Les 22% restant se partageant entre les Bac pro (8.6%), les mentions complémentaires et brevets professionnels.

I / Mise en place de la rénovation et carte des formations

Avant la rénovation, on pouvait observer 50% de réussite au BEP. 80% des détenteurs d'un BEP poursuivait un Bac Pro. Au final, 40% des entrants en BEP poursuivait ensuite en Bac Pro.

Avec la rénovation, l'inspecteur espère conserver le flux d'élèves entrant en Bac Pro.

La rénovation a supprimé à peu près ¼ des postes des enseignants. Dans la filière énergétique, cela n'a pas été un souci majeur car ce sont beaucoup de contractuels.

• Zoom sur l'énergétique

Il existe une volonté de développer l'énergétique, mais il manque des enseignants car les matières sont relativement spécialisées.

Développement des Bac pro TISEC et TMSEC : Les prévisions en termes de capacités d'accueil pour le Bac Pro TISEC en 2010 ont été respectées. Le bac pro TMSEC, dont les capacités d'accueil avaient été revues à la baisse (capacité d'accueil à 84 en 2010 contre effectif de 109 en 2009) a en fait augmenté ses effectifs (120). Les effectifs du bac pro TFCA restent stables entre 2009 (100) et 2010 (103).

On ne remarque donc pas vraiment une hausse des capacités d'accueil avec les données dont nous disposons, mais on peut penser que le développement de la filière se réalisera en ayant réglé la problématique du manque d'enseignants, difficulté évoquée par la DAET.

Il est notamment prévu pour 2013 l'ouverture de nouvelles sections dans un lycée des métiers énergétique au Champ de Claye.

• Exemple d'un établissement

Remplissage des sections :

Les CAP énergétiques très demandés et pleins cette année.

Le chef d'établissement note des difficultés pour le CAP Maintenance Bâtiment de Collectivités : Les enseignements sont polyvalents pour travailler en collectivité mais l'académie peine à remplir cette section.

On note également une baisse des effectifs en menuiserie.

Pour ce qui concerne les Bacs Professionnels, on ne note pas de places vacantes, sauf en topographie qui reste méconnue par les élèves et les familles.

II / Le décrochage

Dans la filière énergétique, il existe moins de décrochage, mais le taux de pression est plus fort que dans le reste de la filière BTP second œuvre.

En CAP, l'IEN relève près de 20% d'érosion.

L'inspecteur a visité un établissement dans une classe de CAP. Seulement 5 élèves étaient présents sur 14 inscrits. Les lycées professionnels ont énormément de mal à endiguer l'absentéisme, ce qui peut aboutir au décrochage.

L'inspecteur n'a pas l'impression que l'on donne de vrais moyens pour lutter contre le décrochage. C'est très grave dans la voie professionnelle car des sections sont menacées à cause de ces décrochages. En effet, les sections dans lesquels les effectifs sont faibles font l'objet d'une attention particulière de la part du Rectorat, en vue d'une éventuelle fermeture.

En métallerie, il est très difficile de recruter alors que certaines entreprises de la région parisienne ont un besoin de main d'œuvre dans la métallerie.

Certaines professions investissent dans l'information, d'autres pas du tout, ce qui peut expliquer, selon l'IEN, les difficultés à recruter des élèves dans certaines sections méconnues, ou peu attirantes dans l'imaginaire moyen que s'en font les élèves et les familles.

• Exemple d'un établissement

L'établissement avait très mauvaise réputation et l'engagement est très fort pour redonner au lycée une image plus positive, en améliorant la réussite des élèves. Aujourd'hui, l'établissement a une notoriété plus positive, et les élèves sont parfois en difficulté mais pas en échec selon le chef d'établissement.

Dans cet établissement, on note beaucoup d'élèves de CAP qui décrochent. Malgré les mesures mises en place, il est difficile de retenir certains élèves. De plus, certains élèves ne savent ni lire ni écrire.

Par rapport au décrochage en cours de Bac Professionnel, le chef d'établissement évoque que les élèves ont parfois l'image du lycée professionnel comme lieu de travail manuel et se rendent parfois compte, après leur entrée en lycée de la nécessité d'un travail également scolaire à fournir. Cela s'avère parfois difficile pour certains, et favorise le décrochage.

Suite aux conseils de discipline, entre 18 et 20 élèves par an, CAP et Bac Pro confondus, sont exclus du lycée.

➤ Difficultés pour des élèves de CAP

Un volume d'élève pose problème pour la réussite du CAP, même en utilisant toutes les méthodes possibles pour favoriser leur réussite.

Le chef d'établissement fait l'hypothèse que la cause est leur orientation dans le CAP par défaut. Par exemple, un élève a été orienté en menuiserie mais ne peut pas se servir de ses mains à cause d'un handicap.

Quelques élèves comme cela ne sont pas adaptés aux filières dans lesquels ils ont été orientés.

III / Les passerelles

De la voie GT à la voie Pro, les passerelles sont extrêmement marginales.

Concernant la stratégie 2 +2, l'académie a réduit l'offre de CAP afin d'éviter la mise en place d'une stratégie qui consisterait à reproduire l'ancien cursus.

Un élève titulaire d'un CAP possède un niveau très bas dans les matières générales. Il y a donc une vigilance pour les élèves qui passeraient du CAP au Bac Pro.

L'inspection générale a décidé d'inscrire les élèves sur une spécialité dès la seconde. Certains établissements néanmoins, inscrivent en seconde des élèves sur un double cursus énergétique et électrotechnique, et en première les élèves choisissent leur spécialité. Cela permet à ces établissements de réaliser une réorientation plus aisément.

• Exemple d'un établissement

Le chef d'établissement note un bon fonctionnement des passerelles pour des élèves allant de la voie GT vers la voie professionnelle, ainsi que pour des élèves allant du CAP au Bac Pro. Pour les élèves issus de passerelles, le lycée met en place l'individualisation de la formation.

Il existe tout de même quelques difficultés pour les élèves de CAP intégrés en 1^{ère} pro. Les publics sont très différents et cela pose de gros soucis de niveau. Même avec l'individualisation du parcours, l'accompagnement personnalisé, le lycée a des difficultés pour que ces élèves sortant de CAP soient au niveau. Cette passerelle est compliquée, le chef d'établissement se dit dubitatif à son encontre.

Par contre, pour les arrivants de voie GT, l'intégration ne pose aucun problème, ce sont des élèves qui réussissent très bien dans la voie professionnelle.

4. La rénovation dans les filières commerce vente et administration/gestion

L'académie de Versailles est très tertiaire. Avant la rénovation, un grand nombre d'élèves passait le Bac Pro Secrétariat ou Comptabilité et un nombre plus limité d'élèves effectuait les Bac Pro commerce, vente, services.

La rénovation a été l'occasion de rééquilibrer.

• Administration gestion

Les effectifs dans cette filière passent de 4447 à 3591 entre 2007 et 2010, soit une baisse de 19%. Le niveau V n'existe plus, et la filière propose uniquement deux cursus en bac pro.

• Commerce vente

Contrairement à la filière précédente, les effectifs en voie scolaire ont augmentés de 35,4% entre 2007 et 2010, passant de 3206 à 4342. Les effectifs de CAP ont augmenté de 42%, passant de 664 à 943. Alors que l'académie comptait 2542 élèves inscrits en BEP en 2007, elle compte 3399 élèves inscrits en bac pro en 2010.

En apprentissage, les effectifs ont pratiquement baissé de moitié, passant de 1018 en 2007 à 662 en 2010. Si les effectifs de CAP n'ont pas été touchés par cette diminution (231 en 2007, 240 en 2009), ce sont une partie des BEP proposés en 2007 qui n'ont pas été transformés, ni en bac pro, ni en CAP.

En CAP (commerce vente), les capacités d'accueil seront baissées la rentrée prochaine.

I / Mise en place de la rénovation et organisation de la carte de formations

Dans la filière administration gestion, il existait depuis quelques années une volonté académique de baisser les effectifs face au manque de débouchés professionnels.

Dans cette filière le niveau V n'existe plus, et les bacs pro comptabilité et secrétariat seront fusionnés en un seul à la rentrée 2012.

Pour les inspectrices, grâce aux expérimentations qui ont débutés dès 2004 dans l'académie de Versailles, le terrain était prêt à la réalisation de rénovation de la voie professionnelle.

La filière commerce vente, quant à elle, a récupéré une partie des effectifs de la filière administration gestion. Cette filière a vu ses effectifs augmenter.

• Exemple d'un établissement

Selon le chef d'établissement, la carte de formation commence à se stabiliser aujourd'hui. Il a fallu rationaliser la carte des formations. Tous les BEP n'ont pas été transformés en Bac Pro directement. Aujourd'hui, la carte est stabilisée.

Cet établissement possède un fort taux d'attraction. C'est un des établissements les plus demandés dans le département. Il compte une place pour 3 élèves demandeurs.

La ville de Courbevoie, où se situe le lycée, est très favorisée, avec un taux de cadres élevé. Dans cette ville, les élèves qui allaient dans la voie professionnelle se dirigeaient vers le privé, en particulier à Neuilly. Aujourd'hui, en raison de la bonne réputation du lycée, les élèves de voie professionnelle restent à Courbevoie.

Une partie des élèves qui étudient dans l'établissement vivent au nord des hauts de seine. Venir dans ce lycée, c'est sortir de la cité selon le chef d'établissement. L'établissement enregistre de très bons

résultats. Avec 100 % de réussite au Bac l'année dernière, le lycée enregistre une liste d'attente pour l'inscription des élèves.

Les taux de pression des autres établissements de l'académie pour ces filières sont plus faibles selon le chef d'établissement.

Dans ce lycée, les taux de pression sont surtout très forts dans la filière commerce. Le taux d'évaporation est très faible.

Bac pro Comptabilité : classe correcte alors que dans les autres établissements ce sont plutôt des classes difficiles.

Bac pro Commerce : cette année ouverture d'une filière en urgence à la vue du taux de pression très important.

Bac pro Accueil : Il accueille souvent des élèves en grande difficulté. Exemple d'un élève bègue envoyé en accueil cette année. Il a été réorienté par la suite vers un métier plus manuel que relationnel.

A la rentrée prochaine le lycée ouvrira un Bac Pro vente.

II / Le décrochage

Lorsque les classes sont composées de 30 élèves, il y a un certain nombre de décrocheurs en seconde. L'équilibre se trouve à 24 élèves pour pouvoir suivre les élèves de manière correcte selon l'inspectrice.

Suite à la rénovation, le nombre d'élèves menés au Baccalauréat sera plus élevé. Pour le bac pro comptabilité, alors qu'en 2007, l'académie comptait 1601 élèves inscrits en terminale BEP, elle compte 2494 élèves inscrits en terminale Bac pro à la rentrée 2010. Il faudra voir par la suite les résultats à l'examen.

Selon le sentiment de l'inspection, le taux de décrochage semble diminuer.

III / Les passerelles

Il existe selon les inspecteurs un problème concernant la passerelle du CAP vers le Bac Pro. Pour elles, l'idée aurait plutôt été de rester à 50% en Bac Pro 2 ans et 50% en Bac Pro 3ans.

• Exemple d'un établissement

➤ Passerelles de la voie GT vers la voie professionnelle

En tant que pôle d'accueil, le lycée récupérait 5% des 2de GT qui repartaient en voie professionnelle. Cela était vécu par les élèves comme le fait de rétrograder. Ces élèves sont très en souffrance en général. Pour le groupe qui est en terminale cette année, ils avaient désappris lors de leur passage en voie GT. Ce n'est qu'au mois de janvier de la première que ces élèves se sont adaptés.

Cette année, c'est la même chose, les élèves qui bénéficient de cette passerelle sont vraiment en grande souffrance. Il faut noter le cas particulier de Courbevoie qui est une ville peuplée de beaucoup de cadres, qui a un taux d'orientation vers la voie professionnelle très faible, et dans laquelle la passerelle de la voie GT à la voie pro est peut-être plus mal vécu qu'ailleurs.

➤ Passerelle du CAP vers la 1^{ère} Professionnelle

Cette passerelle est possible mais pas évidente, ce sont seulement les très bons élèves de CAP qui sont susceptibles de poursuivre en 1^{ère} Bac Pro 3 ans.

Il ne faudrait pas qu'une stratégie parentale se mette en place. Cette stratégie n'est pas, pour le chef d'établissement, salutaire du tout.

5. Diplôme intermédiaire, PFMP, Accompagnement personnalisé

I / Diplôme intermédiaire

Le discours selon lequel le diplôme intermédiaire est un outil de sécurisation des parcours en cas de non obtention du Bac Pro 3 ans laisse la DAET quelque peu perplexe. Certains inspecteurs vont même jusqu'à parler du diplôme intermédiaire comme d'une réponse politique à certaines inquiétudes des familles. Pour eux, c'est « *donner bonne conscience pour les élèves qui n'obtiendront pas le Bac Pro, mais pour lesquels on refuse petit à petit l'entrée en CAP* ».

De plus, sa valeur sur le marché du travail est très difficile à déterminer pour le moment. Comme d'autres interlocuteurs, la DAET souligne la difficulté de l'organisation de l'évaluation du diplôme intermédiaire. Le temps passé à l'évaluation de l'élève est peut-être également trop élevé de son point de vue. Certains inspecteurs font le même constat de la difficulté pédagogique à mettre en œuvre l'évaluation de cette certification intermédiaire. Cette organisation semble prendre beaucoup de temps et s'ajouter aux autres changements qu'impose la rénovation de la voie professionnelle.

Du côté des établissements, un travail de valorisation de cette certification est effectué afin d'éviter un éventuel décrochage des élèves. Surtout, les équipes pédagogiques tentent de présenter la certification intermédiaire, comme partie intégrante du Bac Professionnel, servant d'évaluation en cours de formation.

Le dernier point souligné par différents acteurs concerne la question du décrochage. Le diplôme intermédiaire pourra-t-il être à l'origine de futur décrochage après la première professionnelle et l'obtention de ce diplôme ? Il leur est très difficile d'apporter une réponse pour le moment vu le manque de recul sur cette question.

II) Changements pédagogiques : accompagnement personnalisé

La DAET évoque une mise en place de l'accompagnement personnalisé complètement différente d'un établissement à un autre. En effet, l'autonomie laissée aux établissements, qui a d'ailleurs embarrassé certains proviseurs, est à l'origine de divers mode d'appropriation de ce dispositif. Néanmoins, il semble que ce dispositif soit relativement mieux développé que dans d'autres académies, notamment grâce aux expérimentations qui ont pu être menées les années précédentes. Dans l'académie de Versailles, on peut noter une réflexion particulière axée sur la liaison entre le Bac Pro et le BTS (visites de classes de BTS, préparation à l'orientation...).

Dans un établissement visité, pour les secondes, l'accompagnement personnalisé est organisé une heure par semaine, avec des groupes de huit élèves pris en charge par un professeur. Les ateliers peuvent concerner la remédiation, l'orientation vers les études supérieures, la méthodologie, le savoir-être... Pour les terminales, c'est par volontariat que les élèves s'engagent dans un atelier d'accompagnement personnalisé, un système qui a peiné à démarrer. Le chef d'établissement pense que les groupes s'étofferont à l'approche des examens.

Dans un autre établissement, l'accompagnement personnalisé s'organise autour de projets porteurs, on ne fait pas de remédiation. Les élèves peuvent en bénéficier sur le créneau de la pause du midi (entre 12h et 14h). Les élèves sont sélectionnés en fonction de leurs besoins, de leur volonté. Tous les élèves sont concernés, quelque soit leur niveau. Les groupes ont été composés à partir de tests.

Un autre chef d'établissement explique que la DAET et les inspecteurs ont bien relayés aux établissements les possibilités de mise en place de ce dispositif. Il évoque que l'accompagnement personnalisé participe à changer la pédagogie des enseignants en direction des élèves

La grande difficulté des établissements est de créer des groupes d'accompagnement personnalisé qui ne correspondent pas aux groupes de classe. L'organisation des plannings des élèves notamment, demande une organisation très pointue. C'est également une difficulté pour les enseignants qui doivent pratiquer des enseignements qui ne sont pas forcément en rapport avec leur spécialité, si l'accompagnement personnalisé ne se cantonne pas à du renforcement en français ou maths.

L'accompagnement du chef d'établissement doit être important.

C'est lui, avec son équipe, qui va organiser et planifier les séances d'accompagnement personnalisé. L'accompagnement personnalisé semble se dérouler relativement mieux dans les établissements où les proviseurs adjoints réalisent des bilans et des concertations régulièrement. Dans certains

établissements, on assiste même à une adaptation du dispositif en fonction des besoins durant l'année scolaire. L'organisation complexe de l'accompagnement personnalisé oblige à tendre vers un langage commun, vers un travail d'équipe développé.

III) La PFMP

La période de formation en milieu professionnel se répartit sur 22 semaines sur les trois ans de bac pro. L'objectif est de pouvoir apprendre et valider dans le cadre de l'entreprise des compétences particulières. Les acteurs des rectorats sont très attachés à cette appellation de PFMP, à ne pas confondre avec le stage. L'appellation appuie la vocation qu'à l'entreprise à former les élèves. En effet, selon un inspecteur d'académie, la PFMP doit s'inclure dans une progression et il doit y avoir mise au point des compétences à travailler en entreprise en amont. Pour les enseignants et les professionnels, cela implique un travail en commun pour déterminer les compétences que l'élève doit acquérir en entreprise.

Dans la Région Île de France, les établissements sont relativement proches les uns des autres et cela peut avoir comme conséquence le fait d'aller trouver de lieux de PFMP en Province face à la concurrence. Cela pose quelques difficultés pour le suivi des élèves. Il n'est pas rare qu'à la veille du départ en entreprise, que 20% voir un tiers des élèves soit sans lieu de PFMP selon un inspecteur d'académie. Le chef des travaux fait alors la démarche personnelle de contacter des entreprises pour trouver un lieu de PFMP.

La recherche d'entreprises pour réaliser la PFMP est une difficulté rencontrée par l'ensemble des acteurs des différentes académies. Trois raisons principales à cette difficulté : le contexte économique, la jeunesse des élèves (difficultés pour travailler sur certaines machines, pour faire les démarches auprès des entreprises), la concurrence entre établissements.

Diverses solutions :

- les classes partent en PFMP par demi-groupes. Cela permet également aux enseignants de ne faire cours qu'à des demi-classes.
- Les élèves réalisent parfois leur PFMP pendant les vacances scolaires faute de pouvoir trouver une entreprise pour réaliser la PFMP sur le temps scolaire.
- Préparation des élèves pendant la première moitié d'année (seconde) pour leur faire prendre de la maturité en vue de la PFMP (apprendre à démarcher les entreprises, comprendre pour l'élève l'intérêt de la PFMP).
- Travail de partenariat entre les établissements et les entreprises. Dans l'académie de Versailles, un chef d'établissement a pris l'initiative de créer un réseau de relation aux entreprises au niveau de l'établissement. Fraichement arrivé dans cet établissement, le proviseur ne disposait pas d'un réseau personnel d'entreprises. Il a décidé de dédier une journée par an à la rencontre, par filières, des diverses entreprises du secteur, afin de communiquer sur les partenariats futurs (PFMP). L'objectif de ce réseau d'établissement est de pouvoir perdurer dans le temps, et de ne pas être dépendant (ou moins dépendant) des changements d'équipes de l'établissement.

Entretiens réalisés dans l'académie de Versailles :

DAPEP

CSAIO

DAET

IEN BTP

IEN énergétique

IEN Electricité

IEN Electrotechnique

IEN Electronique

IEN administration gestion

IEN commerce vente

Chef d'établissement lycée Le Corbusier : Corneilles-en-Parisis

Chef d'établissement lycée Léonard de Vinci

Chef d'établissement et proviseur adjoint du lycée Paul Painlevé : Courbevoie

Annexe 2

Indicateurs structurels de l'entrée en voie professionnelle à l'issue de la 3^e selon six académies

Indicateurs	Part des entrants en voie professionnelle (scolaire) à l'issue de la 3 ^e (2007)	Part des entrants en voie professionnelle (scolaire) à l'issue de la 3 ^e (2010)	Part apprentissage parmi les entrants dans la voie professionnelle (2009)	Part des CAP dans l'entrée en voie professionnelle scolaire (2007)	Part des CAP dans l'entrée en voie professionnelle scolaire (2010)	Part des Bac Pro dans l'entrée en voie professionnelle scolaire (2010)
Aix- Mars.	32.3	34.4	30.5	20.0	30.0	59.4
Besançon	33.5	34.0	34.1	21.4	24.9	66.7
Caen	32.5	32.6	33.3	19.3	23.5	66.5
Montp.	33.0	34.2	28.3	19.5	21.9	68.9
Nice	26.0	26.5	34.9	16.2	20.5	73.4
Versailles	27.4	26.7	20.9	16.5	21.8	69.2
France Met.	32.2	32.3	28.4	18.8	23.8	65.4

Ensemble des données traitées et des indicateurs calculés sur toutes les académies de France métropolitaine et pour la moyenne.

Données traitées sur France métropolitaine et toutes académies	Indicateurs calculés sur France métropolitaine et toutes académies
Eff CAP AP 1è a 2007-08	1-Eff, 1e a pro VS 2008-09 /eff, 3è 2007-08
Eff CAP AP 1è a 2008-09	1-Eff, 1e a pro VS 2009-10 /eff, 3è 2008-09
Eff CAP AP 1è a 2009-10	1-Eff, 1e a pro VS 2010-11 /eff, 3è 2009-10
Eff BEP AP 1è a 2007-08	1b-Eff, 1e a pro VS+AP 2009-10 /eff, 3è 2008-09
Eff BEP AP 1è a 2008-09	2-Effectif 2de GT 0708/effectif 3è 2006-07
Eff BEP AP 1è a 2009-10	2-Effectif 2de GT 0809/effectif 3è 2007-08
Eff BP2 AP 1è a 2009-10	2-Effectif 2de GT 0910/effectif 3è 2008-09
Eff CAP VS 1è a 2007-08	2-Effectif 2de GT 1011/effectif 3è 2009-10
Eff CAP VS 1è a 2008-09	3-Eff, 1e a pro VS+2deGT, 2007-08
Eff CAP VS 1è a 2009-10	3-Eff, 1e a pro VS+2deGT, 2008-09
Eff CAP VS 1è a 2010-11	3-Eff, 1e a pro VS+2deGT, 2009-10
Eff BEP VS 1è a 2007-08	3-Eff, 1e a pro VS+2deGT, 2010-11
Eff BEP VS 1è a 2008-09	3b-Eff, 1e a pro VS+AP+2deGT, 2009-10
Eff BEP VS 1è a 2009-10	4-Part des CAP/CAP+BEP, VS (1è a), 2007-08
Eff BEP VS 1è a 2010-11	4-Part des CAP/CAP+BEP, VS (1è a), 2008-09
Eff BP2 VS 1è a 2007-08	4-Part des CAP/CAP+BEP, VS(1è a), 2009-10
Eff BP3 VS 1è a 2007-08	4-Part des CAP/CAP+BEP, VS(1è a), 2010-11
Eff BP3 VS 1è a 2008-09	4b-Part des CAP/CAP+BEP, VS+AP(1è a), 2007-08
Eff BP3 VS 1è a 2009-10	4b-Part des CAP/CAP+BEP, VS+AP(1è a), 2008-09
Eff BP3 VS 1è a 2010-11	4b-Part des CAP/CAP+BEP, VS+AP(1è a), 2009-10
Eff 3ème 2006-07	5-Part AP en 1è a pro, 2009-10
Eff 3ème 2007-08	6-Tx evol CAP AP entre 2007-08 et 2009-10
Eff 3ème 2008-09	7_09-Tx evol CAP VS entre 2007-08 et 2009-10
Eff 3ème 2009-10	7_10-Tx evol CAP VS entre 2007-08 et 2010-11
Eff 2de GT 2007-08	8_09-Mise en oeuvre BP3 VS 1e a, entre 2008-09 et 2009-10
Eff 2de GT 2008-09	8_10-Mise en oeuvre BP3 VS 1e a, entre 2008-09 et 2010-11
Eff 2de GT 2009-10	9-Part des CAP ds pro, VS 1e a, 2007-08
Eff 2de GT 2010-11	9-Part des CAP ds pro, VS 1e a, 2009-10
Eff BP2 VS ttes années 2007-08	9-Part des CAP ds pro, VS 1e a, 2010-11
Eff BP2 VS ttes années 2009-10	9-Part des BEP ds pro, VS 1e a, 2007-08
Eff BP3 VS ttes années 2007-08	9-Part des BEP ds pro, VS 1e a, 2009-10
Eff BP3 VS ttes années 2009-10	9-Part des BEP ds pro, VS 1e a, 2010-11
-Eff, 1e a pro VS 2007-08	10_09-Tx progression Bpro 1è a entre 2007-08 et 2009-10
-Eff, 1e a pro VS 2008-09	10_10-Tx progression Bpro 1è a entre 2007-08 et 2010-11
Eff, 1e a pro VS 2009-10	Part des BEP 'transformés en CAP' entre 2007-08 et 2009-10
-Eff, 1e a pro VS 2010-11	Part des BEP 'restés BEP' entre 2007-08 et 2009-10
-Eff, 1e a pro VS+AP 2009-10	Part des BEP 'transformés en BP3' entre 2007-08 et 2009-10
	Part des BEP 'transformés en CAP' entre 2007-08 et 2010-11
	Part des BEP 'restés BEP' entre 2007-08 et 2010-11
	Part des BEP 'transformés en BP3' entre 2007-08 et 2010-11

Liste des diplômes retenus dans les 4 filières de formation

FILIERE	niveau	
ADMIN GESTION	4	BACPRO 31402 COMPTABILITE
ADMIN GESTION	4	BACPRO 32402 SECRETARIAT
ADMIN GESTION	5	BEP 31401 METIER DE LA COMPTABILITE
ADMIN GESTION	5	BEP 32403 METIER DU SECRETARIAT
BTP	5	MC5 22701 MAINTENAN EQUIPEMT THERMIQ INDIV
BTP	4	BACPRO 22703 TECHN INSTALL SYST ENERG CLIMATI
BTP	4	BACPRO 22704 TECHN MAINT SYST ENERG CLIMATI
BTP	4	BACPRO 23303 OUVRAG BAT ALU VERRE MATERX SYN
BTP	4	BACPRO 23304 AMENAGEMENT FINITION BATIMENT
BTP	4	BACPRO 25406 OUVRAGES DU BATIMENT METALLERIE
BTP	4	BP 22703 MONTEUR DEPANNEUR FROID & CLIMAT
BTP	4	BP 22708 MONTEUR INSTALLATIONS GENIE CLIM
BTP	4	BP 23209 METIERS DE LA PISCINE
BTP	4	BP 23308 CARRELAGE MOSAIQUE
BTP	4	BP 23309 CONST OUV BAT ALU VERR MX SYNT
BTP	4	BP 23311 EQUIPEMENTS SANITAIRES
BTP	4	BP 23312 PEINTURE REVETEMENTS
BTP	5	CAP 22706 FROID ET CLIMATISATION
BTP	5	CAP 22713 INSTALLATEUR THERMIQUE
BTP	5	CAP 23002 MAINTENANCE BATIMENTS DE COLLECT
BTP	5	CAP 23317 INSTALLATEUR SANITAIRE
BTP	5	CAP 23318 CARRELEUR MOSAISTE
BTP	5	CAP 23319 PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMEN
BTP	5	CAP 23320 SOLIER-MOQUETTISTE
BTP	5	CAP 23322 CONSTRUCTEUR OUV BAT ALU VER M S
BTP	5	CAP 23323 PLATRIER-PLAQUISTE
BTP	5	CAP 25431 SERRURIER METALLIER
BTP	5	CAP 25521 METIERS ENSEIGNE SIGNALETIQUE
BTP	5	BEP 22703 TECHNIQUES FROID CONDITIONNEM AI
BTP	5	BEP 22704 TECHNIQ INSTALL SANIT THERMIQ
BTP	5	BEP 23301 FINITION
BTP	5	BEP 23304 TECHNQ METX VERR MATERX SYNTH BA
COMM/ VENTE	4	BACPRO 31202 COMMERCE
COMM/ VENTE	4	BACPRO 31206 VENTE (PROSPECT NEGO SUIV CLIENT
COMM/ VENTE	4	BACPRO 31208 SERVIC ACCUEIL ASSISTANCE CONSEI
COMM/VENTE	4	BP 31206 FLEURISTE
COMM/VENTE	5	CAP 31214 EMPLOYE COMMERCE MULTISPECIALITES
COMM/ VENTE	5	CAP 31215 EMPLOY VENTE:PRODUITS ALIMENTAIRES
COMM/VENTE	5	CAP 31216 EMPL VENTE:PRDTS EQUIPMTS COURANTS
COMM/ VENTE	5	CAP 31217 VENDEUR-MAGASINIER PIECES AUTO
COMM/ VENTE	5	CAP 31218 FLEURISTE
COMM/ VENTE	5	CAP 31219 EMPL VENTE SP : SERVIC CLIENTEL
COMM/ VENTE	5	BEP 31205 VENTE - ACTION MARCHANDE
ELECTRICITE IND	4	BACPRO 25505 MICRO-INFMTQ RESX: INSTALL MAINT
ELECTRICITE IND	4	BACPRO 25506 ELECTROTEC ENERG EQUIP COMMUNI
ELECTRICITE IND	4	BACPRO 25507 SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUE
ELECTRICITE IND	4	BACPRO 25509 TECHNIC FROID CONDITIONNEMT AIR
ELECTRICITE IND	4	BP 25513 INSTALLAT ET EQUIPMTS ELECTRIQ
ELECTRICITE IND	5	CAP 25523 PREP & REAL OUVRAGES ELECTRIQUE
ELECTRICITE IND	5	BEP 25509 METIERS DE L'ELECTROTECHNIQUE
ELECTRICITE IND	5	BEP 25510 SYST ELECTRON IND & DOMESTIQUES